



Villes sûres



Red Mujer y Habitat Latina America

Principal Authors: Melanie Lambrick and Liliana Rainero

Secondary Authors: Caroline Andrew, Marisa Canuto, Vivien Carli, Fran Klodawsky Marisol Saborido and Kathryn Travers

Research Assistants: Cecilia Culasso, Georgia Marman and Soledad Pérez

Translators: Verónica Torrecillas and Zachary Wolff

Contributors:

Caroline Andrew, University of Ottawa (Canada)

Laura Capobianco, International Centre for the Prevention of Crime (Canada)

Holly Johnson, University of Ottawa (Canada)

Fran Klodawsky, Carleton University (Canada)

Anne Michaud, expert consultant on women's safety (Canada)

Erica Reade, Huairou Commission (USA)

Kalpana Viswanath, Jagori (India)

Carolyn Whitzman, University of Melbourne (Australia)



Villes sûres

INTRODUCTION ET CONCEPTS CLÉS

- [Qu'a-t-il dans ce module?](#)
- [Quels sont les objectifs de ce module ?](#)
- [Quels sont les publics visés par ce module?](#)
- [Que représentent les villes et les communautés sûres les femmes et les filles?](#)
- [Pourquoi s'intéresser aux villes et communautés sûres pour les femmes et les filles?](#)
- [Quels sont les défis?](#)
- [Quelles actions visant à assurer la sécurité des villes et des communautés pour les femmes et les filles ont été mises au point à ce jour ?](#)

PRINCIPES GUIDES

- [L'élaboration des programmes devra reposer sur la notion que les hommes et les femmes ont des expériences différentes de la vie et du travail en milieu urbain \(certaines fondées sur l'inégalité entre les sexes\)](#)
- [L'élaboration des programmes devra s'efforcer d'associer les femmes et les filles à toutes les étapes du processus et d'établir des contacts avec les organisations de femmes](#)
- [L'élaboration des programmes devra toujours se soucier de la sécurité réelle et du sentiment apparent de sécurité des femmes et des filles](#)
- [Le processus d'élaboration devra aboutir à la mise en place de politiques et de programmes sexospécifiques/d'intégration des femmes](#)
- [L'élaboration des programmes devra s'intéresser aux besoins et aux idées de chaque ville et communauté](#)
- [L'élaboration des programmes devra toujours considérer la parité entre les sexes comme la priorité absolue du processus de conception et d'aménagement urbain.](#)



- L'élaboration des programmes devra reposer sur le principe clairement établi que des villes plus sûres pour les femmes sont des villes plus sûres pour tous



STRATEGIES PRINCIPALES

- Sensibilisation du public
- Mobilisation communautaire
- Renforcement des capacités
- Conception et aménagement d'espaces publics sûrs pour les femmes et les filles
- Transports publics sécuritaires pour les femmes
- Politiques et législations nationales et municipales sexospécifiques pour des villes sûres

PLANIFICATION ET CONCEPTION DES PROGRAMMES

- Bâtir des partenariats dans la ville ou la communauté
 - Généralités
 - Identifier des partenaires potentiels
 - Formulez des stratégies inclusives des autorités locales et de la société civile
 - Définissez les paramètres et les objectifs du partenariat
 - Définissez la structure du partenariat et choisissez un chef de file
 - Évaluez la disponibilité des ressources
 - Établissez des canaux d'information et de communication clairs et cohérents entre les partenaires

- **Identification des problèmes sécuritaires des femmes et des filles**



- généralités
- Posez des questions sur la sécurité des femmes en milieu urbain
- Surveillez quand et où se produit la violence en ville, qui en sont le plus souvent les auteurs et qui en sont le plus souvent les victimes
- Rassemblez et collectez différentes sources d'information

- **Choisissez un cadre conceptuel**

- Généralités
- Soyez clair sur les concepts et définitions clés
- Définissez des buts, des objectifs et des résultats
- Formulez une déclaration de mission
- Répartissez les rôles et les responsabilités

- **Choisissez des stratégies et un plan de travail précis**

- Généralités
- Étudiez et recherchez différentes approches
- Coordonnez différentes approches
- Fixez un plan de travail et un échéancier

- **Planification pour assurer la durabilité de l'initiative**

- Généralités
- Pensez à la viabilité dès le départ
- Visez un programme équilibré
- Institutionnalisez le programme dans la collectivité
- Prévoyez des ressources pour le suivi et l'évaluation du programme
- Recherchez et apprenez des réalisations des autres
- Acceptez le compromis

MISE EN APPLICATION DES PROGRAMMES

- [Orientations générales](#)

- [Sensibilisation du public](#)

- Élaborez une stratégie de communication
- Composez des messages et du matériel promotionnel efficaces
- Développez une stratégie de diffusion



- [Mobilisation communautaire](#)

- Aménagez un espace accessible où les femmes et les filles de toutes conditions se sentent à l'aise pour s'affirmer
- Faites appel aux réseaux de responsables
- Communiquez avec des groupes apparentés
- Organisez des groupes d'écoute/des discussions spontanées

Renforcement des capacités

- Observations générales
- Organisez des activités de renforcement des capacités pour faire comprendre les concepts de base en matière de villes sûres pour les femmes et de violence à l'égard des femmes et des filles
- Développez du matériel de formation adapté au contexte

Espaces publics sécuritaires

- Soulignez le fait que l'espace n'est pas neutre
- Veillez à la prise en compte des sexospécificités lors du processus de planification
- Assurez la participation active des femmes au processus d'aménagement de l'espace, ce qui veut dire prendre au sérieux leurs expériences personnelles
- Veillez à ce que le secteur public et/ou les organismes gouvernementaux accordent la priorité à l'intégration de l'égalité des sexes et de la violence à l'égard des femmes dans leurs politiques et pro
- Incorporez la dimension sécuritaire directement dans les projets urbains

Transport publics sécuritaires

- Identifiez les obstacles aux voyages sécuritaires, efficaces et abordables pour les femmes
- Incorporez les services et aménagements sécuritaires spécifiquement adaptés aux besoins des femmes dans les transports publics
- Encouragez les organismes de transports publics et privés à intégrer des perspectives sexospécifiques dans leurs opérations quotidiennes

• Politiques et mesures législatives nationales et municipales

- Élaborez des politiques sécuritaires sensibles aux sexospécificités
- Faites en sorte que les politiques en matière de sécurité urbaine comportent une approche sexospécifique
- Suivi et évaluation des politiques de sécurité sexospécifiques

REFERENCES

INTRODUCTION ET CONCEPTS CLÉS

QU'A-T-IL DANS CE MODULE?

Ce module contient des **connaissances**, des **leçons tirées** et des **directives détaillées** concernant l'établissement de villes et communautés sans dangers pour les femmes. Il rassemble des outils, des manuels, des modules de formation et d'autres matériels (imprimé, vidéo et visuel) concernant les modalités pratiques de l'aménagement de villes et de communautés où les femmes et les filles peuvent vivre à l'abri de la violence. Il contient également des études de cas et des synthèses de bonnes pratiques, ainsi qu'un registre des centres de ressources et d'experts régionaux qui s'intéressent aux questions de sécurité des femmes en milieu urbain.

Cette ressource présente les outils utilisés pour l'identification et la prévention de la violence sexiste à l'égard des femmes en milieu urbain, en particulier dans les espaces publics. Le concept des villes sûres est plus large, mais le présent module s'intéresse principalement au milieu urbain. Cette méthodologie privilégie la promotion des droits des femmes à façonner des espaces urbains et communautaires sécuritaires où elles vivront. Une attention particulière est accordée à la prévention de la violence, à la responsabilisation des pouvoirs publics, à la mobilisation et la participation communautaire, à l'autonomisation de la femme et à l'amélioration des quartiers et de l'environnement urbain en général, toutes actions qui visent à améliorer les rapports sociaux et à renforcer la confiance entre tous les membres de la collectivité.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE CE MODULE?

Ce module a trois objectifs principaux :

- Appuyer la mise en œuvre des engagements pris et des actions actuelles visant à combattre la violence à l'égard des femmes et des filles, notamment dans les espaces publics;

- Collecter, systématiser et diffuser les informations, les connaissances les plus récentes et les ressources destinées à l'aménagement de villes sûres pour les femmes et les filles;
- Promouvoir l'apprentissage continu et le partage des connaissances sur la question des villes et des communautés sûres pour les femmes et les filles.

QUELS SONT LES PUBLICS VISÉS PAR CE MODULE ?

Ce module s'adresse aux acteurs engagés dans le développement, la mise en œuvre et l'évaluation de stratégies et de programmes visant à créer des cadres urbains sécuritaires pour les femmes. Toute activité de promotion de l'aménagement de villes sûres pour les femmes doit impérativement être l'œuvre conjuguée de plusieurs acteurs, dont les principaux sont les autorités gouvernementales, les organisations non gouvernementales, les groupements de la société civile et les associations féminines et féministes. Doivent également y apporter leur concours les décideurs politiques, les urbanistes et les concepteurs, ainsi que les usagers quotidiens des villes et des espaces publics.

QUE REPRÉSENTENT LES VILLES ET LES COMMUNAUTÉS SÛRES POUR LES FEMMES ET LES FILLES ?

Une ville sûre est une ville où les autorités et la société civile garantissent les droits des femmes dans tous les domaines.

Une ville sûre est une ville qui encourage l'élimination de la violence sexiste et offre des opportunités identiques aux hommes et aux femmes dans toutes les sphères de la vie sociale, économique, culturelle et politique (accès à l'emploi, à l'éducation, à la participation politique, aux ressources et aux loisirs, etc.).

En général, les villes dont les espaces publics sont largement utilisés par les citoyens pour des activités diverses à des heures différentes sont plus sûres pour tous, en particulier les femmes, car la variété et la diversité tendent à renforcer la tolérance et la paix entre les citoyens. En outre, plus il y a du monde dans les rues dans la journée, plus il y a des témoins oculaires potentiels dont la présence rend les actes d'agression ou les vols plus difficiles à commettre.

La promotion d'espaces urbains utilisés à bon escient et de façons diverses passe par la création d'un cadre agréable, facile d'accès et bien éclairé, équipé de nombreux sièges (ou mobilier public), se prêtant à différents usages et bien aménagé, entre autres, de nature à inciter le public à s'y arrêter et y passer du temps. Faute de telles installations, les espaces publics

risquent d'être laissés à l'abandon, de se délabrer et de devenir ou de donner l'impression d'être plus dangereux pour les femmes et autres personnes.

Une ville sûre pour les femmes et les filles est....

- Une ville où les femmes et les filles peuvent profiter des espaces publics et de la vie publique sans craindre d'être agressées.
- Une ville où aucune violence n'est commise à l'encontre des femmes et des filles, chez elles ou dans la rue.
- Une ville où les femmes et les filles ne subissent pas de discrimination et où leurs droits économiques, sociaux, politiques et culturels sont garantis.
- Une ville où les femmes et les filles participent aux prises de décision qui touchent les communautés où elles vivent.
- Une ville où l'État garantit les droits de l'homme de tous les citoyens, y compris les femmes et les filles.
- Une ville où l'État et les administrations locales suivent de près la question et prennent des mesures pour prévenir la violence à l'égard des femmes et des filles et pour sanctionner les auteurs des faits.
- Une ville où l'État et les administrations locales garantissent l'accès des femmes et des filles à l'appareil judiciaire.

POURQUOI S'INTÉRESSER AUX VILLES ET COMMUNAUTÉS SÛRES POUR LES FEMMES ET LES FILLES ?

Les femmes se retrouvent dans des situations de violence qui sont différentes de celles des hommes. Les violences infligées aux femmes et aux filles en raison de leur sexe est l'une des pires discriminations qu'elles subissent. Cette forme de discrimination est l'une des suites de la culture patriarcale fondée sur des rapports de force inégaux entre les femmes et les hommes. Les femmes et les filles sont victimes de harcèlement sexuel dans la rue, dans les parcs et sur les places publiques, dans les établissements scolaires, sur les lieux de travail et dans les transports publics. Par ailleurs, elles sont constamment exposées à la maltraitance et au viol dans toutes sortes de situation. La violence omniprésente à l'égard des femmes et des filles vient s'ajouter à leur crainte d'être victimes de délits comme le vol et d'autres types d'agression. Par exemple à Montréal, au Canada, un sondage réalisé en 2000 a révélé que près des 60 % des femmes avaient peur de marcher seules la nuit dans leurs quartiers contre 17 % seulement des hommes. (Michaud, 2003). En Argentine, en 2002, 83 % des victimes (soit 7 742

personnes) des crimes portant atteinte à l'intégrité sexuelle et des crimes d'honneur (viols, crimes d'honneur, autres crimes touchant l'intégrité sexuelle) étaient des femmes (CISCSA, 2005). Les risques de maltraitance sexuelle sont les plus redoutés par les femmes en milieu urbain. Il en résulte, comme l'indiquent diverses études, que les femmes modifient leurs habitudes plus souvent que les hommes. Elles tendent par exemple à sortir seules moins souvent que les hommes après la tombée de la nuit. Cela explique pourquoi les femmes et les filles ressentent et perçoivent les notions de sécurité et d'insécurité différemment des hommes et des garçons.

L'aménagement de villes et de communautés sûres pour les femmes permet d'élargir leur participation à part entière à la vie sociale, économique, culturelle et politique en tant que citoyennes égales des hommes. Les villes et les communautés sûres et exemptes de violence à l'égard des femmes offrent en général des opportunités identiques aux hommes et aux femmes. Lorsqu'ils sont sans dangers et agréables, les espaces publics urbains et communautaires offrent aux femmes de nombreux moyens de participation aux activités liées au travail, à l'éducation, à la politique et aux loisirs. L'aménagement de villes et de collectivités sûres pour les femmes repose sur l'élimination de la violence et de l'insécurité qui les empêchent d'utiliser librement les espaces publics en tant que citoyennes ayant des droits identiques aux opportunités et à la sécurité.

L'insécurité et la perception de l'insécurité restreignent la capacité des femmes et des filles à bénéficier pleinement des avantages de la ville et donnent lieu à des présomptions injustifiées à leur égard. Lorsqu'elles ont l'impression que leur environnement est menaçant, les femmes et les filles fréquentent moins les espaces publics et en profitent moins, évitant les endroits où elles ne se sentent pas en sécurité (Viswanath and Mehrotra, 2007). En conséquence, les rues, les places publiques, les parcs et les quartiers sont souvent fréquentés davantage par les hommes et les garçons que les femmes et les filles. Cette situation contribue à donner naissance à des présomptions injustifiées selon lesquelles celles-ci devraient toujours avoir peur et elles sont traitées comme des êtres « faibles », « sans défense » et « vulnérables ». Elles sont ainsi victimes de la peur et de la violence (Falú, 2007). Malgré les nombreux protocoles, les programmes et l'attention accrue de la communauté internationale à la violence à l'égard des femmes, ces formes de violence et leur impact sont toujours sous-estimés et insuffisamment pris en compte par les pouvoirs publics et la société civile. De même, à ce jour, la violence à l'égard des femmes n'est généralement pas considérée comme une composante de la violence urbaine. C'est la preuve que les programmes conçus pour éliminer la violence urbaine ne traitent pas le problème de la violence à l'égard des femmes.

La prévention ou l'atténuation des causes profondes de la violence rendent également possible la prévention et l'élimination des problèmes connexes et permettent l'aménagement de villes plus sûres pour tous. Les programmes d'aménagement sécuritaire urbain et communautaire ont les effets positifs suivants :

- Meilleure reconnaissance des droits des femmes et des filles
- Autonomie accrue des femmes
- Participation plus active des femmes à la vie politique
- Reconnaissance généralisée du fait que les rapports de force inégaux entre les hommes et les femmes sont la cause et la conséquence principales de la violence à l'égard des femmes
- Reconnaissance largement répandue du fait que la violence à l'égard des femmes est un obstacle au développement des villes et des communautés
- Meilleure compréhension générale de la manière dont la violence perpétrée dans les espaces publics et la violence perpétrée dans le cadre privé sont liées
- Reconnaissance largement répandue et évaluation de l'impact de la violence à l'égard des femmes et des filles dans les villes, y compris ses coûts économiques. Par exemple, les villes dépensent tous les ans des millions de dollars en services de police, de santé et d'assistance aux victimes en réponse à la violence subie par les femmes et à la peur de la violence dans les espaces publics.
- Prise en considération des besoins d'autres groupes marginalisés, comme les populations autochtones, les migrants, les communautés ethnoculturelles, les femmes handicapées, les adolescentes, les personnes âgées et autres.

QUELS SONT LES DÉFIS ?

Prendre en considération tous les facteurs qui contribuent à l'insécurité des femmes et des filles

Il est facile d'ignorer certains des nombreux facteurs qui alimentent le sentiment d'insécurité des femmes lors du processus de conception et ou de maintien de villes sûres pour les femmes. Les sentiments d'insécurité dans les villes et les communautés ne découlent pas seulement de la criminalité et de la violence, mais se rattachent à une combinaison de problèmes d'ordre social, économique, culturel et domestique qu'il faudra régler pour accroître la sécurité du milieu urbain pour les femmes. Parmi ces problèmes figurent :

- *La violence à l'égard des femmes et des filles.* La violence à l'égard des femmes et des filles nuit au respect de leurs droits fondamentaux, à leurs libertés, à leur santé, à leur dignité, et réduit les opportunités et les chances dont elles disposent d'améliorer leurs conditions de vie. De plus, la violence à l'égard des femmes et des filles a des effets préjudiciables sur l'environnement familial et social, ce qui contribue à établir de nouveaux rapports fondés sur l'inégalité.
- *L'activité criminelle en général.* Les femmes sont souvent les cibles de cambriolages à leur domicile ou de vols dans la rue. En règle générale, les victimes féminines de la violence subissent des violences et des sévices sexuels plus brutaux que les victimes masculines. Lors des affrontements à main armée entre les gangs, la violence à l'égard des femmes est employée en tant qu'insulte visant les hommes membres du gang rival.
- *La pauvreté et l'inégalité.* La pauvreté et l'inégalité contribuent à augmenter les risques d'insécurité et violence auxquels sont confrontées de nombreuses femmes. La pauvreté accentue en outre l'isolement des femmes, desserrant leurs liens avec l'extérieur et réduisant ainsi leurs chances de recevoir une assistance en cas de violence ou d'agression. Par exemple, pour aller travailler, une femme pauvre vivant dans un quartier de taudis doit traverser de nombreux quartiers dangereux sans éclairage, mal entretenus et dépourvus de services de secours. Elle est ainsi exposée à des dangers auxquels une femme plus aisée a les moyens de se soustraire. De même, une femme travaillant dans la rue dans l'économie parallèle est obligée de se déplacer avec des enfants en bas âge, d'emprunter des transports publics peu fiables et de se rendre dans des lieux non protégés aux petites heures du matin. Dans ces deux cas, la pauvreté et l'inégalité rendent les femmes vulnérables et les exposent à des dangers.
- *Piètte qualité ou absence de services de santé, de police/de sécurité, d'abris d'urgence et/ou de services juridiques.* Des enquêtes indiquent que l'une des raisons pour lesquelles les femmes ne rapportent pas des incidents violents est l'absence de services d'appui spécialisés. D'autres raisons invoquées sont le manque d'accès à ces services (longues distances à parcourir et/ou insuffisance de moyens de transport abordables, manque de sensibilité aux particularités culturelles, obstacle linguistique).
- *Mauvaise qualité ou absence de logement.* Lorsqu'elles ne sont pas propriétaires de leur maison ou lorsque leur logement est précaire, les femmes sont généralement moins bien protégées en cas de violence familiale. En règle générale, si elles sont

- séparées de leur partenaire, elles ont la garde des enfants et la crainte de perdre leur logement les fait hésiter à quitter ce partenaire lorsque celui-ci les maltraite.
- *Racisme et autres formes de discrimination.* Dans les sociétés où les gens sont victimes de discrimination fondée sur la race ou l'ethnicité, la préférence sexuelle ou l'âge, les femmes subissent une double discrimination, ces formes de discrimination s'ajoutant à la discrimination sexiste.
 - *Manque d'accès aux autorités et aux mécanismes décisionnels.* Dans les sociétés où les citoyens éprouvent des difficultés à participer aux décisions publiques et où les femmes en particulier sont tenues à l'écart, il est peu probable que leurs besoins et leurs vues soient prises en compte, y compris leurs besoins de sécurité et leurs idées sur l'élimination de l'insécurité.
 - *Désordre, vandalisme et autres troubles sociaux.* Dans les quartiers où la criminalité organisée est active, les femmes les plus démunies sont souvent recrutées pour des activités criminelles ou sont victimes d'une violence accrue car elles ne bénéficient pas de la protection normale des services de sécurité.

Obtenir le soutien des pouvoirs publics et des communautés pour la création de villes et de collectivités sûres pour les femmes et les filles

La mise en place et le renforcement des programmes d'aménagement urbain sécuritaire pour les femmes ne peuvent se faire sans l'appui des différents niveaux de l'administration, des décisionnaires et des citoyens (Viswanath and Mehrotra, 2008). Il peut être difficile d'obtenir l'appui des administrations locales et des collectivités, mais la participation communautaire à l'aménagement sécuritaire des villes est indispensable. Aucun groupe ne peut y parvenir seul. Par exemple, lors de l'élaboration d'un programme d'aménagement urbain sécuritaire pour les femmes et les filles, les autorités devront consulter leurs partenaires de la société civile, et en particulier les associations féminines, afin de s'informer de leurs besoins et de leurs suggestions au niveau local. De même, la mise en place d'un tel programme par la société civile, et notamment les associations de femmes, devra nécessairement bénéficier de l'engagement des différents niveaux du gouvernement, celui-ci pouvant instituer des changements de politique ou de législation, assurer un financement durable et fournir un soutien politique continu.

L'aménagement de villes sûres pour les femmes doit bénéficier de la contribution d'un certain nombre de secteurs et d'acteurs dont :

- Les administrations gouvernementales à différents niveaux (local, régional, national)

- L'éducation (politiques de l'enseignement, programmes scolaires non-discriminatoires)
- Planification urbaine (conception, réglementation, logement, transports)
- Santé (politiques de soins aux victimes, formation des professionnels aux besoins des survivantes de la violence)
- Justice (accès à l'appareil judiciaire, législation, tribunaux spécialisés)
- Services (eau, assainissement, services d'urgence, etc.)
- Associations communautaires
- Organisations de jeunes
- Groupes d'hommes concernés
- Groupes confessionnels
- Organisations de défense des droits de l'homme
- Police, police de proximité, autre personnel de sécurité
- Secteur privé (sociétés de transport et de construction, entre autres)
- Résidents locaux (diversité de la représentation – femmes handicapées, âgées, jeunes, immigrantes, autochtones, gay ou lesbiennes, travailleuses du sexe et autres)
- Chercheurs et universitaires
- Médias

QUELLES ACTIONS VISANT À ASSURER LA SÉCURITÉ DES VILLES ET DES COMMUNAUTÉS POUR LES FEMMES ET LES FILLES ONT ÉTÉ MISES AU POINT À CE JOUR ?

Le concept des espaces publics sécuritaires pour les femmes s'est affirmé dans les années 1970. À cette époque, des groupes de femmes nord-américaines ont organisé des marches de protestation pour dénoncer la peur et les actes de violence et d'agression sexuelles, scandant « la rue, la nuit, femmes sans peur ». Ce slogan a été repris dans d'autres villes, notamment en Amérique du Sud. Par exemple, en Colombie, le cabinet du maire de Bogota a proclamé en 1999 la date du 8 mars « Nuit des femmes ». Ce type de manifestation avait pour objectif de sensibiliser l'opinion à ce problème et d'obtenir son appui à l'utilisation libre et égale des espaces publics à tous moments par les femmes.

Ces premières marches de protestation ont été suivies d'articles dans les publications spécialisées qui ont commencé à considérer la peur du crime et de la violence dans les espaces publics comme un obstacle à l'accès des femmes aux ressources urbaines. Au milieu des années

1980, les villes européennes ont commencé à s'intéresser à la question. Le conseil de la conurbation de Londres, la Ville de Manchester, le ministère néerlandais du logement et d'autres ont réalisé des entrevues et formulé des directives afin de renforcer la sécurité des femmes. Ces actions ont été reprises à Toronto et dans d'autres villes d'Amérique du Nord (Sánchez de Madariaga, 2004, 71). Pourtant l'approche de l'aménagement de villes sûres pour les femmes est une revendication relativement nouvelle qui exige des connaissances et des expériences approfondies. L'acquisition d'un tel savoir permettra d'évaluer et de partager les expériences, les stratégies et les résultats rapportés par des villes et des collectivités du monde entier. Il convient de noter que les résultats des programmes d'aménagement de villes sûres pour les femmes doivent être mesurés au terme d'un processus de longue durée qui met l'accent sur l'évaluation des changements objectifs dans la vie quotidienne des femmes et des filles quant à leur manière d'utiliser la ville et d'en tirer parti.

UNIFEM a formulé plusieurs programmes dans ce domaine, qui sont administrés par des organisations et des réseaux de femmes et féministes en partenariat avec les autorités locales de différents pays. En Amérique latine, le Programme régional « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous » (mis en place en Argentine, en Colombie, au Chili et, récemment au Pérou, au Salvador, au Guatemala et au Brésil) comporte de nombreuses activités, y compris le perfectionnement des connaissances et des stages de formation proposés aux représentants de l'État, aux représentants de la société civile, aux femmes, aux jeunes, aux officiers de police et aux urbanistes œuvrant à l'établissement de villes sûres. Le Programme régional collabore par ailleurs avec les organisations de femmes à l'établissement d'évaluations de base participatives sur les formes de violence subies par les femmes dans les villes et les endroits où les violences sont commises, et à la formulation de projets destinés à améliorer l'environnement urbain. La mise en place de ce programme a été l'occasion pour plusieurs acteurs gouvernementaux et de la société civile de s'engager à mener des actions en faveur de l'aménagement sécuritaire des villes pour les femmes. Par exemple, au Chili, le Programme a conclu un accord avec le ministère du logement pour que les questions liées à l'égalité des sexes et à la sécurité soient intégrées aux projets de réaménagement des quartiers. En Colombie et en Argentine, les associations de femmes ont présenté une série de propositions aux administrations locales, notamment pour le renforcement de la sécurité pour les femmes dans les espaces publics. À Rosario, en Argentine, ont été lancées plusieurs campagnes de sensibilisation à la violence sexuelle dont étaient victimes les femmes dans les transports publics. En outre, la Garde municipale urbaine (police municipale) a reçu une formation spéciale sur l'aide à apporter aux victimes de la violence sexiste dans les espaces publics. Les actions entreprises et les outils utilisés à cette occasion figurent dans le présent module.

Les femmes de Femmes et Ville international coordonnent le Programme intitulé *Villes inclusives de genre : augmenter la sécurité des femmes par l'identification, la dissémination et des approches prometteuses et efficaces qui promeuvent l'accès des femmes aux espaces publics*. Ce projet est en cours d'exécution dans quatre villes du monde : Dar es Salaam, en Tanzanie, New Delhi, en Inde, Rosario, en Argentine, et Petrozavodsk, en Russie. Il a pour but de développer une série d'actions pour mieux faire comprendre les causes qui provoquent l'exclusion des femmes et y mènent. Les programmes utilisent des approches différentes dans chaque ville, comme les groupes de réflexion et les audits sur la sécurité des femmes, pour permettre à celles-ci d'identifier leurs problèmes en matière de sécurité. La participation des femmes aux programmes les encourage à coopérer avec différentes catégories de parties prenantes comme les instances gouvernementales, les organisations à but non lucratif, les mouvements de citoyens et les collectivités en général, pour concevoir et mettre au point des stratégies susceptibles d'amener des changements notables et quantifiables à la sécurité des femmes et à leurs droits de tirer pleinement parti de la ville. UNIFEM et ONU-Habitat ont récemment appelé à la mise en place d'un programme mondial sur la sécurité urbaine des femmes, qui aurait pour objectif de formuler des actions stratégiques visant à renforcer la sécurité des femmes dans différentes villes du monde.

PRINCIPES GUIDES

L'ÉLABORATION DES PROGRAMMES DEVRA REPOSER SUR LA NOTION QUE LES HOMMES ET LES FEMMES ONT DES EXPÉRIENCES DIFFÉRENTES DE LA VIE ET DU TRAVAIL EN MILIEU URBAIN (CERTAINES FONDÉES SUR L'INÉGALITÉ ENTRE LES SEXES)

Les programmes de sécurité urbaine pour les femmes doivent reconnaître la multiplicité des formes de violence qui sévissent dans les villes et les communautés. Ils doivent aussi reconnaître que ces formes de violence touchent les femmes et les hommes de manière différente. Par exemple, dans les espaces publics, la violence peut se manifester sous la forme de harcèlement verbal dans un wagon du métro. Elle peut également prendre la forme de graffitis de nature discriminatoire dans un parking. L'absence de services urbains essentiels, qui cause des difficultés supplémentaires pour les femmes, est elle-même une forme de violence. La violence dans les espaces publics peut déclencher chez les femmes les réactions suivantes :

- Honte de leurs corps, sexe, race, âge, culture, capacités, préférence sexuelle et autres conditions
- Peur de se retrouver dans certains endroits et désir de les éviter
- Peur de quitter la maison seules et désir d'éviter à le faire
- Isolement du reste de la communauté
- Incapacité de participer à la vie publique
- Infériorité par rapport aux autres usagers (masculins) des espaces publics
- Méfiance envers autrui, y compris les voisins, dans les sphères publiques
- Incapacité d'accéder aux services publics, aux systèmes éducatifs et aux organismes d'aide aux chômeurs (Cowichan Women Against Violence Society, 2002).

L'ÉLABORATION DES PROGRAMMES DEVRA S'EFFORCER D'ASSOCIER LES FEMMES ET LES FILLES À TOUTES LES ÉTAPES DU PROCESSUS ET D'ÉTABLIR DES CONTACTS AVEC LES ORGANISATIONS DES FEMMES

Les femmes et les filles savent mieux que quiconque ce qu'elles ont vécu et ce qu'elles ressentent. Elles savent également quand et pourquoi elles ne se sentent pas en sécurité. Leurs connaissances et intuitions devraient servir de point de départ à l'élaboration de programmes visant à rendre les villes et les communautés plus sécuritaires. Pour ce faire, les partenaires des

programmes devront accorder une attention particulière aux expériences des femmes et des filles et les traiter comme des sources privilégiées d'informations et/ou en informatrices de choix, et les encourager à exprimer leurs pensées, leurs sentiments et à partager leurs expériences. Ces partenaires devront également se rappeler que les femmes et les filles n'ont pas toutes des besoins et des expériences identiques, ces facteurs étant influencés par la culture, l'âge, l'origine ethnique, la préférence sexuelle, les aptitudes, etc. Il importera donc de tenir compte de l'expertise et des expériences en matière de violence de groupes spécifiques de femmes avant d'envisager la mise en place de programmes destinés à garantir leur sécurité.

Les femmes et les filles ont un rôle central à jouer dans le processus de décision et d'application des programmes. Leur participation (en particulier lorsqu'elles ont connu la violence dans leur ville ou leur communauté) est importante car :

- Elle donne des aperçus utiles sur les mesures qui sont efficaces et celles qui ne le sont pas pour les femmes et les filles;
- Elle donne un aperçu utile de la manière dont les décisions, les programmes et les politiques peuvent bénéficier ou nuire aux femmes et aux filles;
- Elle offre aux décideurs politiques et aux décisionnaires des solutions de rechange;
- Elle donne aux femmes et aux filles le sentiment de maîtriser les décisions touchant à leur existence;
- Elle renforce la capacité de communication et de leadership des femmes et des filles; et
- Elle offre aux femmes et aux filles les moyens d'assurer leur propre sécurité, plutôt que de s'en remettre aux décideurs ou aux experts de la sécurité de sexe masculin. (Michaud, 2003).

Il est donc indispensable d'associer les femmes et les filles aux processus décisionnels et à l'élaboration des programmes les concernant et de les leur rendre accessibles. La simple présence des femmes lors des prises de décision et de la formulation de politiques ne suffit pas – les femmes et les hommes doivent être associés au processus et leurs opinions prises en considération. Pour ce faire, il convient de prévoir des mécanismes et des procédures permettant aux femmes de participer activement aux décisions communautaires qui engagent leur sécurité (Booth, 1996; Whitzman C., 2007). La coopération avec les organisations de femmes et de jeunes et les organisations communautaires déjà existantes est indispensable pour donner aux femmes et aux communautés les moyens d'intervenir dans les débats d'aménagement de zones urbaines sécuritaires. Ces organisations peuvent mettre en rapport les programmes et les organisations de femmes locales. Ce type de relation facilite l'accès des partenaires des programmes aux contacts importants établis par les organisations de femmes

et d'autres organisations et aux ressources considérables dont celles-ci disposent. De leur côté, les organisations de femmes peuvent tirer parti de cette coopération pour renforcer leurs capacités et accumuler des connaissances. (POWER Camp National, 2006; Femmes et Villes international [WICI], 2006; Maire de Bogota, 2007).

L'ELABORATION DES PROGRAMMES DEVRA TOUJOURS SE SOUCIER DE LA SECURITE REELLE ET DU SENTIMENT APPARANT DE SECURITE DES FEMMES ET DES FILLES

En règle générale, les programmes visant à assurer la sécurité locale considèrent deux aspects de la question : l'aspect objectif, ou la victimisation, et l'aspect subjectif, qui est le sentiment de danger ou la perception du danger, qui s'exprime par la peur ou l'angoisse. Les programmes devront toutefois traiter la peur et l'angoisse comme des aspects objectifs car ces sentiments sont bien réels. De surcroît, lorsque les femmes et les filles ne sont pas protégées de la violence dans les espaces publics ou privés, elles risquent de se sentir plus en danger et exclues dans leur ville. C'est pourquoi, même si la perception de l'insécurité n'est pas nécessairement directement liée à des faits objectifs, le résultat est parfois identique. Un incident violent vécu par une femme touche toutes les femmes dans le sens où elles deviennent conscientes de la possibilité de subir le même sort en raison de leur sexe; cette crainte est transmise et risque d'être inculquée comme faisant partie des rôles dévolus à la femme par la société. C'est pourquoi les programmes devront se pencher sur la question du sentiment réel et apparent du danger chez les femmes.

LE PROCESSUS D'ELABORATION DEVRA TOUJOURS ABOUTIR A LA MISE EN PLACE DE POLITIQUES ET DE PROGRAMMES SEXOSPECIFIQUES/D'INTEGRATION DES FEMMES

Les programmes d'aménagement du milieu urbain axés sur la sécurité des femmes doivent nécessairement intégrer des politiques sexospécifiques pour combattre les causes de la violence à l'égard des femmes et les sentiments d'insécurité de celles-ci. Une politique sexospécifique est une politique qui reconnaît les inégalités qui définissent les relations entre les hommes et les femmes et vise à les combattre vigoureusement. Une telle politique reconnaît également que les rôles différents dévolus aux femmes et aux hommes engendrent des inégalités en matière d'accès aux ressources (économiques et politiques, entre autres) et dans leur gestion. Elle affirme que la méconnaissance des expériences et des besoins différents

des hommes et des femmes est une cause d'inégalité. Enfin, elle reconnaît que les mesures, programmes et politiques mis en œuvre ont des effets différents sur les hommes et les femmes. Les politiques sexospécifiques visent à servir les intérêts des hommes ainsi que des femmes.

La mise en place de programmes d'aménagement urbain sécuritaire pour les femmes est une tâche bien plus facile là où des politiques ou programmes sexospécifiques sont en cours d'exécution. (Rainero, L; Rodigou, M; Pérez, S; 2006). Les activités sexospécifiques offrent aux programmes d'aménagement urbain sécuritaire des informations sur :

- Ce qui est efficace et ce qui ne l'est pas pour les femmes sur le plan local
- La manière dont le pouvoir est exercé et les décisions prises au niveau local
- Les personnes et entités susceptibles d'offrir des ressources et des conseils
- Des données démographiques et des informations sur les préoccupations sécuritaires des femmes et sur leurs capacités au niveau local (Ministère des Services communautaires, Colombie-Britannique, 2006).

L'ELABORATION DES PROGRAMMES DEVRA S'INTERESSER AUX BESOINS ET AUX IDEES DE CHAQUE VILLES ET COMMUNAUTES

L'aménagement d'un contexte urbain sûr pour les femmes et les filles passe par l'examen des problèmes de sécurité spécifiques auxquels celles-ci se heurtent au niveau local. Même s'ils sont guidés par des principes et stratégies communs, les programmes d'aménagement urbain sécuritaire seront différents selon la ville choisie, chaque endroit ayant son propre contexte social, économique, juridique, culturel et politique. Une bonne connaissance des circonstances locales permet aux partenaires des programmes d'identifier les besoins prioritaires en matière de sécurité et de choisir les solutions les plus adaptées, compte tenu des ressources et des intérêts des collectivités et des femmes et des filles qui en font partie (Michaud, 2003).

L'ELABORATION DES PROGRAMMES DEVRA TOUJOUR CONSIDERE LA PARITE ENTRE LES SEXES COMME LA PRIORITE ABSOLUE DU PROCESSUS DE CONCEPTION ET D'AMENAGEMENT URBAIN

La conception et l'aménagement urbains sont des activités complexes qui doivent tenir compte de nombreux facteurs tels que les impacts sur l'environnement, sur la circulation, sur la situation sociale, sur l'accessibilité et sur l'esthétique. Les questions liées à l'égalité des sexes

ne représentent qu'un volet de la multitude de questions que les urbanistes et les promoteurs doivent résoudre. Confrontés à d'innombrables autres problèmes, ceux ont parfois tendance à perdre de vue l'aspect sexospécifique de la question. Il appartient aux associations locales et aux organisations de femmes, aux autorités locales, aux ministères de l'urbanisme et aux citoyennes elles-mêmes de veiller pour que la question de la parité des sexes demeure prioritaire dans l'élaboration de tous les projets de conception et d'aménagement urbains. Il ne faut pas que l'attention accordée à une question d'ordre social prime sur les préoccupations liées à l'égalité des sexes. Par exemple, les actions de régénération verte et urbaine lancées dans le cadre de l'aménagement de l'environnement urbain devront toutes intégrer systématiquement les sexospécificités (Davies, 2002).

L'ELABORATION DES PROGRAMMES DEVRA REPOSER SUR LE PRINCIPE CLAIREMENT ETABLI QUE LES VILLES PLUS SURES POUR LES FEMMES SONT DES VILLE SPLUS SURES POUR TOUS

Une ville qui:

- Encourage le respect des droits du citoyen, y compris ceux des femmes
- Prend des mesures de prévention contre la violence sexiste
- Fournit une assistance en cas de menaces, et
- Aménage son environnement de sorte que les femmes puissent se déplacer sans crainte d'être agressées

Est une ville dont les habitants et les responsables sont attachés au bien-être de tous les citoyens, et, partant, à la sécurité de tous.

STRATÉGIES PRINCIPALES

Sensibilisation du public

Qu'est-ce que la sensibilisation du public ?

Un public sensibilisé est un public qui comprend l'importance et les ramifications de la sécurité des femmes et des filles dans les villes et les communautés. Il ne s'agit pas ici d'émettre des directives à l'intention du public mais de lui expliquer les problématiques et de diffuser des informations qui permettront aux gens de décider eux-mêmes en toute connaissance de cause. La sensibilisation est forte lorsqu'une bonne partie de la société convient que la sécurité des femmes en milieu urbain est une préoccupation prioritaire pour tous les citoyens; elle est faible lorsque la majorité des gens ignore cette question ou ne s'y intéresse pas. Les campagnes de sensibilisation à la sécurité des femmes en milieu urbain doivent concentrer leurs efforts sur deux activités majeures : la sensibilisation du grand public, qui implique une compréhension et une connaissance généralisées des questions sur le plan sociétal, et une prise de conscience, qui se produit lorsque les citoyens comprennent comment le concept de villes sûres pour les femmes les concerne à titre personnel.

Il y a différentes façons de sensibiliser le public à la question de la sécurité des femmes en milieu urbain. L'organisation d'événements spéciaux, les campagnes d'affichage, les pages Web, la réalisation de documentaires, la publication d'articles, la sensibilisation dans les établissements scolaires ou sur les lieux de travail ou par un vecteur publicitaire quelconque ne sont que quelques exemples. D'autres exemples de stratégies de sensibilisation figurent dans la présente section. Les partenaires des programmes devraient combiner plusieurs stratégies, chacune devant correspondre aux préoccupations majeures de tel ou tel groupe de population.

Les recherches en sciences sociales indiquent que les stratégies avisées de sensibilisation, accompagnées d'une large diffusion, ont des incidences sur le niveau de connaissances, les attitudes et le comportement. En règle générale, il est plus efficace de lancer une campagne de sensibilisation coordonnée et de longue durée qu'une vaste campagne de courte durée. Il en est ainsi parce que le concept de l'urbanisme sécuritaire pour les femmes devra être débattu pendant quelque temps avant d'être communément accepté comme un élément ordinaire de la vie quotidienne. En revanche, dans le cas d'une seule campagne de sensibilisation, les gens risquent d'oublier les enjeux une fois la campagne terminée. Il est donc souhaitable d'employer

des approches différentes à des moments différents pour aborder la problématique de l'urbanisme sécuritaire pour les femmes, à l'aide d'événements et de questions d'actualité.

Pourquoi la sensibilisation du public est-elle importante?

La sensibilisation du public est importante car l'urbanisme sécuritaire pour les femmes passe par la mobilisation des citoyens en faveur d'actions concertées visant à éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles. Les communautés joindront leurs efforts si leurs citoyens comprennent bien ce qu'est la violence à l'égard des femmes et des filles et en quoi cette violence se rapporte à la situation sécuritaire des femmes dans leur milieu. Le public doit également partager la conviction que la sécurité des femmes est un enjeu important pour la communauté.

Voir la section [Sensibilisation du public](#) pour de plus amples informations.

Mobilisation communautaire

Qu'est-ce que la mobilisation communautaires?

La mobilisation communautaire est une action qui vise à encourager les citoyens à participer à l'aménagement de villes et de communautés sûres pour les femmes. Elle doit englober des collectivités toutes entières, pas seulement quelques acteurs directement associés aux programmes. Une collectivité est jugée « mobilisée » lorsque la totalité de ses membres estime que la question de la sécurité des femmes les concerne personnellement et qu'elle est digne d'être défendue et soutenue.

Pourquoi la mobilisation communautaire est-elle importante?

Tous les membres d'une communauté ont le droit de se sentir et d'être en sécurité. Lorsque ce droit est compris et défendu par tous, il est possible d'apporter des changements positifs aux structures physiques, aux politiques et aux attitudes qui façonnent la vie urbaine. La mobilisation communautaire est importante car c'est la communauté elle-même qui est en fin de compte responsable de la situation de sécurité ou d'insécurité qui règne en son sein et qui en subit les conséquences. Inversement, si la communauté n'est pas mobilisée, les propositions

et les projets d'urbanisme sécuritaire pour les femmes ne bénéficient d'aucun soutien et ne se reflètent pas dans l'interaction quotidienne des citoyens ou des membres des communautés.

Voir la section [Mobilisation communautaire](#) pour de plus amples informations.

Renforcement des capacités

Qu'est-ce que le renforcement des capacités?

Les capacités d'un groupe ou d'une organisation sont renforcées lorsque leurs membres acquièrent de solides connaissances sur des concepts clés, leur permettant d'élaborer et de mettre en pratique au fil des années des mesures efficaces d'aménagement urbain sécuritaire pour les femmes.

Le renforcement des capacités peut se réaliser par :

- Le renforcement des politiques et des protocoles;
- Le renforcement et la formation de partenariats;
- L'accès accru aux connaissances et aux ressources;
- L'amélioration du milieu porteur et des infrastructures; et
- La concertation avec des personnes et des groupes à tous les niveaux, par le biais de séminaires, de stages de formation, de groupes de réflexion, d'encadrement, de mentorat, de partage continu des connaissances et de débats, etc.

Le renforcement des capacités peut aider les partenaires des programmes d'urbanisation sécuritaire pour les femmes dans des domaines comme :

- **La recherche** : où trouver des informations de source officielle et non-officielle sur la sécurité des femmes; comment interpréter les statistiques; méthodologies quantitatives et qualitatives d'établissement et d'analyse des données; développement d'indicateurs relatifs à la condition de la femme; et formulation et réalisation d'enquêtes fiables.
- **Leadership** : constitution de groupes de travail sur les villes sûres pour les femmes; mobilisation communautaire en faveur de l'aménagement urbain sécuritaire pour

les femmes; et animation de débats publics sur les questions relatives à l'égalité des sexes.

- **Facilitation** : médiation des relations intergroupes dans les projets de grande envergure; opportunités offertes aux différents acteurs de partager des informations sur la sécurité des femmes; et vérification de la bonne exécution des tâches du projet.
- **Communication** : dissémination d'informations sur l'importance de la question de la sécurité des femmes; sensibilisation des différents publics à la sécurité des femmes; préparation de la documentation à fournir aux médias sur les programmes et objectifs en matière d'aménagement urbain sécuritaire pour les femmes.

Pourquoi le renforcement des capacités est-il important?

- Parce qu'il contribue à sensibiliser le public au problème de la sécurité des femmes dans les villes et les communautés, ce qui est très utile pour les personnes actives dans de tels programmes;
- Parce qu'il offre aux personnes intervenant dans les programmes d'importantes leçons de leadership et des compétences en matière de politique et de communication qui leur serviront à la promotion des programmes;
- Parce qu'il permet d'économiser de l'argent sur le long terme en fournissant aux personnes intervenant dans les programmes les compétences nécessaires pour accomplir elles-mêmes certaines tâches plutôt que de les sous-traiter;
- Parce qu'il accroît la confiance des femmes et des filles actives dans les programmes de sécurité en milieu urbain, renforçant leur sentiment de mieux maîtriser leur propre sécurité;
- Parce qu'il offre aux partenaires des programmes l'occasion de partager les compétences et de progresser ensemble; et
- Parce qu'il est un moyen efficace de partage des réflexions et des valeurs sur la sécurité des femmes.

Voir la section [Renforcement des capacités](#) pour de plus amples informations.

Conception et aménagement d'espaces publics pour les femmes et filles

Qu'entend-on par conception et aménagement d'espaces publics sûrs pour les femmes et les filles ?

La conception et l'aménagement d'espaces publics sûrs pour les femmes et les filles consistent en la création d'espaces publics dotés d'équipements destinés à renforcer la sécurité ou le sentiment de sécurité des femmes et des filles et à diminuer leur insécurité ou leur sentiment d'insécurité. Les urbanistes, les concepteurs et les architectes de tels projets attachent une importance particulière aux éléments comme l'éclairage, l'aménagement paysager, la visibilité, la circulation motorisée, la circulation piétonnière, le mobilier urbain, les recoins pouvant servir de cachettes, la signalisation, le personnel de sécurité, la proximité d'autres espaces publics, la proximité des services d'urgence, et l'accès aux transports publics. Chaque élément fait l'objet d'un examen minutieux du point de vue des femmes et des filles qui utilisent les espaces publics.

La conception et l'aménagement sécuritaires ne s'arrêtent pas aux simples caractéristiques concrètes et physiques d'un espace, bien que dans un premier temps, les interventions puissent se situer à ce niveau dans les programmes de villes sûres pour les femmes (Werkerle, 2000, 47). C'est un processus nécessairement participatif au cours duquel les membres de la communauté (notamment les femmes) joignent leurs efforts pour créer des espaces favorisant des relations sociales solides. À cette fin, les urbanistes et les concepteurs devront étudier attentivement les modalités d'expression et d'interaction des gens dans les espaces publics. Au cours d'une journée donnée, les espaces publics sont le théâtre d'innombrables interactions sociales entre hommes et femmes, ce qui les sexualise. Par exemple, dans une cour d'école, les filles se réunissent sous un certain arbre pour regarder les garçons qui jouent sur le terrain de football. Peu à peu, l'espace environnant de l'arbre est perçu comme étant « l'espace des filles » et le terrain de football comme « l'espace des garçons ». Cela risque de poser problème car les espaces publics devraient appartenir à tout le monde et tout le monde devrait pouvoir s'en servir : les filles devraient se sentir libres d'utiliser le terrain de football et les garçons de s'asseoir sous l'arbre. C'est pourquoi **la conception et l'aménagement d'espaces publics**

sécuritaires pour les femmes impliquent également l'analyse des différentes utilisations des espaces publics, de l'identité des usagers, des heures d'utilisation et du temps d'utilisation. Il faut également déterminer quels sont les usagers qui s'abstiennent d'utiliser certains espaces, ainsi que les heures et les raisons de ce comportement. En effet, lorsque certains groupes, tels que les femmes et les filles, n'utilisent pas un espace donné, cela indique généralement qu'ils ne s'y sentent pas en sécurité.

La conception et l'aménagement d'espaces publics sécuritaires pour les femmes et les filles exigent également un examen constant des caractéristiques physiques et sociales des espaces, de même qu'une évaluation constante des ramifications sociales et économiques du processus de conception et d'aménagement. La conception et l'aménagement d'un espace peuvent soit accentuer les inégalités entre les sexes soit faire avancer l'égalité entre les sexes. Ces processus constituent donc un aspect fondamental de la création de villes sûres pour les femmes et les filles.

La conception et l'aménagement d'espaces publics sécuritaires pour les femmes et les filles est un processus au cours duquel urbanistes, concepteurs, architectes, organisations de femmes, associations locales et autres acteurs communautaires joignent leurs forces pour rendre les éléments physiques des espaces publics sécuritaires et accueillants pour les femmes. Les espaces publics sombres, déserts, sales, envahis par la végétation, ou sans équipements tels que les bancs ou les bornes téléphoniques d'urgence risquent de présenter des dangers pour tout le monde, mais surtout pour les femmes et les filles. Il est peu probable que celles-ci fréquentent des lieux où elles ont peur et/ou elles risquent d'être victimes de violence. Il faut donc, au stade de la conception et de l'aménagement des projets d'urbanisme sécuritaire pour les femmes et les filles, tenir compte des besoins de celles-ci en matière de sécurité. Il est prouvé que les espaces fréquentés par les femmes le sont également par plus de monde. Les rues, les parcs, les arrêts de bus, les terrains de sport, les places publiques, les parkings, etc., qui ont été conçus et aménagés en tenant compte des besoins de sécurité des femmes et des filles présentent les caractéristiques suivantes :

- Accès facile en direction et en provenance de l'espace
- Déplacement facile à l'intérieur de l'espace
- Bon éclairage permettant de voir et d'être vu
- Panneaux de signalisation faciles à lire
- Passages dégagés bien entretenus où les usagers se voient facilement les uns les autres
- Bonne visibilité de l'espace tout entier, sans recoins pouvant servir de cachette

- Espace à usages multiples : détente, marche à pied, jeux, restauration, exercices physiques, etc., pour différents groupes d'usagers à différents moments de la journée
- Installations saisonnières (offrant de l'ombre par temps chaud et protection du froid)
- Équipements pour enfants et personnes âgées (dont les femmes sont souvent les gardiennes), ce qui, en milieu urbain, signifie trottoirs bas et larges pour les poussettes, fauteuils roulants et déambulateurs, et zones à vitesse réduite
- Toilettes propres, sécuritaires, faciles d'accès avec endroits pour changer les couches

Pourquoi la conception et l'aménagement d'espaces publics sécuritaires pour les femmes et les filles sont-ils importants ?

La conception et l'aménagement d'espaces publics sécuritaires pour les femmes et les filles sont importants car ils permettent de créer des espaces publics qui offrent à tous les usagers de ces espaces les mêmes possibilités de s'y ressourcer en paix et sans danger. Il est établi, en effet, que l'aménagement des espaces urbains influence la manière dont les femmes utilisent le domaine public et en tirent profit.

La conception et l'aménagement d'espaces publics sécuritaires pour les femmes et les filles sont importants car ils permettent de :

- Sensibiliser au fait que **l'espace n'est pas neutre**; l'aménagement de l'espace peut faciliter ou entraver son utilisation, son appropriation et la sécurité des femmes et des filles.
- Reconnaître que **les questions de genre et les relations entre les sexes** sont les facteurs clés à prendre en considération pour l'aménagement et le développement des espaces urbains.
- Reconnaître que la ville reflète du point de vue spatial des **caractéristiques sociales, économiques et historiques** particulières correspondant à la situation locale des femmes dans toute sa spécificité.
- Reconnaître que les espaces urbains reflètent les relations de puissance qui déterminent les comportements des hommes et des femmes et les différences qui se manifestent dans leur existence.
- Reconnaître que les espaces publics urbains sont aménagés en règle générale suivant une **conception traditionnelle de la famille** et une **division traditionnelle du travail** entre les femmes et les hommes (les hommes utilisant l'espace public comme travailleurs, les femmes comme gardiennes et ménagères chez elles et dans les espaces privés). En outre, la conception et l'aménagement sécuritaires pour les femmes encouragent l'adoption de

mesures qui visent à modifier l'organisation spatiale de manière à refléter l'évolution des rôles des femmes et des hommes dans la société.

- Reconnaître que les **craintes des femmes sont fondées sur la réalité** (rapports entre les sentiments de peur et les situations de violence subie) et que les femmes savent quand et où elles ne se sentent pas en sécurité dans les villes et pourquoi.
- Servir de facteur utile **d'amélioration de la qualité de la vie urbaine et communautaire** et d'atténuation de la peur et de la victimisation des femmes.
- Reconnaître que la non-utilisation par les femmes et les filles de certains espaces publics au motif qu'ils ne sont pas sécuritaires entraîne une insécurité croissante pour les femmes et **les autres usagers**. La conception et l'aménagement d'espaces publics pour les femmes sont par conséquent un facteur puissant **d'amélioration de la qualité de la vie urbaine et communautaire pour tous**, et d'atténuation des craintes et de la victimisation des femmes.
- Encourager le droit à la ville et à la citoyenneté des femmes et des filles comme **condition de l'établissement de villes et de communautés équitables et durables**.

Leçons à retenir :

La meilleure façon de garantir la convivialité des espaces pour les femmes et les filles est de consulter celles à l'intention desquelles ces espaces sont aménagés. Il convient toutefois de se rappeler que les femmes et les filles auront parfois du mal à participer aux débats sur la conception et l'aménagement pour de multiples raisons. Il est recommandé aux personnes et aux organisations qui souhaitent impliquer les femmes et les filles dans le processus de conception et d'aménagement des espaces publics d'examiner les points énoncés dans la liste ci-dessous.

La participation des femmes aux débats publics sur l'aménagement de communautés plus sûres risque d'être remise en question du fait des facteurs suivants :

- Elles éprouvent des difficultés à se rendre aux réunions ou à en revenir;
- Elles ignorent les problèmes relatifs à la sécurité des femmes car le grand public et les médias en parlent peu;
- Elles peuvent avoir intériorisé/accepté certaines formes de violence sexiste (harcèlement sexuel) comme naturelles et ne pas les considérer comme un problème;
- Elles éprouvent des difficultés à lire la documentation en préparation du débat;
- Elles n'ont pas les moyens d'assurer la garde de leurs enfants en leur absence;

- Elles n'ont pas le temps de participer aux débats en raison d'obligations professionnelles/familiales/bénévoles;
 - Elles ne peuvent pas participer aux réunions en raison de l'horaire de celles-ci;
 - Leur culture n'approuve pas de telles activités;
 - Elles n'ont pas l'appui de leurs conjoint ou amis;
 - Elles sont mal à l'aise pour s'exprimer en public;
-
- Elles sont pauvres et pensent ne pas être à la hauteur;
 - Elles sont handicapées et ne peuvent accéder à l'endroit des réunions;
 - Elles ne savent pas qu'il y a des ressources prévues dans la communauté pour appuyer la sécurité des femmes;
 - Elles n'ont pas d'ordinateur pour se renseigner sur les débats;
 - Elles ne parlent pas la langue dans laquelle se déroule le débat
 - Elles ont des préoccupations personnelles plus immédiates comme la pauvreté et les problèmes de santé;
 - Elles ne trouvent pas l'endroit où le débat a lieu;
 - Elles ne se sentent pas en sécurité à l'endroit du débat;
 - Elles doivent s'occuper de parents âgés et n'ont pas de temps libre;
 - Elles ne s'estiment pas suffisamment intelligentes pour participer aux débats;
 - Elles ont participé à des réunions publiques et en ont gardé un mauvais souvenir;
 - Elles se sentent intimidées par un public nombreux et/ou par la présence de personnalités;
 - Elles hésitent à s'exprimer en présence d'hommes;
 - Elles estiment que leurs préoccupations sont sans intérêt pour autrui en raison de leur âge (qu'elles soient jeunes ou âgées);
 - Elles se désintéressent des questions de politique publique.

Source : Dame, T. et A. Grant. 2001. **Kelowna Planning for Safer Communities Workshop Report**. Cowichan Valley Safer Futures Program, Canada: page 17. Disponible en [anglais](#).

Voir la section relative à [l'aménagement d'espaces publics sécuritaires](#) dans la section de la mise en application des programmes.

Transports publics sécuritaires pour les femmes

Qu'est-ce que les transports publics sécuritaires pour les femmes ?

Les transports publics sécuritaires pour les femmes sont fiables, d'une utilisation facile et souples. Au cours d'une journée, les femmes n'effectuent pas simplement un trajet direct du A au point B (de la maison au travail). Étant le plus souvent gardiennes principales de leur famille et membres d'une main-d'œuvre formelle ou informelle, elles se déplacent dans toute la ville, passant par divers points et se rendant en divers lieux pour diverses raisons. C'est pourquoi leurs déplacements ont été décrits comme des enchaînements de déplacements. Cela veut dire qu'elles combinent plusieurs activités durant la journée, par exemple, des tâches domestiques ou des responsabilités familiales ou des activités professionnelles, et qu'elles se déplacent en conséquence. Il est très courant que les femmes qui empruntent les transports publics se rendent à plusieurs endroits, payent plusieurs billets et se déplacent hors des heures de pointe (Peters, 2002, 7). En milieu urbain, les femmes ont tendance à effectuer un grand nombre de petits déplacements vers des destinations dispersées et à des heures variées, déplacements qui, conjugués, sont longs et coûteux (Kunieda et Gauthier, 2003, 6). Il faut, lors de l'établissement de systèmes de transports publics sécuritaires pour les femmes, tenir compte de ces réalités.

Il importe de reconnaître que ces déplacements risquent d'être plus dangereux du fait que de nombreuses femmes doivent passer par des endroits peu sûrs et y rester un certain temps pour emprunter les transports publics. Par ailleurs, ces moyens de transport risquent d'être peu fiables aux heures de faible fréquentation et dans des endroits déserts (de nombreuses femmes n'ont d'autre choix que de se déplacer à l'aube ou tard le soir) (Peters, 2002, 7). Par exemple, dans la ville de Bogota, en Colombie, les femmes courent proportionnellement davantage de risques d'être victimes de vols entre 6 heures du matin et midi que les hommes. C'est un moment important de la journée où les gens se rendent au travail et c'est aussi le moment où des vols sont commis sur les lignes principales du TransMilenio (train léger de Bogota). Les femmes redeviennent la cible préférée des voleurs de 18 heures à minuit. Ce sont des femmes qui quittent leur lieu de travail ou l'école tard le soir et qui se font voler en rentrant chez elles dans les quartiers sombres et déserts qu'elles doivent traverser. (Mairie de Bogota, Colombie, 2007).

Dans le courant de la journée, en milieu rural, les femmes doivent souvent effectuer de longs trajets, à pied, par des moyens de transport non-motorisés et/ou par des transports publics, pour ramasser du bois de feu ou pour se rendre en ville. Pourtant, « les itinéraires et les

horaires prévus dans la majorité des transports publics, urbains ou ruraux, tiennent compte des besoins des personnes qui se rendent à leur travail, essentiellement les hommes, ignorant les rôles multiples des femmes en tant que mères, productrices de biens et entrepreneurs qui exigent des déplacements effectués en dehors des heures de pointe à différentes destinations ». (Banque mondiale, 2006). Les responsables des transports publics et les décideurs politiques accordent la priorité à la satisfaction des besoins des ménages « typiques » dirigés par des hommes (Peters, 2006, 6), ignorant la tendance des femmes à combiner leurs déplacements (Peters, 1998,1). Les transports publics persistent de la sorte à privilégier l'idéal dépassé de l'homme d'âge moyen qui, pour subvenir aux besoins de sa famille, part le matin à son travail et en rentre le soir, sans tenir compte de la grande diversité actuelle de la structure des ménages.

Globalement, les partenaires de programmes d'urbanisme sécuritaire pour les femmes devraient plaider en faveur de l'adoption d'une série de solutions de transport qui tiennent compte des besoins et des préoccupations des femmes en matière de sécurité, ainsi que des conditions environnementales et socioéconomiques. Les mesures destinées à promouvoir la sécurité des femmes dans les transports publics ne devraient donc pas se limiter à l'amélioration des formes motorisées de transport. Les sentiers aménagés, les rues piétonnières, les trottoirs, pistes cyclables et garages à vélos bien éclairés et les programmes communautaires de partage de vélos constituent tous des éléments de réponse à l'aménagement de villes plus sûres pour les femmes, et plus conviviales et agréables en général. Parallèlement, les réseaux de transports publics en particulier doivent être conçus et aménagés suivant les besoins spécifiques des femmes, pour ce qui concerne les trajets qu'elles empruntent, les heures de la journée où elles se déplacent, les endroits où elles attendent et les endroits où elles se font déposer.

C'est pourquoi les **transports publics sécuritaires pour les femmes doivent reconnaître les rôles, les besoins et les expériences différentes des femmes**. Les réseaux de transport public devront également étudier les facteurs qui entravent la mobilité des femmes afin de permettre à celles-ci d'exercer leur droit à la liberté de mouvement dans la ville (Peters, 1999). Il est urgent de formuler des politiques de transport sexospécifiques adaptées aux conditions locales et cessant de privilégier la satisfaction des besoins des hommes, notamment pour l'établissement des itinéraires et des horaires (Peters, 2002). Par ailleurs, les responsables des transports publics devront tenir compte des besoins particuliers des jeunes et des personnes âgées, des personnes handicapées et des autres groupes de personnes vulnérables.

Conclusions et réflexions à l'intention des responsables de la planification des transports en Europe occidentale et en Amérique du Nord

- Les mauvaises politiques de zonage et d'utilisation des sols séparent les quartiers résidentiels des lieux de travail, avec des répercussions particulières sur la mobilité des femmes
- Les femmes effectuent des trajets plus complexes que les hommes, se rendant souvent aux jardins d'enfants, aux établissements scolaires, à leur travail et dans les magasins. Le nombre des femmes qui accompagnent leurs enfants à l'école est de plus du double de celui des hommes.
- Soixante-quinze pour cent des trajets en autobus sont effectués par des femmes.
- Seules 30 % des femmes disposent d'une voiture dans la journée.
- L'insuffisance des transports publics et le manque de garderies d'enfants et de points de vente à proximité des lieux de travail limitent l'accès des femmes au marché du travail.
- Les femmes se sentent moins en sécurité que les hommes pour sortir seules après la tombée de la nuit, notamment dans les centres-villes ou les complexes de logements sociaux.

Source : Greed, C. 2007. **A Place for Everyone? Gender Equality and Urban Planning.** Oxfam/RTPI: page 1. **Disponible** en [anglais](#).

Transports publics sensibles aux sexospécificités

Parmi les stratégies d'aménagement de réseaux de transports publics sécuritaires et sensibles aux sexospécificités, on peut citer:

- Des programmes « Arrêt à la demande » permettant aux femmes de se faire déposer plus près de leurs destinations tard le soir et tôt le matin;
- Des services de prévention de la violence et d'accueil pour les victimes de la violence dans les stations de métro;
- Des autobus et des voitures de métro réservés aux femmes dans les villes où le surpeuplement est synonyme de harcèlement sexuel, physique et verbal et de maltraitance des femmes;
- Des pistes cyclables offrant aux femmes le choix de moyens de transport de substitution et souples;
- Des tarifs abordables;
- Des trottoirs et passages bien éclairés, clairement signalés, pourvus de services d'urgence, permettant aux femmes d'effectuer à pied le trajet jusqu'aux transports publics et retour, et jusqu'à leurs destinations et retour.

Source : Greed, C. 2007. **A Place for Everyone? Gender Equality and Urban Planning**. Oxfam/RTPI: page 1. Disponible en [anglais](#)

La sécurité des femmes dans les transports publics passe impérativement par l'intégration de la perspective féminine à tous les niveaux et à toutes les étapes des processus de conception et d'aménagement des programmes. Leur sécurité ne peut toutefois pas être assurée simplement par des mesures prises exclusivement à leur intention (voir l'exemple des programmes qui visent les femmes uniquement dans la section Mise en application du programme). Il est indispensable que la perspective féminine soit prise en considération et intégrée systématiquement dans toutes les décisions relatives aux transports publics. Une telle intégration se fait par les moyens suivants :

- Élaboration de [politiques sexospécifiques](#).

- Sensibilisation et [formation](#) du personnel aux questions relatives à l'égalité des sexes et les transports.
- Embauche, formation et promotion des femmes dans tous les aspects des transports.
- Participation d'usagers des transports publics, hommes et femmes de tous âges, à la conception, la mise en application, le suivi et l'évaluation des projets.
- Examen des besoins et des contraintes des transports sexospécifiques dans le cadre des processus de conception, de mise en application et d'évaluation des projets.
- Politiques et stratégies organisationnelles et directives opérationnelles sexospécifiques.

Source : Banque mondiale, 2006. **“Mainstreaming Gender in Transport”** in **Gender and Transport Resource Guide**: Part 1.4. Banque mondiale. Disponible en [anglais](#).

Pourquoi les transports publics sécuritaires pour les femmes et les filles sont-ils importants ?

Un système de transports publics sécuritaire et sensible aux sexospécificités est une composante essentielle des villes sûres pour les femmes et les filles. Les autobus, les arrêts d'autobus, les voitures de métro, les quais de métro, les taxis, les tramways et les trains sont comme les autres espaces publics : ils ne sont pas perçus de manière identique par les hommes et par les femmes. En outre, les transports publics comportent des espaces où sont commises tous les jours différentes formes de violence sexiste, comme la maltraitance sexuelle, le harcèlement, les attouchements, l'utilisation de langage grossier, l'intimidation et les agressions. Pour toutes ces raisons, un réseau de transports publics sécuritaire est une condition préalable à la capacité des femmes et des filles à exercer leur droit à la liberté de mouvement et à utiliser la ville et ses espaces publics sans restrictions. Une ville où les femmes et les filles ne peuvent pas se déplacer tous les jours en toute sécurité, à l'abri de toutes formes de violence, n'est pas une ville sûre pour elles. Les gens, qu'ils vivent en milieu rural ou urbain, doivent pouvoir se déplacer dans leur vie quotidienne, notamment entre la maison, le travail, les lieux de prestation de services et les espaces de loisirs.

Un système de transports publics sécuritaire pour les femmes est important car il leur permet de se déplacer librement en ville, sans crainte. Faute de mesures de sécurité efficaces, les femmes sont contraintes d'adopter différents comportements défensifs comme, par exemple, porter des vêtements « appropriés » dans les transports publics, voyager en groupe, monter

uniquement dans les voitures de métro et les autobus qui ne sont pas bondés, ignorer le harcèlement verbal et sexuel, crier pour appeler au secours, porter sur elles des épingles et/ou des aiguilles comme armes de défense, se tenir contre une vitre ou à l'arrière du véhicule, éviter de prendre des taxis seules et s'abstenir de voyager dans des véhicules occupés uniquement par des hommes (Kunieda et Gauthier, 2003, 14). Ces mesures défensives constituent une contrainte supplémentaire pesante pour les femmes et les prive de leur droit au libre accès à la ville.

Voir la section [Transports publics sécuritaires](#) dans la Mise en application des programmes

Politiques et législation nationales et municipales sexospécifiques pour les villes sûres

Que sont les politiques et législations nationales et municipales sensibles aux sexospécificités qui contribuent à la sécurité en milieu urbain ?

Les politiques publiques englobent les objectifs, les décisions et les actions entreprises par les autorités en vue de résoudre un problème. Les politiques publiques sont un ensemble d'objectifs, de décisions et d'actions interdépendants élaboré par les pouvoirs publics en vue de traiter un problème identifié comme prioritaire ou que lesdits pouvoirs publics se sont engagés à résoudre (Buriyovich; 2005). Elles proposent en règle générale une série d'actions, de programmes qui appuient ces actions et d'objectifs que ces actions et programmes sont censés atteindre. À l'instar des autres politiques, les politiques publiques sensibles aux sexospécificités sur la sécurité comportent le processus à étapes suivant : 1). Identification du problème; 2). Évaluation du problème; 3). Solutions au problème; 4). Sélection et application d'une ou plusieurs solutions proposées (avec des allocations budgétaires correspondantes); 5). Surveillance et évaluation des résultats. Toute formulation de politique publique repose sur une évaluation de la situation de base, c'est-à-dire que l'étape de l'identification du problème nécessite la collecte et l'analyse d'informations sur les perceptions féminines de l'insécurité, et des données objectives sur la violence sexiste. Lors de cette évaluation, comme au cours des étapes suivantes, il faut intégrer les perceptions des femmes de manière à trouver les meilleures solutions au problème, compte tenu de leurs besoins et des contextes particuliers. Les sexospécificités doivent être prises en considération à toutes les étapes de la planification et de l'élaboration des politiques publiques de prévention du crime et des stratégies communautaires en matière de sécurité.

Pourquoi les politiques nationales et municipales sensibles aux sexospécificités en matière de sécurité urbaine sont-elles importantes ?

- **Les politiques sexospécifiques de prévention du crime et de sécurité communautaire sont importantes car elles examinent la manière dont les femmes et les hommes perçoivent différemment les menaces réelles et apparentes de violence et de crime.** Étant donné que les femmes perçoivent la menace de danger personnel causé par la violence ou le crime différemment des hommes, l'impact du crime, de la violence et de l'insécurité est ressentie différemment par les femmes et par les hommes.
- **Les approches sexospécifiques de la prévention du crime et de la sécurité communautaire visent à éliminer les stéréotypes, les relations et les inégalités sexistes négatifs qui aboutissent au crime et à l'insécurité sur le plan local.** Les approches en matière de prévention du crime ont jusqu'à présent essentiellement porté sur le renforcement des appareils policiers et judiciaires comme moyens de lutte contre la criminalité (Whitzman, 2008b). Plus récemment, toutefois, ces approches ont pris une tournure plus sociale, mettant plutôt l'accent sur la réduction de l'isolement économique et sociale et la mobilisation communautaire en faveur de la prévention du crime (Bodson, 2008). Une telle approche correspond davantage à celle utilisée pour le renforcement sécuritaire des villes et collectivités. Les politiques municipales sexospécifiques de prévention du crime et de sécurité communautaire sont élaborées de façon ouverte et inclusive. Elles devraient offrir prioritairement aux femmes les moyens de participer activement au renforcement de la sécurité (Shaw et Capobianco, 2004).
- **Les programmes municipaux de prévention du crime et de sécurité communautaire visent à réduire les causes de la criminalité et de l'insécurité sur le plan local.** En règle générale, les programmes de sécurité communautaire ou urbaine portent sur la réduction ou l'élimination des facteurs qui contribuent à l'exclusion sociale et économique comme moyen de lutte contre les causes profondes du crime et de l'insécurité. Parallèlement, ces approches engagent les communautés à participer à l'identification des problèmes supplémentaires tenant aux programmes et aux politiques qui contribuent à la criminalité et à l'insécurité dans des domaines comme les affaires publiques, la santé, l'aménagement de l'environnement, le maintien de l'ordre, et autres domaines (ONU-HABITAT, Programme « Safer Cities », sans date; Cowichan Women Against Violence Society, 1999).

Voir la section sur [les législations et politiques nationales et municipales sexospécifiques](#) de la mise en application des programmes.

PLANIFICATION ET CONCEPTION DES PROGRAMMES

BATIR DES PARTENARIATS DANS LA VILLE OU LA COMMUNAUTE

○ Généralités

La participation d'une multitude de partenaires de la société civile et des gouvernements au renforcement de la sécurité des femmes conduit les divers acteurs à s'intéresser aux différents aspects du problème en fonction de leurs compétences et intérêts particuliers. Par exemple, la police s'intéressera principalement aux mesures de prévention de la criminalité, alors qu'une organisation locale de femmes fera porter ses efforts sur la sensibilisation. Certes, des actions dans tous ces domaines sont indispensables au succès des programmes d'aménagement urbain sécuritaire pour les femmes, mais si elles ne sont pas reliées, leur impact sur les villes et les communautés risque d'être problématique. La constitution de partenariats entre les différents acteurs participant à ces programmes permet d'établir des liens et de les renforcer au fil du temps. Les partenariats se bâtissent lorsque différents acteurs (les médias et les services municipaux d'aménagement urbain, par exemple) joignent leurs efforts en vue de la réalisation d'un objectif commun. La formation de partenariats est essentielle pour coordonner les points de vue, les ressources et les appuis accordés à la cause. La constitution de partenariats est la première étape du processus d'aménagement urbain sécuritaire pour les femmes car toutes les mesures subséquentes sont subordonnées à la contribution de chaque participant. Ce sont les premiers partenaires qui définissent le problème, le type de données d'analyse à collecter, les ressources à réunir, les besoins à satisfaire et l'évaluation du succès obtenu (Whitzman, 2008b, 147).

○ Identifier des partenaires potentiels.

- Les municipalités sont un partenaire indispensable de ces programmes car elles ont la capacité d'influencer les services publics et les décisions politiques et parce qu'elles gèrent d'ordinaire des ressources considérables. De surcroît, dans les pays démocratiques, les municipalités représentent généralement une source de pouvoir facilement accessible aux citoyens.
- La police, les services de santé et les assistants sociaux sont d'excellents partenaires en puissance car leur travail quotidien les place dans une position unique pour évaluer la violence subie par les femmes dans les villes. Ils ont aussi un rôle important à jouer dans

la prestation de services de protection et d'appui et dans la formulation d'actions de prévention de la violence.

- Les urbanistes devraient également devenir des partenaires de manière à pouvoir donner leur avis et peser sur la façon dont la structure et l'aménagement urbain influencent les relations entre les sexes et la sécurité des citoyens.
- Les journalistes et autres membres des médias sont eux aussi d'excellents partenaires car ils ont des moyens d'influencer l'opinion que les pouvoirs publics n'ont pas. Il en est ainsi parce que les médias atteignent des catégories différentes de la population, sont faciles d'accès pratiquement partout et décrivent des situations d'une manière susceptible d'influencer l'opinion.
- Les organisations locales et les organisations de femmes sont également des sources d'informations et de contacts importantes sur l'action menée localement sur les sujets de préoccupation des femmes.
- Les partenariats devront obligatoirement inclure les femmes car c'est la sécurité de celle-ci qui est en jeu. C'est à partir de leurs opinions et expériences que les programmes d'aménagement urbain sécuritaire pour les femmes devront s'échafauder. Les partenaires féminines locales devront représenter les différentes catégories de la population féminine de la collectivité. Par exemple, les programmes devront associer les femmes âgées, les femmes handicapées, les femmes appartenant aux différentes communautés ethniques, les femmes immigrantes, les femmes de conditions socio-économiques différentes et/ou les lesbiennes ou les transsexuelles.

Parmi les autres partenaires possibles figurent les groupes de femmes autochtones, les groupes de jeunes, les groupes d'hommes, les associations confessionnelles, les académies scolaires, les banques alimentaires et les organismes d'affaires (Cowichan Violence against Women Society, 2002, 4-42).

Exemples australiens de partenariats possibles

(En plus des femmes et des organisations féminines)

Politique : conseillers locaux et représentants locaux de l'État/Commonwealth

Éducation : établissements d'enseignement, enseignement supérieur, représentants locaux des ministères de l'éducation, éducation des adultes et enseignement technique;

Services et organismes sociaux : garderies d'enfants et autres services pour enfants comme crèches et permanences scolaires après la fin des cours, services aux familles, services aux femmes, services aux hommes, services aux jeunes, protection sociale et soutien d'urgence du revenu, services aux handicapés, services aux communautés à faible revenu, services aux aborigènes, services aux nouveaux immigrants, services aux communautés LGBTI, services d'allocation de logements d'urgence et sans but lucratif, groupes de défense des droits, services aux toxicomanes, aux travailleurs du sexe et aux alcooliques, représentants locaux des ministères des ressources humaines ou de développement communautaire;

Organismes sportifs et de loisirs : centres de loisirs, clubs de sport professionnels et amateurs;

Groupes de proximité : centres de proximité, associations de résidents locaux, organisations de services comme le Rotary, la Zonta, les Scouts et les Guides;

Organisations confessionnelles : chefs spirituels, lieux de culte, organismes religieux de bienfaisance comme l'Armée du Salut;

Santé : hôpitaux, centres de soins et cliniques, organisations de défense de la santé, partenaires de soins de santé primaire, infirmières de soins maternels et infantile, représentants locaux des ministères de la santé publique des États;

Forces de l'ordre : agents chargés des relations avec les communautés et agents de liaison pour la violence domestique.

Justice : centres judiciaires de proximité ou centres de règlement de conflit (s'il en existe), agents de tribunaux locaux chargés de la violence familiale, représentants du ministère de la justice de l'État;

Information et communication : bibliothèques, centres d'information communautaires, journaux et stations de radio locaux, y compris les médias ethniques;

Aménagement et gestion de l'espace public : responsables des services sociaux et de santé, responsables de l'utilisation des sols et des transports, responsables de la planification économique, y compris le développement des entreprises, urbanistes, responsables de l'aménagement et de la gestion des parcs, employés des travaux publics, et inspecteurs de la santé et des bâtiments.

Chercheurs: centres universitaires ou de recherche, chargés de recherche des administrations locales;

Secteur privé : responsables d'entreprises ou entreprises, associations d'affaires locales;

Syndicats et associations professionnelles :

Organismes de bienfaisance privés et donateurs individuels.

Source : The GLOVE Project. 2009. **Fact Sheet #1: Creating Effective Partnerships to Prevent Violence.** Université de Melbourne et VicHealth. Disponible en [anglais](#).

Travaillez avec les réseaux.

Les réseaux sont des groupes d'acteurs (gouvernements, organisations à but non lucratif, associations communautaires, etc.) qui concentrent leurs efforts sur des questions connexes. Ces acteurs gardent le contact pour se tenir informés de l'état de leurs travaux et pour échanger des idées. Les réseaux sont utiles pour établir des contacts importants, s'informer des publications et des événements, et obtenir des ressources. Les réseaux peuvent s'établir aux niveaux local, national et international. Ils disposent souvent de sites Web ou de groupes de discussion sur Internet. Les réseaux d'acteurs déjà existants qui travaillent sur les questions sexospécifiques sont en mesure de faciliter l'accès rapide aux audiences d'une région, d'un pays ou même du monde. Afin d'établir le contact avec les réseaux, les partenaires des programmes de villes sûres pour les femmes devraient faire part de leurs projets aux coordinateurs de réseau et leur demander de transmettre les informations aux autres membres du réseau.

Un programme de villes sûres pour les femmes peut se mettre en relation avec des réseaux comme :

- **Femmes et Villes International** (site Web disponible en [français](#), [anglais](#) et [espagnol](#));
- **Red Mujer y Hábitat de América Latina** (site Web disponible en [espagnol](#)) ;
- **Réseau des femmes au Rwanda** (site Web en [français](#) et [anglais](#));
- **Commission Huairou** (site Web disponible en [français](#), [anglais](#) et [espagnol](#)).
- **Habitat International Coalition Women and Shelter Network** (site Web disponible en [anglais](#)); et
- **GROOTS International** (site Web disponible en [anglais](#) et en [espagnol](#)).

Fournissez des exemples de votre travail et vos coordonnées.

Il sera plus facile aux réseaux de s’informer de votre travail si vous leur fournissez des textes, des photos ou des liens Web qu’ils pourront partager avec les autres. De nombreux réseaux disposent de sites Web sur lesquels vous pouvez télécharger le descriptif de votre programme avec vos coordonnées. Cette information sera affichée à l’intention des autres usagers. Si votre programme n’est pas doté d’un site Web, donnez un nom et une adresse où vous contacter.

Joignez et/ou formez un groupe de discussion en ligne pour rencontrer d’autres personnes qui s’intéressent aux questions sécuritaires pour les femmes.

Chaque fois qu’il y a un forum de discussion en ligne consacré aux questions de sécurité, aux questions ayant trait aux femmes ou aux questions locales, adressez un message aux participants pour les informer de l’existence d’un programme local de villes sûres pour les femmes ou d’actions récentes liées à cette question. À l’inverse, les programmes de villes sûres pour les femmes doivent créer leur propre groupe de discussion afin d’offrir au public et aux partenaires de programme un moyen facile de dialoguer et de s’informer sur ces questions clés.

Etude de cas : [Yahoo! Discussion Group, Urban_women : Women and Urban Issues.](#)

L’organisation Femmes et Villes international (FVI) affiche des informations sur ses activités sur le site Web de ce groupe de discussion animé par la Women’s City Alliance de Toronto. Les 72 membres appartenant à ce groupe reçoivent chacun un e-mail au sujet de chaque message, ce qui signifie que 72 personnes représentant des organisations de quatre coins du monde reçoivent des informations sur les activités de FVI. Par ailleurs, FVI reçoit des messages des autres membres du groupe de discussion concernant leurs activités sur les questions liées aux

femmes et à l'urbanisme. Ce moyen de communication permet aux différents acteurs de trouver des partenaires potentiels travaillant sur des projets similaires dans le même esprit. Le site Web est disponible en [anglais](#).

Organisez ou participez aux événements de réseautage.

Les événements de réseautage peuvent se dérouler en présentiel ou en ligne. L'idée est de rassembler en un seul endroit le plus grand nombre possible de représentants d'organisations et de programmes qui s'intéressent aux questions de la sécurité des femmes. Une telle manifestation permet aux participants de se rencontrer, d'échanger des informations sur leurs activités et objectifs, de rencontrer des partenaires potentiels, d'apprendre les dernières tendances en matière de stratégies et de conception et de s'informer des événements et des possibilités de financement.

Étude de cas : Partager nos connaissances pour mieux agir : un forum d'échanges en ligne sur l'égalité des sexes dans les villes.

Femmes et Villes international. Ce document est la synthèse d'un forum de réseautage en ligne organisé par Femmes et Villes international en mai et juin 2006. Le forum s'est tenu en collaboration avec le Troisième Forum urbain mondial, qui s'est déroulé au mois de juin de la même année. Les échanges en ligne ont eu pour objectif de faire connaître les contributions des groupes de femmes d'autres régions du monde qui souhaitaient participer aux travaux du Forum urbain mondial mais n'ont pas pu faire le déplacement. Le document explique comment le projet d'échanges en ligne a été mis au point, quelles ont été les difficultés d'établir des échanges en ligne et les conclusions des échanges.

La mise au point de cette manifestation a nécessité l'intervention de techniciens professionnels, qui ont conçu l'interface au moyen de la technologie TikiWiki gratuite. VFI a également fait appel aux organisations partenaires qui ont fourni les services de traduction des discussions. Les quatre semaines du forum en ligne ont permis d'aborder quatre grands sujets, à savoir : Développer un modèle : partenariats pour l'égalité dans les grandes villes; Des partenariats durables pour la sécurité des femmes; Intégration de l'approche genre de la gouvernance locale et Réseaux de connaissances pour la santé et la sécurité des femmes. Des membres du conseil de direction de Femmes et Villes international se sont relayés toutes les

semaines pour animer les débats. Au total, le forum d'échanges en ligne a enregistré 2 765 visites de 195 personnes de 22 pays. Chaque thème de discussion a reçu entre 91 et 1 280 visites. La principale difficulté a été d'assurer des services capables de régler des questions techniques complexes dans des délais très serrés. (Michaud, 2007). Disponible en [français](#), en [anglais](#) et en [espagnol](#).

Ressources :

- **Building partnerships to end Violence against Women: A Practical Guide for Rural and Isolated Communities** (Community Coordination for Women's Safety Project, 2005). British Columbia Association of Specialized Victim Assistance and Counselling Programs (Canada). Ce guide a été développé à l'intention des organisations qui souhaitent bâtir des partenariats avec d'autres acteurs locaux dans le but de prévenir la violence faite aux femmes. Les avantages des partenariats par rapport aux approches séparées y sont analysés, comme les sujets concernant l'établissement de relations avec les partenaires locaux, la définition des engagements, le partage d'informations, la diversité et d'autres. Ce guide propose aussi des outils, explique les difficultés et fournit des études de cas. Disponible en [anglais](#).
- **"Finding Resources" in Leading Community Change: A Workshop Guide to Build Women's Volunteer Leadership Skills** (Women's Voices in Leadership Project, 2006). Status of Women Council of the Northwest Territories: pages 73-74. Cette brochure établit une liste de questions que les responsables locaux devront se poser au moment de la mise au point d'une nouvelle initiative locale. Elle fournit aussi une liste de partenaires potentiels de programme qui travaillent dans le contexte canadien. Disponible en [anglais](#).
- **Peer Exchanges: A How-To Handbook for Grassroots Women's Groups** (Jeanetta, S., 2007), Commission Huairou. Ce guide fournit des conseils sur la manière d'organiser et de mettre en place une manifestation de réseautage destinée aux groupes locaux de femmes. Il offre des précisions sur le concept des échanges entre les pairs et des indications sur la manière de préparer et d'accueillir un tel événement, comment s'y rendre et comment évaluer les échanges entre les pairs. Les organisations féminines qui participent à un programme de villes sûres pour les femmes ont intérêt à consulter le guide pour les aider à organiser des réunions avec d'autres organisations de femmes travaillant sur des questions analogues, à apprendre de leurs expériences, et à associer leurs efforts. Disponible en [anglais](#).

- **Formulez des stratégies inclusives des autorités locales et de la société civile.**

Les initiatives de villes sûres pour les femmes prises sur le plan local doivent inclure chaque fois que possible la participation des autorités locales.

Au cas où les municipalités ne prennent pas l'initiative d'un partenariat, il appartient aux programmes de villes sûres pour les femmes de présenter leurs projets et les résultats obtenus aux autorités et aux responsables politiques compétents, de manière à les y associer dès le départ. Dans les localités où la constitution de partenariats avec les municipalités s'avère difficile, les partenaires des programmes auront pour tâche de sensibiliser leurs interlocuteurs aux avantages des partenariats, comme la réduction des dépenses publiques pour les services de police et les soins de santé, la participation plus active des citoyens et le renforcement de la sécurité pour les femmes et pour tous (FVI, 2007, 10). Il convient de noter, toutefois, qu'il y a des endroits où les partenariats avec les organisations de femmes et les municipalités locales sont impossibles à constituer, en raison de l'indifférence ou l'hostilité des autorités envers les groupes locaux et/ou les initiatives sexospécifiques. Dans de tels cas, les partenaires des programmes devront s'employer à renforcer leurs partenariats avec d'autres organisations, prestataires de service et responsables du secteur privé en vue de constituer une large coalition suffisamment forte pour amener les administrations locales à réviser leur position.

Élaborez une stratégie de constitution de partenariats avec les administrations locales

Les partenaires des programmes devront développer des stratégies d'approche vis-à-vis des administrations locales aux fins de constitution de partenariats. Ces approches devront également prévoir comment perpétuer les partenariats une fois ceux-ci formés. Il importe que les municipalités comprennent les avantages à tirer d'un partenariat avec un programme de villes sûres pour les femmes. On trouvera ci-après des indications à l'intention des partenaires de programme sur les démarches à suivre pour s'adresser aux administrations locales :

Préparez vos dossiers :

- Sachez quels sont le programme électoral et les positions politiques (La municipalité s'est-elle engagée à réduire la criminalité ? à renforcer l'égalité des sexes ? à réaménager un lieu public jugé dangereux ?)
- Sachez quels sont les problèmes les plus actuels (Quelles sont les questions liées à la sécurité des femmes qui font déjà l'objet de débats – l'aggravation de la criminalité ? l'augmentation de la violence parmi les jeunes ? l'absence de politique favorable à l'égalité des sexes ?)
- Choisissez vos alliés éventuels (Sont-ce des personnes ou des services municipaux déjà engagés en faveur des droits des femmes ? de la sécurité locale ? d'un accès plus facile aux transports publics ?)

Comprenez leur position :

- Lancez des idées que les municipalités trouvent bénéfiques (Un partenariat en faveur de villes sûres pour les femmes peut-il donner une bonne image de la ville ? entraîner une augmentation des subventions accordées par un autre niveau de l'administration gouvernementale ?)
- Faites le travail de terrain pour les municipalités. (Quels sont les [principaux problèmes sécuritaires](#) des femmes dans la municipalité ? Quels sont les quartiers où les femmes se sentent le moins protégées ? Quelles sont les formes de violence auxquelles les femmes sont exposées tous les jours dans la municipalité, et jusqu'à quel point ?)
- Offrez-leur des choix (La municipalité est-elle disposée à revoir ces questions ? à émettre une déclaration publique réaffirmant l'importance de la sécurité des femmes ? à adopter une politique sur la question ? à envisager de modifier les règlements en matière de conception urbaine ?)

Reconnaissez les petites avancées :

- Remerciez l'ensemble des membres du conseil pour les avancées positives
- Remerciez individuellement les conseillers
- Même si vous n'obtenez qu'une partie de ce que vous souhaitez, considérez cela comme une victoire et soulignez-la comme telle.

Des relations, encore des relations, toujours des relations...

- Les relations doivent être cultivées
- Les relations personnelles sont cruciales

Source : Femmes et Villes international, 2007. **Bâtir des partenariats communautaires d'action locale en matière de sécurité des femmes.** Femmes et Villes international/Women in Cities International. Canada : page 10. Disponible en [français](#) et en [anglais](#).

Ressources :

- **Bâtir des partenariats communautaires d'action locale en matière de sécurité des femmes** (Femmes et Villes international, Canada 2007). Femmes et Villes international/Women in Cities international, Canada 2007. Ce guide offre des conseils aux groupes de femmes à base communautaire sur la constitution de partenariats avec les administrations locales et/ou municipales pour renforcer les conditions sécuritaires locales. Il accorde une attention particulière aux caractéristiques des groupes de femmes à base communautaire et des administrations municipales, ainsi qu'à l'importance et aux difficultés de constitution de partenariats entre les deux parties. Ce guide s'inspire de six études de cas menées au Canada et propose des modèles de conception, de suivi et d'évaluation de programme et des directives permettant à d'autres groupes de mettre au point et en pratique des programmes analogues dans leurs communautés. Disponible en [français](#) et en [anglais](#).
- **Local to Local Dialogue: A Grassroots Women's Perspective on Good Governance** (Programme des Nations Unies pour les établissements humains et Commission Huairou, 2004). ONU-HABITAT et Commission Huairou. Ce guide décrit le processus de dialogue sur le plan local, stratégie mise au point par des groupes féminins de base qui leur permet d'avoir des discussions et des négociations productives les responsables locaux. Cette stratégie vise à renforcer les capacités de gouvernance locale et communautaire des organisations féminines de base. Le guide souligne également l'importance de l'action collective, du renforcement des capacités, du renforcement des alliances et des capacités d'engagement. Il propose également des études de cas menées dans d'autres pays pour illustrer le déroulement du dialogue local dans d'autres contextes. Disponible en [anglais](#).
- **Inviting Partners to Partner: Creating a Partnership Learning Model and Code of Conduct** (Leavitt, J. 2002). Commission Huairou. Ce guide fournit des éléments d'information aux groupes féminins de base et à leurs partenaires sur la manière de créer et d'officialiser un

partenariat qui offre les mêmes avantages et les mêmes possibilités d'apprentissage à tous ses membres. Il donne un aperçu général des différents types de partenariats et propose un code de conduite des partenariats. Le code est un cadre d'action proposé à l'examen et à l'approbation des partenaires des programmes de manière à permettre à toutes les participantes de se familiariser avec les points forts et les points de vue de leurs collègues. Disponible en [anglais](#).

Les programmes de villes sûres pour les femmes dus à l'initiative des pouvoirs publics devraient prévoir des stratégies spéciales de mobilisation des femmes et des collectivités.

Les autorités responsables des programmes de villes sûres pour les femmes devront solliciter dès le départ la collaboration des organisations locales, notamment des groupes de base féminins, du fait que ces organisations sont souvent étroitement liées aux associations de citoyens que les programmes se proposent d'aider, voire administrées par elles. Par exemple, le Gouvernement de la New Zélande a lancé un programme qui a permis d'établir entre 1993 et 1999 une soixantaine de conseils pour des communes plus sûres grâce à la collaboration des administrations locales avec les conseils autochtones locaux (Whitzman, 2008b, p.132). Pour leur part, les municipalités doivent redoubler d'efforts pour inciter les femmes et les organisations de femmes locales à participer aux partenariats pour des villes plus sûres. Les femmes exigent des partenaires qui respectent les points de vue et les agendas qui leur sont propres. Elles doivent également pouvoir s'exprimer librement dans des endroits faciles d'accès et où elles se sentent en sécurité (Michaud, 2004, 38). Il appartient en conséquence aux autorités municipales de réaffirmer le rôle de partenaires à part entière des femmes et de garantir que leurs besoins seront dûment pris en compte dans les programmes de villes sûres pour les femmes.

Étude de cas : Bâtir des partenariats avec des groupes de femmes de Bogota.

À Bogota (Colombie), différents moyens ont été utilisés pour forger des partenariats avec les associations de femmes, aux niveaux local et départemental. Au niveau départemental, par exemple, le Conseil consultatif des femmes a été désigné allié stratégique, du fait que c'est l'endroit où femmes sont consultées sur les projets et les initiatives lancés par le cabinet du maire et les administrations locales. En outre, le Conseil d'aménagement territorial, organisme mixte composé de délégués de la société civile qui consacrent leurs travaux aux questions de développement et d'aménagement urbains, a été désigné partenaire exemplaire. Le Conseil d'aménagement territorial est divisé en sections. L'une d'elles traite des questions liées aux

femmes, ce qui permet à celles-ci d'y être représentées. Ce modèle a été suivi dans le cadre du Programme régional d'UNIFEM « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes plus sûres pour tous » exécuté par le Réseau Femmes et Habitat de l'Amérique latine.

Ressource :

- **Accroître la participation des femmes à la prise de décision municipale : stratégies pour des communautés canadiennes plus inclusives** (Michaud, A. 2004). Fédération des municipalités canadiennes. Ce guide s'adresse aux municipalités et aux prestataires de service pour favoriser la participation des citoyennes à la vie politique. Il définit la place de l'égalité et de l'inclusion dans la gouvernance municipale. Il aborde également des sujets comme la capacité de connaissances, l'accessibilité, la consultation, le leadership, le partenariat et l'intégration des femmes. Le guide explore aussi la signification du genre au regard de la bonne gouvernance et propose des outils et des ressources supplémentaires. Disponible en [français](#) et en [anglais](#).

- **Définissez les paramètres et les objectifs du partenariat.**

Les partenaires doivent joindre leurs efforts en vue de la réalisation d'un objectif commun, ce qui implique un accord sur les objectifs fixés et les moyens utilisés pour les atteindre. Les participants au programme de villes sûres pour les femmes doivent s'accorder sur une définition des villes et des communautés sûres pour les femmes et sur les raisons pour lesquelles cette sécurité est importante. Les partenaires devront en outre s'entendre sur les questions prioritaires et les problèmes que leur communauté aura à régler dans un premier temps. Cela permettra de renforcer la coopération en quête d'une solution commune plutôt que de voir les uns travailler contre les autres. (Femmes et Villes international, 2007, 12). Par exemple, dans le cas où les services de police estiment que la sécurité urbaine exige une augmentation du nombre de patrouilles dans les rues, alors que leurs partenaires des services de santé considèrent comme prioritaire la mise en place de services de soins psychologiques pour les survivantes d'agressions sexuelles, les deux partenaires risquent de se faire concurrence pour obtenir les mêmes ressources plutôt que de coopérer à la réalisation d'un objectif plus important.

Ressource :

- **Community Assessment Planning Tool (sans date).** Cet instrument de planification des évaluations communautaires, produit par le Département de la santé du Minnesota, peut être utile aux partenaires des projets de villes sûres pour les femmes et les aider à évaluer les types de violence sexiste sur lesquels ils souhaitent se concentrer et les publics qu'ils souhaitent atteindre par leurs activités. Disponible en [anglais](#).

Souvenez-vous d'être patient et de projeter à long terme. La question de la sécurité des femmes est une question qui ne laisse pas indifférent et qui touche la vie de tout un chacun. Un programme d'aménagement de villes sûres pour les femmes implique la participation de nombreux partenaires d'horizons variés. Il faut du temps, dans ces conditions, pour forger des relations personnelles, établir la confiance et renforcer la compréhension mutuelle. (Community Coordination for Women's Safety Project, 2005, page 45). Afin de donner aux partenaires le temps nécessaire d'établir une bonne entente, le programme de villes sûres pour les femmes devra comporter des objectifs à long terme que les partenaires s'engageront à atteindre.

Pour de plus amples renseignements sur la manière de fixer des buts, des objectifs et des résultats, veuillez consulter la section [Décidez du cadre conceptuel](#) de la Conception des programmes.

Étude de cas : Une ville à la mesure des femmes : le rôle des municipalités dans l'atteinte de l'égalité entre femmes et hommes. (Michaud, A., 2004).

Fédération canadienne des municipalités et Femmes et Villes international, Canada; page 40. Cet outil fournit des descriptifs de partenariat entre les organisations de femmes et les municipalités, s'inspirant des exemples canadiens. Ces exemples tombent dans trois catégories de partenariat: informel, formel et juridique. Disponible en [français](#), en [anglais](#) et en [espagnol](#).

| Continuum des partenariats | Partenariats informels | Partenariats formels | Partenariats juridiques |
|----------------------------|---|--|--|
| Description | <ul style="list-style-type: none"> • Constitution de réseaux • Partage de compétences particulières • Participation • Rétroaction • Activités partagées • Lobby et défense des droits et intérêts • Mentorat • Prêt de locaux • Travail en nature/ bénévolat • Définition des besoins • Célébrations | <ul style="list-style-type: none"> • Projets conjoints • Développement communautaire • Planification urbaine • Élaboration de politiques • Comité officiels • Commissions ou conseils • Présentations conjointes • Recherche • Formation • Protocoles • Plans d'action | <ul style="list-style-type: none"> • Ententes touchant la prestation de services • Commissions ou conseils • Accords de financement • Contrats • Ententes établies par la loi |
| Exemples | <p>Le Conseil sur la condition de la femme des T. N.-O. s'efforce de faire progresser l'égalité politique, sociale et économique des femmes dans les T. N.-O. Le Conseil joue le rôle d'une ressource pour les municipalités, les hameaux et les collectivités en envoyant de la documentation sur la violence à l'endroit des</p> | <p>Ville de Charlottetown (Î.-P.-É.), Purple Ribbon Campaign (Campagne du ruban violet). La Ville a collaboré avec des partenaires de la communauté à l'élaboration d'une réponse communautaire à la violence en milieu familial qui incluait notamment l'accrochage d'une banderole violette à l'hôtel de ville. Le partenariat a remporté un Prix Sécurité des femmes 2004 attribué par l'organisme <i>Femmes et Villes international</i>.</p> <p><i>Changing Together: a Centre for Immigrant Women,</i> Edmonton, AB.</p> | <p>La YWCA collabore avec des municipalités de tout le Canada et offre un éventail de services : maisons de refuge pour femmes battues, formation et emploi, services de loisirs.</p> <p>La Ville de Saskatoon (Sask.), a parrainé le projet de recherche <i>Accroître la participation des femmes</i>. La Ville a signé une entente avec la FCM, administré</p> |

| | | | |
|--|---|--|--|
| | <p>femmes, des bulletins d'information et des ressources documentaires.</p> <p>Le Conseil appuie les femmes et les groupes populaires de femmes en vue de développer des projets, d'obtenir du financement et de rédiger des propositions. Le Conseil sur la condition de la femme des T. N.-O. a produit des boîtes à outils et des modèles pour promouvoir le leadership des femmes, l'alphabétisation et le développement du bénévolat. Les partenariats sont informels.</p> | <p>L'organisation travaille en étroite collaboration avec la Ville d'Edmonton. La directrice générale de l'organisation est vice-présidente de la <i>Greater Edmonton Foundation</i> et les membres du conseil du centre <i>Changing Together</i> sont aussi membres de plusieurs commissions de la Ville. Les plans d'action et les protocoles touchant la violence en milieu familial sont établis en collaboration. Le centre fait des présentations à la Ville sur des sujets de préoccupation intéressant les immigrantes et les réfugiées.</p> | <p>les fonds et travaillé à titre de membre du comité consultatif du projet avec des partenaires communautaires.</p> |
|--|---|--|--|

- **Définissez la structure du partenariat et choisissez un chef de file.**

Dans les communautés où les partenariats sont nouveaux et où il n'y a pas de précédent de collaboration entre partenaires de programmes de villes sûres pour les femmes, il peut être utile de créer une structure hiérarchisée de partenariat, avec un responsable ou une entité chef de file. Les responsables désignés devront avoir une bonne connaissance des questions concernant les villes sûres et les femmes et de bons rapports avec les décideurs et les parties intéressées. Ils devront également être au fait des programmes locaux en matière de planification, de politique, de prévention de la criminalité et en faveur des communautés. Le responsable de projet peut s'accompagner d'un ou de plusieurs champions, qui sont des personnes participant au programme et attachées à la réalisation de ses objectifs. Ceux-ci peuvent faire fonction d'intermédiaire entre le responsable et le reste de la communauté ou les participants au programme et sont capables de prendre le relais au cas où le responsable n'assume plus ses fonctions (Whitzman, 2008b, 150-151). D'autres rôles et responsabilités devront être définis à cette occasion. Par exemple, il importera de désigner le responsable de la coordination des réunions, des activités de promotion, des questions financières, de la collecte de fonds, de la conception, du suivi et de l'évaluation du programme, de la gestion quotidienne et d'autres tâches connexes. Voici quelques questions à se poser :

- Qui sera l'interlocuteur des donateurs et/ou des autorités locales ?
- Il y aura-t-il un comité de gestion ? Dans l'affirmative, qui y siègera et quelles seront les responsabilités des membres ? Dans la négative, comment le programme sera-t-il administré ?
- Qui sera responsable des questions financières ?
- Comment le personnel et/ou les volontaires seront-ils choisis et supervisés ?
- Qui sera responsable du suivi et de l'évaluation du programme ? Et comment ? (VFI, 2007, 14).

Étude de cas : Carta de Acuerdo [Mémorandum d'accord]

(Rosario, Argentine, 2006)

Dans la ville de Rosario, en Argentine, des mémorandums d'accord ont été conclus entre les partenaires participant aux activités entreprises dans le cadre du Programme régional d'UNIFEM «Villes sans violence à l'égard des femmes, villes plus sûres pour tous », administré par le Réseau Femmes et Habitat de l'Amérique latine et des Caraïbes. Ces documents ont officialisé les engagements pris par différents partenaires d'entreprendre un certain nombre d'actions. Les parties signataires de ces mémorandums d'accord comptent des représentants d'instances gouvernementales locales, des organisations féministes ayant participé à la révision du « Protocole d'action de la Garde urbaine municipale pour la prévention et l'intervention en cas de violence et de maltraitance à l'égard des femmes en ville » ([Indeso Mujer](#), [Instituto de Género, Derecho y Desarrollo](#)) et le Réseau d'information des femmes d'Argentine (RIMA). Exemple extrait de Red Mujer y Habitat LAC HIC en [espagnol](#).

Ressources :

- **“Sample Memorandum of Agreement”** in **Building Partnerships to End Violence against Women: A Practical Guide for Rural and Isolated Communities** (Community Coordination for Women's Safety Project, 2005). British Columbia Association of Specialized Victim Assistance and Counselling Programs: pages 110-111. Cette ressource fournit aux partenaires des programmes un modèle de préparation de mémorandum d'accord. Un mémorandum d'accord est un document qui précise par écrit les rôles et les responsabilités de chaque partenaire. Chacun signe le document en s'engageant à faire le nécessaire pour remplir sa part du contrat. Le modèle aborde le rôle de l'entité chef de file, la responsabilité du rapporteur par rapport au donateur, la constitution de comité directeur du projet, la responsabilité d'établir des rapports financiers et de facturer et ainsi de suite. Il fournit également un tableau de prévision budgétaire à remplir pour la première année d'un projet. Disponible en [anglais](#).
- **“Accountability Chart”** in **Building Partnerships to End Violence against Women: A Practical Guide for Rural and Isolated Communities** (Community Coordination for Women's Safety Project, 2005). British Columbia Association of Specialized Victim Assistance and Counselling Programs, pages 105-106. Cet outil fournit aux partenaires des programmes une charte structurée pour la conclusion d'un accord suivant les cinq principes de responsabilisation efficace: rôles et responsabilités clairement définis, attentes explicites et

réalistes, attentes proportionnées aux ressources, établissement de rapports dignes de confiance et ajustements raisonnables. Disponible en [anglais](#).

- **Évaluez la disponibilité des ressources.**

Il est probable que les ressources combinées des partenaires dépassent leurs ressources individuelles. Un poste de police dispose probablement d'un budget réservé à la prévention de la criminalité, alors qu'une organisation de femmes peut avoir une bibliothèque consacrée aux questions relatives à la condition de la femme et à la sécurité. Un service d'aménagement urbain peut compter parmi ses membres un expert de l'accessibilité des transports, alors qu'un habitant de la commune peut des compétences en matière de promotion. Dans ces conditions, un inventaire de ce que chacun s'engage à faire permettra au partenariat d'avoir une idée plus précise de ce qu'il pourra véritablement accomplir. (FVI, 2007, 17 – 18). Par exemple, si la municipalité où vous résidez lance une initiative en matière de sécurité, essayez d'établir un partenariat dans le cadre duquel vous proposerez de développer une composante traitant spécifiquement de la violence à l'égard des femmes. Au Canada, par exemple, le Conseil de prévention du crime à Ottawa a ouvert une section [Violence à l'égard des femmes](#).

- **Établissez des canaux d'information et de communication clairs et cohérents entre les partenaires.**

Il n'est pas toujours facile de tenir ses partenaires informés en continu, mais c'est indispensable. Cela les aide à comprendre comment les buts et objectifs fixés se traduisent dans les projets et les programmes sur le terrain et à se tenir au courant des activités entreprises pour éviter les redondances d'efforts. Par exemple, la diffusion d'informations concernant de nouvelles modalités d'admission dans un hôpital de femmes victimes d'agressions physiques permettra aux partenaires de programme qui assurent une permanence téléphonique d'urgence d'en informer leurs interlocutrices. Cette information aura également des incidences sur le groupe de partenaires féminines qui se propose de rédiger un rapport sur les procédures d'admission hospitalière qui posent problème et leurs effets sur les femmes victimes d'agression. La diffusion de l'information doit se faire par écrit ou oralement dans un langage facile à comprendre (FVI, 2007, 15). Il sera utile à ce propos de nommer un(e) responsable de la communication, qui aura pour tâche de diffuser toutes les informations pertinentes à tous les partenaires des programmes de manière claire et efficace (Community Coordination for Women's Safety Project, 2005, 57).

Il appartiendra aux partenaires de décider quand et comment ils se communiqueront les informations, les décisions, les messages, les nouvelles financières, les évaluations, et autres informations. Cela peut se faire sous la forme de face-à-face, ou par voie de courriel, de mise à jour sur Web, de mémorandums, d'appels téléphoniques ou de rapports (selon le moyen de communication utilisé par le partenaire). Les programmes de villes sûres pour les femmes devraient comprendre des stratégies facilitant la communication entre tous les partenaires. Cette approche est particulièrement importante dans les contacts avec les groupes de femmes et les groupes vulnérables, qui n'ont peut-être pas l'habitude d'exprimer leurs opinions en public (VFI, 2007, 15-16). On trouvera ci-dessous quelques exemples de stratégies à employer pour recueillir les points de vue des femmes et des membres d'autres groupes vulnérables :

- Tours de table : Au cours des discussions, tous les participants doivent pouvoir prendre la parole. Même les participants néophytes sont fortement encouragés à apporter leur contribution quand vient leur tour de parler. Cette règle garantit que chaque participant/e, quelle que soit sa facilité d'expression ou sa combativité, aura une chance égale de faire valoir son point de vue.
- Temps égal pour tous : Un temps d'intervention est souvent fixé pour les tours de table : interruptions, joutes oratoires et non respect du temps ou du droit de parole sont interdits. Cette règle aide à maintenir le rythme de la réunion et à éviter qu'une petite minorité ne domine les discussions.
- Décisions par consensus : Un premier tour de table permet aux participants de soulever des questions, d'échanger des remarques d'ordre général et d'écouter les préoccupations de chacun. Au cours du tour suivant, les participants expriment leur position sur la question à l'examen. Ce processus répétitif se poursuit jusqu'à ce qu'un consensus ait été atteint. Cette règle assure que le point de vue de tous est intégré à la décision finale.

Source : Femmes et Villes international. 2007. **Bâtir des partenariats communautaires d'action locale en matière de sécurité pour les femmes.** Femmes et Villes international/Women in Cities International. Page 16.

Étude de cas: Comité de Asesoramiento - Libro Blanco [Comité consultatif - Livre blanc] (2007)

À Bogota, en Colombie, les parties intéressées et des experts de la ville ont constitué un forum de discussion sur la sécurité publique, qui avait pour objet de formuler et d'entériner des propositions destinées à rendre la ville plus sûre. Dans le cadre du forum, un groupe de discussion sur la condition féminine et les villes sûres a examiné la question de la violence à l'égard des femmes. Les propositions émises à cette occasion ont été regroupées pour être publiées dans un Livre blanc sur la sécurité et la coexistence à Bogota publié par ONU-HABITAT. D'autres partenaires ont contribué au programme, notamment UNIFEM, l'université de la ville, le Sous-secrétariat à la condition féminine de la municipalité de Bogota, et d'autres représentants d'organisations gouvernementales et non-gouvernementales (Dalmazzo; Serrano; Cardona, 2008, p.38).

Des informations supplémentaires sont disponibles en [espagnol](#).

Ressource :

- **INTRANET: Espacio de comunicacion interna [INTRANET : Espace de communication interne].** INTRANET est un espace de communication et d'échanges qui a été créé pour faciliter l'interaction entre les organisations de villes latino-américaines participant au Programme régional « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes plus sûres pour tous » parrainé par UNIFEM et exécuté par le Réseau Femmes et Habitat de l'Amérique latine et des Caraïbes. INTRANET est une composante du site Web du Réseau Femmes et Habitat et est ouvert à toutes les organisations participantes, qui ont la possibilité d'y afficher des informations sur leurs programmes, stratégies et projets élaborés dans le cadre du Programme régional et de s'informer des activités des organisations d'autres villes. Contactez le [Réseau](#) pour de plus amples renseignements.

IDENTIFICATION DES PROBLEMES SECURITAIRES DES FEMMES ET DES FILLES

- **généralités**

Les villes et les communautés sont différentes les unes des autres, de par leurs habitants, leurs espaces physiques, leurs structures gouvernementales, leurs valeurs et leur passé. En conséquence, chaque ville et communauté a ses propres problèmes de sécurité, certains plus urgents à résoudre que d'autres. De prime abord, l'identification des facteurs qui provoquent des sentiments d'insécurité chez les femmes en ville ou dans la communauté peut sembler difficile. La tâche sera toutefois rendue plus aisée par la coopération entre les décideurs et les organisations locales avec les associations de femmes pour repérer les endroits et désigner les circonstances et les problèmes qui causent le plus d'insécurité. Le processus d'identification des problèmes est connu sous le nom de **diagnostic participatif**. Les diagnostics participatifs sont importants car ils offrent aux femmes la possibilité d'expliquer aux autres membres de la communauté les raisons pour lesquelles elles se sentent vulnérables et les formes de violence auxquelles elles sont exposées.

L'identification des problèmes sécuritaires est une première étape essentielle dans la conception des programmes, car toutes les interventions dans les autres domaines (y compris la sensibilisation, la conception et l'aménagement des espaces urbains, la planification des transports et les prises de décision municipales) visent à trouver des solutions aux problèmes prioritaires de chaque communauté. C'est pourquoi les partenaires des programmes devront avoir une bonne connaissance des problèmes sécuritaires existants et de l'ordre dans lequel ils devront être abordés avant d'entreprendre des actions dans ce sens.

Exemple :

« Clouds in Egypt's Sky » Sexual Harassment: From Verbal Harassment to Rape [« Nuages dans le ciel égyptien » Harcèlement sexuel : de l'agression verbale au viol] (2008).

Ce rapport, produit par l'Egyptian Centre for Women's Rights, montre comment les données recueillies sur le harcèlement sexuel peuvent être formulées, analysées et présentées pour mettre en évidence les effets négatifs du phénomène sur la vie des femmes. Disponible en [anglais](#) et en [arabe](#) .

- **Posez des questions sur la sécurité des femmes en milieu urbain.**

Même s'il est souvent vrai que les femmes et les filles de villes différentes se heurtent à des problèmes identiques, l'importance relative qu'elles attachent à tel ou tel problème sécuritaire change selon la ville. Cela s'appelle parfois « la géographie de la violence ». Par exemple, les femmes de New Delhi, en Inde, comme les femmes de Vancouver, au Canada, sont victimes d'actes d'harcèlement sexuel. À New Delhi, toutefois, le harcèlement sexuel sera probablement considéré comme une préoccupation sécuritaire plus grave que la violence des gangs, alors qu'à Vancouver la menace de violence des gangs sera jugée plus sérieuse que le harcèlement sexuel. Quoi qu'il en soit, ne présumez jamais que les problèmes d'une autre ville sont identiques à ceux de la vôtre.

Il serait indiqué que, dans le cadre d'une **analyse de situation**, les partenaires de programmes de villes sûres pour les femmes examinent les questions suivantes :

- Quels sont les types d'espaces utilisés par les femmes et les filles en ville et dans la communauté ?
- Quels sont les types d'espaces communautaires que les femmes et les filles évitent le plus ? Pourquoi ?
- Quelles sont les heures du jour et de la nuit où les femmes et les filles sortent le plus souvent ? Quelles sont les heures du jour ou de la nuit où les femmes et les filles sortent le moins souvent ? Pourquoi ?
- Les femmes et les filles sortent-elles seules, en groupes, ou en compagnie d'hommes ?
- Les femmes et les filles s'arrêtent-elles dans certains espaces pour s'en servir, ou ne font-elles que les traverser ?
- Quelles sont les activités des femmes et les filles dans ces espaces ?
- À quelles formes de violence ou de situation dangereuse se heurtent les femmes et les filles dans la ville ou dans la communauté ? Quand et où risquent-elles le plus d'en être les victimes ?
- Quelles formes de violence et de situation dangereuse sont jugées les plus courantes/les plus graves ? S'agit-il de formes de violence sexiste à l'égard des femmes et les filles

(harcèlement sexuel, agression sexuelle) ou de peur plus diffuse de la violence (vol, autre) ?

- Quels sont dans la ville ou dans la communauté les groupes de femmes qui subissent le plus souvent des violences ou éprouvent le plus souvent un sentiment d'insécurité ?
- Quels sont les politiques, programmes et pratiques en vigueur pour combattre la violence, l'insécurité et la criminalité à l'égard des femmes dans la ville ou dans la communauté ?
- Au cas où il y a déjà des politiques, des programmes et des pratiques en place, quelles formes de violence et de criminalité à l'égard des femmes visent-ils ? Y a-t-il des formes de violence et de criminalité à l'égard des femmes qu'ils ne combattent pas ?
- Des politiques, des programmes et des pratiques déjà en vigueur, quels sont ceux qui aident le plus les femmes à se sentir en sécurité dans la ville ou dans la communauté ? Comment peuvent-ils être développés ?
- Des politiques, des programmes et des pratiques déjà en place, quels sont ceux qui aident le moins les femmes à se sentir en sécurité dans la ville ou dans la communauté ? Comment peuvent-ils être améliorés ou remplacés ?
- Quelle est/quelles sont la/les question(s) sécuritaire(s) qui exige(nt) une attention particulière ? Veillez à inclure les besoins des groupes vulnérables comme les femmes âgées, les femmes handicapées et les femmes des minorités ethniques.
- Il y a-t-il des différences d'opinion et d'approche parmi les principales parties intéressées quant à l'importance à accorder à la sécurité des femmes et aux problèmes connexes jugés prioritaires ? (Par exemple, les autorités peuvent estimer que la sécurité des femmes n'est pas un problème prioritaire, alors que les personnes âgées considèrent que c'est une préoccupation grave). Déterminez si oui ou non les attitudes et les opinions des acteurs reposent sur des éléments d'appréciation disponibles et empiriques des problèmes sécuritaires et sur les intuitions et les expériences rapportées par les femmes. (Cette analyse permettra par la suite de définir les objectifs prioritaires des campagnes de mobilisation du public).

- Les programmes et services existants conçus à l'intention des femmes sont-ils sexospécifiques sur cette/ces question(s) prioritaire(s) ? Dans l'affirmative, y a-t-il des lacunes et comment les combler ?
- Combien de temps faudra-t-il consacrer à la tâche ?

Menez des audits de sécurité

L'audit de sécurité est l'un des principaux moyens mis à la disposition des femmes par le Metropolitan Action Committee on Violence Against Women and Children ([METRAC](#)) de Toronto pour renforcer leurs compétences et améliorer la sécurité dans leurs communautés. Au cours des 20 dernières années, l'audit de sécurité des femmes a été utilisé dans des communautés et des quartiers aussi différents que Petrozavodsk, en Russie, et Dar es Salaam, en Tanzanie. L'audit de sécurité, qui a été adapté à d'innombrables circonstances et groupes de personnes, mené conjointement avec les représentants de l'administration locale, est considéré à présent par la communauté internationale comme une pratique optimale.

Il y a trois grands **principes** directeurs qui orientent les audits de sécurité des femmes :

- 1) Les femmes connaissent mieux que quiconque leur environnement et leurs besoins sécuritaires;
- 2) Les audits de sécurité facilitent la recherche de solutions locales et adaptées aux problèmes particuliers de manque de sécurité; et
- 3) Les audits de sécurité encouragent la constitution de partenariats et les solutions proposées conjointement par les femmes et les administrations locales.

Avantages : Les utilisateurs des audits de sécurité notent que cet outil présente l'avantage d'entraîner des modifications de l'environnement qui renforcent la sécurité des femmes et de la communauté en général; d'entraîner des changements programmatiques et politiques sur le plan local qui renforcent la mobilisation en faveur de la sécurité des femmes et de la communauté en général; d'accroître les contributions financières et de donner une image positive des organisations et groupes communautaires qui mènent des audits de sécurité des femmes; d'améliorer les compétences et de renforcer la confiance des participantes aux audits; et de sensibiliser le public aux questions de sécurité des femmes (Lambrick et Travers, 2008).

Marche à suivre : En règle générale, l'audit de sécurité commence par une réunion de femmes et, le cas échéant, d'autres membres de la communauté qui étudient la question des espaces jugés dangereux dans leurs communautés. Les groupes d'audits de sécurité travaillent généralement mieux lorsque la représentation en leur sein est la plus large possible et, par voie de conséquence, les opinions exprimées les plus diverses possible (c'est-à-dire femmes jeunes et âgées, femmes handicapées, femmes d'origines ethniques différentes, etc.) (WISE, 2005, page 13). Les espaces jugés dangereux peuvent se présenter sous les formes d'un parking de centre d'achat, de passage entre immeubles résidentiels, d'une source d'eau ou d'un complexe de logements sociaux. Après avoir déterminé l'espace dont il s'agit, les membres du groupe d'audit s'y rendent pour repérer les facteurs ou caractéristiques qui en font un espace dangereux (normalement à l'aide d'une liste de vérification préétablie). Ces facteurs ou caractéristiques peuvent être un éclairage insuffisant, des graffitis hostiles, ou un emplacement désert. À l'issue de l'audit, le groupe présente aux autorités locales et aux autres membres de la communauté une série de recommandations visant à améliorer la sécurité de l'endroit en question.

Liste de vérification d'un audit de sécurité*

Cette liste de vérification est extraite du Programme régional « *Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous* » d'UNIFEM et du Réseau des femmes et Habitat d'Amérique latine – AECID. Disponible en [anglais](#) et en [espagnol](#).

Date :

Jour : lundi mardi mercredi jeudi vendredi samedi dimanche

Heure :

Temps :

Quartier :

Lieu précis :

Audit mené par (nom complet)

1) IMPRESSIONS GÉNÉRALES

À votre avis, quels sont les cinq mots qui définissent le mieux l'endroit ?

2) VOIR et ÊTRE VU

a. Comment est l'éclairage ?

Très bon Bon Satisfaisant Insuffisant Très mauvais

b. Est-ce que l'éclairage est uniforme ? Oui Non

c. Est-ce que tous les lampadaires fonctionnent ? Oui Non

Indiquez sur la carte les lampadaires qui ne marchent pas.

d. Pouvez-vous discerner le visage d'une personne à 25 mètres ?

Oui Non

e. L'éclairage est-il obscurci par des arbres, buissons, structures ou poteaux ? Oui Non

Veillez expliquer :

f. Comment est l'éclairage des allées piétonnières et des trottoirs ?

Très bon Bon Satisfaisant Mauvais Très mauvais Il n'y en a pas

g. Comment est l'éclairage à l'entrée des maisons et des immeubles ?

Très bon Bon Satisfaisant Mauvais Très mauvais Il n'y en a pas

h. Combien de personnes passent normalement à cet endroit ?

i. Dans la matinée :

Aucune Plusieurs Nombreuses Très nombreuses

j. Dans l'après-midi :

Aucune Plusieurs Nombreuses Très nombreuses

k. Dans la soirée (jusqu'à 23 h.) :

Aucune Plusieurs Nombreuses Très nombreuses

l. La nuit (après 23 h.) :

Aucune Plusieurs Nombreuses Très nombreuses

m. Pouvez-vous voir clairement ce qui se trouve en avant ? Oui Non

Dans la négative, pourquoi ?

Buissons/arbres Murs Collines Angles droits

Autres : _____

Indiquez ces obstacles sur la carte.

n. Y a-t-il des endroits pouvant servir de cachette ?

Entre les poubelles Équipement lourd ou locaux de services déserts Allées ou ruelles Embrasures de porte ou entrées en retrait Chantiers de construction Broussailles et mauvaises herbes

Autres : _____

Indiquez sur la carte avec la lettre P les endroits qui peuvent servir de piège.

o. Comment pourrait-on rendre cet endroit plus visible ?

Matériaux transparents (verre par exemple) Déplacement des véhicules Suppression des angles morts Élagage d'arbres et de buissons Installation de miroirs de sécurité

Autres : _____

p. Est-il facile de prévoir le chemin à suivre ?

Très facile Facile Pas très facile Pas moyen de prévoir

q. Est-il possible d'emprunter d'autres voies bien éclairées ? Oui Non Ne sait pas

r. Est-il possible d'emprunter d'autres voies fréquentées ?

Oui Non Ne sait pas Précisez: _____

s. Serait-il facile de trouver un refuge en cas de danger ?

Très facile Facile Pas très facile Ne sait pas

t. Y a-t-il plus d'une voie de secours par où s'échapper ? Oui Non Ne sait pas

3) ENTENDRE et ÊTRE ENTENDU

a. Qu'y a-t-il autour de cet espace ?

Usines Bureaux Terrains vagues Commerces Restaurants Zones boisées Quartier résidentiel Rues très fréquentées Ne sait pas Autres :

b. À quelle distance se trouve la personne la plus proche susceptible de vous entendre en cas d'appel au secours ? (précisez la distance : en mètres, en pâtés de maisons, etc.)

4. OBTENIR DU SECOURS

a. À quelle distance se trouvent les services d'urgence, les agents de sécurité ou le poste de police ? (précisez la distance : en mètres, en pâtés de maisons, etc.) _____

b. Est-ce que le quartier est patrouillé par la police ou des agents de sécurité ? Oui Non Ne sait pas

Dans l'affirmative, à quels intervalles ?

Toutes les heures Une fois dans l'après-midi/la soirée Ne sait pas

Précisez : _____

5) SACHEZ OÙ VOUS ÊTES ET OÙ VOUS ALLEZ

a. Y a-t-il des panneaux ou des cartes d'indication de l'endroit où vous vous trouvez ? (rue, immeuble, quartier, etc.)

Oui Non

b. Y a-t-il des panneaux indiquant où chercher des secours en cas d'urgence ?

Oui Non Dans l'affirmative, sont-ils visibles ? La journée : Oui Non La nuit : Oui Non

c. Que pensez-vous de la signalisation dans cet endroit ?

Très satisfaisante Satisfaisante Mauvaise Très mauvaise

d. Y a-t-il des signaux ou des panneaux à ajouter ou à changer ? Lesquels ?

6) AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN

a. Que pensez-vous de l'aménagement général de l'endroit ?

Très bon Bon Satisfaisant Mauvais Très mauvais

b. Si vous ne connaissiez pas l'endroit, vous serait-il facile d'y trouver votre chemin ?

Oui Non

c. Tel qu'il est, cet endroit vous permet-il de mener les activités pour lesquelles il a été conçu ? (c'est-à-dire à l'usage du public) Oui Non

d. Comment l'endroit est-il entretenu ?

Très bien Bien Adéquatement Mal Très mal

e. Est-ce que l'endroit vous semble faire l'objet d'attention ? Oui Non

Pourquoi ? _____

f. Y a-t-il des débris abandonnés ? Oui Non

g. Y a-t-il des graffitis ou des représentations ou slogans racistes et/ou sexistes sur les murs ?

Oui Non Précisez dans l'affirmative :

h. Il y a-t-il des indications de dégâts ou de destruction prémédités ?

Équipement récréatif Ampoules Signaux ou panneaux Abris de transports publics

Autres _____

i. Y a-t-il des réparations majeures à faire ?

Oui Non Lesquelles exactement ?

j. À votre avis, combien de temps faudra-t-il pour que les réparations soient effectuées à partir du moment où elles auront été signalées ?

Longtemps Peu de temps Ne sait pas

Précisez : _____

k. S'agissant des transports en autobus :

Quelles sont les lignes d'autobus qui desservent cet endroit ?

À quelle fréquence/quels intervalles les autobus passent-ils ?

Dans la journée.....

La nuit.....

À quelle distance les arrêts d'autobus sont-ils les uns des autres ?

En règle générale, si vous prenez l'autobus tard le soir, le conducteur s'arrêtera-t-il entre les arrêts à votre demande ? Oui Non

I. S'agissant des services de voiture et de taxis :

Les taxis/voitures passent-ils souvent dans le quartier ?

Dans la journée Oui Non La nuit Oui Non Dans la négative, pourquoi pas ?

Si vous les appelez la nuit, viennent-ils ? Oui Non Parfois

7) TRAVAILLER ENSEMBLE

a. Il y a-t-il des activités sociales et culturelles dans ce quartier ?

Oui Non Expliquez : _____

Qui participe à ces activités ? _____

Lesquelles augmentent votre sentiment de sécurité ?

Lesquelles augmentent votre sentiment de sécurité ?

b. Y a-t-il des organisations communautaires et des groupes locaux qui s'intéressent au quartier et à ses habitants ?

Oui Non Lesquels ?

Que pensez-vous de ces groupes/organisations ? _____

c. Y a-t-il des amis ou voisins dans le quartier sur lesquels vous pouvez compter en cas de besoin ?

Oui Non

d. Y a-t-il des changements démographiques dans cet endroit ? Oui Non

Dans l'affirmative, lesquels ? _____

e. Y a-t-il des personnes handicapées ou avec des besoins spéciaux qui ont du mal à se déplacer ?

Personnes âgées Personnes avec une poussette Personnes en fauteuil roulant ou avec déambulateurs Malvoyants Malentendants

Autres : _____

f. Y a-t-il à votre connaissance des établissements publics dans les environs ?

Oui Non Lesquels ? _____

Que pensez-vous de ces établissements ? _____

8) PROPOSITIONS

a. Quelles améliorations proposez-vous pour l'endroit audité ?

b. Quelles améliorations proposez-vous pour la vie communautaire et sociale du quartier ?

c. Quelle contribution personnelle pouvez-vous apporter à la mise en place de ces propositions ?

9) DERNIÈRES QUESTIONS....

a. Quelles sont les situations qui vous font peur dans le quartier ?

b. Quelles sont les situations qui vous font vous sentir plus en sécurité dans le quartier ?

*Ce matériel a été adapté de l'audit de sécurité créé par le Metropolitan Action Committee on Violence against Women and Children (METRAC). 1989, Ontario, Canada.

Liste de vérification d'un audit de sécurité pour les femmes immigrantes et réfugiées et pour les groupes minoritaires

La liste de vérification ci-dessous est l'aboutissement d'une initiative entreprise au Canada par le Women's Safety Audit Guide [Guide de l'audit de sécurité des femmes] pour adapter ce document aux préoccupations actuelles des femmes immigrantes et réfugiées et pour proposer des politiques, pratiques et services d'audit appropriés. À cette occasion, les femmes interrogées ont rapporté des situations où elles ne se sont pas senties en sécurité ou à l'aise au contact des représentants des administrations publiques, soit parce qu'elles ont été traitées grossièrement, soit parce qu'elles ont été ignorées ou soumises à des remarques ou questions humiliantes ou insultantes au sujet de leur race, langue, culture et religion. Elles ont proposé que la série de questions suivantes soit incluse dans un audit d'évaluation du degré de sécurité ou de confort ressenti par les femmes immigrantes et/ou réfugiées au contact des administrations publiques :

1. En tant que personne appartenant à une minorité raciale, culturelle, linguistique, physique et psychologique, ou en matière de préférence sexuelle ou de religion, est-ce que j'ai le sentiment d'être bien traitée par les catégories d'employés suivants ?
 - Gardes de sécurité, agents de police, pompiers
 - Prestataires de services sociaux/services de santé
 - Personnel de justice et des tribunaux
 - Employés des transports publics (autobus, taxis, etc.)
 - Vendeurs/représentants de commerce
 - Personnel de loisirs/de centres communautaires
 - Personnel scolaire/chefs d'établissements scolaires
 - Fonctionnaires de l'immigration
 - Personnel des agences d'emploi/des centres de placement
 - Employés de parking/d'entretien d'immeubles
 - Autre(s)

2. Est-ce que mes enfants sont équitablement traités par leurs camarades, enseignants et chefs d'établissements scolaires ?

Oui Non

3. Est-ce qu'à mon avis le matériel utilisé en classe ou dans les publicités des médias est insultant/insensible aux différences culturelles et raciales ?

Oui Non

4. Est-ce que j'ai parfois l'impression d'être exploitée par les autorités parce qu'elles présument que je ne connais pas le droit canadien ou mes droits de citoyenne ?

Oui Non

5. Est-ce que je suis témoin ou victime de remarques et comportements grossier et insultant, d'attitudes agressives ou intimidantes, ou ignorée ?

Oui Non

Source : Immigrant and Refugee Women Audit, voir page 45 (Annexe E) de **Women's Initiatives for Safer Environments (WISE, 2005). Women's Community Safety Audit Guide: Safety for Women, Safety for Everyone, Let's Act on It!**, Ottawa. WISE. Disponible en [anglais](#).

Adaptation de l'audit de sécurité

Exemple:

Gender Safety Audits for Public Spaces and Proposals for Safe Urban Spaces (2010).

Ce rapport, produit par la Municipalité de Delhi et l'INTACH (section de Delhi, donne un exemple de la façon dont les audits de sécurité pour les femmes peuvent être structurés et présentés au public et aux autorités municipales. Les cartes des zones problématiques, les solutions/conceptions et les résultats des sondages sont présentés de manière attrayante et facile à comprendre. Disponible en [anglais](#). [Please link to PDF, provided in separate file].

L'audit de sécurité a subi des adaptations au fil du temps pour répondre aux attentes de différents groupes de femmes et pour se conformer à des situations différentes. Dans certains cas, le langage a été simplifié. Dans d'autres, les exemples et procédures ont été adaptés aux réalités des régions rurales. Dans d'autres cas enfin, des guides d'audit totalement nouveaux ont été établis à l'intention d'endroits particuliers, comme les campus universitaires.

Outre ces changements, les différents groupes d'audit ont utilisé des approches différentes en matière de sécurité des femmes. Certains groupes, comme [JAGORI](#) en Inde, ont utilisé l'art de la cartographie pour tracer les caractéristiques des espaces peu sûrs (JAGORI, 2007). D'autres groupes, comme le Somali Women's Neighbourhood Health and Safety Group au Royaume-Uni, ont utilisé les entretiens face-à-face avec les membres de la communauté. (Cavanaugh, 1998, page 60). D'autres approches ont comporté l'utilisation de maquettes à l'échelle des espaces (Cavanaugh, 1998, 16), l'observation des activités dans les espaces (Cavanaugh, 1998, 18), des enquêtes publiques (Evans et Dame, 1999, 11), la photographie (WISE, 2005, 19) et des présentations publiques au moyen de story-boards. (Phaure, 2004, 11).

Comme suite à ces adaptations, les recommandations émises par les groupes d'audits de sécurité des femmes ont été sensiblement différentes de celles qui l'avaient été à la création de cet outil. Elles préconisent, entre autres :

- Qu'une attention particulière soit accordée à l'amélioration physique de l'environnement, comme un meilleur éclairage des rues et une meilleure visibilité (Toronto en 1989).
- Que soient dûment pris en compte les facteurs socio-économiques, comme l'aménagement d'espaces de vie plus sécuritaires pour les femmes, l'amélioration des conditions de santé, et la création d'emplois, à Dar es Salaam, en Tanzanie (Mtani, 2002).
- Que l'accent soit mis sur le développement des transports publics à Paris, en France (Lieber, 2002).

Souvenez-vous que les femmes et les filles sont les meilleures sources d'information sur les lieux et les moments où elles se sentent en sécurité

Il est essentiel de s'enquérir auprès des femmes et des filles de ce qui les rend vulnérables. Comme ces informations risquent d'être différentes en fonction des expériences vécues, il convient d'interroger le plus grand nombre de femmes possible. La participation des femmes locales n'est toutefois pas garantie, celles étant peut-être trop occupées ou pas suffisamment à l'aise/en sécurité/habilitées/ou disposées à participer à ce type d'activité (surtout si elles appartiennent à un ou plusieurs groupes marginalisés). Afin de surmonter cette difficulté, permettez-leur de prendre l'initiative et de choisir le moyen de communication qui leur convient le mieux. L'utilisation de différents moyens de communication, comme l'organisation

d'entretiens ou la création de groupes de réflexion, la réalisation d'enquêtes, la reproduction artistique des expériences vécues, etc., peut s'avérer utile.

Example:

CNN Report: Delhi Most Unsafe for Women, finds UN Survey, Delhi, India.

En partenariat avec ONU-Habitat, l'organisation de femmes Jagori, ayant son siège à Delhi, a conçu un sondage de grande envergure sur la sécurité des femmes. Ce sondage, axé principalement sur l'expérience des femmes dans les espaces publics, a produit des informations importantes et puissantes qui ont retenu l'attention des responsables élus et des médias internationaux. Le reportage de CNN illustre l'usage efficace que l'on peut faire des informations sur la sécurité/l'insécurité des femmes d'après les expériences de celles-ci. Disponible en [anglais](#).

Étude de cas : Débats des groupes de réflexion, Rosario (Argentine)

Les débats des groupes de réflexion se sont déroulés sur une période de deux mois pour permettre à leurs membres de mieux appréhender les formes variées de violence auxquelles les femmes sont exposées en ville. Les débats ont eu pour but d'évaluer les différents points de vue sur la violence en général et la violence faite aux femmes en particulier. Les questions abordées à cette occasion ont été : la situation de la femme, l'âge et la vulnérabilité de la femme; l'attitude de l'État et de la société civile par rapport aux différents aspects de cette question, y compris l'aspect sécuritaire; le milieu universitaire et l'accès à l'expertise; et le rôle des organisations de femmes. Des méthodologies différentes ont été utilisées lors de la présentation des sujets à chaque groupe de discussion, notamment les déclarations écrites, les questionnaires, les illustrations (photos de la ville, dessins illustrant des situations violentes, etc.) et des témoignages personnels. La technique « cartographique » a été également utilisée. Les participantes ont fait part de leurs expériences quotidiennes dans leur quartier et dans la ville qui leur ont permis de désigner les endroits dangereux, et ont expliqué pourquoi elles les jugeaient comme tels. L'activité a été organisée en 2004 à Rosario (Argentine) par le CISCSA – Flora Tristán, grâce à une bourse du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes,.

Pour de plus amples renseignements sur l'organisation de réunions dans un cadre sécuritaire et accessible aux femmes, voir la section [Mobilisation locale pour l'aménagement de villes et de communautés sûres pour les femmes](#) dans les Principales Stratégies pour des villes et communautés sûres pour les femmes.

Ressources :

- **Précautions et évitements** in **Les femmes et la sécurité communautaire: guide de planification pour l'édification de communautés sûres**, T. Dame et A. Grant (Cowichan Women against Violence Society, 2002): Activité 2, p. 12. Cet outil fournit des directives aux groupes de femmes sur le moyen de faciliter le récit de leurs expériences en matière de sécurité et d'insécurité dans leurs communautés. Les groupes de femmes réfléchissent, à l'aide d'exemples concrets, à l'impact de l'insécurité sur leurs habitudes quotidiennes, les consignent sur papier et en discutent. Disponible en [français](#) et en [anglais](#).
- **Focus Group Guide (2009)**. Ce guide, réalisé par le Programme de Villes inclusive de genre financé par le Fonds d'affectation spéciale de l'ONU à l'appui de la lutte contre la violence à l'égard des femmes, et administré par [Femmes et Villes international](#) (VFI) offre des orientations aux partenaires des programmes pour l'organisation de groupes de réflexion avec les femmes (de huit à 12 participantes normalement). Les travaux des groupes de réflexion ont pour objectif de mieux faire comprendre les raisons pour lesquelles les femmes se sentent en sécurité ou en danger dans les espaces publics urbains, et de réfléchir aux moyens de renforcer leur sécurité. Le guide offre également des indications et des idées utiles sur la manière de choisir et/ou de stimuler les participantes, de faciliter et/ou d'animer la réflexion, de choisir l'endroit de réunion, de présenter le débat, d'animer la discussion et d'en consigner et d'en rapporter les résultats. Disponible en [anglais](#).
- **Handling the day-to-day problems of informal workers (sans date)**. Cet outil, créé par Christine Bonner pour Women in Informal Employment: Globalizing and Organizing (WIEGO), est conçu pour les acteurs qui œuvrent auprès des travailleurs du secteur informel. Il fournit des informations sur les types de problèmes auxquels font face ces travailleurs, en rapport avec les questions de genre et de sécurité. Il fournit des recommandations sur la façon d'interagir avec les travailleurs informels selon un processus en cinq étapes : 1. Entendre l'histoire; 2. Analyser la situation; 3. Approfondir; 4. S'informer davantage; 5. Décider des actions. Des exemples tirés de situations vécues sont fournis à titre d'illustration. Disponible en [anglais](#).
- **Diagnostico local y participativo centrado en las experiencias de mujeres »** in **Herramientas para la promocion de ciudades seguras desde la perspectiva de género**. (L. Rainero, M. Rodrigou et S. Pérez. 2006) CISCOSA – Centro de Intercambio y Servicios Cono Sur, Argentine : page 59-67. Cet outil a été créé par le CISCOSA sous les auspices du Programme régional d'UNIFEM en matière de sécurité urbaine. Il offre des informations de base, des indicateurs et des méthodologies d'identification des questions sécuritaires des femmes. Les méthodologies comprennent des enquêtes, des audits de sécurité, des

indicateurs, des cartes de perception de l'insécurité des femmes et des groupes de réflexion. Le guide s'adresse aux autorités municipales et aux organisations féminines. Disponible en [anglais](#), en [portugais](#) et en [espagnol](#).

- **Women's Safety Audits: What Works and Where? (2008).** Le rapport, produit par Femmes et Villes international, ONU-HABITAT et la Sida, fournit, à titre d'exemple, une synthèse des évaluations des audits de sécurité des femmes. Le rapport commence par une analyse documentée des évaluations des audits de sécurité des femmes réalisés à ce jour, y compris les pratiques qui fonctionnent et les avantages que présentent les audits, et les pratiques qui ne fonctionnent pas et les inconvénients des audits. L'analyse aborde également les problèmes d'évaluation des audits et les recommandations qui ont été faites pour améliorer cet outil. En outre, le rapport publie les résultats des enquêtes approfondies menées auprès des groupes qui ont fait l'objet d'audits de sécurité des femmes. Ces résultats offrent des éléments d'appréciation supplémentaires des succès et des carences de différents éléments de l'audit et de ses capacités d'adaptation. Globalement, le rapport fournit des précisions sur la manière dont a été utilisé ce type d'audit à ce jour et sur les perspectives d'utilisation à l'avenir. Ces précisions s'adressent essentiellement aux groupes et aux gouvernements qui souhaitent entreprendre un audit semblable. Le rapport est disponible en [anglais](#).
- **Walking our Neighbourhoods, Building Cities Free from Violence: Training material for neighbours to conduct participatory baseline assessments of their neighbourhoods so as to improve their habitability and social ties** (M. Rodigou, en collaboration avec M. Nazar, 2008). CISCOSA – Centro de Intercambio y Servicios Cono Sur – Argentine. Les ressources englobent: un guide disponible en [anglais](#) et en [espagnol](#); une liste de vérification de l'audit de sécurité disponible en [anglais](#) et en [espagnol](#); [Workshop Photos/Fotos Taller](#) ; la [vidéo](#) est disponible en français, en anglais et en espagnol.
- **Women's Safety Audit Guide: Safety for Women, Safety for Everyone, Let's Act on It!** (Women's Initiatives for Safer Environments, 2005). WISE. Disponible en [anglais](#).
- **Les femmes et la sécurité communautaire: guide de planification pour l'édification de communautés sûres** (Cowichan Women Against Violence Society, 2002). Cowichan Women Against Violence Society, Disponible en [français](#) et en [anglais](#).
- **Cowichan Valley Safety Audit Guide** (Cowichan Women Against Violence Society, 1999). Cowishan Women Against Violence Society. Disponible en [anglais](#).
- **Guide d'enquête sur la sécurité des femmes en ville** (Ville de Montréal, 1993.) Ville de Montréal. Disponible en [français](#).

- **Guide de réalisation d’une marche exploratoire** (Ville de Lévis, Québec, sans date). Disponible en [français](#).
- **METRAC: Safety Audit Kit** (Metropolitan Action Committee on Violence Against Women and Children (METRAC, sans date). Disponible à l’achat en français, en anglais, en espagnol, en chinois, en panjabi et en tamoul auprès du [METRAC](#).
- **Making Safer Places: A Resource Book for Neighbourhood Safety Audits** (S. Cavanaugh, 1998). Women’s Design Service. Disponible à l’achat en [anglais](#).
- **La marche exploratoire...Une façon simple d’améliorer la sécurité dans votre milieu** (Commission Femmes, Ville de Québec, sans date). Disponible en [français](#).
- **Sécurité des lieux : Guide d’évaluation** (Fédération des Infirmières et Infirmiers du Québec, 2003). Disponible en [français](#).
- **Kelowna Planning for Safer Communities Workshop** (T. Dame et A. Grant, 2001). Cowichan Valley Safer Futures Program. Disponible en [anglais](#).
 - **Surveillez quand et où se produit la violence en ville, qui en sont le plus souvent les auteurs et qui en sont le plus souvent les victimes.**

Il est important de vérifier l’état d’un endroit jugé dangereux par les participants à un programme de villes sûres pour les femmes. Rendez-vous à cet endroit à des heures différentes de la journée et voyez qui l’utilise et à quelle fin. S’il y a plus d’hommes que de femmes qui fréquentent un parc, c’est peut-être le signe que les femmes s’y sentent moins en sécurité. Vous pouvez également vous renseigner sur ce qui s’y est passé auparavant, voir s’il y a eu des incidents dans le quartier, ou si les autorités, les groupes de femmes ou autres personnes ont tenté d’attirer l’attention sur les problèmes de sécurité de cet endroit.

“Mapping Safety” [« Cartographie de la sécurité »] est un exemple de ce type d’observation, lisez les articles, livres, éditoriaux et autres matériels de lecture consacrés à la violence faite aux femmes de votre ville ou communauté. Essayez de trouver des motifs, des observations et des points de départ communs aux témoignages et aux sources d’information. Par exemple, le fait que plusieurs articles de journaux fassent état d’incidents violents à proximité d’une même station de métro indique que les responsables d’un projet de villes sûres pour les femmes devront s’intéresser à la situation sécuritaire dans cet endroit, ou même dans le réseau des transports publics en général.

- **Rassemblez et collectez différentes sources d'information**

La collecte de données sur la violence, les taux de criminalité et la santé permettent d'identifier avec précision les menaces qui pèsent sur tel ou tel quartier urbain ou communauté (RTPI, 2002,7). Parfois, ces données ne sont pas ventilées par sexe ou par l'âge, ce qui rend impossible de connaître les différentes formes de problèmes sécuritaires qu'affrontent les hommes et les femmes, l'âge et le sous-groupe démographique. De ce fait, il sera difficile d'identifier les facteurs qui provoquent le sentiment d'insécurité, notamment chez les femmes. De plus, les statistiques n'expliquent pas tout, et les chiffres qu'elles représentent ne peuvent qu'illustrer le problème, pas expliquer pourquoi il se produit. Les statistiques ne permettent pas, par exemple, de mesurer l'impression de danger ou le sentiment de sécurité des femmes. Par ailleurs, les femmes ne rapportent pas toujours les incidents de violence et les sentiments de malaise qu'elles ressentent (y compris des formes de violence sexiste comme le harcèlement sexuel que la société leur apprend à tolérer ou à accepter comme « normales »). Lorsqu'ils ne sont pas rapportés, ces incidents ne figurent pas dans les statistiques. Afin de remédier à ces lacunes, les programmes de villes sûres pour les femmes devront trouver d'autres sources d'information sur le manque de sécurité des femmes, qui pourraient leur être fournies par les femmes de la communauté et au cours d'entretiens avec les agents de police, les agents de la santé publique, les prestataires de services et les représentants des organisations locales. (Cochiwan Women Against Violence Society. 2002, page 6).

Sources de données d'évaluation de la violence et du manque de sécurité

Il y a d'innombrables sources de données d'évaluation de la violence et du manque de sécurité dans une communauté. Certaines sont plus facilement accessibles que d'autres. Il conviendra de combiner plusieurs sources d'information pour obtenir un tableau plus complet de la situation dans ce domaine.

Dans le contexte nord-américain, il faudra environ quatre mois pour mettre au point un plan de sécurité communautaire et de prévention de la violence à partir d'un rapport d'évaluation. La collecte d'informations devra inclure :

- La compilation des rapports précédents sur la criminalité, la violence et le manque de sécurité
- La compilation des rapports sur la situation en matière de logement, d'éducation, de santé maternelle et infantile

- Les données (statistiques) démographiques relatives à la population, à la structure par âge et à la composition des ménages, à la situation de l'emploi et aux taux de chômage, aux revenus moyens, au pourcentage de la population vivant dans la pauvreté, aux niveaux d'instruction
- Les indicateurs de santé psychologique et physique en matière de dépression, d'alcoolisme et de toxicomanie, d'infection par le VIH
- Les informations sur la situation du logement et le coût du logement
- Les pourcentages de la population dépendant de l'assistance sociale, des subventions publiques ou de dons caritatifs.
- La qualité des environnements sociaux et/ou physiques, notamment le pourcentage de maisons condamnées, le nombre d'infractions au code de l'habitation, les taux d'abandon scolaire
- Les statistiques des services de police de proximité, indiquant l'heure, la semaine et l'année des meurtres, des tentatives de meurtre, des agressions, des viols, des cambriolages, des enlèvements, des vols, des effractions, et d'autres atteintes à la propriété
- Les données des prestataires locaux de services (associations de protection de l'enfance, hôpitaux et dispensaires, services aux femmes victimes d'agressions, centres d'assistance juridique, services d'assistance aux personnes en conflit avec la loi, associations d'entreprises, services aux groupes à risque) relatives aux effets et aux coûts de la violence, aux services les plus utilisés, à la coopération entre les services, et aux moments de la journée et à l'endroit où se produisent les incidents violents et la forme la plus commune qu'ils revêtent
- Les données obtenues à partir des enquêtes sur la victimisation (à formuler et à réaliser par le programme de villes sûres pour les femmes ou autre organisation de ce type).

Source : C. Whitzman, 2008. **The Handbook of Community Safety, Gender and Violence Prevention**. EarthScan, Royaume-Uni: 164 – 181.

Le *Handbook of Community Safety, Gender and Violence Prevention* estime qu'un rapport consacré aux questions susmentionnées devrait contenir les éléments suivants : un descriptif des lieux; la prévalence, les manifestations et les effets de la violence et de la criminalité par rapport, si possible, à la moyenne nationale ou à d'autres données comparatives; la signification des données; une meilleure idée de l'identité des victimes et des délinquants; les tendances à long terme; une meilleure idée des endroits où la violence est la plus répandue

(cela pourrait inclure les domiciles); les moments de la journée/de la semaine/de l'année où la violence se produit; les causes immédiates de la violence; et les causes profondes à plus long terme qui ont été identifiées. Le rapport devra également préciser les activités en cours en matière de sécurité et leur efficacité, ainsi que la découverte d'autres sources éventuelles d'énergie et d'idées créatrices. (180)

Appliquez des critères identiques à toutes les informations collectées afin de faciliter les comparaisons.

Il est parfois difficile de comparer des informations sur la situation sécuritaire des femmes en ville ou dans la communauté du fait qu'elles sont recueillies de sources diverses (voir Ministres fédéraux, provinciaux, territoriaux du Canada responsables de la condition féminine, 2002, page 7). Par exemple, les statistiques d'un quartier indiqueront le nombre de viols enregistrés, alors qu'une organisation de femmes d'un autre quartier aura collecté des statistiques sur les risques de viol encourus par les femmes. Il sera difficile de décider, à partir de ces deux sources de données, auquel des deux quartiers le projet d'aménagement urbain sécuritaire pour les femmes profitera le plus. Afin de faciliter les comparaisons, retenez, dans la mesure du possible, les informations recueillies par des méthodes identiques. Si la collecte d'informations provient de plusieurs sources, établissez des critères de recherche communs pour tous. Par exemple, demandez aux participants de recueillir des données au sujet du même groupe d'âge et du même sexe, pendant la même période de temps, si possible. Cette méthode permettra de faire des comparaisons de données valables.

Ressources :

- **Desk Research (Gender Inclusive Cities Programme, 2009).** Cet outil, développé par le Programme Villes inclusive de genre, vise à aider les partenaires des programmes de villes sûres pour les femmes à recueillir des informations de base sur les conditions sécuritaires dans leur communauté. Les partenaires de programme pourront se servir de ce modèle pour établir un profil urbain à partir des informations d'ordre démographique, économique, socioculturel et en matière de gouvernance. Le modèle contient également une série de questions sur la criminalité, y compris la criminalité sexospécifique, à poser aux partenaires. Disponible en [anglais](#).
- **Methodologies to Measure the Gender Dimensions of Crime and Violence** (E. Shrader, 2001) – Banque mondiale – Région Amérique latine et Caraïbes. Ce guide énumère

différentes méthodologies d'évaluation de la criminalité et de la violence sexospécifiques à partir des taux d'homicide, des statistiques sur la criminalité, des enquêtes sur la victimisation, des enquêtes sur la prévalence de la criminalité, des statistiques des services aux victimes, des connaissances, des études sur les attitudes et les pratiques, des sondages d'opinion, des entretiens avec les victimes, des groupes de réflexion, de l'évaluation participative (en milieu rural et urbain) et d'autres sources. Le guide explique chaque méthodologie et examine leurs avantages et inconvénients. Disponible en [anglais](#).

- **Finding Evidence for Sexual Violence Prevention Programmes**, Andrés Villavéces pour [PREVENT](#) (Preventing Violence through Education, Networking and Technical Assistance, sans date). The University of North Carolina Injury Prevention Research Center, USA. Ce site Web présente un diaporama annoté sur les méthodologies utilisées par les organisations et les gouvernements pour la collecte d'informations à partir desquelles ils élaborent les programmes de prévention de la violence sexuelle. Le diaporama vise à aider les participants à identifier les éléments susceptibles de constituer des preuves solides et les sources de preuves, à utiliser la documentation comme élément de preuve et à déterminer quelles sources scientifiques offrent les preuves les plus solides. Il passe en revue de nombreuses sources d'information et des méthodologies de recherche, notamment les sources en ligne et universitaires. Disponible en [anglais](#). 57:26 minutes.
- **La Base de données Égalité homme-femme, Institutions et Développement (EID) de l'OCDE (Organisation de coopération et de développment économiques, sans date)** (<http://stats.oecd.org/Index.aspx?lang=fr>). Cette base de données en ligne propose des statistiques et des indicateurs composites, ventilés par pays, sur la situation des femmes dans la société (liberté de mouvement, accès aux prêts bancaires, incidences de la violence à l'égard des femmes). La base de données peut servir à l'établissement de normes ou de données de référence sur les expériences quotidiennes vécues par les femmes en matière de sécurité et de manque de sécurité. Les résultats peuvent être ventilés par région et/ou par niveaux de revenu. Disponible en [français](#) et en [anglais](#).
- **OECD Social Institutions and Gender Index (SIGI)** – (Organization for Economic Cooperation and Development, sans date). L'indice composite en ligne de discrimination à l'égard des femmes, qui a été calculé par les organismes sociaux de chaque pays, est l'aboutissement de la combinaison de données statistiques dans les cinq domaines suivants : code familial, intégrité physique, préférence pour les garçons, libertés civiles

et droits de propriété. La base de données fournit des informations sur le classement et le profil de plus de 100 pays. Cet outil peut servir à l'établissement de normes ou de données de référence sur les expériences quotidiennes vécues par les femmes en matière de sécurité et de manque de sécurité. Disponible en [anglais](#).

- **Assessing Violence against Women: A Statistical Profile** (Ministres fédéraux-provinciaux-territoriaux responsables de la condition féminine, 2002) - Ce guide fournit des données de base et des exemples de collecte de données statistiques sur la violence à l'égard des femmes. Les administrations et les services des municipalités pourront établir, à partir de ces données, un système d'évaluation de la situation sécuritaire des femmes dans la communauté. La première section du guide est consacrée au développement d'indicateurs relatifs à la violence et offre des indications sur la collecte de données, compte tenu des difficultés passées rencontrées dans ce domaines et des leçons tirées. Disponible en [anglais](#).
- **Le site web des statistiques relatives au genre de la CENUE (2010)** propose aux utilisateurs une somme considérable de ressources concernant le recueil de statistiques en rapport avec le genre. Il contient des informations sur les statistiques et les problèmes en matière de genre. Des guides, manuels, vidéos et matériels pédagogiques sur le sujet sont proposés aux statisticiens, chercheurs et fonctionnaires. Le site contient également des liens vers d'autres ressources et des réseaux connexes. Disponible en [anglais](#).
- **Developing Gender Statistics: A Practical Tool (DRAFT) (2010)**. Cet outil, produit par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, donne un excellent aperçu du recueil de toutes sortes de statistiques sexospécifiques, depuis les enquêtes sur l'emploi du temps jusqu'à celles sur la victimisation. Des conseils sont également fournis sur la mise en œuvre d'un programme de statistiques sexospécifiques, avec des informations connexes sur la législation, la mobilisation de fonds et autres sujets. L'ouvrage contient également des spécimens de cursus de formation. Disponible en [anglais](#).
- **Improving Statistics on Gender Issues in the Asia-Pacific Region** (UNIFEM, East and South East Asia Region, 2003). Cette page web donne un tableau général des projets menés dans la région Asie-Pacifique, visant à l'adoption et à l'amélioration de systèmes de statistiques sexospécifiques. Elle contient des informations sur les projets, les leçons à retenir de leur mise en œuvre, et les résultats de leur suivi-évaluation. Disponible en [anglais](#).

- **Hidden in Plain Sight: Sexual Harassment and Assault in the New York Subway System** (Office of the Manhattan Borough President, City of New York, 2007). Ce rapport comble l'absence de statistiques disponibles sur les actes de harcèlement et d'agressions sexuels commis dans le métro new-yorkais. Il passe en revue les données statistiques sur les risques de harcèlement et d'agression sexuels, les moments de la journée où se produisent des incidents de ce type, les rapports soumis aux autorités à la suite de tels incidents et les témoignages dans ce domaine. L'évaluation de ces données a permis de présenter une série de recommandations à la municipalité de New York et à son département de police. Le rapport explique sa méthodologie de collecte des données (à partir d'une enquête en ligne), ainsi que les conclusions et les recommandations des enquêtes. Le rapport pourra servir de point de référence à la collecte de données difficiles à trouver sur les transports publics et les statistiques désagrégées par sexe. Disponible en [anglais](#).

Faites des recherches sur le contexte politique et les initiatives prises par les municipalités pour combattre la violence et la criminalité et améliorer la sécurité, et sur l'attention qu'elles prêtent aux préoccupations des femmes et aux questions relatives à l'égalité des sexes.

Prenez contact avec les administrations locales et autres informateurs principaux pour vous enquêter des actions menées par les municipalités ou communautés en matière de sécurité des femmes et des filles. Cela vous permettra d'avoir une idée de l'importance accordée dans le passé par les autorités aux questions relatives à la sécurité des femmes, de la manière dont ces programmes ont fonctionné et des résultats qu'ils ont produits, de la nécessité de contacter d'autres informateurs et d'autres partenaires éventuels, et des lacunes ou carences qui caractérisent les politiques et les programmes en vigueur. Parfois les politiques et les programmes en place ne répondent pas aux besoins sécuritaires des femmes et des filles (Michaud, 2001, page 7) du fait que les responsables politiques et les décideurs en ignorent la nature particulière. (Par exemple, un décret municipal qui ne prévoit d'arrêts d'autobus que tous les kilomètres dans une zone à faible densité de population aura pour effet d'obliger les femmes et des filles qui habitent ces quartiers à faire de longs trajets à pied dans des endroits déserts où elles ne se sentent pas en sécurité.)

Ressources :

- **The Good Governance Report Card on Gender and Development**, (The Urban Governance Initiative and the United Nations Development Programme, 2000) – Ce projet en ligne, qui se présente sous la forme de bulletin scolaire, permet aux internautes de « noter » les autorités locales (maires, gouverneurs, responsables municipaux) sur leurs activités en matière d'égalité des sexes et de développement, comme la participation, l'état de droit, la transparence, la rapidité de réaction, la recherche du consensus, l'équité, l'efficacité et le rendement, la responsabilité et la perspicacité. Des indicateurs sont proposés pour chaque catégorie d'activité. Les programmes d'aménagement de villes sûres pour les femmes pourront consulter ces bulletins aux fins d'évaluation de l'importance accordée par les municipalités à la satisfaction des besoins des femmes. Cette information sera également utile pour identifier les services publics qui sont plus ou moins enclins à soutenir les actions de renforcement de la sécurité des femmes. Disponible en [anglais](#).
- **Guidelines for a Gender Analysis: Human Rights with a Gender** (San Francisco CEDAW Task Force/Commission on the Status of Women, 2000). Ce guide offre des indications aux responsables municipaux de San Francisco sur la manière de mettre en pratique la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, notamment la collecte de données ventilées par sexe, l'analyse d'activités pour déterminer si la municipalité satisfait aux principes du respect des droits fondamentaux des femmes, la formulation de recommandations destinées à assurer l'égalité des sexes et la sécurité des femmes entre différents services, la mise au point de projets susceptibles d'aider à l'application des recommandations, et l'évaluation des actions pour la mise en application des dispositions de la Convention. Le guide fournit de nombreux exemples d'actions au niveau local. Disponible en [anglais](#).
- **“Map of Gaps: The postcode lottery of Violence against Women support services in Britain”** (Equality and Human Rights Commission, sans date). Ce rapport et outil donnent des informations sur les adresses des services de protection sociale des femmes victimes de violences en Grande-Bretagne. Le degré d'utilisation de chaque service y est indiqué sur une carte de couleur, qui offre une représentation visuelle des régions activement mobilisées ou peu mobilisées dans la lutte contre la violence faite aux femmes. L'outil propose aussi un site interactif où les usagers peuvent inscrire leur code postal pour recevoir des informations sur les services proposés par leur région dans ce domaine. Les internautes peuvent également y trouver des

informations concernant les responsables politiques locaux qui se sont engagés ou pas à fournir des services appropriés dans ce domaine. Disponible en [anglais](#).

- **Une ville à la mesure des femmes : Le rôle des municipalités dans l'atteinte de l'égalité entre femmes et hommes** (A. Michaud, 2004). Programme de Femmes et Ville international (Women in the City) de Montréal de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), 2004, page 50. Cet instrument de mesure a été mis au point à l'intention des municipalités et des simples citoyens, leur permettant d'utiliser une liste de contrôle pour dire si oui ou non les projets et les programmes locaux sont attentifs aux besoins des femmes. À partir de cette évaluation, les programmes d'aménagement sécuritaire urbain pour les femmes pourront identifier les différents aspects (politique, administratif, partenariats) des actions locales qui ne tiennent pas compte de la condition de la femme et combler cette lacune en y insérant une perspective sexospécifique. Disponible en [français](#), en [anglais](#) et en [espagnol](#).
- **An Introduction to Gender Audit Methodology : Its Design and Implementation in DFID Malawi** (C. Moser, 2005). Overseas Development Institute, 2005. Ce guide s'adresse aux organisations et aux organismes gouvernementaux qui souhaitent se soumettre à un audit sexospécifique. Il énumère différentes méthodologies d'audit sur la question et donne comme exemple l'audit mené par DFID Malawi, offrant une synthèse détaillée des étapes d'évaluation (évaluation des données, accord sur le plan d'action). L'audit sexospécifique peut aider les programmes de villes sûres pour les femmes à identifier les politiques, les pratiques et les programmes en matière de sécurité qui ne prennent pas en considération les questions sexospécifiques. Disponible en [anglais](#).
- **Une optique d'inclusion : Cahier d'exercices pour un regard sur l'exclusion et l'inclusion socio-économique.** (M. Shookner, 2002). Santé Canada. Ce manuel de formation vise à aider les responsables et les décideurs politiques, et les organisations locales à comprendre comment les politiques, les programmes, les législations et les pratiques incluent ou excluent des groupes particuliers, notamment les femmes. Cet outil est particulièrement utile à l'analyse des stratégies et des programmes déjà existants en matière de sécurité. Le manuel et les fiches d'exercices fournissent des informations de base pour aider à créer « une optique d'inclusion » pour l'évaluation des politiques, des programmes, des législations et des pratiques. Disponible en [français](#) et en [anglais](#).

- **Gender Self-Assessment Tool** (Audit Commission, Royaume-Uni, sans date). Cet outil en ligne est une liste de contrôle destinée à aider les conseils municipaux à identifier leurs forces et faiblesses sur les questions sexospécifiques. Une fois le formulaire rempli, les responsables municipaux pourront comparer leurs progrès avec ceux d'autres municipalités et recevoir des informations sur la manière d'améliorer leur performance. Cet outil pourra également servir aux responsables des programmes de villes sûres pour les femmes pour évaluer les domaines dans lesquels les politiques locales satisfont ou pas aux besoins des femmes. Cette information permettra aussi de déterminer dans quels domaines et avec quelle facilité il sera possible d'intégrer les préoccupations sécuritaires des femmes dans les programmes publics. Disponible en [anglais](#).

- **The GLOVE Project: Australia** (sans date). La municipalité de Melbourne, en Australie, s'est associée à l'université de Melbourne pour l'élaboration du *GLOVE PROJECT - Gender, Local Government and Violence Prevention, Making Links Between Violence and Private and Public Space Project*. Ce projet à base de recherche a pour but d'élaborer des stratégies publiques de lutte contre toutes les formes de violence faite aux femmes par le biais de partenariats communautés-universités et de l'intégration des femmes. Le projet s'inspire de programmes passés comme *Growing Victoria Together* de 2001 qui réaffirme l'importance de constituer des communautés sûres. De plus amples informations sur le projet GLOVE sont disponibles en [anglais](#).

Utilisez les étudiants comme chercheurs.

La collecte d'informations sur les conditions sécuritaires des femmes en ville ou dans la communauté peut s'avérer une tâche difficile et de longue haleine. Cela est particulièrement vrai dans les régions où les municipalités ne traitent pas les questions sécuritaires d'un point de vue sexospécifique et ne disposent ni de programmes ni de réseaux de collecte d'informations. Dans ces cas, il serait utile de s'associer aux établissements d'enseignement locaux pour offrir à leurs étudiants des stages de recherche pratiques en échange d'une aide en matière de recherche (Dean, 2002). Il importe toutefois que tous les chercheurs participant aux programmes de villes sûres pour les femmes (étudiants ou pas) suivent au préalable une formation pour les initier à l'application des normes éthiques dans les recherches sur la violence faite aux femmes.

- **Priorité aux femmes : principes d'éthiques et de sécurité recommandés pour les recherches sur les actes de violence familiale à l'égard des femmes** (Département Genre et santé de la femme, Organisation mondiale de la santé, 2002). Cet outil est un guide d'orientation des chercheurs sur la manière de mener des recherches sensibles et solides du point de vue ethnique sur les femmes qui ont été victimes de violence domestique. Le guide fournit des conseils sur la sécurité des personnes interrogées, les méthodologies pour éviter la sous-déclaration des faits, la protection de la confidentialité, la formation et le soutien au chercheur, les références des personnes interrogées, l'utilisation judicieuse des conclusions de recherche. Les chercheurs sur la question des villes sûres pour les femmes pourront utiliser ce guide dans leur travail, pour garantir la sécurité des femmes victimes de violences qu'ils interrogent. Disponible en [français](#), en [anglais](#). et en [espagnol](#).

CHOISISSEZ UN CARDRE CONCEPTUEL

- **Généralités**

Après avoir procédé à la réunion des partenaires, à l'analyse de situation et à l'identification des questions à traiter, les responsables des programmes de villes sûres pour les femmes auront à décider de l'organisation du travail. À ce stade, la l'élaboration du programme devra tenir compte de toutes les opinions exprimées dans la ville ou la communauté.

Un cadre conceptuel est une esquisse mise au point par les partenaires des programmes de villes sûres pour les femmes, qui expose explicitement les valeurs et convictions que représente le programme, les raisons de son existence et les résultats qu'il souhaite produire. Le cadre conceptuel n'est pas seulement un moyen d'assurer que tous les partenaires partagent la même vision et compréhension du programme, mais aussi de partager avec le public, notamment les femmes et les filles, la signification en termes pratiques de la notion de ville sûre pour les femmes et la nature des initiatives, des idées et du soutien qu'elles sont en droit d'attendre du programme. Par ailleurs, en cas de différend à l'intérieur du programme, ou entre les partenaires du programme et une partie extérieure, le cadre conceptuel servira de référence pour décider des actions que les représentants du programme souhaitent ou ne souhaitent pas soutenir.

- **Soyez clair sur les concepts et définitions clés.**

Il importe d'être clair sur ce que la [notion de sécurité des femmes](#) représente pour la ville ou la communauté où le programme est mis en place. Des désaccords ou des différences d'interprétation entre partenaires sur la signification de la sécurité des femmes risquent de compromettre l'efficacité des actions entreprises (Community Coordination for Women's Safety Project, 2005, page 38). Par exemple, un partenaire du programme peut croire que la sécurité des femmes dans les lieux publics n'a rien à voir avec la pauvreté, alors qu'un autre partenaire sera convaincu que la pauvreté est un facteur clé du manque de sécurité des femmes. Ces points de vue opposés risquent de rendre impossible la définition d'objectifs en matière de ville sûre pour les femmes. Afin d'éviter de tels conflits, trouvez des partenaires qui partagent déjà généralement les mêmes idées sur ce que veut dire villes sûres pour les femmes. Cela peut vous amener à contacter un responsable politique qui a intégré dans son programme électoral la question de la sécurité urbaine des femmes ou une organisation locale dont les activités portent précisément sur la défense des droits des femmes. Une autre option consiste à fournir à vos partenaires une documentation ou une [formation](#) sur les villes sûres de manière à ce que tout le monde soit sur la même longueur d'onde.

Exemple:

Insumos para una caja de herramientas : Programa ciudades sin violencia hacia las mujeres, ciudades seguras para todos y todas [Ressources pour un dossier pratique : Programme « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous »], 2010.

Ce dossier pratique a été produit par le programme régional d'UNIFEM « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous ». Il contient d'excellentes informations sur la mise en œuvre de ce type de programme ainsi que des exemples de sa mise en œuvre à Bogota (Colombie). Le dossier donne des informations sur toute une gamme de sujets, notamment sur la clarté de la formulation des concepts clés et des définitions. On trouvera à la page 14 un exemple d'énoncé conceptuel bien formulé sur le programme. Disponible en [espagnol](#).

Ressources :

- **Tips for Finding Common Ground in Building Partnerships to End Violence against Women: A Practical Guide for Rural and Isolated Communities** (Community Coordination for Women's Safety Project, Canada, 2005): pages 41- 46. Ce guide offre 11 conseils aux partenaires de programme pour les aider à décider lesquels des concepts clés sont les plus importants pour leur travail en matière de villes sûres pour

les femmes. Il peut également aider à établir si oui ou non chaque partenaire accepte les idées des autres. Chaque conseil inclut des indications faciles à comprendre et des modèles de communautés en Colombie-Britannique, au Canada. Disponible en [anglais](#).

- **On Finding “Common Grounds” in Building Partnerships to End Violence against Women: A practical Guide for Rural and Isolated Communities** (Community Coordination for Women’s Safety Project, 2005). British Columbia Association of Specialized Victim Assistance and Counselling Programs: pages 112-114. Cet outil propose aux partenaires de programme plusieurs conseils pour les aider à identifier leurs idées communes sur la question de la violence à l’égard des femmes. Le guide explique également comment travailler ensemble pour déterminer quelles sont leurs idées communes et pourquoi. Disponible en [anglais](#).
- **The Partnership Code of Conduct in Inviting Partners to Partner: Creating a Partnership Learning Model and Code of Conduct.** (Leavitt, J., 2002). Commission Huairou: page 5. Cet outil est un cadre proposé à l’examen et à l’approbation des partenaires de programme, qui vise à assurer que chacun est conscient des compétences et des convictions des autres. Cet instrument accorde une attention particulière aux besoins des associations des femmes locales. Disponible en [anglais](#).
- **Collaboration Math for more Effective Coalitions ([Prevention Connection](#):** The Violence against Women Prevention Partnership, 2008). California Coalition Against Sexual Assault. Ce bref diaporama annoté décrit l’instrument appelé « Collaboration Math ». Il s’agit d’une stratégie simple permettant aux partenaires des programmes de villes sûres pour les femmes de décider des objectifs, de l’information, des méthodologies et des ressources qu’ils souhaitent faire connaître. En combinant tous les éléments proposés par les partenaires du programme, il sera possible de parvenir à des accords (c’est-à-dire fixer un objectif commun à partir d’une « moyenne » de l’objectif individuel de chaque partenaire). Le guide fournit un exemple s’inspirant de l’Oklahoma Violence Prevention Planning Committee. Disponible en [anglais](#); 9:19 minutes.

- **Définissez des buts, des objectifs et des résultats.**

La définition préalable d'une conception et d'un cadre conceptuel commun passe par un accord sur les buts et les objectifs du programme. Un *but* est une cible globale ou le résultat idéal auquel peuvent aspirer les partenaires des programmes de villes sûres pour les femmes. Un *objectif* est semblable à un but, mais plus précis dans sa nature et limité dans le temps. Un *résultat* est en fait l'issue que les partenaires de programme souhaiteraient voir atteindre grâce à leurs efforts communs dans la communauté. Les objectifs peuvent être à court, à moyen et à long termes, selon la durée des efforts déployés à la mise en place des actions envisagées et à la réalisation des résultats fixés.

À l'instar de toutes les activités visant à réduire la violence à l'égard des femmes, la mise en application des programmes les plus efficaces entraînera en toute probabilité une multiplication du nombre de plaintes pour violence, du fait que ces programmes encouragent les femmes à déclarer les faits dont elles ont été victimes, celles-ci ayant pris conscience, grâce au programme, que la violence à leur encontre dans les lieux publics est un crime et qu'il existe des mécanismes pour porter plainte et obtenir des réparations. La multiplication du nombre de plaintes pour violence par les femmes peut donner l'impression d'une augmentation de la criminalité, alors qu'en réalité le nombre de crimes commis reste le même – c'est simplement le nombre de crimes *rapportés* qui a augmenté. Les programmes efficaces aident également les femmes à reconnaître les formes de violence dans les espaces publics et à les combattre. Par exemple, lorsque le programme global d'aide aux femmes victimes de violences a démarré à Fuenlabrada, en Espagne, l'un des objectifs des partenaires du programme a été d'encourager les femmes à déclarer les actes de violence perpétrés contre elles, même si elles en avaient déjà été victimes de nombreuses fois dans le passé sans les signaler. Dix ans plus tard, un nombre croissant de femmes rapportent les actes de violence dès qu'elles en sont les victimes (Garcia, O. 2008).

Pour des informations et définitions complètes et des conseils sur l'élaboration d'un cadre de résultats, consultez la section [Suivi et Évaluation](#) dans Villes sûres et la section générale [Suivi et Évaluation](#) disponible dans la section Éléments essentiels de programme de ce site.

On trouvera ci-après un exemple hypothétique illustrant la manière dont ces concepts s'appliquent aux programmes de villes sûres pour les femmes:

BUTS : Réduire le nombre d'actes de harcèlement sexuel en ville et renforcer le sentiment de sécurité dans un ou plusieurs quartiers de la ville (préciser lesquels).

OBJECTIFS : Diminuer de n % l'incidence (le nombre d'expériences) des actes de harcèlement sexuel dont les femmes sont les victimes; augmenter la connaissance du public de ce qui constitue le harcèlement sexuel et renforcer la confiance des femmes et leur donner envie d'utiliser les espaces publics urbains le soir (mesurés par le nombre de réponses aux enquêtes).

RÉSULTATS : Utilisation accrue des espaces publics par les femmes; meilleure prise de conscience du public de ce qu'est le harcèlement sexuel et tolérance réduite pour ces actes; diminution du nombre d'actes de harcèlement sexuel en ville/dans les quartiers ciblés.

Les buts, objectifs et résultats spécifiques de chaque programme de villes sûres pour les femmes seront définis en fonction des [problèmes les plus graves que les femmes affrontent](#) et de la capacité du programme à entraîner des changements.

| SOLUTIONS À COURT TERME | SOLUTIONS À MOYEN ET LONG TERME |
|--|--|
| <p>Ces solutions sont normalement des améliorations d'ordre physique ou des réaménagements de services à peu de frais ou sans frais, par la communication directe avec ceux qui peuvent apporter des changements. Il s'agit d'actions entreprises dans le cadre des budgets existants.</p> | <p>Ces solutions comprennent les projets spéciaux, le développement de programmes et le développement de politiques et de directives aux fins de changement de pratiques. Certaines nécessiteront des modifications des priorités budgétaires et des campagnes de collecte de fonds exceptionnelles, la constitution de nouvelles structures et la mise au point de nouveaux programmes.</p> |
| <p>EXEMPLES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Remplacer une ampoule grillée ➤ Peindre par-dessus les graffitis ➤ Élaguer la végétation ➤ Réparer ou installer un bout de trottoir ➤ Installer des panneaux de signalisation ➤ Communiquer des informations aux prestataires de services (par exemple, demander aux conducteurs d'autobus de déposer les femmes à proximité de leur destination) ➤ Réaménager légèrement les services. | <p>EXEMPLES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement de programmes scolaires en matière de prévention de la violence sexiste • Développement de programmes d'aide alimentaire aux femmes • Développement de nouvelles activités de loisirs pour les femmes comme moyen de réaliser l'égalité des sexes • Développement de politiques et de directives à l'adresse des projets communautaires officiels et des arrêtés |

| | |
|--|---|
| | <p>municipaux en matière d'aménagement du territoire pour refléter les besoins des femmes en matière de développement et d'aménagement local.</p> |
|--|---|

Source de l'illustration : Dame, T. et A. Grant, 2002. **Women and Community Safety: A Resource Book on Planning for Safer Communities**. Cowichan Women Against Violence Society. Canada : page 65. Disponible en [anglais](#).

Consultez à titre indicatif la [théorie du changement](#) et le [cadre logique](#) du [Programme mondial d'UNIFEM : Villes sûres sans violence à l'égard des femmes et des jeunes filles \(2009-2014\)](#).

Exemple : Community Coordination for Women's Safety Program, Colombie-Britannique, Canada:

- *Faciliter le développement d'une activité locale efficace et cohérente qui favorise l'accès des femmes à l'appareil judiciaire et aux autres mécanismes pertinents.*
- *Fournir un appui aux communautés pour les aider à appliquer des mesures de lutte contre la violence à l'égard des femmes.*
- *Aider les communautés à identifier et à présenter les problèmes qui se posent au niveau provincial.*
- *Renforcer la capacité d'analyse locale des problèmes sécuritaires des femmes.*
- *Aider les communautés à aborder et à lever les obstacles qui restreignent l'accès des femmes à l'appareil judiciaire et aux autres mécanismes d'action appropriés pour les femmes qui sont victimes de la discrimination.*
- *Appuyer l'élaboration de solutions et de stratégies au niveau, local, régional et provincial, qui facilitent l'accès des femmes victimes d'agressions à l'appareil judiciaire et aux autres mécanismes d'action appropriés.*
- *Analyser les problèmes locaux, régionaux et provinciaux et les résoudre par une série d'actions susceptibles d'accélérer les changements positifs.*

Source : Ending Violence Association of British Columbia, sans date. **"About Us"** in **Community Coordination for Women's Safety Program**. Disponible en [anglais](#).

Exemple : Déclaration d'objectifs, Making Safer Spaces Project, Royaume-Uni

Améliorer la sécurité des femmes dans les communautés urbaines.

Assurer la participation active des femmes au processus de changement.

Faciliter l'établissement de contacts des femmes avec les responsables politiques de manière à ce que les expériences locales soient reflétées dans l'élaboration des politiques en matière de sécurité des femmes.

Former les femmes des communautés et les aider à s'engager sur les questions de sécurité sur le plan local.

Plaider en faveur de l'intégration de la perspective sexospécifique dans les politiques et pratiques de sécurité locales.

Coopérer avec les organisations locales, de volontaires, universitaires et gouvernementales à la participation des femmes dans les débats en matière de sécurité locale.

Organiser un réseau sur le genre et la sécurité locale.

Source : Women's Design Service, Royaume-Uni. "Making Safer Places Project" in **Women's Design Service (sans date)**. Disponible en [anglais](#).

Women's Design Service (sans date). Disponible en [anglais](#).

Exemple: Déclaration d'objectifs du Programme régional d'UNIFEM « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous », mis en œuvre par le Réseau Femmes et Habitat d'Amérique latine.

L'objectif général du programme est de contribuer à l'instauration d'une ville plus sûre pour les femmes, de manière à ce qu'elles aient le droit de vivre une vie exempte de violence dans le domaine privé et public et en vue de promouvoir leur participation active à la vie civique.

Les objectifs spécifiques du programme sont les suivants :

Prendre en considération les plans, programmes et projets de lutte contre la violence sexiste dans les politiques de sécurité des personnes et de planification urbaine;

Autonomiser les femmes pour leur permettre de plaider elles-mêmes leur cause dans la vie politique;

Sensibiliser la société civile à l'importance de l'élimination de la violence à l'égard des femmes;

Accroître les connaissances sur la violence sexiste en milieu urbain.

Source : Asociación de Vivienda - Punto focal Red Mujer y Hábitat de América Latina (AVP). (2010).

Insumos para una caja de herramientas : Programa ciudades sin violencia hacia las mujeres, ciudades seguras para todos y todas. Disponible en [espagnol](#).

- **Formulez une déclaration de mission.**

L'élaboration d'une déclaration de mission pour un programme de villes sûres pour les femmes permet de résumer, en une ou deux lignes, la vision qui symbolise les principes et les valeurs que tous les partenaires et les membres de la communauté jugent essentiels pour la réalisation du projet. La déclaration de mission devra tenir compte des principaux buts du programme et préciser leur fonction et objectifs. Elle pourra poser les bases philosophiques généralement acceptées des objectifs fixés et assurer que tout le monde poursuit les mêmes buts. Elle peut également orienter les processus de planification et de prises de décision des partenaires (Femmes et Villes international, 2007). Les déclarations de mission peuvent être combinées avec les déclarations de buts ou d'objectifs.

Exemples de déclarations de mission de différentes organisations

Déclaration de mission de l'organisation Initiatives des femmes pour la sécurité environnementale (IFSE), Ottawa, Canada :

« L'Initiative des femmes pour la sécurité environnementale est un organisme communautaire bilingue établi en 1992. Nous travaillons directement avec les personnes intéressées, diverses collectivités, le gouvernement local et les agences en vue de faire de nos quartiers, de nos parcs, de nos lieux de travail, de nos sentiers récréatifs et de nos écoles des milieux physiques et sociaux sécurisants. Nous croyons que si nous assurons la sécurité de la collectivité pour les femmes et les autres groupes vulnérables, tout le monde en profitera. »

Source : Initiatives des femmes pour la sécurité environnementale (IFSE), sans date. « **La Vision, la Mission, les Valeurs & les Principes** » sur le site Web des IFSE, Canada. Disponible en [français](#) et en [anglais](#).

Déclaration de mission de la Alberni Community and Women's Services Society, Port Alberni, Colombie-Britannique (Canada) :

« Les principes fondamentaux sur lesquels repose la Alberni Community & Women's Services Society découlent de la foi en la force et en l'égalité des femmes. Nous sommes une organisation fermement déterminée à satisfaire globalement les besoins de nos diverses collectivités. Nous prônons l'autonomisation et la sécurité des femmes, des enfants et des jeunes par le biais de l'aide psychologique, de l'instruction, de services d'appui et de l'octroi de ressources de grande qualité. Nous œuvrons en vue de l'établissement de liens entre les collectivités et de l'instauration d'une société exempte de violence. »

Source : Alberni Community and Women's Services Society, Canada. Sans date. Déclaration de mission sur le site Web de l'organisation. Disponible en [anglais](#).

Déclaration de mission du Women's Design Service, Londres (Angleterre) :

« Le Women's Design Service œuvre pour que la conception et l'utilisation de l'environnement aménagé reflètent les besoins et les aspirations des femmes. »

Source : Women's Design Service, Royaume-Uni. Sans date. "Visions and Aims", Women's Design Services sur le site Web. Disponible en [anglais](#).

Ressource :

- **Mission Statement Building Exercise and Sample Mission Statement in Building Partnerships to End Violence Against Women: A Practical Guide for Rural and Isolated Communities** (Community Coordination for Women's Safety Project, 2005). British Columbia Association of Specialized Victim Assistance and Counselling Programs, Canada, pages 99-101. Les programmes de villes sûres pour les femmes peuvent utiliser cet outil et cet exemple pour développer leur propre déclaration de mission par des réunions de réflexion et des débats sur les actions, les espaces physiques, les groupes démographiques et les changements que les programmes souhaitent traiter. Disponible en [anglais](#).

- **Répartissez les rôles et les responsabilités.**

Il est important de répartir les responsabilités des diverses composantes des programmes de villes sûres pour les femmes. La répartition des tâches permettra d'assurer que les activités sont intégralement accomplies et équitablement distribuées. La définition des rôles et des responsabilités contribuera également à éviter les redondances, qui constituent un gaspillage de temps et de ressources. En plus, l'attribution des rôles et des responsabilités dès le départ permettra à chaque partenaire de savoir exactement à qui s'adresser en cas de besoin.

Ressources :

- **L'entente de partenariat in Bâtir des partenariats communautaires d'action locale en matière de sécurité des femmes** (Femmes et Villes international/Women in Cities International, 2007) : pages 29-33. Cet outil est un tableau général destiné à permettre aux partenaires de programme de s'entendre sur ce que signifie leur partenariat : la vision, les buts et objectifs du partenariat; la nature des relations qu'exige le partenariat; les rôles et responsabilités de chaque partenaire; et la structure organisationnelle et hiérarchique du partenariat. L'accord comprend également un volet de gestion financière assorti d'un tableau budgétaire du partenariat. L'outil comporte en outre des sections relatives au règlement des conflits, à l'évaluation et à la dissolution des partenariats. Disponible en [français](#) et en [anglais](#).
- **Sample Partnership Agreement in Building Partnerships to End Violence Against Women: A Practical Guide for Rural and Isolated Communities** (Community Coordination for Women's Safety Project, 2005). British Columbia Association of Specialized Victim Assistance and Counselling Programs. Canada, pages 102-109. Cet outil s'adresse aux partenaires de programmes aux fins d'utilisation et d'adaptation à leurs besoins. L'accord de partenariat définit les buts et objectifs de chaque partenaire, ensemble et séparément. Il précise aussi les moyens à adopter en cas de différend entre partenaires, la manière d'élaborer une déclaration de principes et d'objectifs et d'établir une structure organisationnelle, ainsi que d'autres questions. Disponible en [anglais](#).

CHOISISSEZ DES STRATEGIES ET UN PLAN DE TRAVAIL PRECIS

○ Généralités

Les partenaires des programmes peuvent appliquer simultanément différentes approches pour traiter les questions de sécurité et pour atteindre leurs objectifs, notamment par le biais d'audits sur la sécurité des femmes, de campagnes de sensibilisation du public, de création de trousseaux de ressources ou de sites Web, de développement des politiques et des programmes publics en faveur des femmes, de la constitution de partenariats entre les acteurs locaux et les services publics, et de la mise en place d'actions locales de prévention de la criminalité et de campagnes de mobilisation sociale.

○ Étudiez et recherchez différentes approches.

Le nombre élevé de partenaires des programmes de villes sûres pour les femmes entraîne un nombre élevé d'approches dans la réalisation de ces projets. Il est souhaitable d'appliquer plusieurs approches simultanément, en fonction des partenaires qui travaillent ensemble. Supposons, par exemple, qu'un partenaire universitaire travaille avec un partenaire d'un service de planification local sur une étude consacrée aux perceptions sécuritaires des femmes par rapport à la situation géographique de leur quartier. L'étude pourrait aller de pair avec la mise en place de postes de police réservés aux femmes dans les quartiers où celles-ci se sentent le moins en sécurité. Simultanément, le service de planification pourrait s'inspirer des conclusions de l'étude pour définir des critères sécuritaires pour les femmes au moment de l'aménagement de nouveaux quartiers, à partir des recommandations des agents des postes de police réservés aux femmes.

Au stade conceptuel du programme, les partenaires devront proposer des approches possibles et désigner celles qui sont les plus appropriées compte tenu d'un nombre de considérations telles que : est-ce que ces approches ont été appliquées avec succès auparavant ? Est-ce qu'elles risquent de faire double emploi avec d'autres approches ? Est-ce qu'elles sont réalisables ? (en d'autres termes, y a-t-il un partenaire suffisamment qualifié pour mener à bien cette approche ? Est-il possible de disposer des ressources nécessaires au financement de cette activité ? Est-ce le meilleur moyen de traiter les problèmes qui se posent ? Et dans quelle mesure l'approche correspond-elle aux buts et objectifs du programme ?

Étude de cas : Developing an Integrated Strategy for Community Safety, in Les femmes et la sécurité communautaire : guide de planification pour l'édification de collectivités sûres

L'étude de cas examine les différentes activités mises au point par des petites communautés rurales du Canada dans le cadre des programmes en matière de sécurité locale – Le projet Appel à l'Action. L'étude regroupe les actions par approche (développement local/social; planification, conception et gestion; sécurité, sûreté et action) et désigne les agences et partenaires chefs de file éventuels. L'étude aide à comprendre comment les partenaires de programme peuvent organiser leurs actions et coordonner leur travail.

Source : Dame T. et A. Grant, 2002, Cowichan Women Against Violence Society, Canada. Pages 99-102. Disponible en [français](#) et en [anglais](#).

o **Coordonnez les différentes approches.**

Lors de la conception du programme, les partenaires devront étudier les moyens de coordonner leurs approches pour gagner du temps et économiser de l'argent. La coordination du programme garantit que les partenaires travaillent ensemble et qu'ils apprennent les uns des autres. La coordination des approches est aussi le moyen le plus sûr de parvenir à de bons résultats durables. Par exemple, lorsque les partenaires entreprennent une approche environnementale (réaménagement des parcs locaux), une approche de prestation de services de santé (accès élargi aux soins de santé des femmes âgées maltraitées), et une approche de logement (subventions aux logements de bonne qualité pour les survivantes de violence domestique), il importera d'étudier de possibles chevauchements - serait-il possible d'intégrer le réaménagement sécuritaire des parcs dans les projets de subvention aux logements, qui visent également le renforcement de la sécurité ? Ou de concevoir la subvention des logements de sorte qu'elle facilite l'accès des résidents aux services de santé ? Des réponses judicieuses à ces questions garantiront que les approches se complètent les unes les autres avec les meilleurs résultats. Désignez le cas échéant une personne parmi les partenaires chargée uniquement des questions de coordination. (Safe Women Project, 1998).

- **Établissez un plan et un calendrier de travail.**

Les partenaires des programmes devront établir un calendrier décrivant toutes les activités à entreprendre pour atteindre leurs objectifs, celles-ci étant indiquées par ordre chronologique selon leur date de démarrage. L'établissement d'un calendrier d'activités permet aux partenaires des programmes d'organiser, de suivre et d'appliquer leurs stratégies de manière efficace, et de prévoir l'allocation des ressources disponibles. Le calendrier précise les responsabilités et les étapes d'exécution du projet, et aide les partenaires à suivre leurs progrès dans le temps. Les partenaires pourront désigner certaines étapes de l'exécution du programme comme des « étapes décisives » ou « jalons », pour indiquer les activités où de gros efforts ont été consentis et de grands succès obtenus. Certains donateurs exigeront probablement la mise en place d'un calendrier, dont le respect permettra d'affirmer qu'il s'agit d'un programme bien conçu et structuré. Les calendriers servent également à rapporter, réexaminer, reconfirmer ou renégocier certains aspects du programme avec le public ou entre partenaires. (FVI, 2007).

Exemple : Calendrier de programme de villes sûres pour les femmes.

Le calendrier présenté ci-dessous peut être développé ou adapté aux fins d'utilisation par les partenaires. La première colonne concerne l'activité ou la stratégie principale, comme une enquête sur les sentiments de sécurité personnelle des femmes à l'arrêt d'un bus local. La deuxième colonne énumère les étapes d'exécution dans la réalisation de l'activité ou de la stratégie principale. Dans le cas d'une enquête, les étapes devront inclure la formulation de l'enquête, sa mise à l'essai, sa mise au point, sa réalisation et les résultats obtenus. Toutes les activités et étapes d'exécution devront comporter une date approximative de démarrage et d'achèvement, et avoir une personne chargée du suivi de l'activité ou de l'étape d'exécution du début à la fin.

Activité/Étape d'exécution/Date de mise en application/ Date d'achèvement/La personne responsable/S'agit-il d'une étape décisive ?/

| Activité | Étape d'exécution | Date de démarrage | Date d'achèvement | Personne responsable | Étape décisive/jalon ? |
|----------|-------------------|-------------------|-------------------|----------------------|------------------------|
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

PLANIFICATION POUR ASSURER LA DURABILITES DE L'INITIATIVE

o Généralités

En règle générale, le programme de villes sûres pour les femmes gagnera en efficacité s'il est appliqué sur une longue période de temps dans une ville ou une communauté. Il faut en effet un certain temps pour modifier les attitudes des communautés à l'égard des femmes et de leur sécurité. Il faut également du temps pour bâtir des partenariats et établir la confiance entre les résidents, les autorités, la police, les urbanistes, les organisations locales et les autres acteurs qui s'intéressent à ces questions. En outre, il est utile de se rappeler qu'il faut souvent du temps aux acteurs participant aux programmes pour apprendre les pratiques optimales de travail dans leur propre communauté (Whitzman, 2008b, 199). Pour toutes ces raisons, les programmes de villes sûres pour les femmes devraient prévoir de s'inscrire dans la durée. Cela exige une bonne planification et une coordination initiale appropriée des activités du programme de manière à garantir sa durabilité ainsi que la disponibilité de ressources techniques et financières.

o Pensez dès le départ à la durabilité du programme.

Il importe d'intégrer dès le départ les stratégies visant à assurer la durabilité du programme énumérées ci-après à tous les niveaux de la conception et de l'application. Les partenaires des programmes de villes sûres pour les femmes devraient toujours s'efforcer d'élaborer des programmes, des actions, des initiatives et/ou des projets à long terme, qui soient fiables pour les femmes et les autres et solidement ancrés dans la communauté.

Prévoyez des ressources humaines, techniques et financières à long et court termes

Les programmes de villes sûres pour les femmes épuisent parfois leurs ressources -financières et autres - avant d'avoir atteint leurs objectifs. Une telle situation risque d'induire des frustrations chez les partenaires et de décevoir les membres de la communauté. Les partenaires des programmes devraient se souvenir que de nombreuses entités gouvernementales sont disposées à financer des projets pilotes à court terme, mais pas en assurer le financement durable ou « de base » à plus long terme, surtout si les directives administratives ou les priorités financières changent entretemps. Il est en effet plus facile pour les autorités d'annoncer la mise en place fréquente de nouveaux projets pilotes, ce qui permet de projeter une bonne image, plutôt que de consentir des efforts soutenus et de grande envergure, qui exigent des investissements plus importants. Les partenaires des programmes dont le projet pilote est financé par des fonds publics devront tenir compte de cette réalité et prévoir une stratégie de financement de leurs activités à plus long terme. Une possibilité est de solliciter l'aide d'autres sources de financement. Une autre est de se mobiliser pour la réorientation des politiques et des législations, de manière à donner un caractère officiel aux activités et à inscrire le programme de villes sûres pour les femmes au budget annuel de la municipalité et/ou d'autres organismes ou secteurs d'activité.

- **Sériez vos priorités.** Les partenaires des programmes devront étudier attentivement les objectifs qu'ils souhaitent atteindre et le montant des ressources nécessaires à leur réalisation. Des activités modestes et relativement économiques s'avèrent parfois plus efficace pour la réalisation des buts et objectifs du programme que des actions ambitieuses et plus coûteuses et il conviendra alors de privilégier celles-là. À l'inverse, il se peut que les partenaires souhaitent entreprendre plusieurs activités de grande envergure et plus onéreuses, qu'il n'est pas toujours possible de financer simultanément. Dans ce cas, ils devront consulter leur [cadre de résultats](#) et décider de l'activité la plus adaptée à la réalisation de leurs buts et objectifs.
- **Soyez réalistes au sujet des ressources.** Les partenaires des programmes doivent se montrer réalistes quant à ce qu'ils peuvent réellement accomplir avec les ressources dont ils disposent. Ils doivent éviter de lancer des programmes, des actions, des initiatives ou des projets qu'ils ne peuvent pas mener à terme, ce qui serait une source de déception pour eux-mêmes comme pour l'ensemble de la communauté. Par ailleurs, la suppression d'un programme en raison d'un manque de ressources risque de discréditer le concept des villes sûres pour les femmes aux yeux du public.

- **Établissez des mécanismes de vérification des ressources.** L'allocation des ressources doit inciter les partenaires des programmes à revoir et à réorienter souvent leurs activités et leurs approches de manière à maximiser l'efficacité des programmes, activités, initiatives et projets. Cette démarche ne doit pas s'effectuer qu'une seule fois. Le ou les partenaires chargés de la gestion des ressources devront revoir constamment les ressources allouées à chaque activité pour s'assurer que les prévisions financières et les budgets sont exacts et que les contributions annoncées sont bien effectuées comme prévu.

- **Identifiez des possibilités de mobilisation de ressources et soyez créatifs.** Outre les ressources déjà engagées par les partenaires, y compris les ressources allouées par les pouvoirs publics au niveau national, régional et local, il y a peut-être d'autres sources de financement possibles, comme les associations commerciales locales ou les grandes entreprises et les donateurs qui s'intéressent à la situation de la femme, à la violence, à la gouvernance et à l'urbanisme. Les possibilités de financement sont fonction de l'endroit prévu pour la mise en place du programme de villes sûres pour les femmes et des objectifs qu'il vise à atteindre.

Les ressources humaines et techniques ou l'expertise peuvent provenir de nombreuses sources, de même que les contributions en nature (non-financières). Une source de ressources humaines est représentée par les bénévoles, notamment les personnes âgées et les jeunes, qui ont peut-être du temps libre à consacrer à ces activités. Par ailleurs, le partage de locaux de bureaux et de fournitures avec un programme ou une organisation qui a des activités similaires est également un bon moyen de réduire les dépenses. Il se peut aussi que les autorités soient disposées à fournir gratuitement des locaux publics et des salles de conférence, que les organisations médiatiques ou les stations de radio locales favorables à la cause de l'égalité des sexes proposent leur aide pour organiser des conférences de presse, que les universités offrent des stages aux étudiants en échange d'une expérience de travail utile ou de recherche consacrée à la réalisation d'un projet de villes sûres pour les femmes, que les entreprises locales proposent leurs services, que ce soit pour photocopier des documents ou pour aider au développement de campagnes de prévention de la violence, et ainsi de suite. Voir la section [Bâtir des partenariats](#) pour plus de détails.

Ressource :

- **Budget de projet** dans **Bâtir des partenariats communautaires d'action locale en matière de sécurité des femmes** (Femmes et Villes international, 2007). Femmes et Villes international/Women in Cities International, Canada : page 30. Ce modèle de budget de projet peut être utilisé pour suivre les engagements financiers de chaque partenaire dans les programmes, les activités, les initiatives ou les projets de villes sûres pour les femmes. Disponible en [français](#) et en [anglais](#).

| ITEM BUDGÉTAIRE | BUDGET TOTAL (\$) | PARTENAIRE | PARTENAIRE |
|--|-------------------|------------|------------|
| Personnel | | | |
| Gestionnaires | | | |
| Superviseur(e)s | | | |
| Employé(e)s : salaires et avantages | | | |
| Dépenses associées aux bénévoles | | | |
| Total Personnel | | | |
| Dépenses | | | |
| Employé(e)s/bénévoles : formation et développement | | | |
| Voyages | | | |
| Réunions du comité de gestion | | | |
| Location de locaux | | | |
| Ameublement équipement | | | |
| Fournitures | | | |
| Maintenance et entretien | | | |
| Frais d'administration | | | |
| Autre | | | |
| Total Dépenses | | | |
| TOTAL PROJET | | | |

- **Women Thrive Worldwide Fundraising Guide for Women's Community-Based Organizations (2010)**. Ce guide, produit par l'association Women Thrive, contient des conseils sur la mobilisation de fonds à l'intention des acteurs intervenant dans des organisations féminines à base communautaire, en particulier dans les pays en développement. Les informations fournies dans cet ouvrage peuvent être mises à profit

par les groupes de femmes cherchant à lancer leur propre initiative de villes sûres pour les femmes. Les conseils portent sur les multiples aspects de la mobilisation de fonds, notamment sur l'établissement de relations avec des donateurs potentiels, la recherche de plusieurs sources de financement et les demandes de subventions. Disponible en [anglais](#).

- **Viser à développer un programme équilibré.**

Il importe de concilier les aspects sociaux, environnementaux, économiques et culturels pour assurer la durabilité d'un programme de villes sûres pour les femmes. Chacun de ces aspects comporte des éléments qui lui sont propres, éléments qui sont complémentaires et lorsqu'il y en a un qui manque, l'ensemble en souffre (K. Clement, 62). Un programme de villes sûres pour les femmes en Inde peut, par exemple, décider d'accroître la sécurité des femmes et des filles dans les transports publics en étendant ses services au bidonville avoisinant, afin de permettre aux habitantes d'utiliser les transports publics plutôt que de se rendre en ville à pied. Toutefois, si ce programme ne s'accompagne pas d'une révision des tarifs ou d'une offre de transport gratuit, il exclura de nombreuses femmes et filles et échouera ainsi dans sa mission de rendre les transports plus sécuritaires pour le groupe qu'il cherche à servir.

- **Institutionnalisez le programme dans la collectivité.**

L'accroissement de la sécurité des femmes et des filles en milieu urbain et la lutte contre la violence sexiste passent par des approches multisectorielles, chacune apportant une contribution majeure dans son secteur d'activité : urbanisme, santé, maintien de l'ordre, justice, transports publics, et ainsi de suite. Il est important d'examiner les besoins de renforcement des capacités dans chacun des secteurs clés et pour l'ensemble des secteurs afin de parvenir au niveau de coordination et de coopération nécessaire à la mise en œuvre d'actions efficaces à long terme. Cela implique également l'institutionnalisation du programme aux différents niveaux, depuis le gouvernement national jusqu'aux administrations locales, et depuis les grandes organisations (organisations de la société civile, organismes du secteur privé, système d'enseignement et autres) jusqu'aux simples individus.

Le programme de villes sûres pour les femmes est institutionnalisé dans la communauté lorsque ses membres le considèrent comme un instrument indispensable. À ce stade, les [principes en matière de villes sûres pour les femmes](#) devront être étudiés et intégrés dans toutes les politiques et tous les programmes liés à la sécurité des femmes et des filles. Pour que cette institutionnalisation ait lieu, le programme devra contribuer à la [prise de conscience](#) au sein du public de ses objectifs, de ses activités et de ses réalisations. Il devra également

participer aux activités de base des différents partenaires, comme les administrations municipales et les organisations locales (ONU-HABITAT, 2007, 71).

Une autre condition essentielle de l'institutionnalisation des programmes de sécurité urbaine pour les femmes est d'assurer un financement public de manière à pouvoir assurer la planification, la mise en œuvre et le suivi des activités dans le long terme, par le biais d'une [budgétisation sensible aux sexospécificités](#) et d'autres outils.

Étude de cas : ¿Por qué el presupuesto participativo es una herramienta para pensar una ciudad mas segura?

[Comment la prévision budgétaire participative peut-elle servir d'instrument de conception de ville plus sécuritaire ?] (Développé dans le cadre du Programme régional d'UNIFEM « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous », mis en œuvre par le Réseau Femmes et Habitat de l'Amérique latine. 2008).

Ce manuel a été conçu pour renforcer les capacités des conseillers municipaux qui participent à l'élaboration participative du budget de la Ville de Rosario, en Argentine, comportant des projets sensibles aux sexospécificités. Il indique la manière d'étudier certains facteurs pour savoir comment est dépensé le budget municipal. Ces facteurs sont géographiques, permettant de repérer les endroits où l'on construit, infrastructurels, pour connaître le type de services qui bénéficient du financement de la municipalité, et d'amélioration urbaine, pour savoir quels quartiers ont reçu un financement municipal pour des travaux de rénovation et pour suivre le processus de décision quant aux améliorations à apporter. La budgétisation participative garantit aux citoyens le droit de regard sur la manière dont est dépensé le budget municipal. Les femmes peuvent utiliser cet outil pour solliciter le financement de projets visant à améliorer la sécurité dans leur quartier et dans la ville. Disponible en [espagnol](#).

ÉTUDE DE CAS : Ville conviviale pour les femmes, Séoul, Corée du Sud

La ville de Séoul, en Corée du Sud, a institué une politique municipale qui tient compte spécifiquement des besoins des femmes en milieu urbain. Cette politique comporte cinq volets : garde des enfants, travail de la femme, loisirs de la femme, sécurité de la femme et confort de la femme. L'objectif de cette politique est de combiner les activités des cinq volets de manière à offrir des conditions idéales de travail à un plus grand nombre de femmes, à leur permettre de trouver un juste équilibre entre le travail et leurs obligations familiales, à faciliter leur participation à la vie urbaine et à répondre à leurs besoins en matière d'environnement. (Seoul Metropolitan Government, 22).

Ce programme vise à encourager tous les services municipaux à adopter des politiques sensibles aux sexospécificités. À cette fin, ceux-ci sont tenus de présenter des plans quadriennaux visant des objectifs favorables à la femme. Neuf projets importants en matière de sécurité des femmes ont été lancés à Séoul dans le cadre du programme Women-Friendly City [ville conviviale pour les femmes]. L'un d'eux prévoit par exemple l'application de normes de sécurité destinées spécialement aux femmes dans l'aménagement des espaces publics comme les parcs ou les rues. Un autre projet à l'étude prévoit la création d'un service de taxis réservé uniquement au transport urbain des femmes. Ces taxis seraient conduits par des femmes et mettraient à la disposition des passagères un service de téléphone portable pour leur permettre de prévenir leurs familles de l'endroit où elles se trouvent. (#28).

Le programme Women-Friendly City est durable car il s'intègre dans les activités de nombreux services municipaux et est doté de nombreux budgets nécessaires à son fonctionnement. En outre, les autorités gouvernementales se sont engagées à le poursuivre au moins quatre ans.

Pour de plus amples renseignements sur ce programme, s'adresser à la Seoul Foundation of Women and Family. 345-1 Daebang-dong. Dongjak-gu, Séoul, Tél. : +82-2-810-5000; fax : +82-2-810-5100; site Web en [coréen](#) et en [anglais](#). (28).

- **Prévoyez des ressources pour le suivi et l'évaluation du programme.**

Il faut, pour tous les programmes, activités, initiatives ou projets relatifs aux villes sûres pour les femmes attribuer des ressources humaines, financières, technologiques et d'information aux fins du suivi et évaluation. Le suivi et évaluation est en effet indispensable pour s'assurer que les actions menées par les partenaires du programme sont couronnées de succès et durables. Dans de nombreux cas, toutefois, ces ressources, notamment les capacités à réaliser des évaluations, ne sont pas facilement disponibles. Ces capacités incluent les compétences et l'expérience nécessaires pour évaluer objectivement ses propres activités et pour reconnaître les carences et les difficultés, de même que les réalisations et les nouveaux enseignements à tirer. Il est en conséquence essentiel que les partenaires des programmes prévoient dès le départ les ressources financières et humaines nécessaires aux fins de l'évaluation. Voir la section [Suivi et évaluation](#) pour de plus amples informations.

- **Recherchez et apprenez des réalisations des autres.**
- **Acceptez le compromis.**

La conception et la réalisation des programmes de villes sûres pour les femmes entraîneront forcément entre les partenaires des conflits résultant de divergences d'opinion. Ces divergences ne devraient pas les empêcher d'agir, mais plutôt les inciter à tenir compte de tous les points de vue, conscients que les concessions et les compromis font inévitablement partie du processus visant à accroître la sécurité des femmes et des filles dans la communauté. En outre, les partenaires devraient comprendre que les désaccords et les tensions sont une occasion d'apprentissage mutuel qui renforce les relations entre eux et enrichit le programme.

MISE EN APPLICATION DU PROGRAMME

ORIENTATIONS GENERALES

Après l'identification des problèmes, la constitution de partenariats et le développement du plan d'action, il sera temps de commencer le travail sur le terrain, c'est-à-dire mettre en application les valeurs et les idées exprimées par les partenaires du programme de villes sûres pour les femmes. Les partenaires devront se souvenir à cette occasion que, quelle que soit la question qu'ils décideront d'aborder (sécurité et accessibilité des transports, meilleur éclairage, coordination des services, harcèlement sexuel lié à tous ces facteurs, etc.), l'aménagement sécuritaire urbain des femmes passe par de nombreuses actions. Il n'y a pas d'approche idéale, et il faudra en combiner plusieurs au fil du programme. Le plus important est que ces actions soient axées sur la réalisation des objectifs fixés par les partenaires (Cowichan Women Against Violence Society, 2002, page 67).

Assurez-vous de la participation de tous les acteurs aux activités du programme.

Compte tenu des différents objectifs des programmes de villes sûres pour les femmes d'une ville à l'autre, les partenaires des programmes et leurs rôles respectifs sont appelés à changer d'une ville à l'autre. Il conviendra en conséquence d'attribuer à une personne ou à un organisme la responsabilité de veiller que chaque partenaire joue son rôle dans les délais impartis (Cowichan Women Against Violence Society, 2002, 69). Le processus de vérification pourra se faire par téléphone, par courriel ou dans le cadre de réunions. Une autre manière de suivre les actions programmatiques est d'établir des échéances pour des rapports d'étape. Ces rapports devront faire le bilan des activités entreprises, avec les succès enregistrés ou les difficultés rencontrées. (WICI, 2007, 23).

Renforcez les capacités des partenaires de programme.

La mise en application du programme de villes sûres pour les femmes permettra aux partenaires de constater si les activités prévues sont véritablement réalisables sur le terrain – les municipalités apprendront ce qui est viable d'un point de vue politique, les organisations de femmes apprendront comment faire partager leurs préoccupations sexospécifiques avec les autres organisations, les membres de la communauté apprendront comment mieux faire marcher le programme. Il y aura forcément des moments où les compétences et les capacités d'apprentissage des partenaires ne seront pas à la hauteur du niveau des activités et des programmes prévus. Il sera en conséquence indispensable de définir dès le départ les besoins en matière de développement des capacités et d'offrir des occasions de développer ces

capacités au fil du programme, ce qui permettra à chacun de mieux travailler, ensemble (FVI, 2007, 25). Pour de plus amples renseignements sur le développement des capacités entre partenaires, voir la section [Premières étapes](#) et la section [Renforcement des capacités](#).

Réexaminez le cadre conceptuel.

Le [cadre conceptuel](#) élaboré par le programme de villes sûres pour les femmes n'a de sens que si tous les partenaires s'efforcent de respecter le cadre de résultats, le plan de travail et les échéances, etc. Lors des réunions avec les partenaires, il convient de revoir le cadre conceptuel et le plan de travail pour s'assurer que le programme est sur la bonne voie. Si les partenaires ont du mal à atteindre les buts et les objectifs qu'ils ont fixés, les résultats et le plan de travail prévus sont probablement trop ambitieux. Il est tout à fait acceptable de réaménager le calendrier si les partenaires ne parviennent pas à tenir toutes les échéances. Si, par exemple, un programme stipule que tous les partenariats en matière de villes sûres pour les femmes devront avoir été constitués au bout de trois mois, mais, qu'en fait, les partenaires ont des difficultés à se mettre en rapport avec les organisations féminines et la police, il faudra sans doute reporter les échéances de réalisation de l'objectif. Cela vaut mieux que de rater l'occasion d'établir des partenariats utiles avec les activistes féminines et les forces du maintien de l'ordre locales.

Restez axés sur [les buts et les objectifs](#).

Les activités d'établissement de villes sûres pour les femmes prennent du temps – les campagnes de sensibilisation peuvent durer des années, la recherche des mois, et les autorités gouvernementales et les partenaires de programme peuvent changer au fil du temps. À mesure que le processus se déroule, les activités jugées au départ comme étant adaptées aux besoins sécuritaires de la communauté risquent de s'avérer inadéquates. De nouvelles idées lancées pourront sembler plus judicieuses, de nouveaux partenaires apporteront un éclairage neuf. Tout le long de ce processus, toutefois, les partenaires devront concentrer leurs efforts sur la réalisation des buts et des objectifs initiaux et, en cas de modification du programme, garder à l'esprit ces orientations. À l'inverse, il pourra s'avérer nécessaire de réadapter les buts et les objectifs si leur réalisation s'avère difficile dans la pratique (Whitzman, 2008b, page 191).

Maintenez le moral du groupe.

Les premières étapes de la conception des programmes de villes sûres pour les femmes semblent souvent les plus passionnantes et les plus captivantes car les partenaires y débattent des valeurs et des idéaux qui leur sont chers. C'est la mise en pratique qui s'avère plus délicate. Au cours de cette étape, il est conseillé de consulter régulièrement les partenaires et de célébrer avec eux les accomplissements les plus modestes (FVI, 2007, page 25). De plus, plutôt que de se décourager devant les difficultés, comme les compressions budgétaires, les partenaires des programmes devront s'attacher à réadapter les activités prévues pour faire face aux réalités et aux défis (Whitzman, 2008b, page 191).

Prévoyez des contretemps.

Les grands projets connaissent souvent des contretemps. Comme la participation au programme de villes sûres pour les femmes implique un engagement majeur de la part des participants et des communautés, il y aura de nombreuses occasions où la réalisation des buts et des objectifs sera compromise par des contraintes de temps et/ou d'ordre financier. Il pourra y avoir des difficultés idéologiques à surmonter ou des délais supplémentaires à accorder pour la réalisation de certains objectifs. Ceci est normal et fait partie du processus permettant aux participants de comprendre ce que signifie une communauté sécuritaire et pourquoi c'est important (Cowichan Violence Against Women Society, pages 5-71).

Intégrez le suivi et l'évaluation.

Les activités de suivi et d'évaluation seront traitées en détail dans la section [Suivi et évaluation](#), mais il convient de noter ici que tous les programmes de villes sûres pour les femmes devront être suivis à intervalles réguliers pendant la période d'exécution, afin d'évaluer les progrès accomplis et les difficultés rencontrées et d'enregistrer les succès obtenus et les leçons tirées. Cela comprend l'établissement en temps utile de rapports d'évaluation des principales activités du programme, comme les séances de sensibilisation ou de formation. Si, par exemple, les partenaires du programme organisent une semaine de sensibilisation aux problèmes liés à la sécurité des femmes dans un centre commercial local, les organisateurs devront consigner leurs impressions et perceptions de ce qui s'est passé dès la fin de la manifestation – *Est-ce que les gens ont compris les concepts clés ? Quelle est l'activité qui a attiré le plus de personnes ? Y a-t-il eu des questions sur les villes sûres pour les femmes auxquelles les partenaires n'ont pas pu répondre ?* Le fait de fixer des buts à court terme pour chaque étape de chaque élément ou

activité du programme permettra aux participants de se faire une idée des chances de réussite de cette activité. (Dans le cas de l'exemple donné ci-dessus, l'un des buts fixés pourrait être la distribution de dépliants au public.) (Cowichan Women Against Violence Society, 2002, page 70).

SENSIBILISATION DU PUBLIC

- **Élaborez une stratégie de communication.**

Une stratégie de communication est un plan élaboré par les partenaires des programmes pour décider ce qu'ils souhaitent faire connaître et comment ils souhaitent le faire. Toute stratégie de communication devra comporter une définition de ce qu'est et de ce que n'est pas une ville sûre pour les femmes et expliquer clairement pourquoi le concept de ville sûre pour les femmes est important pour l'ensemble de la communauté. Elle devra également fournir des renseignements sur le type de recherche à entreprendre, le type de produit de communication à réaliser, les responsabilités et les échéances liées à la production de différents vecteurs de communication (affiches, publicités télévisées, etc.), et les ressources budgétaires qui seront allouées à cette fin (UNIFEM, 2003, pages 33-34).

Example:

The Egyptian Center for Women's Rights Campaign Against Sexual Harassment Fact Sheet (sans date).

Cette fiche d'information sur une campagne contre le harcèlement sexuel au Caire (Égypte) expose les modalités selon lesquelles la recherche, la sensibilisation du public, le plaidoyer et les activités de diffusion peuvent être réunies en une initiative de grande envergure qui, à de multiples niveaux, sensibilise les acteurs urbains aux questions touchant à la sécurité des femmes. Disponible en [anglais](#).

Créez un logo et composez un message simples et facilement reconnaissables pour le programme de villes sûres pour les femmes.

Tout le matériel de communication produit et distribué devra porter le logo que vous avez créé et le message que vous avez composé. Le logo pourra comporter des symboles des femmes, des villes ou de la communauté. N'oubliez pas d'y inclure le nom de l'initiative.

Exemples de logos, de graphismes et de messages :

Logo Femmes et Villes, Ville de Montréal, Canada.



Source de l'illustration : [Ville de Montréal](#).

Logos du Programme régional « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous ».



Source de l'illustration : [Red Mujer y Habitat de America Latina](#).

Répétez votre message.

Créez une image qui exprime le message des villes sûres pour les femmes et continuez de la diffuser dans la communauté jusqu'à ce qu'elle soit banalisée. Vous pouvez utiliser l'image sur des affiches, des panneaux publicitaires, des sites Web, et l'imprimer sur des dessous-de-plat dans les restaurants, sur des autocollants, partout où les citoyens pourront la voir.

Exemple de répétition des messages :

Messages imprimés sur les tickets d'autobus à Rosario (Argentine). En 2008, à Rosario, 75 000 tickets d'autobus portant des messages sur le problème de la violence à l'égard des femmes en milieu urbain ont été imprimés, notamment sur la sécurité dans les transports publics. La Garde urbaine municipale de Rosario a œuvré en partenariat avec la municipalité pour entreprendre cette initiative, démontrant ainsi l'efficacité d'un appui institutionnel de multiples partenaires. Ces tickets d'autobus ont été créés dans le cadre du programme régional « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous ».



Campagne de sensibilisation dans le Transmilenio à Bogota (Colombie).

En 2008, au cours des quinze jours précédant le 25 novembre (Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes), plusieurs événements ont eu lieu pour sensibiliser le public à la sécurité des femmes dans le système de transports publics de Bogota, Transmilenio. Dans le cadre des manifestations, il a été produit des panneaux et des affiches par lesquels était communiqué le message que la violence à l'égard des femmes est socialement inacceptable dans les transports publics de Bogota. Des femmes ont arboré ces panneaux dans tous les véhicules de transport public, ce qui a exposé les usagers au message durant leur déplacement et dans les stations où ils attendaient. Cette campagne a été formulée dans le cadre du programme régional appuyé par UNIFEM « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous ».



Source de l'illustration : [Red Mujer y Hábitat de América Latina.](#)

- **Composez des messages et du matériel promotionnel efficaces.**

Il ne suffit pas de créer une affiche ou une brochure consacrée à cette question. Les partenaires des programmes devront s'employer à rendre leurs messages et leur matériel promotionnel les plus efficaces possible. Pour être efficaces, ces messages ou ces matériels doivent être :

- Vus ou entendus du public qu'ils ciblent;
- Faciles à comprendre;
- Utiles à la personne qui les reçoit;
- Inoubliables.

Les informations présentées au public sur l'aménagement de villes sûres pour les femmes retiendront l'attention si leur présentation est originale et soignée (UNIFEM, 2003). Par ailleurs, le matériel promotionnel devrait se limiter aux informations strictement nécessaires pour faire passer le message, une abondance de texte ou d'images étant une source de confusion et de lassitude. À titre d'exemple, la sécurité des femmes dans les transports publics est un sujet trop vaste à traiter sur une affiche ou dans une annonce radio. Les partenaires de programme devront par conséquent se contenter de traiter un aspect du problème, comme le harcèlement sexuel dans le métro, ou l'absence de transports publics dans les quartiers pauvres, ou la préoccupation la plus grave de leur communauté dans ce domaine. Le programme devra en outre utiliser un langage facilement compréhensible du public qu'il souhaite atteindre (personnes du troisième âge, milieux d'affaires ou jeunes). Les partenaires des programmes devront éviter l'utilisation de termes trop techniques.

Exemples de messages créatifs :

Imaginemos Rosario sin violencia tambien para las mujeres !! [Imaginons la ville de Rosario sans violence, même pour les femmes !]. Campagne d'affiches, Rosario, Argentine.

Cette campagne a utilisé des affiches pour sensibiliser l'opinion à la question de la violence à l'égard des femmes en milieu urbain. Les affiches ont été placées dans différents lieux publics très fréquentés. Parfois, plusieurs exemplaires d'une affiche identique ont été groupés au même endroit pour plus d'impact. La campagne a été développée dans le cadre du Programme régional d'UNIFEM « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous ». Pour de plus amples informations, voir *Ciudades seguras: violencia contra las mujeres y politicas publicas (Villes sécuritaires: Violence à l'égard des femmes et politiques publiques)*. Disponible en [espagnol](#).



Source de l'illustration : [Red Mujer y Habitat de America Latina](#).

Campagne d'autocollants à New Delhi, en Inde : En signe de solidarité avec la « Safe Delhi Campaign » lancée par l'organisation non gouvernementale JAGORI, les conducteurs de pousse-pousse ont décoré leurs voitures, les arrêts de pousse-pousse et leurs quartiers de 5 000 autocollants qui disent « *Eve teasing is not a joke but a crime. Make Delhi safe for women* » (*The Hindu*, 25 avril 2007). *Eve teasing* est un terme utilisé en Inde pour désigner le harcèlement sexuel des femmes et des filles. Disponible en [anglais](#).

**« Mas Mujeres en las calles » [Davantage de femmes dans les rues] (Fresque murale),
Argentine, 2008.**

Cette fresque a été réalisée par un groupe d'artistes femmes autour du thème des villes sûres pour les femmes. Le texte dit « *Mas Mujeres en las calles, ciudades seguras para todas y todos sin miedo ni violencia* » [Davantage de femmes dans les rues, des villes sûres pour toutes et tous, sans crainte et sans violence].



Source de l'illustration : M. Rodigou, CISCOSA (élément du Programme régional « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous »).

Dessous de verre pour mettre en garde contre les boissons alcoolisées auxquelles on ajoute des drogues dans les manifestations publiques. Réalisé par la Ville de Sydney, en Australie. Voir les matériels sur le [site Web](#) de la ville de Sydney.

Blank Noise Project, “I Never Asked for it” [Projet Bruit blanc, « Je n’ai jamais demandé ça »], Campagne d’affiches, Inde. Cette campagne, lancée par le Projet Blank Noise, présente des images d’articles vestimentaires que portaient les femmes qui ont été victimes de harcèlement sexuel. Le message en est que, quel que soit le vêtement qu’elle porte, une femme ne doit jamais être harcelée sexuellement. La campagne vise également à montrer que les femmes sont censées s’habiller d’une certaine façon en public pour éviter d’être harcelées et que cette attitude est discriminatoire car elle réduit leur liberté de choisir ce qu’elles veulent être ou l’image qu’elles veulent projeter.



Source de l’illustration : [Blank Noise](#), Inde.

Cartes « Halte au harcèlement sexuel », Le Caire (Égypte)

L’Egyptian Centre for Research on Women a produit une série de cartes visant à sensibiliser le public au harcèlement sexuel. Du côté recto des cartes se trouvent une illustration et des informations sur les actes considérés comme constituant du harcèlement sexuel, et du côté verso, des informations sur ce que les femmes peuvent faire pour réagir au harcèlement.

Cartes postales « Femmes et espace public », Mumbai (Inde)

L'organisation PUKAR a eu recours à un dessinateur de bandes dessinées pour produire une série de cartes postables sur le thème des femmes et de l'espace public, dans le cadre de son projet « Genre et espace public ».



Source de l'illustration : [PUKAR Gender and Space Project](#)

Campagne d'affiches « Suba localidad respetuosa de los derechos de las mujeres », (Le quartier de Suba respecte les droits des femmes), Bogota (Colombie).

Cette campagne a été menée dans le cadre du programme régional appuyé par UNIFEM « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous ».



Piezas Comunicativas [Campagne Pièces communicatives], Bogota (Colombie). L'utilisation d'un simple dessin haut en couleurs - l'image d'une femme et le slogan « À Bogota, la violence à l'égard des femmes est inacceptable ») visait à placer le problème de la violence à l'égard des femmes et le concept de villes sûres pour les femmes au cœur du débat public. La simplicité du dessin facilite son utilisation sous différentes formes : affiches, autocollants, t-shirts, etc. Cette campagne a été réalisée dans le cadre du Programme régional d'UNIFEM « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous ».



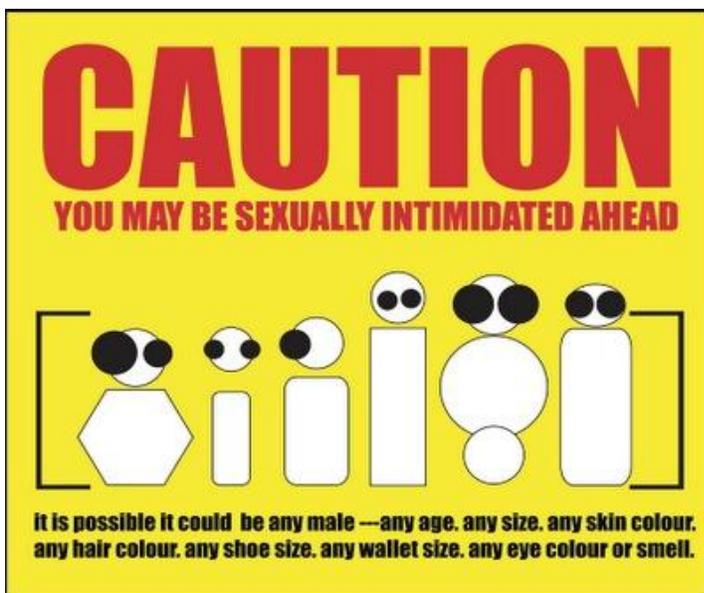
Source de l'illustration : [Red Mujer y Habitat de America Latina](#).

Campagne des transports publics, Rosario (Argentine). Dans le cadre de son programme Villes sûres, la CISCSA a négocié la production de cartes de transports publics avec le slogan « non au harcèlement sexuel » inscrit dessus. (2009)

Blank Noise propose sur son blog un projet de panneau de signalisation

« Nous parlons de villes sûres, pas de villes craintes.

Nous parlons de femmes indépendantes, pas de femmes paranoïaques. Nous parlons de responsabilité collective – ne venez pas me dire d'être encore plus prudentes. Nous parlons de harcèlement sexuel dans les rues et de violence sexuelle dans les rues. Nous parlons de femmes autonomes, pas seulement de mères, de filles et de sœurs entourées de pères, de frères et de fils. » (Blank Noise, 2009).



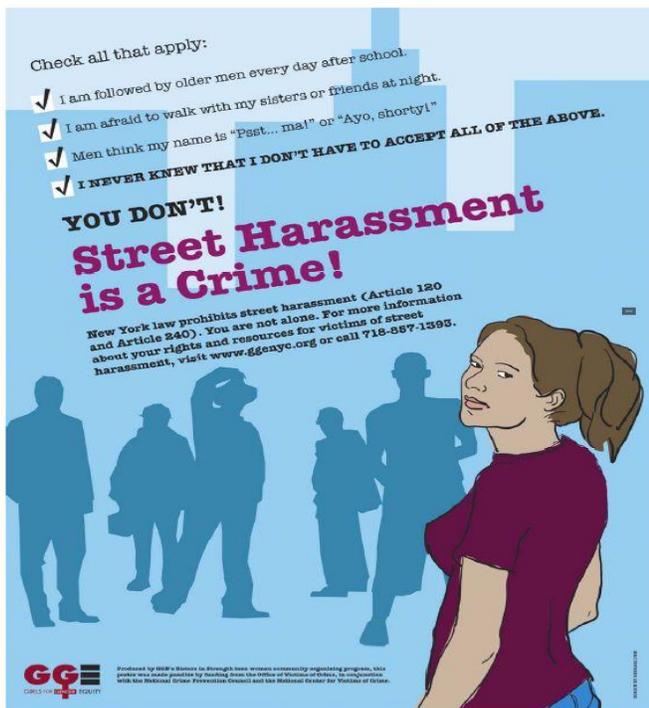
Source de l'illustration : [Blank Noise](#).

Affiche composée à partir de titres d'articles sur la violence à l'égard des femmes sur les lieux publics, réalisée par [JAGORI](#) (Inde).



Source de l'illustration : JAGORI, New Delhi (Inde).

Le harcèlement dans la rue est un crime ! Affiche créée par Girls for Gender Equity, Inc.



Source de l'illustration : [Girls for Gender Equity](#).

Harcèlement sexuel – Cancer social. Affiche créée par l'Egyptian Centre for Women's Rights.



Source de l'illustration : [Egyptian Centre for Women's Rights](#)

Ressources :

- **Liste de vérification « Messages and Materials to End Gender-Based Violence »** dans **Making a Difference: Strategic Communications to End Violence against Women** (UNIFEM, 2003) : page 16. Cette liste de vérification rappelle les choses à faire et à ne pas faire lors des présentations publiques de matériels sur la violence sexiste.

L'attention portée aux préoccupations théoriques, pratiques et esthétiques en fait un outil particulièrement utile aux campagnes en matière de villes sûres. Disponible en [anglais](#).

- **Guide « How to Make a Visual Presentation »** dans **Making Safer Places: A Resource Book for Neighbourhood Safety Audits** (Women's Design Service, Royaume-Uni, 1998): pages 33-35. Les stratégies décrites dans ce guide concernent essentiellement la présentation des audits de la sécurité des femmes, mais elles sont également utiles dans la présentation d'autres informations relatives à la sécurité des femmes. Par ailleurs, le guide décrit différentes techniques de communication visuelle, comme les dessins, les cartes, ou les jeux de société. Disponible en [anglais](#).
- **Designing a Communications Strategy Guide** dans **Making a Difference: Strategic Communications to End Violence Against Women** (UNIFEM, 2003). New York (USA) : pages 33-34. Ce guide examine les buts, les objectifs, les changements, la recherche et autres sujets relatifs à la communication en matière d'élimination de la violence à l'égard des femmes dans un tableau du type questions-réponses. Le tableau permettra aux programmes de villes sûres pour les femmes de viser le meilleur moyen de promouvoir le concept de villes sûres, son importance et ses liens à certains projets. Disponible en [anglais](#) et en [russe](#).
- **Coalition on Violence against Women (COVAW) Outreach and Training, Kenya** dans **Preventing Gender-based Violence in the Horn, East and Southern Africa: A Regional Dialogue**. Raising Voices et ONU-HABITAT, Safer City Programme (Raising Voices et ONU-HABITAT, Safer City Programme, 2004: pages 32-33). La Coalition s'efforce d'encourager le débat public par le biais de vastes campagnes médiatiques, de publication d'articles et d'actions locales. Le programme vise à sensibiliser l'opinion et à stimuler le débat sur les droits humains des femmes. Les activités comportent des campagnes de sensibilisation et des ateliers de formation à l'usage des femmes, des hommes, des jeunes, des médiateurs locaux, des agents des forces de l'ordre, des volontaires et des prestataires de services de santé; la production de matériel d'apprentissage convivial sur la question de la violence à l'égard des femmes; la mise en scène de spectacles traitant de la violence sexiste; et des concours d'essais et d'affiches pour les jeunes. Des études de cas de différents pays africains sont disponibles en [anglais](#).

Soulignez les facteurs de sécurité et d'insécurité dans la communauté.

Utilisez une campagne de sensibilisation en matière de villes sûres pour les femmes pour montrer comment l'aménagement des espaces publics influence les conditions sécuritaires des femmes (l'installation de téléphones publics faciles d'accès est un exemple positif). Des exemples concrets d'aménagements sécuritaires permettent au public et aux femmes elles-mêmes de rattacher l'idée quelque peu abstraite de la ville sûre pour les femmes à leurs expériences quotidiennes. Cela apprend également au public à identifier les facteurs qui contribuent au sentiment d'insécurité des femmes. Il importe toutefois de noter qu'une telle campagne risque d'accentuer les craintes des femmes en leur faisant prendre conscience de tous les problèmes de sécurité dans les lieux publics. Ces craintes peuvent contribuer à les éloigner des espaces publics, ce qui va à l'encontre de l'objectif visé. Afin d'éviter ces conséquences indésirables, assurez-vous que vos mises en garde contre les risques s'accompagnent de solutions ou de bonnes pratiques utilisées avec succès dans d'autres endroits.

Comment rendre cet espace plus sécuritaire ? Exercice d'affiches.

Cette activité, développée par Femmes et Villes international (Canada), peut être menée avec les partenaires des programmes de villes sûres pour les femmes. *Commencez par vous procurer deux épreuves de bonne taille d'une photo d'un endroit jugé peu sûr (parking, place publique, allée, autre).

- Placez les photos l'une à côté de l'autre sur une affiche.
- Demandez aux participant(e)s d'ajouter sur l'une des photos des découpages en papier ou des dessins d'éléments qui rendraient à leur avis l'endroit plus sûr (éclairage des rues, fréquentation accrue, immeubles différents, etc.).
- Demandez-leur de donner un intitulé à l'affiche qui traduit l'effet qu'elle provoque avant et après les modifications. Par exemple, « Les espaces mieux éclairés sont plus rassurants ». Placez l'affiche dans un lieu public très fréquenté.

Exemple de messages relatifs à la sécurité des femmes :

Une ville sécuritaire pour les femmes – tout le monde y gagne, conçu par Conscience Urbaine, Montréal (Canada). Conscience Urbaine est une organisation à but non lucratif qui attire l'attention sur les questions liées à l'exclusion sociale et à la participation citoyenne, au moyen d'affiches et de banderoles placés dans des espaces publics de Montréal jugés dangereux pour les femmes et les filles. Les messages inscrits sur les banderoles qui accompagnent des photos invitent les femmes à s'engager en signalant aux autorités les endroits dangereux. Les images contiennent également des informations à but didactique sur la manière d'améliorer les espaces. Disponible en [français](#).



Source de l'illustration : [Conscience Urbaine](#).

"Por una ciudad sin violencia hacia las mujeres" (Pour une ville sans violence à l'égard des femmes) – Courts métrages vidéo, (sans date).

Ces deux courts métrages vidéo, produits dans le cadre du programme régional « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous », illustrent au moyen d'animations simples les sentiments d'aliénation et d'insécurité que les femmes peuvent éprouver dans les lieux publics. Ils décrivent également les améliorations simples que l'on peut apporter pour accroître la sécurité dans les rues, tels que l'installation d'éclairages appropriés et d'œuvres d'art. Les animations sont présentés sur fond musical et sont utilisables dans n'importe quelle langue. Le [Spot 1](#) et le [Spot 2](#) sont disponibles en espagnol; durée approximative : 1 minute chaque.

Check-list Take Back the Night! [Reprenez la nuit !] (sans date). Cette liste de vérification, produite par les services de santé publique du Minnesota, peut être utile aux partenaires des projets de villes sûres pour les femmes et les aider à planifier un événement du type « Reprenez la nuit ! ». Ces événements visent à sensibiliser le public au droit des femmes de faire usage librement des espaces publics urbains à toute heure, y inclus après la tombée de la nuit. Disponible en [anglais](#).

Ressource :

- **Las Mujeres Queremos Ciudades Seguras [Nous les femmes voulons des villes sûres],** vidéo réalisée par Rebecca Gerome (2009). Cette courte vidéo en ligne illustre les techniques utilisées par l'organisation de femmes colombienne Fundación MAVI à Cali et à San Antonio (Colombie) pour sensibiliser l'opinion en matière de sécurité urbaine des femmes. Par le biais d'une signalétique innovante, de festivals de rues et de cartes géographiques/plans, le groupe utilise l'espace urbain pour faire connaître ses positions sur les expériences sécuritaires des femmes. La tactique appliquée par les femmes du bouclage des endroits publics peu sûrs au moyen d'un ruban jaune (utilisé normalement par la police) est particulièrement intéressante. Disponible sur YouTube en [espagnol](#); 2:45 minutes.

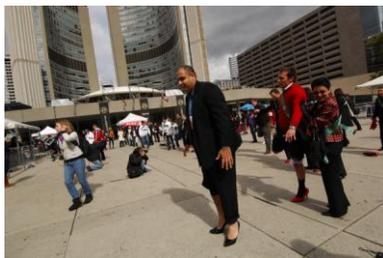
Souvenez-vous que sensibiliser ne veut pas dire imposer.

Les campagnes de sensibilisation sur un sujet aussi complexe que l'aménagement de villes sûres pour les femmes et les filles doivent encourager le public à réfléchir à la question et à la manière dont celle-ci les touche personnellement. Cette réflexion leur permettra d'exprimer

publiquement leur position en connaissance de cause à l'occasion des discussions et des débats suscités par la question. Ceci sera bien plus constructif que de leur indiquer simplement ce qui est « bon » ou « mauvais ». Pour éviter de dire aux gens que faire, les partenaires des programmes devront s'efforcer d'expliquer ce que la notion de ville sécuritaire *peut* signifier pour différentes populations et communautés, plutôt que définir rigidement ce qu'elle *devrait* signifier. Ces explications devront être diffusées le plus largement possible, de manière à permettre aux membres de la communauté toute entière de réunir suffisamment d'informations pour former leur propre opinion sur la question.

Exemple :

Événement « Walk a Mile in Her Shoes » « Faites un mile dans ses chaussures » , Toronto (Canada). Cet événement annuel a lieu à Toronto pour sensibiliser le public à l'expérience quotidienne de la violence que connaissent les femmes en milieu urbain. Les participants (hommes, femmes et enfants) sont d'abord invités à faire un mile à pied dans les rues de la ville, en chaussures à haut talon, pour leur permettre de se mettre mentalement à la place des femmes. Ils doivent ensuite discuter du problème de la violence à l'égard des femmes entre eux, avec leurs collègues et au sein de leur famille. Le but de l'événement est d'amener toute la communauté à songer à la façon dont la violence touche les femmes et à discuter exposer le problème ouvertement. Pour de plus amples informations sur cet événement, cliquer [ici](#).



Ciudades de encuentro, ciudades posibles (« Villes de rencontre, villes de possibles »), 2009. Cette vidéo documente les réflexions de plusieurs experts du programme régional d'UNIFEM et de l'AECID « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous ». Les débats portent sur des sujets tels que le droit à la ville des femmes, la ville perçue selon une perspective sensible aux sexospécificités et les possibilités d'accès à la ville plus égalitaires à l'avenir. Sont également examinés les défis de la création de villes plus sûres et plus inclusives pour les femmes et pour tous. Disponible en [espagnol](#).

Ressources :

- **Test pour mesurer le machisme (sans date).** Cet instrument d'enquête en ligne a été développé dans le cadre de la campagne « Una vida sin violencia hacia las mujeres: una lucha de todos y todas » [« Une vie sans violence à l'égard des femmes : le combat de tous et de toutes »] lancée par *Mujeres Habitadas* [Femmes habitées]. Cette enquête autogérée vise à encourager le public à réfléchir et à engager le débat sur cette question, en montrant aux utilisateurs comment les attitudes violentes imprègnent les relations quotidiennes entre les hommes et les femmes. L'enquête attire également l'attention sur les causes de la violence à l'égard des femmes et sur ses liens avec l'inégalité des rapports de force entre les hommes et les femmes. Les résultats de l'enquête ont été diffusés sur des affiches dans les espaces publics. Le but de cette campagne était d'encourager le public à réfléchir à la manière dont la violence subie par les femmes au quotidien est liée à la question de l'inégalité des sexes. On trouvera ci-après un exemple de question à réponses multiples qui figurait dans l'enquête:

Si une femme emprunte seule une rue mal éclairée

Elle invite à l'agression sexuelle.

Elle est inconsciente et irresponsable.

Elle aime vivre dangereusement.

Elle rentre chez elle.

L'enquête est disponible en [espagnol](#).

- **Visioning a Safer Community Activity, Women and Community Safety: A Resource Book on Planning for Safer Communities** (T. Dame et A. Grant, 2002). Cowichan Women Against Violence Society (Canada) : page 19. Cette activité est réalisable dans le cadre des campagnes de sensibilisation en matière de villes sûres pour les femmes pour établir un rapprochement entre les sentiments de sécurité des individus et leur communauté. « Visioning a Safer Community » demande aux membres de la communauté de réfléchir à ce que signifie pour eux la notion de communauté parfaitement sûre. Cette réflexion leur permet ensuite d'exprimer leur idéal sécuritaire en objectifs réels que l'ensemble de la communauté devra s'efforcer d'atteindre. Cette activité peut être entreprise en groupe ou pour concevoir une affiche ou un spectacle. Disponible en [anglais](#).

Appuyez-vous sur les compétences et l'influence des partenaires du programme.

La réalisation des programmes de villes sûres pour les femmes exige forcément la participation d'un nombre important de partenaires venus de secteurs et de disciplines divers, ayant des compétences dans différents domaines. Si un partenaire est un bon orateur, demandez-lui de prononcer un discours sur les raisons pour lesquelles la sécurité des femmes et des filles en milieu urbain et communautaire lui semble importante; si un autre partenaire est doué pour la peinture, demandez-lui de faire une peinture murale sur le sujet. Mais outre les compétences, certains partenaires pourront contribuer aux efforts de sensibilisation grâce à l'accès qu'ils ont au grand public ou à l'influence qu'ils exercent sur celui-ci. Un partenaire conseiller municipal pourra utiliser sa fonction pour organiser une manifestation de sensibilisation des autres membres du conseil à l'importance de l'aménagement urbain sécuritaire pour les femmes. De même, un partenaire musicien acceptera peut-être de donner un concert destiné à sensibiliser la communauté artistique locale à cette question.

Activity: Gallery Walk Exercise in INSTIGATE! An Online Toolkit for Community Mobilization

Transforming Communities Technical Assistance and Training project (Transforming Communities. Marin County Community Mobilization, 2001). Cette activité vise à aider les groupes nouvellement constitués à repérer et à répertorier les compétences de leurs membres en matière de communication. Pour commencer, un facilitateur établit une « galerie » organisée en rubriques, par exemple « A passé des coups de fil pour inviter des gens à une fête ou une réunion » qu'il colle sur un mur. Les membres du groupe sont ensuite invités à faire

connaître leurs compétences particulières en inscrivant leurs noms sous les rubriques correspondantes. Ils sont également encouragés à en parler aux autres membres du groupe de sorte que tous connaissent les compétences de leurs collègues. L'exercice s'achève par l'organisation d'une séance de réflexion sur la manière dont les compétences individuelles contribuent au développement de la campagne. Disponible en [anglais](#).

Donnez au public des informations pertinentes.

Si vous souhaitez faire connaître le taux de femmes agressées dans les stations de métro, par exemple, produisez une brochure destinée aux responsables des transports publics et faites-la distribuer à leurs bureaux et sur leurs lieux de travail. Soyez créatifs dans la manière d'atteindre différents groupes d'individus. Si vous souhaitez diffuser des informations sur la manière dont la participation des femmes aux activités de planification locale renforce leur sentiment de sécurité, faites-le savoir sur les sacs de course des épiceries locales. Par ailleurs, les partenaires des campagnes de sensibilisation de publics différents devront se souvenir d'inclure des images illustrant la diversité des groupes de femmes ciblés. L'insécurité touche toutes les catégories de femmes et il est essentiel que la campagne représente des femmes d'âge, de race, d'origine ethnique et de capacités différents.

Exemples :

Dépliant d'informations sur les ressources des femmes, Rosario (Argentine). Ce dépliant donne les numéros de téléphone de différents services et explique le rôle des services locaux chargés des affaires féminines et de la police locale (membres de la Garde urbaine). La petite taille du dépliant permet à ces derniers de le porter dans leurs poches pour les distribuer dans les lieux publics.



Source de l'illustration : [Red Mujer y Habitat de America Latina](#). Produit développé dans le cadre du Programme régional d'UNIFEM « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous ».

Sexual Harassment: Tips for Young Girls [Harcèlement sexuel : Conseils pour les filles] (2008).

Cet opuscule, produit par l'organisation féminine indienne JAGORI, donne aux jeunes femmes et aux jeunes hommes des informations sur le harcèlement sexuel et des conseils sur la réduction de sa prévalence. Des histoires vécues et des citations directes illustrent les effets négatifs du harcèlement sexuel sur l'existence des jeunes hommes et des jeunes femmes en milieu urbain. L'ouvrage contient des informations sur les lois de l'Inde relatives au harcèlement sexuel et sur les procédures de recours pour les victimes. Il constitue un excellent exemple de matériel pouvant être utilisé pour sensibiliser un segment spécifique de la population (jeunes hommes et jeunes femmes) aux effets négatifs du harcèlement sexuel. Disponible en [anglais](#).

Brochure « Promoting Good Relations » (Royaume-Uni).

Le Women's Design Service a mis au point ce dépliant à l'usage des femmes des communautés locales. Le dépliant décrit les activités du Women's Design Service en faveur de l'aménagement urbain sécuritaire pour les femmes, illustre en images le travail collectif des femmes et donne des indications sur la manière de les contacter.

Promoting Good Relations



An EHRC funded project by Women's Design Service in partnership with Islington Refugee Integration Service



making
safer
places



Source de l'illustration : Making Safer Spaces Project, [Women's Design Service](http://www.womensdesignservice.com).

Ciblez des publics différents.

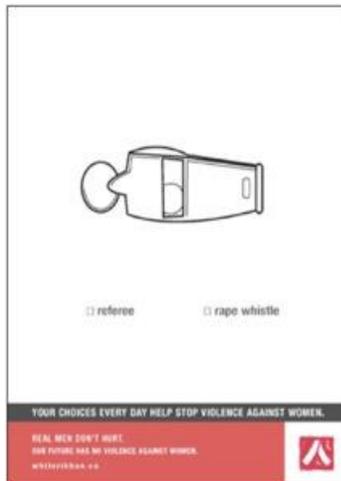
Lorsque vous abordez une question concernant la communauté toute entière, comme la question de la sécurité des femmes, il est souhaitable de mener des approches différentes pour atteindre des publics différents. Cela implique la distribution de votre matériel promotionnel dans des endroits que fréquentent différents groupes. À titre d'exemple, une campagne de villes sûres pour les femmes pourrait exposer ses affiches dans les bibliothèques, les cafés ou les épiceries, ou faire sa publicité sur les autobus pour attirer l'attention des conducteurs qui

n'auraient pas l'occasion de voir ces affiches ailleurs. L'utilisation de différentes approches de sensibilisation permettra aussi d'atteindre un public plus large (Michau et Naker, 2003). C'est ainsi que les spectacles attirent les enfants, les publicités télévisées intéressent une population plus âgée, alors que le blogging sur Internet s'adresse davantage aux jeunes adultes.

Sensibilisation des hommes et des garçons : Il serait également utile de développer du matériel de promotion et des actions de sensibilisation s'adressant plus particulièrement aux hommes et aux garçons, ceux-ci ayant un rôle unique à jouer dans l'aménagement de villes et de communautés plus sécuritaires pour les femmes et dans l'élimination des formes de violence sexospécifique dans les espaces publics, comme le harcèlement sexuel et les agressions physiques. Pour de plus amples renseignements sur la coopération avec les hommes, consultez le module [Partenariats avec les hommes et les garçons](#).

Exemples:

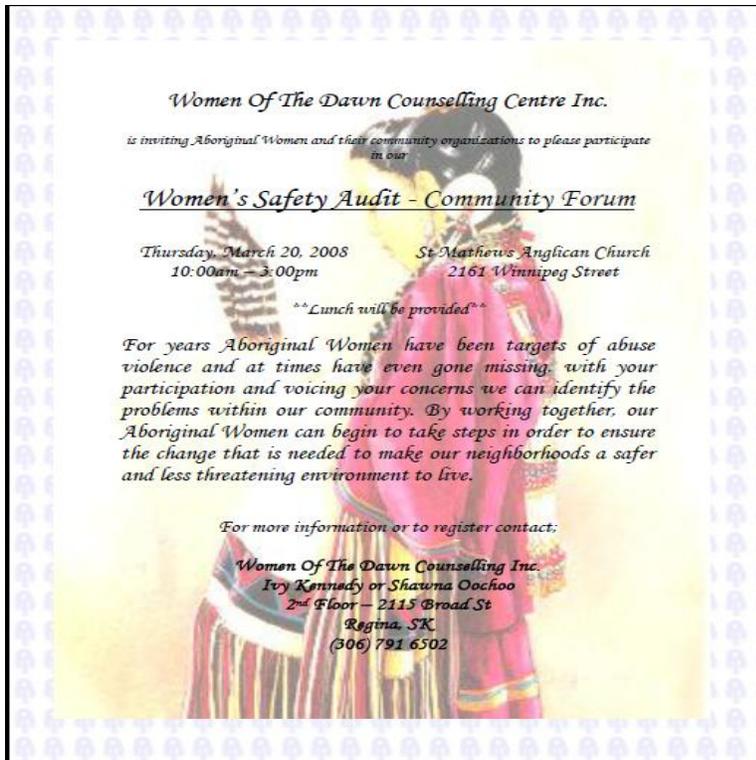
Affiche de la Campagne du ruban blanc : Hommes œuvrant à l'élimination de la violence des hommes à l'égard des femmes) (Campagne du Ruban blanc du Canada, sans date).



Source de l'illustration : [Campagne du Ruban blanc](#).

- ***Black Women against Male Harassment (BWAMH) - Legacy of Harassment Video [Femmes noires contre le harcèlement par les hommes – Vidéo sur le legs du harcèlement], 2009.*** Cette vidéo, produite par le Freedom Youth Collective, est une parodie du harcèlement sexuel dans la rue. Elle présente des jeunes femmes qui agressent des hommes verbalement et les harcèlent d'autres manières dans les rues de Toronto (Canada). Le but de la vidéo est d'attirer l'attention sur les aspects négatifs des rôles dévolus aux deux sexes qui sont renforcés par le harcèlement. Disponible en [anglais](#); 2:37 minutes.
- ***Las Mujeres por una Ciudad sin Violencia [Femmes pour une ville exempte de violence], Colombie.*** Cette brève animation vidéo montre comment les hommes peuvent se comporter de manière respectueuse dans les transports publics, pour accroître le sentiment de sécurité des femmes. Disponible en [espagnol](#).

Affiche du [Women of the Dawn](#) Counselling Centre Inc., Regina (Canada).



Women Of The Dawn Counselling Centre Inc.
is inviting Aboriginal Women and their community organizations to please participate
in our

Women's Safety Audit - Community Forum

Thursday, March 20, 2008 *St. Matthews Anglican Church*
10:00am - 3:00pm *2161 Winnipeg Street*

Lunch will be provided

For years Aboriginal Women have been targets of abuse violence and at times have even gone missing. With your participation and voicing your concerns we can identify the problems within our community. By working together, our Aboriginal Women can begin to take steps in order to ensure the change that is needed to make our neighborhoods a safer and less threatening environment to live.

For more information or to register contact:
Women Of The Dawn Counselling Inc.
Ivy Kennedy or Shawna Oochoo
2nd Floor - 2115 Broad St
Regina, SK
(306) 791 6502

Source de l'illustration : [Red Mujer y Habitat de America Latina](#), 2008.

Autocollants – Ici la sécurité des femmes nous tient à cœur dans De la dépendance à l'autonomie : Boîte à outils CAFSU, A. Michaud, en collaboration avec M. Chappaz (Comité d'action femmes et sécurité urbaine (CAFSU), 2001). Ces autocollants sont destinés à être exposés dans les vitrines des magasins de la ville de Montréal. Les autocollants envoient un message clair que la sécurité des femmes est une question que le public et les commerçants devraient prendre au sérieux. Cette promotion vise les commerçants, les consommateurs et les passants. Disponibles en [français](#), en [anglais](#) et en [espagnol](#).



Source de l'illustration : A. Michaud, en collaboration avec M. Chappaz. 2001. **De la dépendance à l'autonomie : Boîte à outils CAFSU**. Comité d'action femmes et sécurité urbaine (CAFSU), Canada.

- **Vidéo : « ¿Es Bogotá una ciudad segura para las mujeres? » [« Est-ce que Bogota est une ville sécuritaire pour les femmes ?]** (Asociación para la Vivienda Popular, Red Nacional de Mujeres – CIASE et la Oficina de Política Pública Mujer y Géneros de Alcaldía Mayor de Bogotá, Red Nacional de Mujeres, 2007). Cette vidéo illustre les concepts fondamentaux liés à la violence à l'égard des femmes et à leur sécurité. Les idées y sont présentées des points de vue différents des femmes, des hommes, des jeunes, des responsables locaux et des experts, de manière à attirer le plus large public possible. La vidéo a été réalisée par le Réseau Femmes et Habitat de l'Amérique latine et des Caraïbes dans le cadre du Programme régional d'UNIFEM « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous ». Disponible en [espagnol](#).

Incluez des références aux précédentes activités locales sur la question des villes sûres pour les femmes aussi souvent que possible.

L'inclusion de références aux activités précédentes en matière d'aménagements sécuritaires pour les femmes indique aux habitants que leur ville ou leur communauté attachent déjà de l'importance à cette question. Les activités antérieures peuvent revêtir la forme d'une politique municipale ou d'une commission sur la sécurité des femmes, d'une campagne d'éducation pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, d'une force spéciale de police chargée de la sécurité des femmes, de groupes locaux engagés dans la prévention de la violence à l'égard des femmes ou de tout autre activité ou programme visant à améliorer la sécurité des femmes.

Étude de cas: Groupes locaux, Attirer l'attention sur l'importance d'une ville sans violence à l'égard des femmes (Rosario, Argentine)

Dans la ville de Rosario, des organisations actives de quartier, qui comptent des militantes parmi leurs adhérents, ont été chargées des actions de sensibilisation aux problèmes liés à la sécurité des femmes. Des ateliers de sensibilisation et de formation sur le thème de la violence faite aux femmes ont été mis en place. Le groupe de femmes intergénérationnelles des différents secteurs de la communauté qui a participé à ces ateliers a commencé à repérer les zones peu sûres de leur quartier, par le biais d'[audits de la sécurité](#). Par ailleurs, des mesures ont été prises pour aider les femmes à utiliser les espaces publics et à en renforcer la sécurité. Une peinture murale a été produite à cette occasion et de nombreuses activités ont été prévues à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (25 novembre). D'autres activités ont comporté l'installation de kiosques d'information sur la prévention de la violence sexiste à l'égard des femmes et sur l'aide accordée aux victimes de la violence sexiste. D'autres groupes de quartier ont également été invités à développer leurs propres actions.

Ces activités ont abouti à la mise en scène par des groupes de jeunes d'un spectacle de tangos et de hip-hop destiné à attirer l'attention du public sur la violence à l'égard des femmes. Cette approche a fait l'objet d'un article dans un cahier de propositions pour montrer aux autres organismes sociaux et responsables locaux comment réaliser un projet similaire. Le cahier de propositions est disponible en [espagnol](#) ; il a été produit dans le cadre du Programme régional d'UNIFEM « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous ».

Utilisez des messages qui évoquent des endroits, des rues, des sites importants sur le plan local et autres caractéristiques particulières à la communauté.

Les messages et le matériel promotionnel qui incluent des points de repère populaires permettent aux membres de la communauté de mieux comprendre comment les concepts de villes sûres s'appliquent à eux personnellement.

Exemple :

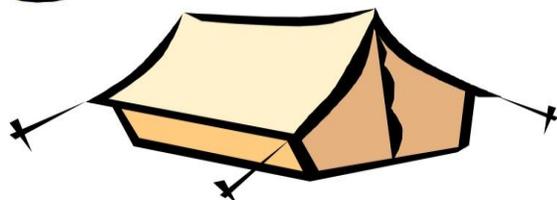
Soirée de camping « Take Back the Night » [Reprenez la nuit],

commanditée par la Countywide Community Action Team de Marin Abused Women's Services, Transforming Communities in Novato et le Rape Crisis Center de Marin.

Cette activité a été organisée par Transforming Communities à Novato et le Rape Crisis Centre de Marin pour attirer l'attention sur l'insécurité des femmes dans les campings dans les forêts locales. Le texte de l'affiche est le suivant : « Pour beaucoup de femmes, les espaces naturels sont des havres de paix et de tranquillité. Toutefois, des événements survenus récemment, tels que l'enlèvement et le meurtre de trois femmes près de Yosemite portent atteintes à nos droits fondamentaux en réduisant les espaces où les femmes se sentent en sécurité dans notre société. Nous pouvons, tous ensemble, assurer la sécurité de nos espaces naturels et nos communautés pour tous ! » Par sa publicité, cet événement a non seulement souligné le lien qui existe entre la restriction des libertés des femmes et l'insécurité, mais a également donné à celles-ci la possibilité de profiter ensemble d'une sortie en plein air.



Take Back the Night CAMPOUT



For many women the wilderness is a place where we can go to find peace and tranquility. But recent events, like the kidnapping and murder of three women near Yosemite, can violate our human rights by limiting the space where women feel safe in our society. Together, we can make our wilderness areas and communities safe for all!

Please join us in a campout to take back the night! Activities include a potluck dinner, crafts for kids and a campfire speakout.

When: **Saturday, July 10, 3 p.m.**
until 12 p.m. Sunday, July 11th.

Where: **Franks Valley Horse Camp**
Mt. Tam State Park
Approximately 1 mile south of Muir Woods on Muir Woods Road.

Please RSVP to (415) 457-2464 by Wednesday, July 7th
A \$3 donation per camper is requested

Please Bring: Your camping gear, food, flashlight, insect repellent, and a chair for the fireside. 🔥

EVERYONE IS WELCOME!

Sponsored by the Countywide Community Action Team of Marin Abused Women's Services, Transforming Communities in Novato, and Rape Crisis Center of Marin

Source de l'illustration : [Transforming Communities](#).

- **Développez une stratégie de diffusion.**

Une stratégie de diffusion est une stratégie employée par les partenaires de programmes de villes sûres pour les femmes pour s'assurer que leur message atteint le public. Lors de l'élaboration d'une telle stratégie, il convient de réfléchir à la question de savoir à quel public on veut s'adresser et pourquoi. Les réponses à ces questions permettront de formuler la stratégie la plus efficace de dissémination de l'information (et de décider de l'information à disséminer). Lorsque les partenaires du programme souhaitent, par exemple, attirer l'attention sur le nombre élevé de jeunes femmes victimes de harcèlement sexuel, ils devront diffuser l'information auprès des jeunes femmes, et auprès des hommes qui commettent de tels actes. Il faudra peut-être mener des recherches pour déterminer les espaces publics précis où les femmes sont le plus souvent harcelées. Une fois cette information obtenue, on pourra placer des affiches et distribuer des dépliants dans ces espaces pour attirer l'attention du public.

Formez un comité local de sécurité pour les femmes pour attirer l'attention de la communauté urbaine sur ce problème.

Outre l'organisation des campagnes de sensibilisation, un tel comité pourrait offrir des conseils aux décideurs sur l'élaboration et la planification d'actions futures. Le comité devrait se composer de représentants et/ou de fonctionnaires des différents services locaux (police, transports publics, santé), d'organisations de femmes, d'organisations locales, d'organisations de jeunes et confessionnelles, des associations d'affaires, des syndicats, des médias, ainsi que du public local dans toute sa diversité.

Source : T. Dame et A. Grant. 2002. **Women and Community Safety: A Resource Book for Planning on Safer Communities.** Cowichan Women Against Violence Society, Canada. pages 4 – 42. Disponible en [anglais](#).

Organisez des manifestations publiques.

Les manifestations publiques offrent une excellente occasion de sensibiliser par la diffusion de l'information car elles sont participatives, instructives et attirent des personnes de tous les horizons. Une manifestation publique est une manifestation ouverte à tous qui propose

différentes activités ou divertissements aux participants. Lorsque les partenaires du programme ne disposent pas des moyens nécessaires pour organiser leur propre manifestation, ils devront envisager de s'associer à l'organisation d'un événement sur un sujet analogue, comme les droits des femmes ou la violence domestique, de manière à sensibiliser un public susceptible de s'intéresser déjà aux questions liées à la sécurité des femmes et à la violence communautaire.

Exemples :

- **Casa Yela, Talca : ocupación de la calle con la denuncia de violencia intrafamiliar [Casa Yela, Talca, Chili : Occuper la rue pour dénoncer la violence domestique].** La Casa Yela est un refuge pour femmes qui se trouve dans la ville de Talca et qui a étendu ses activités aux régions rurales, en apportant son soutien à la main d'œuvre saisonnière à former des syndicats de travailleurs. Le refuge a organisé une grande marche de protestation contre la violence et contre le fémicide. Commencé comme une action de réappropriation des rues, d'occupation de la ville et de protestations bruyantes avec cloches et sirènes, ce mouvement s'est transformé en une campagne plus permanente de manifestations et d'actions publiques de dénonciation de la violence faite aux femmes. Source : « **Haciendo frente a la violencia de género: intervenciones desde la sociedad civil** », X. Valdés, *Ediciones SUR*, 65. (2008). Disponible en [espagnol](#).
- **GIRLFeST Hawai'i and GIRLFeST San Francisco Bay Area.** Entretien audio avec les fondateurs de GIRLFeST à Hawaï et dans la région de San Francisco ([Prevention Connection: The Violence against Women Prevention Partnership, 2007](#)). California Coalition Against Sexual Assault, USA. Dans cet entretien audio, les fondateurs de ces deux manifestations GIRLFeST évoquent leurs stratégies de sensibilisation à la question de la violence faite aux femmes. Une des principales stratégies consiste à associer les activités artistiques aux activités de divertissement. Disponible en [anglais](#) : 17 minutes.
- **Centro Mirabal, Coronel: la politización de la violencia de género [Centre Mirabal à Coronel, Concepción, Chili : la politisation de la violence sexiste].**

Le Centre Mirabal aide les femmes à déclarer les actes de violence subis et propose aux autorités des stratégies de prévention. Le centre a organisé un atelier de formation et d'information sur la prévention de la violence, ainsi qu'une conférence sur le thème de la repolitisation de la violence faite aux femmes. De nombreuses participantes en ont profité pour débattre des stratégies à employer contre la violence comme phénomène social et politique. En outre, cette réunion a permis d'attirer l'attention sur les cas de fémicide enregistrés dans la région depuis 2007. À cet effet, le Centre a organisé une

marche de protestation contre ce phénomène au cours de laquelle s'est tenue une veillée aux bougies pour démontrer le soutien populaire à cette cause. Cet événement a été particulièrement important car il a permis de sensibiliser les femmes comme les hommes à la question. Toutes ces actions ont permis au Centre Mirabal de placer la question de la violence sexiste au cœur des préoccupations communautaires et d'amorcer des alliances avec les programmes gouvernementaux sur les politiques à suivre dans ce domaine. (Valdés, 2008).



Source de l'illustration : SUR Corporación de Estudios Sociales y Educación. [Temas Sociales 65](#). (2008).

Organisez un concours.

Un concours, comme une manifestation, peut être une excellente occasion de sensibiliser le grand public. Les partenaires des programmes de villes sûres pour les femmes peuvent organiser toutes sortes de concours où les participants se mesurent les uns aux autres pour représenter et/ou attirer l'attention sur le concept de villes sûres pour les femmes. Ce type de manifestation contribue à sensibiliser le public de deux façons. D'abord, elle incite les participants à réfléchir à ce que ce concept signifie pour eux et à la manière d'en représenter les idées. Ensuite, elle contribue à sensibiliser les spectateurs qui jugent ou regardent les créations des participants.

Exemple:

Convocatoria de Concurso de instalaciones Urbanas [Concours d'aménagement d'art urbain], Rosario (Argentine), 2009.

Le 8 mars, Journée internationale de la femme, les services des affaires féminines de la municipalité de Rosario et le Programme régional d'UNIFEM « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous », mis en œuvre par le Réseau Femmes et Habitat d'Amérique latine, a lancé un concours d'aménagement d'art urbain dans le but de sensibiliser l'opinion aux droits des femmes à vivre en ville et à en bénéficier de tous les avantages, et d'encourager la participation des membres de la communauté à la défense de cette cause. Des artistes locaux ont été invités à faire des propositions d'aménagement artistique dans l'espace urbain (images, lumières, graffitis, décorations). Le gagnant a reçu 2 500 dollars pour développer et mettre en place sa propre création, qui a été présentée du 2 octobre (Journée mondiale de l'Habitat) au 26 novembre (Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes) dans le *Parque España* (parc public) de Rosario. Disponible en [espagnol](#).

Utilisez les médias.

Les partenaires des programmes de villes sûres pour les femmes pourront solliciter le concours de tous les moyens de communication pour sensibiliser un grand nombre de personnes en peu de temps, par le biais de publicités télévisées, de diffusion d'informations, de sites Web et d'émissions radiophoniques. Cette approche peut s'avérer enrichissante et divertissante (Association mondiale pour la communication chrétienne, AMCC, sans date). Chaque moyen d'information a sa propre audience et nécessite des ressources différentes. De ce fait, il conviendra d'identifier les médias les plus adaptés aux publics que le programme vise à atteindre. Par exemple, si les partenaires du programme souhaitent attirer l'attention sur la question de la sécurité des femmes dans leur voiture, un entretien radiophonique serait particulièrement approprié étant donné que beaucoup de gens écoutent la radio dans leur voiture. En revanche, s'ils envisagent d'attirer l'attention sur la sécurité des jeunes femmes dans les transports publics, il sera peut-être préférable de créer un site Web, moyen plus adapté pour atteindre les adolescents et les jeunes.

Liste de conseils pour la promotion des programmes de villes sûres auprès des médias (2009)

Cette liste devrait aider les partenaires des programmes de villes sûres pour les femmes à établir des contacts avec la presse. Elle propose des idées pour développer des manifestations dignes d'intérêt pour les médias et pour expliquer clairement les enjeux :

- L'interprétation nouvelle d'une idée ancienne constitue « de l'information ». Si le gouvernement adopte une nouvelle définition de la sécurité des femmes ou un groupe local influent entérine une charte qui précise ce que sont les villes sûres pour les femmes, ces faits sont dignes d'intérêt et devront être couverts par la presse.
- Parlez aux femmes de votre organisation et de votre communauté qui s'intéressent à la question des villes sûres pour les femmes. Demandez-leur si elles sont disposées à être contactées par les membres des médias. Établissez ensuite une liste avec leurs noms et communiquez-la aux journalistes. Ceux-ci pourront s'en servir pour des entretiens menés dans le cadre de leurs enquêtes sur la sécurité des femmes au niveau local.
- Vous pouvez contacter directement les journalistes et les chefs de rédaction pour leur communiquer des informations ou les tenir au courant des manifestations liées à la sécurité des femmes. Appelez-les ou envoyez-leur des e-mails si vous connaissez un endroit particulier où les agressions contre les femmes sont fréquentes. Informez-les des actions que vous entreprenez en faveur de l'aménagement de villes sûres. Vous pouvez également leur signaler les services publics qui ne répondent pas aux besoins sécuritaires des femmes.
- Réunissez une équipe « d'expertes » qui interviendront à une conférence de presse que vous aurez organisée pour évoquer une préoccupation sécuritaire grave dans votre communauté. Il pourra s'agir ici d'une agression particulière contre une femme, d'une politique de nature à aggraver l'insécurité des femmes, d'un nombre inquiétant de cas de victimisation dans la communauté, et autres développements qui compromettent la sécurité publique des femmes. Les équipes d'expertes pourraient réunir des politiciennes, des médecins, des prestataires de services ou des représentantes de groupes locaux. Assurez-vous au préalable que tous les membres de l'équipe partagent les mêmes idées de ce que devrait être une ville sécuritaire pour les femmes. Un communiqué rédigé au nom du groupe d'expertes peut en outre être fourni à la presse.
- Établissez des dossiers d'information à l'intention des journalistes sur les questions relatives à la sécurité des femmes en ville et dans la communauté. Ces dossiers devraient contenir des définitions de villes sûres pour les femmes, des taux de criminalité à l'égard des femmes, des exemples de programmes et d'activités en matière de sécurité urbaine et des exemplaires des engagements pris aux niveaux national et international en faveur de la sécurité des femmes (gouvernements, organismes nationaux, déclarations des conférences internationales, etc.). Il faudra vérifier soigneusement toutes les informations diffusées

pour s'assurer qu'elles sont correctes, car la dissémination d'informations erronées risque de compromettre votre crédibilité.

- Apprenez à communiquer avec les médias et consacrez un certain temps à cet apprentissage. Suivez des ateliers sur la question ou invitez un journaliste à vous donner des conseils ainsi qu'aux autres responsables de votre programme de ville sûre pour les femmes. Déterminez s'il y a des experts des médias parmi les membres de votre réseau sur lesquels vous pourrez compter.
- Tenez les médias informés des progrès accomplis par votre programme. Par ailleurs, si les progrès sont lents, parlez-en également : le manque de financement ou de soutien politique pour la sécurité des femmes de la communauté peut également intéresser les médias qui en informeront le public. Le sujet sera débattu publiquement et sensibilisera davantage l'opinion.
- Si vous diffusez des statistiques sur la sécurité des femmes, veillez à expliquer ce qu'elles signifient. Si vous citez par exemple le nombre de viols perpétrés dans l'année écoulée dans des espaces publics d'après les statistiques de la police, précisez-le. Ne manquez pas d'ajouter que le nombre réel de viols est sans doute plus élevé car toutes les agressions ne sont pas déclarées; cela permettra de situer les chiffres dans leur contexte.
- Répétez ce que vous allez dire. Soyez sûrs de bien connaître vos objectifs et la manière dont ils se rattachent à l'aménagement de villes plus sécuritaires pour les femmes.

Adapté pour les programmes de villes sûres d'après « Media Tips for Gender and Media Advocacy » dans [« Mission Possible » : A Gender and Media Advocacy Toolkit](#) élaboré par l'Association mondiale pour la communication chrétienne (WACC). La trousse d'information est disponible en deux versions. La première est un guide complet pour la mobilisation des médias en [français](#), [anglais](#) et [espagnol](#). La seconde est dans un format modulaire facile d'utilisation (Introduction et 11 modules) disponible en [anglais](#).

Ex amples :

Programme radio "Callejeras, callejeando. Mujeres de ciudades" [Promeneuses et promenades : les femmes dans la ville], Argentine (2010). Cette série d'émissions radio présente des informations et des dialogues intéressants sur divers sujets ayant trait à la sécurité des femmes dans les villes. Le programme s'attache tout particulièrement à faire entendre les voix des femmes (y inclus des politiciennes, des chercheuses et des militantes). Les programmes radio [un](#), [deux](#), [trois](#), [quatre](#) et [cinq](#) sont disponibles en espagnol.

Étude de cas : Mapeo de Medios de Comunicación de la Ciudad de Rosario

[Cartographie des médias de la ville de Rosario]

La recherche d'éventuels partenaires médiatiques compétents sur la question des villes sûres pour les femmes a conduit la Red Informativa de Mujeres de Argentina (RIMA - Réseau d'information des femmes d'Argentine) à suivre les médias de Rosario pour évaluer la manière dont ils couvraient les informations en général et la violence à l'égard des femmes en particulier, et notamment s'ils reproduisaient les stéréotypes sexistes ou utilisaient un langage non-sexiste. Le RIMA a ainsi pu identifier les journalistes les mieux placés pour soutenir les actions de mobilisation en faveur des programmes de villes sûres pour les femmes et des questions connexes. Cette activité s'inscrivait dans le cadre du Programme régional d'UNIFEM « Villes sûres pour les femmes » mis en œuvre par la Red Mujer y Habitat en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Exemples :

Programme radio "Callejeras, callejeando. Mujeres de ciudades" [Promeneuses et promenades : les femmes dans la ville], Argentine (2010).

Cette série d'émissions radio présente des informations et des dialogues intéressants sur divers sujets ayant trait à la sécurité des femmes dans les villes. Le programme s'attache tout particulièrement à faire entendre les voix des femmes (y inclus des politiciennes, des chercheuses et des militantes). Les programmes radio [un](#), [deux](#), [trois](#), [quatre](#) et [cinq](#) sont disponibles en espagnol.

Hollaback NYC Blog, New York (USA). [<http://hollabacknyc.blogspot.com/>]. Ce site Web offre une tribune aux victimes (à majorité féminine) du harcèlement sexuel dans les rues de New York. Les internautes apportent leurs témoignages verbal et visuel des agressions subies. Ce blog vise à établir des communautés « où tout le monde est à l'aise, en sécurité et respecté ». Le but général du programme est de soutenir les droits des femmes à vivre en public sans crainte du harcèlement, surtout dans les rues. Le programme a pour objectifs :

de sensibiliser à la question du harcèlement dans la rue;

d'offrir une tribune d'expression aux femmes;

de plaider pour des changements culturels et juridiques; et

d'offrir une alternative à l'objectification des femmes et à leur caractérisation comme des êtres « sans défense ».

Des ressources et des renseignements supplémentaires sont également affichés sur le site, y compris des liens vers des ressources d'autodéfense, des ressources juridiques et des sites d'assistance aux victimes de viol. Disponible en [anglais](#).

Stop Street Harassment: Making Public Places Safe and Welcoming for Women [Halte au harcèlement sexuel dans les rues : pour des lieux publics sûrs et conviviaux pour les femmes], États-Unis. Ce blogue contient une large gamme d'informations sur le harcèlement sexuel dans les rues, notamment des définitions, des statistiques, des histoires et des stratégies pour réduire ce phénomène. Il offre des conseils sur l'éducation des hommes, l'autonomisation des femmes et la sensibilisation au problème. Disponible en [anglais](#).

Girl's Security in Kibera Report from Kibera News Network [La sécurité des filles, dans les Nouvelles de Kibera, du Réseau d'informations de Kibera]. Le Kibera News Network est la première chaîne d'informations télévisées de Kibera, le plus vaste bidonville du Kenya. Son contenu en ligne est produit par des jeunes locaux. Ces nouvelles traitent de la sécurité des filles à Kibera et examinent les relations entre le harcèlement sexuel, le mariage précoce et le VIH/sida. Disponible en [anglais](#). 6 minutes, 40 secondes.

Projet « This Place » de Blank Noise (Inde). Le [projet Blank Noise](#) a produit une page sur le site Web Flickr pour permettre aux femmes de télécharger des photos des endroits où elles ont été sexuellement harcelées. Elles peuvent également y afficher le récit de leurs expériences de harcèlement et partager des stratégies de défense. Le slogan utilisé par Blank Noise pour faire connaître ce projet est : « Locate. Rephotograph. Send. Map it » (Trouvez l'endroit. Prenez des photos. Envoyez-les. Indiquez-le sur une carte).

Staring Hurts [Dévisager fait mal], New Delhi (Inde), 2006. Cette courte vidéo captivante montre une femme qui, dans un café, est dévisagée par un homme. Elle illustre l'inégalité qui caractérise généralement les rapports de force entre un homme qui regarde fixement une femme et une femme qui est l'objet de ces regards. Réalisé par JAGORI. Disponible en [anglais](#) : 38 secondes.

Spots publicitaires de la campagne « En Bogotá, la violencia contra las mujeres es INACEPTABLE » [À Bogota, la violence à l'égard des femmes est INACCEPTABLE], Bogota (Colombie). Ces annonces publicitaires télévisées présentent des statistiques sur la violence à l'égard des femmes et des images qui illustrent les expériences de femmes de Bogota victimes de la violence. Au moyen d'un langage simple mais accrocheur, les annonces contribuent à faire prendre conscience du problème de la violence faite aux femmes en milieu urbain et soulignent l'importance de la participation citoyenne à la lutte contre cette violence. Ces annonces ont été réalisées dans le cadre du Programme régional d'UNIFEM « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous ». Les annonces [un](#), [deux](#), [trois](#) et [quatre](#) sont disponibles en espagnol.

Ciudades Seguras... a un año de recorrido [Villes sûres....Voyage d'une année]. Cet entretien radio, réalisé par des organisations locales, a été mené avec plusieurs parties intéressées sur leurs expériences dans le cadre de l'application du Programme régional d'UNIFEM « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous ». Son format et son accessibilité permettent sa reproduction à l'usage de différents médias. Disponible en [espagnol](#).

Entretenez l'intérêt des médias pour les villes sûres pour les femmes. Les partenaires des programmes de villes sûres pour les femmes devront inviter les représentants des médias chaque fois qu'ils lancent une nouvelle action. Les journalistes de la presse écrite, de la radio et de la télévision, ainsi que les blogueurs internautes ont les moyens de faire connaître ces actions à un très large public, et les partenaires de programme doivent leur fournir du matériel promotionnel comme des communiqués de presse, des entretiens, des articles, des éditoriaux et des blogs en ligne. Ce type de publicité permettra d'accroître la visibilité du concept de ville sûre pour les femmes aux yeux de l'opinion. Elle entraînera probablement aussi un regain

d'intérêt pour le programme lui-même, qui se traduira vraisemblablement par l'adhésion de nouveaux partenaires et des apports de ressources additionnelles.

Réalisez un documentaire sur les villes sûres pour les femmes.

Un ou une partenaire de programme qui s'y connaît en réalisation de films ou de vidéos pourra tourner un documentaire sur les facteurs favorables ou préjudiciables à l'aménagement de villes sûres pour les femmes. À défaut, les partenaires pourront s'associer aux étudiants en cinéma ou en communication pour réaliser un documentaire semblable. La criminalité dans les quartiers pauvres où vivent des femmes, l'inaccessibilité aux transports publics la nuit, le harcèlement sexuel dans la rue, ou n'importe quelle autre préoccupation sécuritaire majeure de leur ville ou communauté pourraient faire l'objet d'une réalisation cinématographique ou vidéo. Les partenaires du programme pourraient également illustrer de cette façon les progrès accomplis en matière de sécurité urbaine ou locale. Après sa production, le documentaire devrait être proposé au plus grand nombre de points de distribution possible, comme les stations de télévision, les festivals cinématographiques, les organismes gouvernementaux, les ONG et les organisations de femmes et féministes, et projeté dans les établissements d'enseignement et autres lieux de rencontres publics de la communauté.

Exemples :

Documentaire vidéo Mas Mujeres en las Calles Sin Miedo ni Violencia [Davantage de femmes dans les rues sans crainte ni violence], Rosario, Argentine (2007). Cette vidéo raconte en images les efforts déployés par les travailleuses des quartiers de l'ouest de Rosario (Argentine) pour y créer des conditions plus sécuritaires. Les femmes montrées dans cette vidéo identifient les lieux dangereux et évoquent les problèmes de la violence dans leur quartier. Elles proposent également des solutions à leurs problèmes. Le documentaire a été réalisé dans le cadre du Programme régional d'UNIFEM « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes plus sûres pour tous ». Disponible en [espagnol](#).

La Ciudad Cada Dia Mas Mia: Las Mujeres por una ciudad sin violencia [La ville m'appartient tous les jours un peu plus : Femmes pour une ville sans violence] (Vidéo 2007). Cette vidéo

traite de la sécurité urbaine. Elle aborde le problème comme un problème social qui est perçu différemment dans différentes villes du monde. Disponible en [espagnol](#) : 4 minutes.

Documentaire vidéo War Zone [Documentaire vidéo Zone de combat], USA (1998). Ce documentaire réalisé par Maggie Hadleigh-West examine le comportement défensif des Américaines dans la rue en raison des agressions qu'elles y subissent sous la forme de regards insistants, de commentaires et/ou d'attouchements par les hommes et les garçons. La vidéo a été filmée dans un style combatif, la cinéaste utilisant sa caméra pour exposer les hommes, renversant ainsi les rapports de force traditionnels. Disponible en anglais : 76 minutes. Vidéo disponible à la [vente](#); une [bande-annonce](#) de 5 minutes est disponible gratuitement.

Then They Came for My Jeans... [Et puis ils s'en sont pris à mes jeans...] Documentaire audio, Inde (sans date). Ce documentaire audio fait partie du Projet Condition de la femme et Espace de [PUKAR](#). Il explore les incidences des codes vestimentaires sur les étudiants des universités indiennes. Cet exemple établit un rapport entre l'idée du code vestimentaire et le concept plus général de la restriction de l'utilisation de l'espace public par les femmes. Disponible en anglais : 12 minutes. Documentaire audio disponible à la [vente](#).

MOBILISATION COMMUNITAIRE

- **Aménagez un espace accessible où les femmes et les filles de toutes conditions se sentent à l'aise pour s'affirmer.**

Il est très important que les membres féminins de la communauté représentant différents groupes d'âge, groupes ethniques, niveaux de revenu, compétences, préférences sexuelles et autres points de vue participent à la mobilisation de l'opinion en faveur de l'aménagement de villes sûres pour les femmes. Cela leur permettra de travailler avec d'autres femmes et filles de la communauté ayant connu des expériences similaires et provenant d'horizons semblables. Un groupe de femmes et de filles ainsi diversifié sera en meilleure position pour atteindre l'ensemble de la population. Les participants devraient pouvoir se rassembler dans un cadre sécuritaire et accueillant, propice aux échanges, à l'apprentissage et à l'action. La désignation de leur lieu de réunion devrait répondre aux critères de sécurité et d'accessibilité suivants :

- Le lieu de réunion est-il facilement accessible par les moyens de transport public ?
Se trouve-t-il dans un quartier bien éclairé où les piétons se sentent en sécurité ?
- Est-il accessible aux personnes qui ont du mal à se déplacer (personnes avec fauteuils roulants ou canne) ?
- Se trouve-t-il dans un endroit où tout le monde est à l'aise (pas dans un lieu de culte d'une confession particulière ou dans un immeuble habité en général par les hommes) ?
- L'heure de la réunion convient-elles aux femmes qui travaillent et/ou qui font des études ?
- Est-ce qu'il y a un service de garde d'enfants permettant aux mères d'assister aux réunions ?
- Y a-t-il des interprètes pour les femmes qui ne parlent pas la langue de la majorité des participantes ? (Cowichan Women Against Violence Society, 2002, page 3/35).

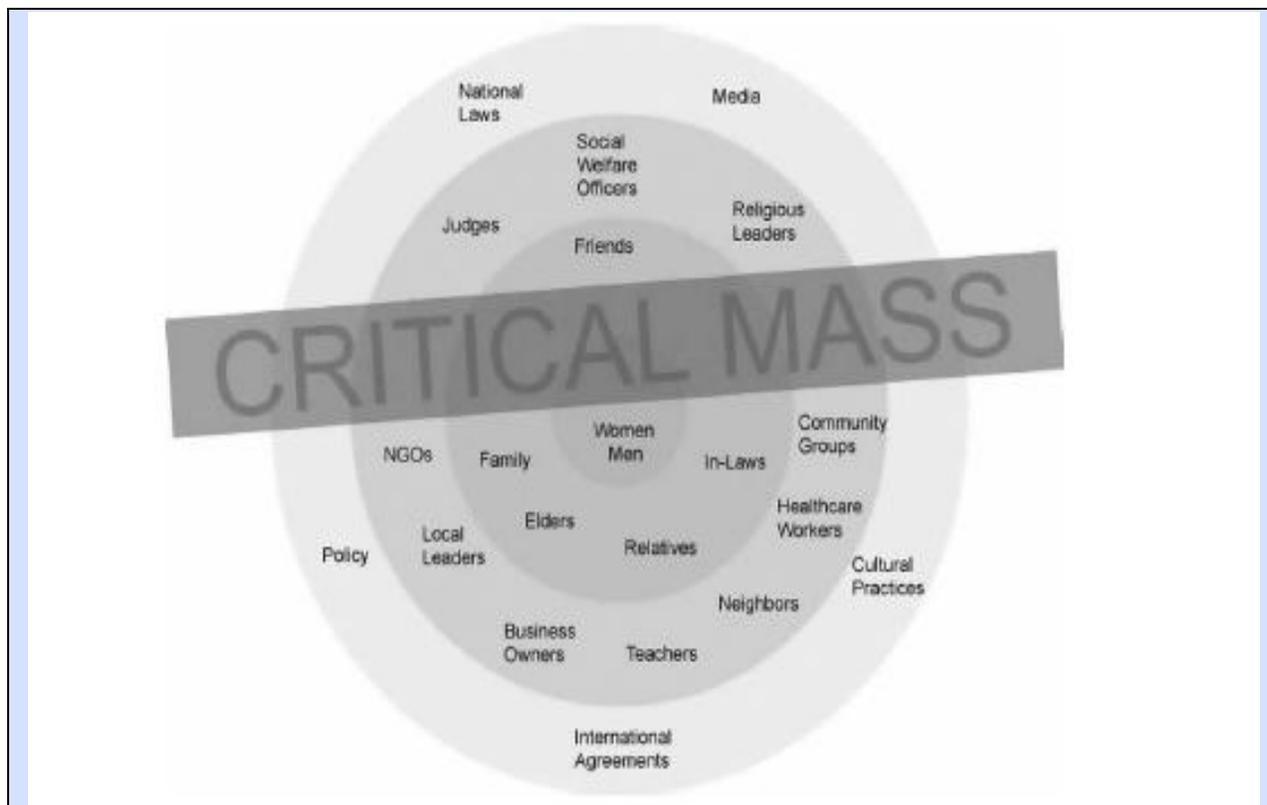
Exemple : « Cafecitos » organisé par les Latinas Organizing for Reproductive Equality, Chicago, USA (2007).

L'association Latinas Organizing for Reproductive Equality (LORE), qui a son siège à Chicago, a organisé des « cafecitos » pour les membres de la communauté afin d'encourager les femmes à parler librement de leurs droits sexuels. Lors de ces réunions, les femmes sont invitées à s'asseoir, à boire une tasse de café, à prendre une collation et à partager leurs pensées et idées avec leurs consœurs dans une atmosphère de confiance absolue. Cette stratégie pourrait être reproduite par les partenaires des programmes de villes sûres pour inciter les femmes à parler des problèmes de sécurité auxquels elles ont à faire face dans la ville ou dans la communauté et à proposer des solutions d'aménagements sécuritaires renforcés.

Source : A. Russo et M. Spatz, 2007. **Communities Engaged in Resisting Violence**. Women and Girls CAN. Chicago: page 25. Disponible en [anglais](#).

Mobilisez les acteurs de différentes catégories sociales.

La mobilisation communautaire est la mobilisation de groupes de citoyens, d'institutions, de médias et d'organismes d'État – en d'autres mots, toute mobilisation qui dépasse la mobilisation individuelle. Lorsque l'on s'attaque aux questions liées à l'égalité des sexes et à la violence à l'égard des femmes, il est particulièrement important non seulement de donner des moyens d'action aux groupes de femmes et aux autres groupes locaux assimilés, mais aussi d'identifier aux fins de collaboration les associations ou les réseaux de jeunes ou d'hommes existants ou potentiels, susceptibles de jouer un rôle clé dans la mobilisation efficace de leurs adhérents. Raising Voices, organisation qui s'emploie à combattre la violence domestique, note qu'une action concertée de la communauté est indispensable à l'élimination de toutes les causes de la violence à l'égard des femmes et des filles (Michau, 2007, p.100). De même, la mobilisation communautaire en faveur de villes sûres pour les femmes doit être une démarche holistique où les actions de chacun contribuent à la réalisation d'un objectif commun plus vaste.



Source de l'illustration : L. Michau, 2007. « Approaching old problems in new ways: community mobilisation as primary prevention strategy to combat violence against women. » *Gender & Development*. 15.1, pp. 95-109.

Proposez des actions de sensibilisation sur ces sujets et dispensez une formation aux membres de la communauté.

Les membres de la communauté mettront sans doute quelque temps avant d'accepter de se pencher sur un sujet aussi complexe que la sécurité des femmes dans les espaces publics. Ils devront d'abord saisir l'ampleur et les incidences de la violence à l'égard des femmes dans leur communauté, sous ses différentes formes (y compris l'agression sexuelle et le harcèlement sexuel dans la rue, les transports publics, le quartier, etc.). Il peut être utile de leur proposer une formation spécifique sur les sujets se rapportant à la sécurité des femmes, à la communication, au leadership et aux autres compétences nécessaires à la mise en place d'actions ciblées dans la communauté.

Étude de cas : « Tek It To Dem And Rise Up Wi Community » par le Collectif du Théâtre Sistren, Hannah Town et Rockfort, Jamaïque.

Ce projet, financé par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, utilise le théâtre comme moyen de mobilisation communautaire pour autonomiser les femmes et les filles et prévenir la violence à leur encontre. Il emploie trois stratégies : la communication comme moyen de changer le comportement (modifier les attitudes des gens par des techniques d'apprentissage participatives); les soins psychosociaux (utilisation de méthodologies comme les séances de conseil thérapeutique et les visites familiales); et les créations collectives (utilisation de différentes formes de communication culturelle pour exprimer des sentiments, pour instruire, pour renforcer les compétences concrètes, etc.). Ce projet vise différentes catégories de la population, notamment les femmes qui ont subi des violences et les hommes à risque de perpétrer de tels actes (Sistren Theatre Collective, 2009). Des renseignements sur le projet et des vidéos des spectacles du Sistren Theatre Collective sont disponibles en [anglais](#).

Ressource:

- **INSTIGATE! An Online Toolkit for Community Mobilization** (Transforming Communities: Creating Safety and Justice for Women and Girls, Californie, sans date). Cette trousse d'information est divisée en neuf sections, les initiales de l'intitulé de chacune de celles-ci formant l'acronyme anglais INSTIGATE (signifiant inciter ou susciter). Toutes les sections offrent des directives à l'intention des programmes et des organisations qui souhaitent mobiliser leur communauté autour des questions de sécurité et de justice pour les femmes et les filles. Des activités et des formulaires sont proposés pour chaque domaine d'action. Disponible en [anglais](#).

- **Faites appel aux réseaux de responsables.**

En règle générale, les communautés ont à leur tête des responsables qui jouissent de la confiance et du respect des membres de la communauté et sur l'opinion desquels ils ont prise (Michau, 2007, 106). Parmi ces responsables, peuvent figurer des officiels gouvernementaux, des célébrités, des sages, des activistes, des chefs d'entreprise, des entraîneurs sportifs, ou autres personnalités, ainsi que les dirigeants d'organisations d'hommes susceptibles d'influencer les attitudes et les comportements de leurs membres en matière d'égalité des sexes et de violence sexiste et des personnalités publiques qui sont capables d'atteindre les jeunes des deux sexes. Les partenaires des programmes devraient coopérer avec ces

responsables dans différents domaines de manière à atteindre et à inspirer le plus grand nombre possible de personnes. Par ailleurs, ces responsables, au fait de ce qui se passe dans leurs communautés, seront de bon conseil pour les types d'action réalisables et appréciées dans la communauté.

Exemple : « Checklist for Building Networks of Leaders within the Community » [Liste de vérification aux fins de la constitution de réseaux de responsables locaux]

1. Regardez au-delà des chefs traditionnels
2. Encouragez les responsables des jeunes
3. Définissez des rôles de leadership pour les hommes [et les femmes] engagés dans la lutte pour mettre fin à la violence
4. Recrutez dans les réunions locales et civiques
5. Offrez une formation en matière de leadership
6. Développez des équipes de responsables
7. Soyez prêts à céder une partie de votre autorité

Source : K. Mitchell-Clark et A. Autry, 2004. **Preventing Family Violence: Lessons from the Community Engagement Initiative. [Prévenir la violence familiale: Leçons à retenir de l'initiative de participation communautaire]**. Family Violence Prevention Fund. San Francisco, USA : page 18. Disponible en [anglais](#).

○ **Communiquez avec des groupes apparentés.**

La mobilisation de la communauté est une tâche ardue. Pour la rendre plus facile et plus valorisante, le programme de villes sûres pour les femmes devra commencer par s'efforcer de mobiliser les organisations locales et les programmes déjà actifs dans des domaines comme la sécurité des femmes, la sécurité de la communauté, les droits des femmes et des jeunes, ou la violence faite aux femmes. Les personnes déjà actives dans ces domaines comprendront plus vite les concepts et les raisons d'une telle initiative. Elles disposeront par ailleurs des contacts et de l'influence nécessaires dans la communauté pour convaincre les autres membres de celle-ci d'apporter leur soutien à l'aménagement d'espaces sécuritaires pour les femmes. Pour de plus amples renseignements sur les possibilités de coopération avec les organisations et les programmes apparentés, voir la section [Bâtir des partenariats](#).

- **Organisez des groupes d'écoute/des discussions spontanées**

À force d'évoquer la notion de ville sûre pour les femmes, dans la rue ou sur des lieux de rassemblement, vous finirez par la rendre banale et abordable. Essayez d'entamer une conversation en faisant une remarque du genre : « Vous pensez que cet endroit est sûr la nuit ? Moi je pense que... » ou « Cette femme a l'air d'avoir du mal avec toutes ses provisions; j'espère qu'elle n'aura pas à passer par des mauvais quartiers pour rentrer chez elle... ». Un guide de Raising Voices émet les conseils suivants pour les conversations spontanées :

- Ayez des conversations par groupes de deux, de sorte que chaque facilitateur ait un auxiliaire;
- Obtenez l'accord préalable des dirigeants ou des décideurs locaux;
- Gardez les conversations brèves et directes;
- Encouragez vos interlocuteurs à parler de votre conversation avec d'autres personnes de leur connaissance.

Ressources :

- Les directives concernant les conversations spontanées se trouvent dans :

Michau L. et D. Naker. 2003. [Mobilizing Communities to Prevent Domestic Violence](#). (Mobiliser les communautés pour prévenir la violence domestique). Raising Voices. Kampala, Ouganda : [Phase 2, page 108](#).

- **ACTIVITÉ : « Health Centre Outreach ».** Cette activité, qui a essentiellement pour objectif de combattre la violence domestique, peut s'appliquer également aux programmes de villes sûres pour les femmes et les filles. Elle vise en particulier les personnes en attente de soins médicaux, en leur présentant des histoires courtes et interactives.

Source : L. Michau et D. Naker, 2003. [Mobilizing Communities to Prevent Domestic Violence](#). Raising Voices. Kampala. Ouganda: [Phase 2, page 104](#). Disponible en [anglais](#).

Création de groupes de surveillance communautaires

Dans de nombreuses communautés, la protection assurée aux femmes par la police est réduite ou nulle. L'infrastructure physique pouvant accroître la sécurité des femmes, tel qu'un bon éclairage des rues ou un bon aménagement des voies publiques, peut également faire défaut. Si dans des conditions optimales, il est à souhaiter que les communautés se dotent de ressources telles qu'une force de police appropriée pour assurer la protection de leurs membres, cet objectif n'est pas toujours immédiatement réalisable. En tant que mesure pratique et immédiate, les intervenants des projets de villes sûres pour les femmes peuvent envisager de former un groupe de surveillance communautaire. Ce type d'initiative engage les membres de la communauté à faire don de leur temps pour former des patrouilles qui surveillent les espaces publics (généralement de nuit). La présence de ces patrouilles communautaires, lorsque leurs membres sont bien formés à la sécurité des femmes et à l'égalité des femmes, peut accroître la sécurité de celles-ci et dissuader les criminels. Il faut également que les membres des patrouilles soient préparés à faire face à la violence. Il est conseillé, par ailleurs, de les équiper de matériels tels que des torches électriques et des sifflets. Au Guatemala, le Comité des femmes ouvrières a mis en œuvre cette solution. Il a également distribué aux femmes des torches et des sifflets dont elles peuvent se servir lors de leurs déplacements de nuit. Pour de plus amples informations sur l'initiative du Comité des femmes ouvrières, voir le site web de MADRE. Disponible en [anglais](#) et en [espagnol](#).

RENFORCEMENT DES CAPACITES

○ Observations générales

Le renforcement des capacités englobe toute une série d'analyses et d'actions. Généralement considéré comme synonyme de formation, le renforcement des capacités comporte bien d'autres aspects tels que:

- Le renforcement des politiques et des protocoles;
- Le renforcement et la constitution de partenariats;
- L'élargissement de l'accès aux connaissances et aux ressources;
- L'amélioration de l'environnement et de l'infrastructure favorables à la sécurité des femmes;

La coopération avec des personnes et groupes à tous les niveaux, notamment par le biais d'ateliers, de séances de formation, de débats de groupe, d'encadrement, de mentorat et de partage des connaissances et de débats en continu.

Évaluez les capacités et les lacunes dans la réalisation d'objectifs spécifiques de l'intervention d'aménagement de villes sûres.

Bien que la notion de renforcement des capacités soit souvent assimilée à la formation, il importe de se souvenir qu'elle couvre des aspects bien plus nombreux : politiques, législation, règlements et protocoles, stages de formation, services, groupes communautaires et experts disponibles, etc. soit tout un ensemble de personnes, de compétences, de connaissances, d'infrastructures et d'autres ressources indispensables. En conséquence, l'élaboration des programmes et des actions doit reposer dès le départ sur une idée précise des ressources déjà disponibles, des engagements des décideurs politiques et des groupes locaux sur ces questions, des compétences, de l'expertise et des avantages comparatifs qu'ils ont à offrir, et des principales carences et lacunes. Une telle évaluation permettra de formuler des plans de renforcement des capacités adaptés et concrets une fois que le travail de conception et les modalités d'exécution du programme auront été définis. Il ne faut jamais oublier que les capacités proposées par un programme sont essentielles à la réalisation de progrès constants et à la pérennisation des programmes d'action.

Renforcez les capacités des parties prenantes à examiner les problèmes d'un point de vue sexospécifique. L'un des principaux objectifs des programmes de villes sûres pour les femmes est d'offrir les moyens nécessaires aux communautés pour aménager un environnement plus sécuritaire pour les femmes et les filles et pour soutenir ces efforts. Cela implique une réflexion sur la manière dont la sécurité touche différemment les hommes et les femmes, ou, en d'autres termes, une réflexion sur la sécurité d'un point de vue sexospécifique. La démarche sexospécifique est importante car elle reconnaît qu'en dépit des différences en matière d'expérience et de compréhension du problème, les points de vue des femmes et des hommes sont d'importance égale. Les partenaires des programmes de villes sûres pour les femmes devront tenir compte de ces différences par l'intégration d'une perspective sensible aux sexospécificités à tous les niveaux de tous leurs projets, y compris pour le renforcement des capacités.

Exemple;

« Fortaleciendo las organizaciones locales de mujeres » in *Insumos para una Caja de Herramientas* [« Autonomisation des organisations locales de femmes » in *Ressources pour un dossier pratique*]. Bogota (Colombie) (2010).

Ce document, produit dans le cadre du programme régional d'UNIFEM « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous », mis en œuvre par le réseau Mujer y Hábitat de America Latina y El Caribe, présente une synthèse de l'intervention du programme à Bogota. Le chapitre dont il s'agit ici explique le contexte spécifique de la ville, indique les alliés stratégiques et les espaces de participation citoyenne et expose chacune des étapes du processus d'autonomisation des groupements locaux de femmes. Ces étapes sont les suivantes : formation d'alliances avec les institutions locales et identification des femmes et organisations locales; autonomisation des femmes locales par le biais d'ateliers; formulation d'actions de transformation territoriale; et incidences au niveau local et départemental. La section consacrée aux ateliers pour les femmes locales est très détaillée et contient des photos des activités. Disponible en [espagnol](#).

Veillez toujours à l'intégration des sexospécificités. L'intégration des sexospécificités passe par la reconnaissance et la prise en considération des différences entre les sexes dans toutes les activités de renforcement de la sécurité urbaine des femmes, y compris les politiques, les programmes et l'évaluation. Surtout en présence de parties intéressées (décideurs politiques, spécialistes), commencez par expliquer clairement la démarche sexospécifique, comment elle se rapporte au programme de villes sûres pour les femmes, comment elle permet de prévenir la

violence sexiste et d'intervenir lorsque celle-ci se produit et comment intégrer cette démarche dans les activités de renforcement des capacités. Rappelez aux participants que les hommes et les femmes ressentent la sécurité différemment, subissent des formes de violence différentes et éprouvent des besoins sécuritaires et reliés à la sécurité différents. Au fil de chaque activité, demandez aux participants de quelle manière celle-ci peut toucher différemment les hommes et les femmes.

Ressources :

- **“Methods for Gender Mainstreaming” Guide [Guide « Méthodologies d'intégration des sexospécificités »].** (S. Lehn et Mette L. Nielsen, 2002). Centre de recherches et de documentation danois sur l'égalité des sexes, Danemark. Ce guide propose une introduction aux différentes stratégies d'intégration des sexospécificités qui permettront aux organisations de s'assurer qu'elles accordent la même importance aux préoccupations des femmes et des hommes dans le cadre de leurs activités. Les autres questions abordées dans ce guide portent sur les statistiques désagrégées par sexe, l'évaluation comparative et l'analyse d'impact sexospécifique. Des exemples accompagnent chaque sujet. En outre, le guide présente la méthode dite 3R : Représentation (cartographie quantitative de la représentation des hommes et des femmes au niveau de la politique municipale, en tant que décideurs et en tant qu'utilisateurs des services municipaux); Ressources (cartographie quantitative de la répartition et de l'utilisation des ressources municipales); et Culture (focalisation qualitative sur la culture qui explore les facteurs socioculturels susceptibles de causer et de perpétuer l'inégalité entre les sexes et qui peuvent parfois expliquer les problèmes mentionnés dans la première partie de l'analyse). Le guide propose également une liste de vérification sur l'intégration des sexospécificités (p. 18) et présente des objectifs, des actions et des méthodologies pour la prise en compte systématique des sexospécificités. Disponible en [anglais](#).
- **Guia Práctica: Municipios en Búsqueda de Equidad [Guide pratique pour les municipalités en quête d'égalité]** (B. Giobellina et L. Rainero, 2004). Bureau régional d'ONU-HABITAT pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Brésil) et le Réseau CISCASA-Women et Habitat de l'Amérique latine et des Caraïbes (Argentine). Cet outil a été développé à l'usage des acteurs de l'État et de la société civile qui souhaitent renforcer l'égalité des sexes dans la gestion urbaine. Le guide présente un ensemble de questions pertinentes, d'études de cas et de références aux pratiques optimales. Il propose aussi une introduction aux questions liées au genre, des directives en matière de planification et de gestion urbaines axées sur les questions sexospécifiques et un examen des

principaux défis en matière d'égalité des sexes en milieu urbain, comme la violence faite aux femmes. Disponible en [espagnol](#).

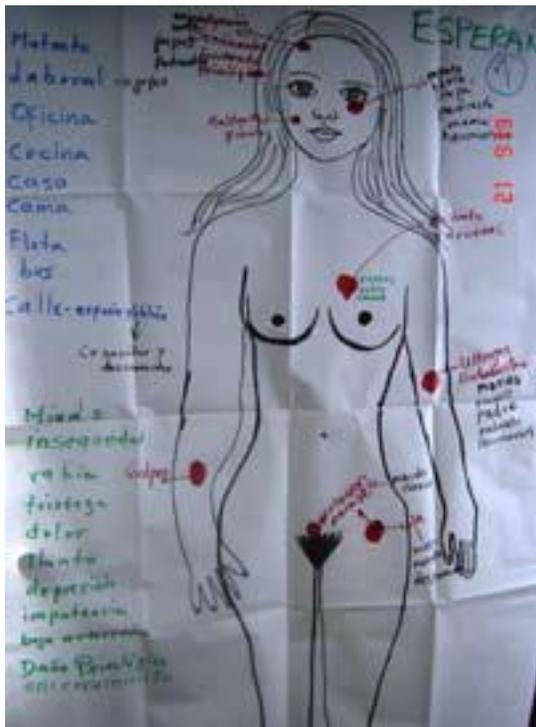
- **Organisez des activités de renforcement des capacités pour faire comprendre les concepts de base en matière de villes sûres pour les femmes et de violence à l'égard des femmes et des filles.**

Il est important d'organiser des stages de formation pour s'assurer que les partenaires du programme comprennent les concepts de base et acquièrent le vocabulaire adapté indispensable pour participer aux débats sur les villes sûres pour les femmes. Les concepts de base sont, par exemple, la sécurité en tant que droit fondamental, la violence à l'égard des femmes et des filles en tant que violation des droits de la personne, les causes et manifestations de la violence faite aux femmes et leur impact sur la vie quotidienne des femmes, les différentes formes de violence sexiste dans les lieux publics, les engagements pris par les autorités municipales en matière de prévention et d'intervention dans le domaine de la violence à l'égard des femmes, les mécanismes qui font que cette question reste invisible, etc.

Utilisez des techniques qui encouragent les gens à parler de leurs expériences. Une première question à poser, par exemple, peut être : « *Est-ce que vous avez ressenti un sentiment d'insécurité quand vous étiez... ?* » On peut également demander aux participants de commenter des phrases comme « Les femmes ne devraient pas se déplacer à pied seules en ville la nuit », afin d'amorcer un débat sur les partis pris et les convictions qui cautionnent différentes formes de violence à l'égard des femmes. Assurez-vous que les activités du programme sont adaptées aux différents participants de sorte qu'ils les trouvent pertinentes. Lorsque ces activités s'adressent aux jeunes filles, par exemple, il pourra être utile de réaliser des maquettes ou de dresser des cartes des différents espaces publics qu'elles utilisent (places publiques, parcs, zones piétonnières) afin qu'elles puissent y indiquer les trajets qu'elles empruntent, les obstacles qu'elles y trouvent, les permissions que leur accordent les adultes pour fréquenter certains endroits, et autres caractéristiques de l'espace. Ceci encourage les jeunes filles à confier leurs expériences des différents endroits. Cette approche permet aux femmes et aux filles de comprendre que leurs instincts et leurs sentiments constituent des moyens importants d'appréhender la ville et la place qu'elles y occupent, et peuvent contribuer à renforcer leur sécurité.

Exemple :

Atelier : Géographie des violences corporelles, Bogota (Colombie). Des ateliers ont été organisés à Bogota pour aider les femmes à dresser une carte de la « géographie des violences corporelles » dans le cadre du programme régional d'UNIFEM « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous », exécuté par le Réseau Femmes et habitat d'Amérique latine et des Caraïbes. Durant ces ateliers, les différentes parties du corps féminin ayant été visés par les violences subies par les participantes ont été repérées sur un diagramme, avec indication des actes de violence. Les incidents ont ensuite été classés par catégories, selon le lieu où ils étaient survenus ou étaient susceptibles de survenir. Ceci a permis de dresser une carte indiquant clairement les relations entre les espaces publics et les cas personnels de violences. Pour de plus amples informations sur ces ateliers, voir *Insumos para una caja de herramientas : Programa ciudades sin violencia hacia las mujeres, ciudades seguras para todos y todas* [Ressources pour un dossier pratique : Programme « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous »]. Disponible en [espagnol](#).



Source de l'illustration : [Red Mujer y Habitat de América Latina](#).

ACTIVITÉ : Des-mitificando mitos sobre la violencia hacia las mujeres en la ciudad [Démystifier les mythes sur la violence à l'égard des femmes dans la ville]. Cette activité prévoit l'utilisation d'une série de déclarations vraies et fausses pour stimuler une discussion de groupe. Exemples de déclarations : « Les femmes devraient éviter de s'habiller de manière provocante pour ne pas être agressées ou harcelées dans la rue », ou « Les femmes d'un certain âge n'ont aucune raison de craindre l'agression sexuelle ». Ce type de déclaration constitue une bonne entrée en matière pour explorer les mythes et les préjugés sur la violence à l'égard des femmes. L'idée est de faire dire aux participants s'ils pensent que ces déclarations sont vraies ou fausses et pourquoi. Cette technique a été employée en janvier 2007 dans la ville de Rosario, dans le cadre du Programme régional d'UNIFEM « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous », mis en œuvre par le Réseau Femmes et Habitat de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Employez un langage simple et clair et tenez compte de votre public. Il est important d'employer un langage simple et clair et de tenir compte du public auquel on s'adresse lors des sessions de renforcement des capacités. Les différents acteurs ont leurs propres dynamiques de travail, connaissances et moyens de travail auxquels votre stage devra s'adapter. Les besoins de chaque participant doivent être examinés et satisfaits. Le matériel pédagogique utilisé devra être conçu pour faciliter la compréhension des participants, par l'utilisation d'un vocabulaire ou d'exemples qui leurs sont familiers ou auxquels ils peuvent s'identifier. Cela leur permettra de mieux saisir les concepts qui leur sont présentés et les actions qui leur seront proposées. Les activités d'apprentissage et de formation devront reposer sur une évaluation préalable des attitudes, des niveaux de connaissances et des intérêts et/ou besoins d'apprentissage des participants. Cette évaluation permettra d'adapter la thématique et le niveau de la formation et d'en mesurer la qualité (en utilisant par exemple le même formulaire d'évaluation d'avant et d'après-formation aux fins de comparaison et d'évaluation des connaissances acquises par les participants).

Utilisez des exemples ou des récits pour illustrer les concepts. La présentation de nouveaux concepts devra s'accompagner d'exemples ou de récits auxquels les participants peuvent s'identifier dans leur quotidien, ce qui leur permettra d'assimiler les concepts plus rapidement. Pour expliquer par exemple comment la pauvreté aggrave l'insécurité des femmes, vous pourrez souligner que les femmes pauvres sont moins mobiles que les autres. Lorsqu'une femme pauvre souhaite se rendre à une activité récréative tard le soir, elle devra, pour rentrer chez elle, marcher seule dans les rues sombres si elle ne peut pas se permettre un taxi. En

outre, l'aspect physique des quartiers pauvres est souvent plus délabré et négligé que celui des quartiers plus prospères, ce qui cause un sentiment d'insécurité chez les femmes et les décourage de participer à certaines activités de loisir dans la soirée.

ACTIVITÉ : « Formes quotidiennes de violence à l'égard des femmes en milieu urbain »

Cette action a été menée dans la ville de Rosario (Argentine) dans le cadre du Programme régional d'UNIFEM « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous », mis en œuvre par le Réseau Femmes et Habitat de l'Amérique latine et des Caraïbes (2007). Afin de faire connaître les différentes formes de violence à l'égard des femmes en milieu urbain, il a été formé des groupes de discussion dans le cadre desquels les femmes ont raconté leurs expériences quotidiennes avec la violence et la peur. Ce type d'approche reposait sur les témoignages et les récits pour encourager la réflexion sur les différentes formes de violence infligée aux femmes et les comportements adoptés par les femmes par réaction à leur sentiment d'insécurité.

Utilisez des modèles de rôle. Les concepts peuvent sembler plus intéressants, plus réels et plus réalisables s'ils sont présentés par une personne que les participant(e)s connaissent et respectent et dont ils se sentent proches (Michau et Naker, 2003). Le recours à des modèles de rôle qui participent aux débats et parlent de leurs expériences en matière de sécurité des femmes et des filles peut prouver le bien-fondé des objectifs et des idées des participant(e)s, à mesure que ceux-ci/celles-ci développent leurs propres capacités. Choisissez des modèles auxquels les participant(e)s peuvent s'identifier et qu'ils respectent comme une personnalité masculine ou féminine de la région, ou un chef local ou tribal.

- Lors de la présentation du modèle de rôle, rappelez brièvement ses expériences en matière de sécurité des femmes.
- Assurez-vous que le modèle de rôle choisi comprend les concepts et les idées sous-jacents qui sont promus dans le cadre de votre programme de villes sûres pour les femmes.
- N'oubliez pas d'étudier les antécédents du modèle de rôle proposé pour vous assurer qu'il n'a commis aucun acte de maltraitance ou de discrimination dans le passé.
- N'oubliez pas de remercier le modèle de rôle pour le temps et les efforts consacrés à votre programme.

Exemple :

Draw role models into the process [Attirez des modèles dans le programme].

Le Tillicum Lelum Aboriginal Friendship Centre, à Nanaimo (Canada), a organisé une série d'ateliers pour aider les femmes victimes de maltraitance et de violence. Les sessions d'une semaine ont été menées avec beaucoup d'émotion et d'intensité, autant pour les participantes que pour les responsables de l'atelier. Le projet a connu un succès remarquable grâce notamment à la décision d'y inviter des sages, dont la plupart avaient vécu des expériences identiques à celles des participantes. Les sages ont non seulement incarné le symbole d'une vie saine et utile aux yeux des participantes, mais leur présence et leurs conseils ont constitué pour elles une source d'inspiration, de leadership et de soutien moral (Nanaimo, Canada, 2006). Voir page 12 du *Community Guide for Preventing Violence against Women* du ministère des Services communautaires de la Colombie-Britannique. Victoria : Gouvernement de la Colombie-Britannique. Disponible en [anglais](#).

Encouragez les femmes à trouver leurs propres solutions. L'un des composantes du renforcement des capacités consiste à autonomiser les individus et les groupes pour leur permettre de trouver leurs propres solutions aux difficultés qu'ils affrontent. Cette composante est particulièrement importante dans le contexte des villes plus sûres, car les femmes et les filles savent ce qui leur donne un sentiment de sécurité ou d'insécurité. Cette connaissance de soi leur permet de proposer des solutions sécuritaires utiles, pour elles-mêmes comme pour les autres membres de la communauté, solutions qui ont le mérite non seulement d'être adaptées, mais aussi de faire en sorte que les femmes et les filles ont le sentiment de mieux maîtriser leur existence. Encouragez ce type d'autonomisation au moyen d'activités et d'exercices qui incitent les femmes et les filles à trouver leurs propres solutions plutôt que de leur en imposer.

Resource :

- **Estrategias para una ciudad sin violencia hacia las mujeres - cartilla de incidencia política [Stratégies pour une ville sans violence à l'égard des femmes : notions élémentaires de plaidoyer de politique], 2009.** Cet ouvrage d'initiation a été créé dans le cadre du programme régional d'UNIFEM « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous », exécuté par le Réseau Femmes et habitat d'Amérique latine. Son contenu a été élaboré selon un processus participatif avec la collectif « Femmes pour une ville sans violence » du district ouest de la Ville de Rosario. Le collectif a repéré les espaces dangereux dans son district puis a œuvré avec les autorités locales pour élaborer des propositions visant à transformer ces espaces en des lieux exempts de violence à l'égard des femmes. Cet ouvrage d'initiation est une ressource dont peuvent se servir d'autres femmes qui travaillent à des initiatives analogues. C'est un instrument

d'autonomisation des femmes leur permettant de prendre part aux processus décisionnels locaux, à des projets de gestion participative et à des activités de plaidoyer politique. Disponible en [espagnol](#).

ACTIVITÉ : « Mes droits illustrés sous forme de dessins »

Le respect des droits de la personne des femmes et des filles occupe une place fondamentale dans le concept de villes sûres pour les femmes. Cette activité aide les femmes à comprendre leurs droits et la manière dont ceux-ci touchent leur vie quotidienne. Les participantes commencent par faire un dessin qui représente un droit de la personne. Les dessins sont ensuite affichés sur un mur et comparés dans une discussion de groupe par rapport aux expériences vécues.

Source : YWCA mondiale, 2006. **Donner le pouvoir aux jeunes femmes d'initier le changement : Guide de formation**. YWCA mondiale, Suisse : page 56. Disponible en [français](#), en [anglais](#) et en [espagnol](#).

ACTIVITÉ : « Nosotras y la ciudad » [Nous et la ville]

Cette stratégie a été développée dans le cadre du Programme régional d'UNIFEM « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous » et exécutée à Rosario (Argentine). Elle visait à sensibiliser les groupes de femmes au droit de vivre à l'abri de la violence urbaine. Les participantes ont été divisées en groupes de cinq choisies au hasard. Pour commencer, chaque groupe a reçu un puzzle contenant des phrases qui énuméraient différents droits : le droit de se déplacer librement en ville, le droit d'utiliser sans restriction les espaces publics, etc. Après avoir assemblé leur puzzle, les femmes ont examiné le sens de la phrase et improvisé une mise en situation devant les autres participantes. À l'issue des présentations par groupe, les participantes ont mené une réflexion sur le droit des femmes à vivre dans une ville exempte de violence et échangé des idées sur la question. (CISCSA, Argentine)

Assurez-vous que les emplacements choisis pour les activités de renforcement des capacités sont sûrs et faciles d'accès pour tous les participant(e)s. Les critères qui dictent le choix de l'endroit pour ce type d'activité sont, entre autres : la proximité des transports publics, le niveau sonore (les endroits silencieux étant préférables), la disponibilité de services de garderie d'enfants, l'heure de la journée (pratique ou pas). Il est très important que les femmes qui ont du mal à accéder aux lieux de réunion puissent participer aux activités d'aménagement de villes sûres pour les femmes. Les difficultés d'accessibilité sont

causées par des facteurs aussi différents que les facteurs économiques, sociaux et culturels, et des problèmes d'ordre physique. Des efforts particuliers devront être déployés pour inclure ces femmes dans ces programmes car ce sont précisément elles qui se sentent souvent les plus vulnérables en milieu urbain. Ce sentiment peut être aggravé par des facteurs additionnels comme la responsabilité d'un enfant, l'obstacle linguistique, l'incapacité physique de se réfugier en lieu sûr en cas d'urgence, l'isolement, et autres. Ces problèmes rendent la participation de ces femmes aux actions entreprises publiquement particulièrement problématique et constituent un obstacle majeur au renforcement de leurs capacités. Il faut donc planifier de telles activités en veillant à permettre aux femmes et autres personnes ayant des problèmes d'accessibilité d'y participer.

Encourager les structures de travail en coopération. Lorsque les femmes n'ont pas l'habitude de parler ou de travailler en groupe, les activités de renforcement des capacités et les débats peuvent leur sembler intimidants. Il est donc important de veiller à ce que toutes les participantes se sentent à l'aise, d'encourager la participation de tous les membres du groupe et d'éviter d'attribuer un rôle prédominant à un ou une participant(e) donné(e), ou d'accorder une attention particulière aux interventions d'un(e) responsable aux dépens des autres participant(e)s. Dans le cas où, par exemple, une personne doit représenter tout le groupe, chacun de ses membres devra pouvoir se lever et indiquer qui devrait les représenter et pourquoi, comme dans une sorte d'élection. On s'assurera que chacun et chacune ait la possibilité de représenter le groupe en tant que porte-parole, en imposant une limite au nombre de fois où chaque personne exerce cette fonction. Cette activité a été réalisée à Rosario (Argentine), par le Groupe de femmes Promoters of a Nonviolent City (Travers, 2008).

Différents types d'activités pour le renforcement des capacités

Assurez la participation des principaux acteurs aux activités de renforcement des capacités pour l'aménagement de villes sûres pour les femmes et les filles.

L'aménagement de villes sûres pour les femmes et les filles relève de la responsabilité de tous, y compris les instances gouvernementales, les prestataires de services publics, les groupes locaux, les groupes de femmes, les programmes éducatifs, les organisations confessionnelles, etc. Il convient en conséquence de développer des activités de renforcement des capacités pour ces principaux acteurs, compte tenu de la place réservée à chacun d'eux dans le programme de villes sûres pour les femmes et les filles.

Tenez compte des différents secteurs qui doivent être associés au programme et de l'adaptation de la formation et de l'assistance technique nécessaires au renforcement des capacités.

L'aménagement de villes sûres pour les femmes et les filles et la lutte contre la violence sexiste supposent l'utilisation d'approches multisectorielles, chacune apportant une contribution majeure à la réalisation du programme dans son domaine d'activité respectif : urbanisme, santé, maintien de l'ordre, justice, transports publics, et ainsi de suite. Il importe d'étudier les besoins de renforcement des capacités pour chaque secteur clé ainsi que pour l'ensemble des secteurs, afin d'atteindre le niveau de coordination et de coopération indispensable à la mise en œuvre d'actions efficaces.

Encouragez les échanges d'apprentissage entre les programmes de villes sûres pour les femmes et les filles et autres projets.

Les participant(e)s aux programmes de villes sûres pour les femmes qui ont une expérience ou une expertise dans d'autres domaines d'action comparables, comme la prévention de la criminalité, la nature des préoccupations des femmes, la politique locale, l'urbanisme, le leadership ou d'autres domaines connexes, peuvent aider les autres membres du groupe en partageant avec ceux-ci/celles-ci leurs connaissances et expériences dans leur discipline respective. Un bon moyen de renforcer la confiance entre partenaires de programme est de prévoir un échange en renforcement des capacités. Les échanges permettent à chaque partenaire de contribuer à la réalisation du programme, tout en renforçant les connaissances de ses autres partenaires (Femmes et Villes international, 2007). Vous pourrez ainsi organiser une réunion entre les agents des forces de l'ordre locaux et les urbanistes. Dans le cadre d'un tel échange, les policiers pourront indiquer aux urbanistes les types d'espaces publics qui attirent la violence à l'égard des femmes, tandis que les urbanistes pourront indiquer aux policiers la manière de repérer clairement les cas de violence publique faite aux femmes. Cela permettra ensuite aux urbanistes d'étudier les espaces publics dangereux pour les femmes pour éviter de commettre des erreurs d'aménagement, et à la police de localiser les incidents de violence à l'égard des femmes pour améliorer sa capacité d'intervention. Il importe également de partager vos expériences avec celles des participant(e)s à d'autres programmes de sécurité urbaine afin d'élargir la base des connaissances et d'identifier les carences et les points forts de chaque expérience, à la lumière des contextes et des caractéristiques distincts de chaque programme. Il conviendra donc d'aménager des espaces d'échange d'expériences et des capacités en marge des programmes de villes sûres pour les femmes, et de formuler des

stratégies pour mesurer les progrès accomplis, trouver des solutions et surmonter les obstacles, ainsi que pour tirer parti des ressources disponibles.

Exemple :

Equidad de género: compartiendo la ciudad y sus barrios (Équité des sexes : partage de la ville et de ses quartiers), 2009. Cet ouvrage relate la réunion du Programme de relèvement des quartiers du ministère du logement et du développement urbain du Chili « Quiero Mi Barrio » (J'aime mon quartier) et du Programme régional d'UNIFEM « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous » exécuté par le Réseau Femmes et habitat d'Amérique latine. Il s'articule en trois sections. La première section, intitulée « Citoyenneté, genre et amélioration des quartiers », présente les activités du Programme régional d'UNIFEM au Chili et dans d'autres pays d'Amérique latine, ainsi que les leçons à retenir du Programme « J'aime mon quartier ». La deuxième section, « Ville, genre et violence : autres points de vue », contient des analyses érudites, des politiques publiques et des réflexions d'organisations internationales et de la société civile sur ces sujets particuliers. La troisième section rassemble des sommaires de conférences de Caroline Moser et Juan Manuel Salazar. Disponible en [espagnol](#).

Encouragez la collaboration et les échanges entre villes et les pays.

Les stratégies et les interventions prévues pour s'attaquer à des problèmes émergents comme l'aménagement de villes sûres et la violence à l'égard des femmes dans les espaces publics bénéficieraient des leçons tirées des expériences et des succès enregistrés dans ces domaines dans d'autres villes et pays, et de l'apport d'expertise et de stratégies éprouvées en matière de formation et de renforcement des capacités pour constituer des masses critiques sur ces questions.

Étude de cas : Collaboration et transfert des connaissances entre villes sur l'expérience du Programme d'intervention holistique de Fuenlabrada (Espagne) pour les femmes victimes de la violence et la Ville de Rosario, Argentine [Trasferencia de la experiencia del Programa de Atención Integral a Mujeres víctimas de violencia del Ayuntamiento de Fuenlabrada] (2008).

La Ville de Fuenlabrada (Espagne) a développé un Programme d'intervention holistique pour les femmes victimes de la violence. Compte tenu de l'expérience acquise à cette occasion, les autorités municipales de Fuenlabrada ont été invitées à fournir à la ville de Rosario, en Argentine, une assistance technique en vue d'améliorer la qualité des services que cette ville offre aux victimes de la violence. L'Agence espagnole de la coopération internationale pour le développement (AECID), par l'intermédiaire de ses bureaux de pays, soutient le transfert des

connaissances et encourage les experts hispanophones à offrir une formation sur place aux ressortissants d'autres pays hispanophones. Dans le cas présent, l'AECID a facilité le déplacement des représentants de la police judiciaire de Fuenlabrada qui se sont rendus à Rosario pour fournir l'aide technique sollicitée par leurs homologues argentins (dans le cadre du Programme régional d'UNIFEM « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous », mis en œuvre par le Réseau Femmes et Habitat de l'Amérique latine et des Caraïbes).

À Rosario, il y a une force de police locale non armée, la Garde urbaine municipale, qui garde un contact direct et permanent avec les citoyens. Cette force a pour objectif d'améliorer les conditions de sécurité et de vie en milieu urbain dans les espaces publics comme les parcs, les places publiques, les rues et les espaces récréatifs. La Garde urbaine municipale coopère avec les autres services de l'administration municipale. Elle traite la question de la sécurité comme un droit de la personne et sa mission principale est la prévention. C'est pour toutes ces raisons que les partenaires de programme l'ont désignée comme l'outil le plus adapté dont dispose la municipalité pour œuvrer à la prévention de la violence sexiste et pour aider les femmes les plus vulnérables aux risques de violence ou celles qui en sont les survivantes ou les victimes. Les partenaires locaux et les représentants de la Garde urbaine municipale de Rosario se sont accordés sur la nécessité de formuler un protocole pour la prise en charge des femmes survivantes de la violence. La police de Fuenlabrada avait déjà élaboré un « Protocole de conduite policière pour les femmes ayant subi des violences », en coopération avec les services de développement social de Fuenlabrada, qui coordonnent le programme d'Intervention holistique pour les femmes victimes de la violence. L'expérience de Fuenlabrada a été jugée utile et riche d'enseignements pour le développement d'un protocole analogue à Rosario, d'où la proposition du transfert des connaissances dans ce domaine.

Le Programme d'intervention holistique de Fuenlabrada pour les femmes victimes de la violence a démarré il y a 10 ans. Au fil des années, la police et les autorités municipales ont été appelées à coopérer à maintes reprises sur des cas de violence à l'égard des femmes. C'est pourquoi l'assistance technique fournie par la police de Fuenlabrada a été proposée aux représentants des autorités de Rosario et aux forces de police de la province de Santa Fe (en Argentine, la police relève des autorités provinciales et pas municipales).

De nombreux ateliers de développement des capacités ont été organisés dans le cadre de cette assistance technique. Les ateliers ont visé tous les participants au programme et ont été adaptés au rôle que chacun d'eux doit jouer dans sa réalisation. Plus précisément, ont participé aux ateliers de formation des représentant(e)s :

- > De la Garde urbaine municipale de Rosario (la police locale);
- > De la Police armée de la province de Santa Fe;

- > Du Département des affaires féminines de la ville de Rosario;
- > Des réseaux féminins de quartier qui travaillent sur les questions se rapportant à la violence à l'égard des femmes; et
- > Des sections concernées du Département de développement social de la Municipalité de Rosario, notamment celles de la jeunesse, de l'enfance et de la diversité sexuelle.

L'assistance technique proposée à cette occasion visait à :

- > Partager l'expérience de la Municipalité de Fuenlabrada avec la Garde urbaine municipale de Rosario de manière à aider cette dernière à formuler et mettre en application un protocole de conduite pour les cas de violence à l'égard des femmes dans les espaces publics de Rosario.
- > Partager l'expérience du Programme d'Intervention holistique de Fuenlabrada pour les femmes victimes de la violence avec le Département des affaires féminines de Rosario, de manière à ce que le programme d'assistance aux femmes victimes de la violence développé par ce département adopte une approche holistique. Le transfert des connaissances devrait également aider le Département des affaires féminines de Rosario à faire connaître aux autres services municipaux, notamment la Garde municipale urbaine, les initiatives qu'elle prend pour combattre la violence à l'égard des femmes.
- > Offrir une formation et partager les expériences des autorités municipales de Fuenlabrada avec les organisations de femmes engagées dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes.

Réalisations :

- > Mise en place d'un cadre d'élaboration d'un protocole en matière de violence à l'égard des femmes.
- > Sensibilisation des agents de la Police armée de la province de Santa Fe et annonces d'actions de prévention contre la violence à l'égard des femmes et d'intervention en faveur des survivantes de la violence sexiste.
- > L'expérience partagée par la Municipalité de Fuenlabrada a permis au Département municipal des affaires féminines de Rosario de coopérer avec la Garde urbaine municipale pour élaborer un protocole de conduite qui ferait meilleur usage de leurs ressources combinées.

- > Reconnaissance du rôle clé des organisations locales et de femmes dans la prévention et l'intervention en cas de violence à l'égard des femmes, leur permettant de disposer des ressources mises à leur disposition pour remédier à la violence sexiste.
- > Ouverture de nouvelles perspectives et établissement de nouveaux domaines de coopération entre différents acteurs municipaux, par la sensibilisation des personnels de direction et des équipes techniques de plusieurs services municipaux au phénomène de la violence à l'égard des femmes et au rôle qu'ils sont appelés à jouer dans sa prévention et la protection des survivantes.

Cours d'enseignement de troisième cycle en ligne, Violence urbaine, Insécurité et discrimination : Vers la convivialité urbaine d'un point de vue sexospécifique [Curso Virtual de Posgrado : Violencia Urbana, Inseguridad y Discriminación : Hacia la Convivencia en la Ciudad desde un Enfoque de Género.] (2009).

Le Programme régional d'UNIFEM « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes plus sûres pour tous », mis en œuvre par le Réseau Femmes et Habitat de l'Amérique latine et des Caraïbes, s'est associé au Centre d'études urbaines et régionales et au Conseil national de recherche scientifique et technique pour élaborer ce cours.

Participants

Le cours a été conçu pour les personnes souhaitant apporter une contribution à la prévention de la violence à l'égard des femmes et inscrire le problème de la violence sexiste dans les espaces publics au cœur des préoccupations des secteurs public et privé. Plus précisément, le cours a été conçu à l'usage de membres d'organisations gouvernementales et non-gouvernementales, de cadres et de jeunes. Il vise en définitif à renforcer les connaissances des étudiants en matière de développement de politiques sexospécifiques permettant l'aménagement d'espaces urbains plus sécuritaires et plus accueillants pour tous.

Objectifs

- Permettre aux étudiants de réfléchir sur la violence urbaine et la violence faite aux femmes et sur la manière dont ces formes de violence sont interdépendantes. Le cours emploie différentes théories visant à encourager les étudiants à réfléchir sur la façon dont les

différentes formes de violence peuvent être considérées comme un danger pour la société en général et pour les femmes en particulier.

- Contribuer à l'élaboration de propositions innovantes qui visent à mettre en place des politiques démocratiques et sexospécifiques axées sur la prévention de la violence à l'égard des femmes dans les espaces urbains.
- Partager des outils et des méthodologies qui contribuent à la conception et la mise en place de programmes de villes sûres appliquant une [approche sexospécifique](#).
- Partager des idées et des expériences innovantes pour encourager les étudiants à développer des idées créatrices comme solutions aux problèmes liés à la violence à l'égard des femmes dans les espaces publics.

Pour s'inscrire au cours ou pour obtenir de plus amples renseignements le concernant, consulter le site Web en [espagnol](#).

- **Développez du matériel de formation adapté au contexte.**

La question de la violence à l'égard des femmes en milieu urbain a été abordée par différents acteurs dans différentes villes de par le monde; leurs expériences peuvent être une source d'inspiration et peuvent faire l'objet d'adaptation compte tenu des spécificités du public visé. L'utilisation de techniques et d'outils simples permet aux participant(e)s et aux usagers/usagères de mieux comprendre les problèmes et les concepts enseignés, notamment les différentes politiques, législations et conventions, et les interventions. Il convient également d'utiliser les séances de renforcement des capacités pour collecter sur la sécurité des femmes et des filles en milieu urbain des informations supplémentaires capables d'orienter le programme et les stages de formation à venir ou les autres besoins de renforcement des capacités. Enfin, il importe de faire distribuer le matériel de formation le plus récent, au niveau national et international, pour aider les autres responsables de programme de villes sûres pour les femmes.

Dispensez une formation aux fonctionnaires et aux prestataires de service.

Il convient de dispenser une formation sur le sujet de la violence subie par les femmes et les filles en milieu urbain en raison du déséquilibre des rapports de force entre les hommes et les femmes. Une telle formation permet de mieux appréhender la manière dont ces rapports de force sont liés à la violence. Expliquez en détail les facteurs qui accentuent les inégalités entre les sexes afin de mieux faire prendre conscience de la manière dont ils sont souvent établis ou ré-établis dans les rapports sociaux et les institutions. Les fonctionnaires et les prestataires de services devraient suivre une formation correspondant au rôle qu'ils sont appelés à jouer dans le développement des programmes de villes sûres pour les femmes et les filles. Les services administratifs les plus concernés par ces stages sont les suivants : planification, transports, développement social, parité des sexes et questions féminines, police, santé, système juridique et judiciaire. Outre les séances de formation dispensées par des experts, il serait utile de programmer également des témoignages personnels de femmes et de membres de la communauté sur des questions comme l'insécurité, le harcèlement sexuel et les agressions, dans le cadre des efforts de sensibilisation et pour permettre aux participants d'entendre des récits de première main sur le rôle clé que joue le genre dans ces incidents. La participation des fonctionnaires des services publics aux réunions publiques et locales contribue non seulement à les rapprocher des problèmes réels qui préoccupent la communauté, mais aussi à amorcer et à

renforcer le processus de l'engagement citoyen dans le développement d'actions nationales ou locales dans ces domaines.

Ressources :

- **Ciudades sin violencia hacia mujeres, ciudades seguras para todos y todas : Módulo de capacitación [Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous: Module de formation].** (Programme régional d'UNIFEM « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous », mis en œuvre par le Réseau Femmes et Habitat de l'Amérique latine et des Caraïbes et financé par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies, 2004). Cet outil a été développé à l'usage de fonctionnaires et des organisations de la société civile et de femmes. Il passe en revue les concepts de base régissant le lancement des campagnes de sensibilisation et des activités de formation en matière de villes sûres pour les femmes. Les sujets abordés comprennent la sécurité comme droit de l'homme, les causes profondes de la violence urbaine, les sentiments et les expériences des femmes, et les différentes incidences de la violence sur la vie quotidienne des femmes. Le module de formation décrit aussi comment la violence à l'égard des femmes peut devenir invisible dans la société, et souligne les limitations des approches traditionnelles à la sécurité et à la sûreté des femmes.

Source : CISCOSA – Centro de Intercambio y Servicios Cona Sur. 2004. **Ciudades sin violencia hacia las mujeres, ciudades seguras para todos y todas : Modulo de capacitación [Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous: Module de formation].** Argentine. Disponible en [espagnol](#).

- **Guía Metodológica del Manual “Herramientas para la Promoción de Ciudades Seguras desde la Perspectiva de Género” (Guide méthodologique du Manuel *Outils pour la promotion de villes sûres dans une perspective sexospécifique*).** Guatemala, 2008. Ce guide a été créé par la Fondation Guatemala dans le cadre du Programme régional d'UNIFEM « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous » exécuté par le Réseau Femmes et habitat d'Amérique latine. Il fournit des tableaux/fiches de travail pour différentes activités et divers ateliers ayant recours aux cinq modules conceptuel contenus dans le manuel *Outils pour la promotion de villes sûres dans une perspective sexospécifique* (UNIFEM – Réseau Femmes et habitat d'Amérique latine – AECID, 2006). Pour chaque activité, sont indiqués les objectifs spécifiques, le contenu, les matériels et l'équipement requis, le temps nécessaire et la procédure/méthodologie. Bien qu'il soit fondé sur l'expérience guatémaltèque, il fournit des instructions générale susceptibles d'être adaptées et utilisée par divers groupes dans le cadre de tous leurs ateliers et activités. Disponible en [espagnol](#).

- **Manuel sur les pratiques participatives dans la gouvernance locale : pour une participation citoyenne aux décisions municipales** (M. Frojmovic, M.B. Elliott et L-M. Levac, 2007). Fédération canadienne des municipalités. Cet outil propose aux fonctionnaires des services municipaux et de l'État (y compris les urbanistes) une série d'actions stratégiques visant à accroître la participation citoyenne aux décisions municipales. Ces actions comprennent la publication et la diffusion de l'information, la mise en place de centres de ressources, les campagnes de sensibilisation au niveau local, le développement de tableaux d'affichage électronique, les réunions publiques, les audiences publiques, les manifestations portes ouvertes, les ateliers, les groupes de discussion, les enquêtes, la télévision participative, les séances de médiation, les groupes consultatifs de citoyens et les référendums. Cet outil peut servir aux programmes de villes sûres pour les femmes pour veiller à ce que les voix des femmes (et leurs préoccupations sécuritaires) se fassent mieux entendre au niveau municipal. Disponible en [français](#) et en [anglais](#).

- **Tools to Support Environmental Sustainability, Gender Equality and Social Cohesion** [Outils pour appuyer la durabilité environnementale, l'égalité des sexes et la cohésion sociale] (Centre international pour le développement municipal de la Fédération canadienne des municipalités, 2008). Ce guide explique comment les questions relatives à la durabilité de l'environnement, à l'égalité des sexes et à la cohésion sociale forment des thèmes interdépendants indispensables à la bonne gouvernance. Les sections du guide offrent chacune une liste de vérification et un outil de prise en compte des facteurs sexospécifiques, environnementaux et de cohésion sociale dans les activités des administrations municipales et dans les projets entrepris au niveau des municipalités. Ce guide peut aider les programmes de villes sûres pour les femmes à expliquer aux représentants des autorités municipales comment et pourquoi l'égalité des sexes est importante, et comment et pourquoi la question de l'égalité des sexes est liée à d'autres questions, par exemple la planification et l'aménagement urbains et la sensibilisation. Disponible en [anglais](#).

Dispensez une formation à l'intégration des sexospécificités au personnel de planification pour lui faire comprendre la manière différente des hommes et des femmes d'utiliser l'espace. La façon dont l'espace est aménagé est ressentie différemment par les hommes et par les femmes en raison des rôles différents qui leur sont impartis. Ces différences ont à leur tour une influence sur leur manière d'utiliser l'espace. Il importe d'encourager l'intégration des

sexospécificités de manière à ce que l'aménagement urbain puisse être revu et la participation des femmes et des autres membres de la communauté prise en considération afin de rendre le processus de planification plus paritaire et de veiller à y inclure l'ensemble de la communauté. L'intégration des sexospécificités dans le processus de planification ne devrait pas se limiter aux groupes de femmes déjà ciblés par le programme, mais aussi à ceux qui participent activement au processus de planification (les femmes urbanistes peuvent avoir des points de vue uniques sur des questions comme la sécurité des femmes). L'intégration des sexospécificités devrait être étudiée comme un concept qui encourage l'égalité et remet en cause les idées reçues sur les rôles traditionnels impartis aux hommes et aux femmes. (C. Greed, 2007).

Sensibilisez le personnel des transports publics aux manières différentes des hommes et des femmes d'utiliser et de ressentir les transports publics. Les femmes subissent différentes formes de harcèlement et d'agression de nature sexuelle dans les transports publics (autobus, métros et trains ainsi que dans les stations et aux arrêts). Il importe en conséquence de sensibiliser d'abord le personnel des transports publics aux conséquences de la violence et des sentiments d'insécurité sur la vie des femmes, y compris les préoccupations liées à la peur et à la réduction de leur mobilité. Il est tout aussi important de les sensibiliser aux mesures que le personnel et les services des transports publics peuvent prendre pour assurer leur mobilité et leur sécurité, et aux politiques ou législations en vigueur qui exigent l'application de mesures analogues. La sensibilisation des conducteurs, par exemple, à la manière d'agir en cas de harcèlement sexuel et de situations violentes, ou l'application de mesures d'incitation pour augmenter le nombre d'employées et de conductrices dans les transports publics sont quelques-unes des actions à envisager, de même que le lancement de campagnes médiatiques de tolérance zéro du harcèlement sexuel.

Voir la section [Transports publics sécuritaires](#) pour de plus amples informations.

ÉTUDE DE CAS : Formation des conducteurs d'autobus à New Delhi

De septembre à décembre 2007, JAGORI, centre féminin de formation, de documentation, de communication et de ressources installé à New Delhi, a organisé des sessions de formation en matière de harcèlement sexuel destinées aux conducteurs et receveurs d'autobus au dépôt Nand Nagari. Plus de 3 500 conducteurs et receveurs ont participé à ce programme destiné à modifier les attitudes et les croyances concernant le harcèlement sexuel dans le cadre plus vaste de la discrimination sexiste. La formation s'est déroulée dans un autobus immobile pour donner

l'impression d'un cadre réel et pour mettre véritablement les conducteurs et les receveurs à la place des passagers. Les sessions étaient interactives et comportaient des exercices de partage d'expériences, des mises en situation et des débats avec les participants, pour conclure sur le rôle que ceux-ci (conducteurs et receveurs d'autobus) pourraient eux-mêmes jouer pour renforcer la sécurité des femmes dans leurs déplacements en autobus. Les sessions se sont achevées en soulignant le rôle que doit jouer le personnel de la Delhi Transportation Corporation pour assurer la sécurité des femmes et des filles dans les transports publics. Les conducteurs et les receveurs ont échangé des idées sur la manière de traiter les situations de harcèlement sexuel dans leurs véhicules. Les actions proposées allaient de l'arrêt et du refus du conducteur de continuer son trajet tant que l'auteur du délit n'était pas descendu du bus, à la suggestion de faire un détour à la demande des passagères qui souhaitaient être déposées aussi près de leur domicile que possible, surtout tard le soir.

Source : JAGORI, New Delhi, Inde. Sans date. **DTC Gender Trainings: Our Experiences**. Disponible en [anglais](#).

Dispensez une formation aux agents de développement social.

Les agents qui travaillent dans les domaines du développement social tels que ceux de l'enfance, de la jeunesse, de la violence, de la diversité sexuelle et de la culture, entre autres, devraient recevoir une formation sur les causes de la violence urbaine à l'égard des femmes et l'impact de celle-ci sur le quotidien des femmes. Une formation appropriée leur permettra de mettre en évidence les nombreux aspects du problème de la violence sexiste, autorisant ainsi l'intégration de stratégies susceptibles de favoriser la sécurité et l'égalité des femmes dans les programmes de développement social. Il serait ainsi possible d'inclure dans les programmes culturels, par exemple, des éléments concernant le droit des femmes aux loisirs dans les espaces publics.

Dispensez une formation au personnel des services chargés de la condition de la femme ou des affaires féminines, sur la sécurité urbaine des femmes et la violence sexiste dans les espaces publics.

Les services de la condition de la femme ou des affaires féminines des gouvernements locaux qui sont souvent chargés de développer des programmes en matière de prévention de la violence domestique, familiale et interfamiliale, et de fournir une aide aux survivantes et/ou victimes de telles violences, n'ont pas toujours l'expérience nécessaire, notamment en matière de prise en compte des sexospécificités. Il importe en conséquence d'offrir une formation qui examine les

problèmes conceptuels et pratiques, notamment l'impact de la violence urbaine sur la vie des femmes, les liens entre la discrimination sexiste et la violence sexiste dans les espaces publics et privés, et les pratiques encourageantes qui favorisent le développement de programmes intégrés comportant des stratégies polyvalentes et plurisectorielles pour combattre la violence à l'égard des femmes dans les espaces publics. Par ailleurs, la coordination des organismes chargés d'activités plurisectorielles, comme les services municipaux pour les femmes, devra passer par une formation sur les actions de nature à encourager, à gérer et à suivre la coopération et l'intervention des autres acteurs et secteurs.

Dispensez une formation aux agents de police, y inclus ceux de la police communautaire.

Les agents de police, y inclus ceux de la police communautaire, sont des acteurs clés dans l'aménagement de villes sûres pour les femmes, en raison de leur mission de prévenir la violence dans les espaces publics et d'intervenir lorsqu'elle se produit. Leur présence dans les rues, sur les places publiques et dans les zones piétonnières urbaines fait qu'ils ont souvent un contact direct avec les femmes. Ces agents sont des personnes auxquelles les femmes doivent pouvoir s'adresser lorsqu'elles se sentent menacées de violence. C'est pourquoi il est important qu'ils reçoivent une formation sur les questions touchant à la violence à l'égard des femmes dans les espaces privés et publics, de sorte qu'ils comprennent mieux les femmes et établissent plus facilement le contact avec elles.

Dispensez une formation en matière de sécurité urbaine aux groupes de femmes et aux organisations locales.

Les informations données aux femmes sur les politiques publiques et les projets et programmes gouvernementaux, notamment les dispositifs participatifs et/ou les dispositifs d'aménagement de villes sûres pour femmes, leur permet d'acquérir des connaissances dans ce domaine et de participer plus activement aux prises de décision. Offrir aux femmes les moyens de renforcer leurs aptitudes en matière de leadership et de participer aux discussions avec les responsables municipaux sur leurs revendications et propositions pour renforcer la sécurité urbaine constitue la première étape pour assurer leur contribution à l'élaboration de politiques, de projets et de programmes municipaux. Les négociations qui s'ensuivent leur permettent d'être considérées comme des citoyennes actives et de donner la pleine mesure de leurs capacités comme agents du changement; elles exercent ainsi leur droit de vivre à l'abri de la violence. Les partenaires de programme en matière de sécurité urbaine des femmes devront prévoir, dans le cadre de la formation continue et du processus d'autonomisation, des actions permettant aux femmes qui

ont reçu une formation de partager leurs connaissances avec les autres groupes de femmes et groupes locaux. Cela contribuera à renforcer les programmes et les réseaux locaux qui visent à sensibiliser davantage la communauté au problème de la violence sexiste et à mieux intégrer les propositions conçues pour combattre la violence à l'égard des femmes.

Étude de cas : Taller Entre Nosotras : Un lugar de encuentro y desarrollo para mujeres de la población Santa Clara [Atelier - Entre nous : Lieu de rencontre et de développement des femmes de Santa Clara]

Ce matériel, produit par la SUR Corporation, membre du Réseau Femmes et Habitat du Chili, présente les principales activités d'un atelier qui a été conçu en collaboration avec un groupe de femmes d'un quartier pauvre de la périphérie de Santiago. L'atelier visait principalement à : 1) Encourager le développement personnel, le renforcement des capacités et la sensibilisation des participantes en matière d'égalité des sexes; 2) Encourager l'autonomisation, la participation et l'organisation des femmes; 3) Renforcer les voix des femmes dans les propositions d'amélioration physique des espaces publics des quartiers. L'atelier a été dans l'ensemble une expérience enrichissante et stimulante qui a permis de tirer les enseignements suivants :

- L'atelier a été une expérience nouvelle pour toutes les participantes. Malgré le passé d'animatrices de groupes locaux de certaines, aucune n'avait encore participé à un atelier sur le développement personnel avec les autres membres de la communauté. Les femmes ont particulièrement soutenu cette expérience collective.
- L'atelier a conduit au développement de liens interpersonnels entre les participantes et contribué à renforcer la confiance de celles-ci. Le sentiment de «se retrouver entre amies » a été un aspect positif de l'atelier et a posé les jalons de futures initiatives de mobilisation des femmes.
- La sensibilisation accrue des femmes aux questions liées à l'égalité des sexes leur a permis de mener une réflexion sur leur existence sous un éclairage nouveau. Cela leur a également permis de voir comment la discrimination sexiste et la violence à l'égard des femmes s'inscrit dans une continuité historique. Elles ont eu l'occasion de faire part de leur détresse et de panser leurs blessures dans un cadre sécurisant, rassurant et respectueux. Cette expérience très reconfortante les a également autonomisées en les informant des actions entreprises et des stratégies utilisées par d'autres femmes exposées à la maltraitance.

- Le fait que ces femmes ont compris qu'elles avaient des droits et ont réfléchi sur leur situation et place de femmes dans un couple, une famille et une communauté a contribué considérablement à renforcer leur sens identitaire.
- L'atelier a confirmé l'importance de l'utilisation de méthodologies participatives qui reposent sur les expériences vécues des femmes et qui demandent aux participantes d'avoir un comportement réflexif et ludique en même temps. L'atelier a réaffirmé la place fondamentale des aspects psychologiques et physiques dans la prise de conscience et de connaissance de soi, le développement des aptitudes sociales et la capacité d'agir et de communiquer avec les autres (Rojas Bravo, Ximena, 2008).

Source : X. Rojas Bravo, 2008. **Taller Entre Nosotras : Un lugar de encuentro y desarrollo para mujeres de la población Santa Clara.** Éditions SUR, Santiago de Chili. Disponible en [espagnol](#).

ÉTUDE DE CAS : Groupe de discussion avec les femmes de Suba (Colombie)

Trente-cinq animatrices d'organismes sociaux de Suba (Colombie) ont été choisies pour participer à un programme de formation par le biais d'un groupe de discussion sur les droits de la femme, les causes et manifestations de la violence à l'égard des femmes dans les espaces publics, et les actions de mobilisation en matière de politiques publiques, en vue de constituer un groupe de femmes dont les activités seraient tournées vers l'aménagement d'un environnement urbain sécuritaire. Ce stage a plus particulièrement consacré ses efforts aux activités suivantes :

- Formation en matière de droits de l'homme et de droits de la femme;
- Formation aux concepts de base en matière de participation, connaissance des législations en vigueur, opportunités et dispositifs de participation aux niveaux local et national;
- Développement d'instruments d'évaluation et de projets d'action par le biais d'audits et de matrices de sécurité;
- Participation aux comités locaux de citoyens, aux assemblées locales et au conseil de planification local pour influencer l'élaboration des politiques.

Il a été procédé à une évaluation participative par laquelle les organisations de femmes ont mesuré la portée des actions et des programmes exécutés par les autorités locales et présenté

des propositions destinées à améliorer les actions des responsables locaux en matière de sécurité urbaine des femmes. Les deux objectifs principaux de l'évaluation étaient d'accroître l'autonomie et le pouvoir des organisations participantes et d'améliorer l'efficacité des actions entreprises par les autorités locales en matière de prévention de la violence à l'égard des femmes et d'intervention lorsque celle-ci se produit. Parmi les réalisations de l'atelier avec les dirigeantes locales figurent :

- > L'établissement de dossiers sur les formes de violence subie par les femmes dans les espaces publics (y compris les lieux où la violence se produit) et sur les causes de la violence;
- > Des propositions d'action;
- > L'élaboration d'un programme de mobilisation politique et d'intervention en faveur de l'aménagement de villes plus sûres pour les femmes. Ce programme définit les parties intéressées et les objectifs en matière de sécurité urbaine et locale des femmes et propose les actions suivantes :
 - Réglementer la fermeture de terrains publics et privés par les municipalités;
 - Autoriser le public à utiliser les espaces verts et garantir un éclairage et entretien satisfaisants;
- > L'élaboration de programmes éducatifs pour les femmes
- > La formation des agents de la police écologique et de la communauté à la surveillance informelle des espaces publics réservés aux activités récréatives;
- > La construction d'arrêts d'autobus bien éclairés pour les femmes et les filles;
- > L'apport au Bureau des espaces publics de la ville de Rosario des moyens nécessaires pour aménager des espaces publics qui tiennent compte des sexospécificités;
- > L'optimisation des services de transports publics et d'autobus pour éviter l'occupation excessive des véhicules.

À l'issue de la formation et grâce à celle-ci, les 35 participantes ont joué un rôle actif dans leur communauté s'impliquant dans des activités comme :

- > Le Pacte de sécurité et de bon voisinage du quartier de Rincón;
- > Le Programme régional des organisations de femmes, commandité par le secrétaire à la politique publique sur la condition féminine et l'égalité des sexes;

- > L'élaboration d'une proposition avec le Conseil de planification locale;
- > L'élaboration du Plan de développement de la municipalité de Suba et du Plan de développement régional, qui comportent des éléments de réflexion et d'intégration des sexes et qui prévoient l'inscription de la question de la violence à l'égard des femmes à l'ordre du jour des débats municipaux et régionaux.
- > La formation dispensée aux groupes de femmes sur le problème de la sécurité urbaine et l'espace qui leur a été fourni pour le développement de leurs capacités leur ont permis de participer activement à l'élaboration des politiques générales de renforcement de la sécurité urbaine sur le plan local.

Ces actions ont été menées dans le cadre du Programme régional d'UNIFEM « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous », mis en œuvre par le Réseau Femmes et Habitat de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Source : M. Dalmazzo, N. Serrano et L. Cardona. 2008. **Ciudades Seguras : Violencia Contra las mujeres y Políticas Públicas : Bogotá, Colombia – Localidad de Suba**. Red Mujer Y Hábitat, Colombia. Disponible en [espagnol](#).

La formation de groupes et d'organisations communautaires aux questions de sécurité urbaine des femmes accroît la possibilité d'utiliser les ressources locales disponibles, d'élargir les réseaux sociaux et de développer des stratégies plus inclusives.

Il importe de faire une place aux groupes locaux et aux autres organisations, ainsi qu'aux représentants de différents groupes démographiques comme les hommes, les garçons, les filles, et les groupes vulnérables dans les stages de formation sur la sécurité urbaine des femmes. Rendre la violence à l'égard des femmes plus perceptible et en faire le problème et la responsabilité de tous plutôt que le problème des seules femmes, facilite l'inclusion des questions relatives à la sécurité des femmes et à l'égalité des sexes dans un grand nombre de programmes apparentés.

C'est ainsi que les organisations et les groupes déjà engagés dans la défense des droits de l'homme, la participation locale et la construction urbaine plus égalitaire pourraient incorporer des actions de prévention et d'aménagement urbain sécuritaire pour les femmes directement dans les activités déjà en cours.

Étude de cas : Simpcw First Nation (Colombie-Britannique, Canada).

La Simpcw First Nation a développé, réalisé et évalué trois ateliers d'une journée chacun pour présenter la question de la sécurité communautaire par le biais d'actions d'intervention et de prévention de la maltraitance et de la violence. L'accent y a été mis sur les jeunes et les survivants des maltraitances de la Première Nation et sur les conseillers et experts qui ont contribué à la sécurité communautaire. Les ateliers ont identifié différents outils d'incitation à la sécurité, de sensibilisation aux différentes formes de maltraitance, et de développement d'approches qui facilitent l'intervention et la prévention de la maltraitance et de la violence.

Source : Ministry of Community Services, British Columbia. 2006. Community Guide for Preventing Violence against Women. Victoria: Government of British Columbia, Canada: page 24. Disponible en [anglais](#).

Formez des professionnels des médias et des journalistes à la manière de rendre compte de la violence à l'égard des femmes.

Il faut se garder de sous estimer l'importance de l'influence formatrice des médias (presse écrite, cinéma, radio, télévision, internet, etc.) sur l'opinion publique. L'information fournie par les médias, souvent loin d'être objective, peut reproduire des stéréotypes de comportement et de rapports entre les hommes et les femmes. Par ailleurs, les médias peuvent se révéler un important vecteur d'informations et d'opinions qui remettent ces stéréotypes en question et appellent l'attention sur les différentes causes, y compris les causes structurelles, de la violence sexiste. Il convient par conséquent de se montrer proactif en proposant une formation aux spécialistes des médias sur la manière dont ils traitent les cas de violence sexiste dans les espaces publics et privés (Rodigou; 7: 2007). Les partenaires des programmes de sécurité urbaine des femmes doivent se tenir informés du type d'activités déjà entreprises pour améliorer la couverture médiatique de la violence sexiste dans différentes villes. Cela leur permettra ensuite d'essayer de former des alliances avec les responsables de tels activités pour bénéficier des expériences de ces derniers et pouvoir formuler leurs propres programmes de formation aux journalistes. Ces alliances sont également de nature à renforcer le programme de villes sûres pour les femmes. Pour leur part, les journalistes ayant reçu une formation pourront partager leurs connaissances avec leurs collègues. Cela permettra d'améliorer leurs capacités d'assurer une couverture responsable de la violence sexiste et d'éviter de renforcer les stéréotypes sexistes. Le soutien des journalistes est des plus utiles pour remettre en question et modifier les façons dont les médias traitent les cas de violence sexiste et en rendent compte.

Ressources :

Genre

- **Guide des formatrices et formateurs : Pour un environnement urbain sécuritaire : Formation en aménagement sécuritaire** (Comité d'action femmes et sécurité urbaine (CAFSU) et Programme Femmes et Villes, 2004). Cette trousse de formation offre des conseils concernant la formation en matière d'aménagement urbain sécuritaire pour les femmes de responsables publics, d'entrepreneurs privés, de promoteurs et d'architectes. Elle comporte trois sections, qui traitent de la formation visant à sensibiliser aux questions d'aménagement de villes sûres pour les femmes, de gestion de villes sûres et d'organisation de débats sur les interventions ciblées. Disponible en [français](#).

- **Gendersite: Gender and the Built Environment Database** (2008). Gendersite est un centre de ressources en ligne développé par le Women's Design Service et destiné à l'usage des décideurs, des architectes et des concepteurs pour approfondir leur compréhension des questions de genre et de renforcement de l'environnement bâti. Le site contient aussi une base de données pour la recherche de ressources (ouvrages, articles de journaux, thèses) sur la condition de la femme, l'égalité des sexes et le cadre bâti. Disponible en [anglais](#).

- **Renforcement des capacités de prévention de la violence familiale, Charlottetown, Ile du Prince-Édouard, Canada. (Charlottetown, Ile du Prince- Édouard : Programme de prévention de la violence dans La sécurité des femmes – Une préoccupation universelle : Recueil de pratiques et de politiques 2008** (Centre international de prévention de la criminalité, 2008) : pages 15-16. À Charlottetown, un programme de divertissement éducatif et de sensibilisation en matière de prévention de la violence familiale a été mis en place à l'intention des employés municipaux. Le programme, articulé en sessions d'une à trois heures, comportait une vidéo ainsi que quatre modules pouvant être présentés seuls ou ensemble, en fonction de l'auditoire ciblé. Ce programme de renforcement des capacités est toujours dispensé aux nouveaux employés et aux élus. La ville a intégré cette formation aux politiques et programmes de gestion de son département des Ressources humaines, ce qui en assure la pérennité. En outre, les participants reçoivent une trousse d'information dont une petite carte de référence jaune portant les noms et les numéros de téléphone des responsables locaux d'aide aux victimes de la violence. Cette carte fait désormais partie de l'uniforme des employés municipaux (Travers et al., 15). Disponible en [français](#), en [anglais](#) et en [espagnol](#).

Police

- **Manual de Capacitación para la Guardia Urbana Municipal** [Manuel de formation à l'intention de la Garde urbaine municipale] (CISCSA, 2008). Ce manuel de formation a été mis au point par la police communautaire de Rosario (Argentine). Il regroupe les sujets relatifs à la violence urbaine à l'égard des femmes abordés dans les ateliers de formation organisés à l'intention des membres de la Garde urbaine municipale. Le manuel s'articule en quatre modules et deux annexes, les principaux sujets traités étant les suivants : établissement du lien entre la violence urbaine et la violence à l'égard des femmes, déconstruction des mythes et des préjugés, conventions internationales, législations nationales et régionales, et intervention en cas de violence sexiste et prévention. Les modules comportent des textes théoriques et instructifs et des exercices pratiques de réflexion et d'analyse susceptibles d'être utilisés comme outil d'évaluation de la formation. Le manuel a été développé dans le cadre du Programme régional d'UNIFEM «Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous », exécuté par le Réseau Femmes et Habitat de l'Amérique latine et des Caraïbes. Disponible en [espagnol](#).

Société civile

- **Sécurité des femmes : De la dépendance à l'autonomie : Boîte à outils du CAFSU** (A. Michaud, en collaboration avec M. Chappaz, 2001). Comité d'Action Femmes et Sécurité Urbaine (Canada). Cette boîte à outils propose un modèle d'intervention exhaustif en matière de sécurité urbaine des femmes. Elle met l'accent sur les stratégies permettant aux femmes d'assurer leur propre sécurité et offre des informations sur les causes et les conséquences des craintes des femmes de la criminalité, et sur les mythes et préjugés qui les entourent. La boîte à outils traite de sujets comme les approches d'intervention, les activités spécifiques destinées aux hommes, aux femmes et au public en général, les stratégies de mobilisation collective et la manière d'envisager les processus de planification et d'aménagement urbain. Disponible en [français](#), en [anglais](#) et en [espagnol](#).
- **ACTIVITÉ : « Bonne/Mauvaise dirigeante » (YMCA, 2006)**. Cet exercice vise à développer les capacités de leadership des femmes, en renforçant leur confiance en elles et en soulignant les compétences qu'elles possèdent déjà. Les participantes expliquent pourquoi elles éprouvent de l'admiration ou pas pour certains responsables

et sont encouragées à travailler ensemble. Les conclusions de l'exercice peuvent être reliées aux programmes de villes sûres pour les femmes dans le cadre de débats sur les qualités de leadership nécessaires pour renforcer la sécurité urbaine des femmes. Disponible en [français](#), en [anglais](#) et en [espagnol](#).

- **Cuaderno de Trabajo «Jóvenes al Ruedo»** [Cahier d'exercices « Jeunes en action »] (S. Bruera et M. Gonzalez, en collaboration avec M. Bengoa. 2007). Red de Educación Popular entre Mujeres de América Latina y el Caribe : pages 35- 55. Ce cahier d'exercices peut être utilisé pour renforcer les connaissances des jeunes et des femmes sur les sujets suivants : villes, insécurité et violence; formes de violence urbaine; jeunes en action; structuration/déstructuration sociale de la sécurité/de l'absence de sécurité; et cohabitation dans un cadre urbain sécuritaire. Le chapitre 3 traite plus particulièrement des formes de violence sexiste en milieu urbain et propose des actions concrètes pour aborder ce problème avec les jeunes. Ces activités ont été mises au point par le REPEM (Red de Educación Popular entre Mujeres de América Latina y el Caribe), dans le cadre du Programme régional d'UNIFEM «Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous », exécuté par le Réseau Femmes et Habitat de l'Amérique latine et des Caraïbes. Disponible en [espagnol](#).

- **Working with Men in Preventing Gender-based Violence in the Horn, East and Southern Africa: A Regional Dialogue** [Travailler avec les hommes à la prévention de la violence sexiste dans la Corne de l'Afrique et en Afrique de l'Est et australe : Un dialogue régional]. (Raising Voices et ONU-HABITAT, Safer Cities Programme, 2004) : pages 44-52. Ce chapitre du guide regroupe les expériences d'organisations africaines travaillant avec les hommes sur la question de la violence à l'égard des femmes. L'accent y est mis sur les leçons tirées et les recommandations relatives au renforcement des capacités, et/ou à la sensibilisation des hommes à ces questions. Un programme en matière de sécurité urbaine des femmes et des filles devra prévoir des activités impliquant les hommes et les garçons afin d'établir des relations d'égalité plus viables entre les sexes. L'engagement des hommes est également indispensable pour que les principes de l'autonomie des femmes et du règlement non-violent des conflits soient plus largement respectés. Les autres problèmes à aborder avec les hommes sont la déconstruction des normes traditionnelles de masculinité et le renforcement de la participation des hommes à la vie familiale, notamment en tant que pères de famille. Partie [un](#), [deux](#) et [trois](#) sont disponible en anglais.

Médias

- **La Violencia hacia las mujeres en los medios de comunicación: Transformando las noticias.** [La violence à l'égard des femmes dans les médias : transformer les nouvelles] (2007). Cet outil, développé à Rosario (Argentine), vise à aider les journalistes à rapporter avec précision les cas de violence sexiste. Il comporte un lexique de termes non sexiste, une analyse critique de plusieurs articles publiés dans les journaux locaux, des références aux sites Web qui offrent des informations sur la violence à l'égard des femmes et une annexe d'outils destinés à éviter la reprise de stéréotypes sexistes dans la presse. Outil mis au point dans le cadre du Programme régional d'UNIFEM « Ville sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous », exécuté par le Réseau Femmes et Habitat de l'Amérique latine et des Caraïbes. Source 2007. **La Violencia hacia las mujeres en los medios de comunicación: Transformando las noticias.** UNIFEM, AECI, CISCESA. Disponible en [espagnol](#).
- **Advancing a Prevention Frame Through Media** [Promouvoir un cadre de prévention par l'entremise des médias] ([Prevention Connection](#): The Violence against Women Prevention Partnership, 2006). California Coalition Against Sexual Assault, USA. Cet outil se présente sous la forme d'un bref exposé avec diapositives pouvant être utilisé par les groupes d'intervenants qui souhaitent assurer que les médias rapportent comme il convient la gravité du problème de la violence à l'égard des femmes. La présentation montre quels sont les moyens dont disposent les associations de défense des femmes et les médias pour aborder la violence à l'égard des femmes de manière à faire comprendre la gravité du problème et le préjudice qu'il porte à la société en général. Des exemples de la manière d'« orienter » les articles sur la violence à l'égard des femmes y sont proposés, ainsi que des échantillons sur les diverses façons de traiter les informations sur la question. Disponible en [anglais](#).
- **Decálogo para el tratamiento periodístico de la violencia contra las mujeres** [Dix critères de traitement journalistique de la violence à l'égard des femmes] (PAR (Periodistas de Argentina en Red por una comunicación no sexista) [Réseau de journalistes argentins pour une communication non sexiste], 2008). Ce guide, destiné aux journalistes et aux autres personnes qui travaillent dans le secteur médiatique, offre 10 recommandations de base sur la manière de couvrir les informations ayant trait à la violence à l'égard des femmes. Disponible en [espagnol](#).

ESPACES PUBLICS SÉCURITAIRES

- **Soulignez le fait que l'espace n'est pas neutre.**

Les urbanistes et autres responsables municipaux ont tendance à considérer les espaces publics comme étant « neutres ». En d'autres mots, ils pensent que l'espace public est vécu de la même façon par les hommes et par les femmes. Pourtant, l'aménagement d'espaces publics sécuritaires pour tout le monde exige que l'espace soit « dé-neutralisé ». Cela veut dire que les espaces publics ne peuvent pas être perçus de la même manière par tous et partout (CAFSU, 2002). Ainsi, des espaces jugés sécuritaires et agréables pour les jeunes hommes peuvent apparaître comme dangereux et déplaisants pour les femmes plus âgées. À l'inverse, des espaces qui semblent amusants et intéressants pour les enfants peuvent être jugés compliqués et difficiles d'accès aux personnes en fauteuil roulant. La perception différente qu'ont différentes personnes (y compris hommes et femmes) d'un espace donné fait qu'il est possible d'aménager des espaces qui favorisent l'égalité des sexes ou qui s'y opposent. Ainsi, les espaces conçus pour être plus sécuritaires, plus conviviaux et plus accessibles aux hommes qu'aux femmes font obstacle à l'égalité des sexes. À l'inverse, les espaces aménagés pour être aussi sécuritaires, conviviaux et accessibles aux hommes qu'aux femmes contribuent au respect de l'égalité des sexes.

Aménagez l'espace de manière à encourager l'égalité des rapports sociaux entre les hommes et les femmes.

Les urbanistes et autres acteurs participant à l'aménagement des espaces publics doivent réfléchir à la manière dont l'espace sera utilisé et par qui. Les caractéristiques d'un espace (exigu ou spacieux, éclairé ou sombre, peuplé ou désert) contribuent largement à la manière dont s'y développeront les rapports sociaux. En d'autres mots, le même espace peut être sécuritaire ou dangereux pour les femmes et les filles, selon qui s'en sert et pourquoi. Si un espace exigu comme un ascenseur, par exemple, est suroccupé pendant de brefs moments seulement, les femmes peuvent ne pas le trouver dangereux. En revanche, le même ascenseur peut sembler très menaçant pour une femme qui s'y trouve seule avec un homme qui lui fait des avances. De même, d'autres espaces isolés de petites dimensions peuvent s'avérer dangereux pour les femmes et les filles, en fonction des circonstances. Les concepteurs d'espaces publics doivent tenir compte de l'usage de l'espace que font ensemble les femmes et les hommes et incorporer dans leurs projets les éléments qui favorisent de bonnes relations entre les sexes.

Intégrez les besoins et les intérêts des femmes dans lors de la définition du zonage et de l'aménagement urbain.

Les urbanistes aménagent souvent l'espace en fonction de l'utilisation et du zonage des terrains, surtout dans le monde industrialisé. L'utilisation des terrains est décidée par la ville, qui détermine le type d'activité autorisée dans un certain espace. Chaque terrain est également divisé en zones. Le processus de zonage permet de préciser ce qui peut être construit dans un espace donné. Par exemple, une zone pourra être réservée à la construction exclusive d'immeubles résidentiels de trois étages et d'églises, ou pourra être soumise à certaines limitations, par voie d'arrêt municipal, portant par exemple sur la prestation de services sociaux essentiels comme les abris d'urgence.

La plupart des décisions en matière d'utilisation et de zonage des terrains se traduisent par l'éloignement géographique des divers types d'espaces réservés à des usages distincts. Cette politique repose sur l'idée que les espaces sont mieux utilisés s'ils sont séparés selon qu'ils ont un but récréatif, de travail ou d'habitation. Malheureusement, ce type de morcellement a aggravé la division traditionnelle entre les domaines public et privé, division qui pose problème car elle peut réduire la capacité des femmes à se déplacer entre différents espaces urbains. Par exemple, les femmes qui remplissent des tâches domestiques dans le privé, comme la garde d'enfants et/ou de parents plus âgés, l'achat ou la production de nourriture, l'entretien du foyer, et les courses et la gestion du budget familial, n'ont pratiquement pas le temps de se rendre dans un autre quartier de la ville pour des activités récréatives. En fin de compte, elles devront renoncer aux loisirs dans les espaces réservés à cette fin. Il se peut aussi, pour donner un autre exemple, qu'une femme doive refuser une offre d'emploi qui lui est proposée dans un quartier éloigné de celui où elle remplit ses autres obligations quotidiennes dans le cadre de ses activités privées (tâches familiales, gardiennage). A l'inverse, une femme pourra décider ou sera contrainte d'accepter un emploi (parce qu'elle est pauvre ou doit gagner sa vie), même s'il se situe dans un endroit peu pratique, l'obligeant à effectuer de longs parcours à l'aube et tard le soir à travers des quartiers où elle ne se sent pas en sécurité et où sa sécurité est menacée.

En revanche, lorsque les règlements d'utilisation des terrains et le zonage autorisent des activités variées, la division entre les activités publiques et privées n'est plus aussi prononcée, ce qui multiplie les possibilités pour les femmes d'utiliser ces espaces à usages multiples, à des fins de divertissement ou de travail. Ces types d'espace leur facilitent l'accès à tous les services, y compris la garde d'enfants, le lieu de travail, les commerces, les établissements de santé et les activités récréatives. En conséquence, les programmes de sécurité urbaine des femmes devraient faciliter le passage entre la maison, le travail, l'école, les services de santé, les courses

et les loisirs. Les processus de planification et d'aménagement urbain devraient garantir le droit des femmes (et de toutes les catégories de personnes) de trouver un juste équilibre entre le travail, la vie familiale et le temps libre. Par ailleurs, il conviendra de soutenir les offres d'emploi au niveau des localités et des quartiers pour permettre aux femmes de travailler à proximité de leur domicile et de leur famille. Un aménagement urbain amélioré se traduit par une amélioration de la qualité de la vie des hommes et des femmes. En conséquence, les urbanistes devront éviter de limiter leurs efforts à l'amélioration des conditions sécuritaires des femmes dans leurs rôles traditionnels d'épouses et de mères dans la vie privée, mais s'attacher également, de concert avec l'ensemble de la communauté à adapter les espaces aux réalités de l'existence et des rôles socioéconomiques des femmes et remettre en question les normes socioculturelles dépassées concernant les rôles dévolus aux deux sexes.

Assurez-vous que les urbanistes professionnels identifient tous les espaces publics, formels et informels, susceptibles d'être dangereux ou de présenter des risques pour les femmes et les filles.

Tous les espaces publics sont importants et doivent être jugés comme tels au cours des processus de planification et d'aménagement en matière de sécurité urbaine des femmes. Les espaces publics dangereux pour les femmes et les filles sont souvent ignorés par les urbanistes. Ces espaces, souvent exigus, sombres, mal éclairés ou peu utilisés, risquent d'être traités comme des « non-espaces » (ou « non-lieux ») invisibles par les urbanistes et les architectes qui concentrent leur attention sur un projet ou un immeuble particulier. C'est ainsi que les processus de planification et d'aménagement urbain ignorent le plus souvent les terrains vagues situés entre les logements sociaux et les autoroutes, les endroits déserts qui séparent les zones industrielles et les quartiers commerciaux du centre, les allées, les coins de rue et les espaces entre les immeubles. Ces zones, qui relient les espaces formels et informels, sont des éléments importants de l'espace public et devront être pris en considération dans les projets de planification urbaine pour assurer la sécurité de tous les espaces urbains pour les femmes et les filles.

Étude de cas : « Éviter les lieux pièges »

Cet exemple est extrait du *Plan It Safe Kit* développé par le Safe Women of Liverpool Project. La trousse à outils définit les lieux pièges comme des endroits exigus, confinés, souvent attenants aux chemins fréquentés, et invisibles sur trois côtés du fait de la présence d'obstacles, tels que des murs, haies ou buissons. Sont des lieux pièges les ascenseurs, les cages d'escalier, les recoins sombres parfois verrouillés la nuit et les quais de chargement près d'un chemin

piétonnier, par exemple. Les parcs de stationnement à plusieurs niveaux et les stations-services peuvent l'être également, surtout lorsqu'ils sont facilement accessibles à pied. Afin de remédier aux problèmes liés aux lieux pièges (propices aux agressions, y compris les agressions sexuelles visant les femmes et les filles), le *Plan It Safe Kit* recommande que les conseils locaux et les propriétaires d'immeubles ou de terrains participent aux actions suivantes :

Repenser et réaménager les espaces, de sorte que la nouvelle configuration élimine les endroits exigus, confinés et non utilisés.

Interdire l'accès aux lieux pièges, en les verrouillant après l'heure de fermeture des locaux; par exemple, lorsqu'un immeuble est fermé, verrouiller l'entrée de la cage d'escalier qui y mène.

Limiter l'accès aux lieux tels que les quais de chargement et les zones d'entreposage.

Veiller à ce que ces lieux soient suffisamment éclairés.

Améliorer la visibilité au moyen de dispositifs tels que les miroirs convexes.

Désigner clairement les voies sans issue au moyen de panneaux et de bornes visibles.

Source : Safe Women Project. 1998. **Plan It Safe Kit**. Pluto Press, Annandale, Australie; Section 5. Disponible en ligne en [anglais](#).

- **Veillez à la prise en compte des sexospécificités lors du processus de planification.**

La prise en compte des sexospécificités dans la planification urbaine consiste, de la part des urbanistes, des architectes, des décideurs et des acteurs locaux, à analyser les problèmes en songeant aux besoins des hommes et des femmes. Dans le processus de planification urbaine, cela signifie que tous les programmes et toutes les interventions prévus devront être soumis à l'examen des femmes et des responsables locaux pour déterminer s'ils sont susceptibles ou non de renforcer la sécurité des femmes et de faciliter leur existence.

Étude de cas : Gender-Sensitive Park Design, St. Johann Park, Vienna, Austria [Aménagement sexospécifique du Parc St. Johann, Vienne (Autriche)]

Le Parc St. Johann est l'un de six parcs qui doivent faire l'objet de travaux d'aménagement ou de réaménagement dans le cadre du projet « Fair Shared City: Gender Mainstreaming Planning Strategy in Vienna » [Partage urbain équitable : Stratégie d'aménagement urbain sexospécifique à Vienne]. Ce projet vise à assurer que les parcs sont des espaces publics sensibles aux sexospécificités, qui reconnaissent les besoins et désirs exprimés par les femmes en matière de sécurité. Il a également pour but de faciliter l'intégration systématique de la dimension genre à toutes les étapes du processus de planification urbaine (ONU-HABITAT, 2008). Les évaluations destinées à identifier les installations indispensables au renforcement de la sécurité et à l'utilisation des parcs par les femmes ont permis d'établir des critères sexospécifiques qui serviront aux projets d'aménagement urbain futurs. Parmi ces critères figurent :

Éclairage adéquat du parc et des allées,

Bonne visibilité des environs du parc,

Aménagement d'aires de jeux à proximité des quartiers résidentiels, ou adjacentes, facilitant la surveillance collective,

Configuration spatiale claire du parc et des aires de jeux,

Aménagement d'aires de jeux multifonctions, c'est-à-dire d'emplacements à l'usage des activités préférées des filles, comme le volley-ball et le badminton,

Aménagement d'espaces en creux dans le terrain découvert qui sont réservés aux jeux de balle et utilisés comme arène de sport, espace d'éducation physique, lieu de rassemblement ou de bain de soleil.

Présence de gardiens.

Source : Ville de Vienne et ONU-HABITAT. 2002. « **Gender-sensitive park design Einsiedlerplatz & St.-Johann-Park, City of Vienna** » dans **Platform for the Best Practices and Local Leadership Programme of the UN-HABITAT and the City of Vienna**. Disponible en [anglais](#); A. Hart, 2007.

Ressource :

- « **Open Space and Gender – Gender-Sensitive Open-Space Planning** » [« Espace ouvert et genre – Aménagement spatial sexospécifique »] dans *Deutsches Institut für Urbanistik* 46.1, disponible en [anglais](#) et « **Fair shared city: Gender Mainstreaming Planning Strategy in Vienna** », disponible dans la base de données de pratiques optimales d'ONU-Habitat.



Parc St. Johann, Vienne.

Source de l'illustration: [Photo: Gisela Erlacher](#).

Prévoyez et aménagez des espaces en tenant compte des différentes expériences des hommes et des femmes

Les femmes et les hommes ne vivent pas le milieu urbain de la même façon. Cette différence est en partie imputable aux rôles sociaux différents qu'ils sont censés jouer. Les participants à un projet d'aménagement urbain devront prendre en considération les occasions qu'ont les femmes d'utiliser les espaces publics, de s'y divertir ou d'y travailler, car c'est là l'un des facteurs qui fait que les femmes perçoivent un espace comme sécuritaire ou dangereux. Par ailleurs, les expériences personnelles des femmes exposées à la violence publique ou privée influencent leur manière d'utiliser l'espace. Tous ces éléments devront être pris en considération dès le début de tout projet de planification urbaine. **Les hommes d'âge moyen**, par exemple, seront plus enclins à fréquenter le parc en compagnie d'autres hommes à l'heure du déjeuner, alors que **les jeunes mères** se rendront dans le même parc le matin avec leurs enfants et d'autres jeunes mères. Le soir, **les adolescents de sexe masculin** utiliseront le parc pour s'y réunir avec leurs amis. **Les femmes d'un certain âge** ne s'y sentiront peut-être pas très

à l'aise l'après-midi ou le soir, périodes où le parc sera surtout fréquenté par des hommes et/ou des garçons.

Les urbanistes doivent être conscients de toutes les manières dont l'espace sera utilisé, pour éviter par diverses mesures que cette utilisation ne prenne une forme menaçante pour les femmes et les filles. Dans le cas d'un parc, par exemple, ils souhaiteront peut-être prévoir l'utilisation de différentes parties du parc par différents groupes de personnes, réservant un lieu de rencontre aux hommes et à leurs amis, séparé de l'emplacement prévu pour l'équipement d'éducation physique des femmes. De cette manière, les hommes et les femmes pourront utiliser le parc séparément, mais en même temps.

Pour éviter que les rôles des hommes et des femmes ne soient définis par les espaces publics, il convient de relier les processus de planification et d'aménagement de l'espace à l'objectif de réalisation de l'égalité des sexes.

Exemple :

***Las Mujeres por una Ciudad sin Violencia (Femmes pour une ville sans violence),
Colombie.***

Cette brève vidéo animée montre comment les espaces publics, tels que les parcs, peuvent être planifiés de manière inclusive et favorable à la sécurité de tous les usagers, y compris les femmes. Disponible en [espagnol](#); 0:36.

Étude de cas : Comment relier l'aménagement de l'espace à l'égalité des sexes ? Royal Town
Planning Institute (Royaume-Uni)

L'aménagement de l'espace peut être lié à l'objectif de réalisation de l'égalité des sexes si l'on considère les principaux sujets de préoccupation des femmes et des hommes et s'il est tenu compte des rôles sociaux, de l'accès aux ressources, des choix et des aspirations des hommes et des femmes d'âges, d'origine ethnique, de handicaps physiques et de préférences sexuelles différents. L'aménagement de l'espace peut apporter à tous un cadre de vie sécuritaire, viable et convivial à condition de reconnaître et de respecter les différences et les similarités entre les femmes et les hommes, ainsi que leurs divers rôles, ressources et aspirations.

L'approche sensible aux sexospécificités de l'aménagement de l'espace souligne l'importance des notions de sécurité et de sûreté et garantit que l'aménagement judicieux des places publics et des espaces correspond aux besoins de tous.

L'approche sensible aux sexospécificités de la manière d'utiliser l'espace et les lieux publics renforce notre capacité d'atteindre les objectifs économiques, sociaux, et environnementaux.

L'approche sensible aux sexospécificités de la façon d'appréhender l'environnement est essentielle à l'élaboration de politiques visant à combattre les changements climatiques.

L'approche sensible aux sexospécificités de l'aménagement de l'espace garantit que les lieux et les espaces publics fonctionnent à la satisfaction générale.

L'approche sensible aux sexospécificités de la satisfaction des besoins de la collectivité en matière d'aménagement de l'espace permet de créer des espaces utilisables par tout le monde.

L'approche sensible aux sexospécificités de l'examen du style de vie que la collectivité souhaite garantit l'aménagement des installations réclamées par tout le monde.

Royal Town Planning Institute (RTPI). (2007). *Gender and Spatial Planning: RTPI Good Practices Note 7, page 4*. Londres : RTPI. Disponible en [anglais](#).

Étude de cas : Aménagement de l'espace en fonction de l'égalité des sexes, Royal Town Planning Institute (Royaume-Uni).

Les relations entre les deux sexes et les rôles dévolus aux deux sexes sont incorporés dans l'espace. L'intégration d'une démarche sensible aux sexospécificités dans les processus de planification et d'aménagement des espaces contribuera ipso facto à favoriser l'égalité des sexes, rendant ces espaces plus sécuritaires, plus accessibles et utilisés autant par les femmes que le reste de la collectivité. Les bonnes pratiques visant à tenir compte des objectifs d'égalité des sexes dans l'aménagement de l'espace comprennent les actions suivantes :

Se renseigner sur la manière dont les femmes et les filles du quartier considéré souhaitent participer aux projets.

Demander aux femmes elles-mêmes d'indiquer la manière dont leur collectivité traite les femmes handicapées, les femmes de différents âges, les femmes appartenant aux minorités ethniques, les lesbiennes et les transsexuelles.

Veiller à ce que la collectivité s'engage dans une déclaration à satisfaire les attentes des femmes et des hommes et à ce que la parité des sexes et la diversité soient respectées à l'intérieur des groupes de liaison avec les jeunes, y compris les gays et les lesbiennes.

S'assurer que tout le matériel publicitaire est sensible aux sexospécificités, c'est-à-dire qu'il tient compte des différences entre les sexes, et qu'il présente une image positive des hommes et des femmes.

Produire des textes des politiques destinés aux enfants et appliquer des approches conviviales pour favoriser la participation des enfants, garçons et filles.

Communiquer dans un langage non-sexiste et accessible à tous et éviter le danger d'exclure et d'offenser certains groupes.

Veiller à l'allocation de ressources adéquates pour garantir l'égalité d'accès aux processus d'aménagement de l'espace.

Lors des réunions avec les femmes, prévoir des services de garde d'enfants ou de soins aux personnes âgées, veiller que les horaires des manifestations conviennent à tous et faire en sorte que l'accès aux technologies de l'information et de la communication soit assuré.

Faire participer les femmes à la conception des sites Web pour assurer la sensibilité aux sexospécificités et la convivialité de ces sites.

Faire en sorte que la participation aux panels populaires et aux jurys de citoyens soit suffisamment nombreuse pour assurer la diffusion d'informations ventilées par facteurs d'égalité, notamment le sexe, la race, le handicap physique et l'âge.

Tenir des réunions séparées avec les hommes et les femmes dans le cadre des consultations collectives, pour agir en réponse aux différents besoins qui se manifestent.

Faire parvenir des retours d'information en temps voulu aux différents groupes en quête d'égalité pour les encourager à continuer de participer aux travaux.

Royal Town Planning Institute (RTPI). (2007). *Gender and Spatial Planning: RTPI Good Practices Note 7, page 5*. Londres : RTPI. Disponible en [anglais](#).

- **Assurez la participation active des femmes au processus d'aménagement de l'espace, ce qui veut dire prendre au sérieux leurs expériences personnelles.**

Les urbanistes devront consulter les femmes s'ils veulent véritablement comprendre les différentes façons dont celles-ci utilisent les espaces publics. Ce dialogue est essentiel pour la mise au point des programmes de villes sûres pour les femmes et les filles. Celles-ci savent mieux que quiconque ce que leur propre sécurité veut dire et comment elles utilisent la ville. Il est donc impératif qu'elles s'impliquent personnellement dans le processus de planification pour fournir des informations sur les questions sécuritaires et proposer d'éventuelles solutions. Il y a de nombreuses manières de permettre aux femmes de participer à la planification des espaces, notamment par des consultations publiques, des groupes de réflexion et des enquêtes. Un élément clé de ces approches est la collecte de données de base avant le lancement d'un programme, d'une action, d'une initiative ou d'un projet en matière de sécurité urbaine des femmes. Voir la section [Identification des problèmes sécuritaires](#).

Il convient également de noter qu'afin de mieux comprendre et de mieux satisfaire les attentes des femmes, les urbanistes devront être convaincus du caractère légitime et sérieux de l'usage que font les femmes des espaces publics et de leur manière de percevoir les espaces (Davies et al., 2002). Les urbanistes, les architectes urbains et les responsables locaux devront non seulement rechercher la participation active et les contributions des femmes au processus d'aménagement des espaces, mais s'assurer que cette participation et ces contributions sont appréciées à leur juste valeur et qu'il en est tenu compte sur le terrain. Parfois, les femmes et les filles n'ont pas la même façon de communiquer que les urbanistes et les décideurs, en ce qu'elles évoquent leurs sentiments et leurs intuitions plutôt que de s'en tenir strictement aux faits. Cela ne signifie pas que les utilisations et les expériences des femmes et des filles sont moins fondées ou moins importantes et les urbanistes et les décideurs devront, en particulier initialement, se garder de tirer de telles conclusions (Davies et al., 2002).

Intégrez les préoccupations et les craintes exprimées par les femmes dans les processus de planification et d'aménagement urbain. Les craintes et les soucis exprimés par les femmes varient d'une collectivité à l'autre. Les connaissances approfondies des femmes de leur degré d'accessibilité aux espaces urbains constituent une précieuse source d'information pour les urbanistes et les architectes peu familiers avec un espace donné.

Étude de cas : Les audits en matière de sécurité et leur application aux femmes

Qu'est-ce qu'un audit de sécurité?

Un audit sur la sécurité est un outil ayant pour objet d'accroître les connaissances des destinataires, en l'occurrence les femmes, et d'améliorer la sécurité dans leur collectivité. Ils

sont guidés par trois principes majeurs. Le premier est que les femmes connaissent mieux que quiconque leur environnement et leurs besoins sécuritaires. Le deuxième est que les audits encouragent la recherche de solutions locales et particulières à chaque problème sécuritaire. Et le troisième est que les audits stimulent la constitution de partenariats entre les femmes et les responsables locaux.

Pourquoi l'audit de sécurité est-il un instrument utile?

Le premier audit en matière de sécurité des femmes a été réalisé en 1989 à Toronto (Canada) par le Metropolitan Action Committee on Violence Against Women and Children (METRAC). Depuis lors, de nombreux groupes de femmes dans le monde y ont eu recours dans leurs propres collectivités. En outre, plusieurs éditions de guides pour audits sur la sécurité des femmes ont été développées par différentes organisations (voir les ressources en fin de chapitre). Les utilisateurs de ce type d'audit ont rapporté les principaux avantages suivants : réaménagement du cadre physique de manière à le rendre plus sécuritaire pour les femmes et pour la collectivité en général, modifications des programmes et politiques à l'échelon local visant à améliorer leur capacité de mobilisation pour la sécurité des femmes et de la collectivité en général, financement et publicité positive accrus des organisations et des collectivités qui mènent de tels audits; connaissances et confiance renforcées des participantes aux audits, et meilleure sensibilisation du public aux problèmes liés à la sécurité des femmes (Lambrick et Travers, 2008). L'audit sur la sécurité des femmes a été évalué et est reconnu sur le plan international comme une « pratique optimale ».

Comment réaliser un audit de sécurité

Normalement, le processus démarre par une réunion d'un groupe de femmes et, le cas échéant, d'autres membres de la collectivité, qui examinent les lieux jugés dangereux par la collectivité. Le travail des groupes d'audits de sécurité est plus efficace si les points de vue exprimés par leurs membres couvrent un grand nombre de préoccupations sécuritaires (de femmes jeunes et âgées, de femmes handicapées, de femmes de différentes origines ethniques) (WISE, 2005, 13). Les espaces jugés peu sûrs par le groupe comprennent habituellement les zones de stationnement, les allées entre les logements résidentiels et les sources d'eau, ou les logements sociaux. Une fois que les membres du groupe d'audit ont décidé de vérifier un espace donné, ils se rendent sur place pour consigner les éléments ou les caractéristiques du lieu qui, selon eux, contribuent à l'insécurité (habituellement munis d'une liste de vérification déjà préparée). Voir [Identification des problèmes sécuritaires](#) de la section Planification et aménagement des programmes, pour les modèles de listes de vérification. Les facteurs ou caractéristiques qui diminuent la sécurité d'un lieu sont : éclairage insuffisant, graffitis contenant des messages négatifs ou endroit désert (Rodigou; Nazar; Monserrat, 2009).

A l'issue de l'audit, le groupe présente aux responsables locaux et aux autres membres de la collectivité des propositions d'amélioration de l'espace considéré.

Pour des instructions détaillées et des conseils sur la façon de réaliser un audit sur la sécurité des femmes, voir les guides et le matériel pédagogique figurant dans la section des ressources ci-dessous.

Source : Femmes et Villes international, 2009.

Ressources :

- **Walking Our Neighbourhoods, Building Cities Free from Violence: Training material for neighbours to conduct participatory baseline assessments of their neighbourhoods so as to improve their habitability and social ties [Marcher dans nos quartiers, bâtir des villes à l'abri de la violence: Matériel de formation à la réalisation d'évaluations participatives de données de base des quartiers en vue d'améliorer leur habitabilité et de renforcer les rapports sociaux]** (M. Rodigou, avec la collaboration de M. Nazar, 2008). CISCOSA – Centro de Intercambio y Servicios Cono Sur (Argentine). Les ressources comportent : un guide disponible en [anglais](#) et en [espagnol](#), une liste de vérification disponible en [anglais](#) et en [espagnol](#), des [photos d'atelier](#); une [vidéo](#) disponible en français, en anglais et en espagnol.
- **Women's Safety Audit Guide: Safety for Women, Safety for Everyone, Let's Act on it!!!** [Guide d'audit sur la sécurité des femmes : Sécurité pour les femmes, sécurité pour tous, agissons tous ensemble !!!] Women's Initiatives for Safer Environments (WISE) (WISE, 2005). Disponible en [anglais](#).
- **Cowichan Valley Safety Audit Guide.** Cowichan Women Against Violence Society (Cowichan Women Against Violence Society, 1999). Disponible en [anglais](#).
- **Guide de réalisation d'une marche exploratoire** [Safety Audit Guide], Ville de Lévis, Québec (Ville de Lévis, Québec, non daté). Disponible en [français](#).
- **METRAC's Safety Audit Kit** [Guide de réalisation d'une marche exploratoire], Metropolitan Action Committee on Violence Against Women and Children (METRAC, sans date). Disponible à l'achat en français, en anglais, en espagnol, en chinois, en panjabi et en tamoul auprès du [METRAC](#).

- **Making Safer Places: A Resource Book for Neighbourhood Safety Audits.** S. Cavanagh [Renforcer la sécurité des lieux physiques : Manuel d'audits sur la sécurité des quartiers] (Women's Design Service, 1998). Disponible en [anglais](#).
- **La marche exploratoire... Une façon simple d'améliorer la sécurité dans votre milieu.** Commission Femmes et ville, Ville de Québec, non daté) (Commission Femmes et ville de la Ville de Québec). Disponible en [français](#).
- **Sécurité des lieux : Guide d'évaluation.** Fédération des Infirmières et des Infirmiers du Québec (2003). Disponible en [français](#).

Pour des renseignements sur la manière dont l'audit de sécurité a été adapté aux besoins de différents groupes de femmes, voir consulter la Section [Identification des problèmes sécuritaires](#)

- **Plan It Safe Kit** [Trousse de planification de la sécurité], Nouvelle-Galles du Sud, (Australie), (1998). Il s'agit d'un manuel en ligne visant à renforcer la sécurité des femmes sur les lieux publics. Produit par le Safe Women Project, le manuel aborde le problème de la sécurité des femmes sous l'angle des dangers ressentis et des expériences quotidiennes. Il examine également la constitution de partenariats pour la sécurité des femmes entre les groupes locaux, les autorités municipales et l'administration publique. Le manuel offre aussi des conseils pour la formation de comités locaux pour la sécurité et pour la coopération avec les urbanistes sur l'aménagement sécuritaire des villes. Les activités de sensibilisation et de mobilisation en matière de sécurité des femmes y sont également étudiées. Le manuel comprend en outre des études de cas australiens et des annotations personnelles de femmes. Disponible en [anglais](#).
- **Surveys (2002) in Women and Community Safety: A Resource Book on Planning for Safer Communities.** [Enquêtes (2002) dans Femmes et sécurité collective: Manuel d'outils d'aménagement de collectivités plus sécuritaires]. Cowichan Women Against Violence Society, 2002]. Cowichan Women Against Violence Society : Chapitre 4, pages 53-55. Les enquêtes sont des outils permettant aux urbanistes et aux autres responsables de l'aménagement urbain de s'informer sur ce que ressentent les femmes

dans les espaces qu'elles utilisent. Le manuel fournit des indications sur la manière de mener une enquête, et un échantillonnage de questions à poser dans le cadre des enquêtes sur la sécurité des femmes. Disponible en [français](#) et en [anglais](#).

- **« Fearometer ».** ([Royal Town Planning Institute](#), non daté): Section GPN7, page 10. Le Women's Design Service a développé un programme intitulé [Making Safer Places](#) (Renforcer la sécurité des lieux) à Bristol, Wolverhampton, Londres et Manchester, où il est fait usage d'un exercice appelé « fearometer » [« peuromètre »]. L'objectif de l'exercice est de découvrir ce qui fait peur aux femmes en leur demandant de noter différents facteurs sur une échelle allant qui va de « sécuritaire » à « dangereux ». Les femmes mènent ensuite des audits de leur propre quartier, propriété ou parc pour identifier les éléments de l'environnement physique qui favorisent la criminalité ou induisent une peur de la criminalité, et elles émettent des propositions de renforcement de la sécurité des lieux, comme le déplacement ou l'enlèvement de la végétation, le réaménagement des passages publics ou l'installation de clôtures. Disponible en [anglais](#).
- **Cuaderno de Propuestas. Más Mujeres en las calles sin miedo ni violencia.** [Cahier de propositions : Davantage de femmes dans les rues sans peur ni violence] (2008). Cette publication a été produite par le Programme régional d'UNIFEM « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous », exécuté par le Réseau Femmes et Habitat de l'Amérique latine et des Caraïbes. Elle offre une description des lieux identifiés comme « pas sûrs » et explique les raisons pour lesquelles les femmes ne s'y sentent pas en sécurité. Le cahier de travail comprend également des propositions d'amélioration des quartiers à l'intention des responsables locaux. Ce matériel peut être utilisé par les organisations locales et de femmes, et par les représentants de l'administration publique. Disponible en [espagnol](#).

Étude de cas : Projet « Plazas nocturnas » [Places nocturnes],
La Pintana, Santiago (Chili).

Dans un quartier de Santiago, le projet « Places nocturnes » permet aux femmes d'aménager ou de se réapproprier des espaces publics pour elles-mêmes et leur collectivité. Dès le départ, le projet a concentré ses efforts dans les quartiers périphériques pauvres de la ville. Il vise à améliorer la qualité des espaces publics par des actions de planification et d'aménagement urbain qui prennent en considération les suggestions des femmes de ces quartiers. Les espaces

ainsi aménagés sont dénommés « places nocturnes ». Une « place nocturne » est une place publique qui, d'un lieu peu sûr et peu accueillant pour les femmes le soir, est transformée en un lieu sûr et accueillant. Les changements généralement apportés comportent un meilleur éclairage, des marchés en plein air, des soirées de cinéma et des équipements d'éducation physique. La transformation des « places nocturnes » traduit le droit des femmes à se réapproprier les espaces publics urbains. Le projet a été réalisé dans le cadre du Programme régional conjoint d'UNIFEM et du Réseau Mujer y Habitat « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous ». Disponible en [espagnol](#).

Étude de cas : Women and Accessibility in Town Centres: Open Sesame Project [Femmes et accessibilité aux centres-villes.

Projet Sésame, ouvre-toi] (Royaume-Uni)

Le Projet Open Sesame est un projet conjoint qui répond aux attentes des femmes par l'aménagement urbain. Il vise à encourager la participation active de la collectivité aux efforts d'amélioration du cadre bâti. La méconnaissance des besoins des femmes a été considérée comme une raison de l'« aménagement insensible » des centres-villes. L'autre raison évoquée a été la non-participation des femmes aux processus de planification et de prises de décision en matière d'aménagement urbain. C'est pourquoi le projet s'est fixé les objectifs suivants :

> Souligner les problèmes d'accès des femmes en tant que principales responsables de leurs familles aux centres-villes et y sensibiliser les urbanistes et les commerçants.

> Encourager les commerçants à remédier aux problèmes d'accès au moyen d'un système de notation octroyant une, deux ou trois étoiles aux commerces qui proposent l'accès le plus facile et des services de base.

> Trouver des moyens de faire participer les femmes qui vivent et travaillent dans la région de Londres à tous les niveaux du processus d'amélioration de l'environnement physique.

> De nombreux groupes locaux de femmes de Haringey ont participé à toutes les étapes de la mise en place de ce projet, ainsi qu'au processus décisionnel. Le projet a débouché sur l'élaboration d'une série de directives à l'intention des urbanistes concernant l'accès aux commerces et aux installations des centres-villes. »

Extrait du Programme MOST (sans date) : « Women and Accessibility in Town Centres: Open Sesame Project, United Kingdom ». Sur *MOST Clearing House Best Practices*. Disponible en [anglais](#).

Utilisez la cartographie pour illustrer les expériences et les sentiments personnels en matière de sécurité et d'insécurité.

À l'aide de cartes pour retracer visuellement leurs expériences personnelles et leur connaissance quotidienne de la ville, les femmes peuvent indiquer et faire connaître leur façon d'utiliser les espaces, ainsi que les lieux où elles ne se sentent pas en sécurité. En règle générale, lorsque plusieurs femmes dessinent des cartes d'un même lieu, ces cartes sont différentes. Cela s'explique du fait que les résidents d'un même quartier peuvent vivre des expériences très différentes de leur cadre ambiant, et de leur ville en général. Une femme et un homme dessineront, par exemple, des cartes très différentes de la même ville parce qu'ils suivent des trajets différents, ont des horaires différents, jouent des rôles différents dans leur ménage, éprouvent des sentiments d'insécurité différents et ont des expériences différentes de la violence. Les cartes tracées par les femmes illustrent leurs expériences subjectives et vécues de la ville. Ces cartes constituent un moyen très explicite et simple de partager des informations avec les décideurs et les autres femmes. L'utilisation de la cartographie est d'une efficacité maximale lorsque :

- Le langage employé pour expliquer comment dessiner les cartes est simple et sans jargon technique;
- Les cartes et les graphiques à l'usage des divers groupes de femmes et de filles sont simples et conviviaux;
- Les cartes comportent des illustrations qui retiennent l'attention, des images aux couleurs vives, des modèles et des symboles connus.

Exemples :

Cartes de *Gender Safety Audits for Public Spaces and Proposals for Safe Urban Spaces [Audits de sécurité sexospécifiques pour les espaces publics et propositions d'espaces publics sûrs]* (2010) par la Municipal Corporation of Delhi et INTACH, section de Delhi.



Kibera Map [Carte de Kibera] (2009).

Le projet *Kibera Map*, qui a démarré en 2009, a pour objet de dresser la carte de Kibera, le plus grand bidonville du Kenya. Avant ce projet, la zone figurait en blanc sur la plupart des cartes. Les responsables du projet estiment que « sans connaissances de base de la géographie et des ressources de Kibera, il n'est pas possible de parler rationnellement de la façon d'améliorer les conditions de vie des habitants ». À présent, ceux-ci et les autres usagers de la zone peuvent se rendre en ligne pour ajouter des routes, des points de repère et d'autres indications qu'ils considèrent comme pertinents pour une carte du bidonville. Ce sont les jeunes qui sont le principal public ciblé par le projet. Les domaines thématiques figurant sur la carte sont notamment la santé, l'éducation, l'eau/assainissement et la sécurité. Disponible en [anglais](#).

Carte mondiale HALTE au harcèlement sexuel dans la rue.

Cette carte mondiale produite par les usagers permet aux femmes d'indiquer sur une carte les endroits où elles ont subi du harcèlement sexuel ou des agressions dans les rues. Chaque marqueur porté sur la carte est accompagné d'une description du harcèlement subi par la victime. Voir la carte [ici](#).

Carte de la localité de Kennedy à Bogota (Colombie) (2010).

Cette carte a été créée dans le cadre du Programme régional d'UNIFEM « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous » exécuté par le Réseau Femmes et Habitat de l'Amérique latine.



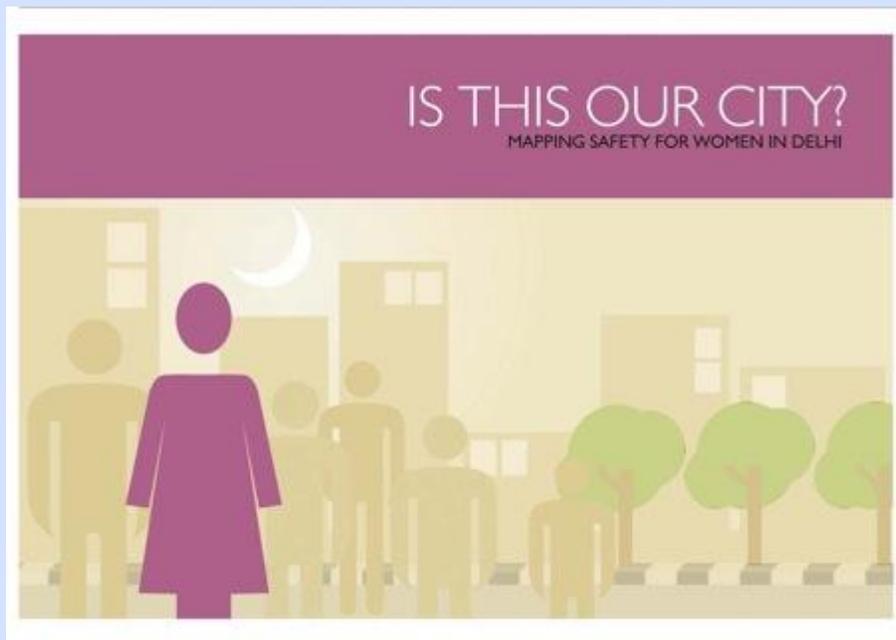
Source de l'illustration : [Red Mujer y Habitat de América Latina](#).

Étude de cas : « Mapa de la Ciudad Prohibida » [Carte de la Ville interdite] Bureau de l'égalité du Conseil municipal de Basauri et Collectif féminin urbain de Madrid

En 2001, 20 jeunes ont été réunis pour dresser la « Carte de la Ville interdite ». Les participants à l'atelier ont été divisés en deux groupes, chacun devant identifier les espaces urbains qui leur faisaient peur. Ces lieux ont ensuite été tracés sur une carte. Lorsque les deux groupes se sont réunis pour examiner leurs cartes, ils ont constaté qu'il y avait unanimité sur la désignation des lieux jugés dangereux. C'est ainsi que les deux groupes ont indiqué les bâtiments scolaires isolés, les parcs et les terrains de sport entourés de grand-routes comme des endroits dangereux. Leurs conclusions ont entraîné un débat sur la manière de relier les quartiers et d'obtenir des subventions pour des services de transports publics nocturnes pour les jeunes.

D'après E. Aldasoro; A. Sanz del Pozo. (2002). *Mapa de la Ciudad Prohibida para las Mujeres. Una experiencia de participación con las mujeres jóvenes [Dresser la carte de la Ville interdite pour les femmes : Initiative pour la participation des jeunes femmes]*, page 32. Basauri : Bureau de l'égalité du Conseil municipal de Basauri. Disponible en ligne en [espagnol](#).

Étude de cas : Is This Our City? Mapping Safety for Women in Delhi [Est-ce bien notre ville ? Carte de la sécurité des femmes à Delhi] (JAGORI)



Cet ouvrage présente une série de cartes dressées par les habitantes de New Delhi. Chaque carte indique les facteurs qui contribuent à renforcer ou à diminuer leurs sentiments de sécurité en ville. Ces cartes reposent sur l'idée que se font les femmes de leur espace physique et contiennent des informations recueillies par les précédents audits sur la sécurité des femmes. Y sont indiqués tous les lieux de marchés, les quartiers résidentiels, les lieux de passage et les campus universitaires. Les cartes utilisent par ailleurs des symboles pour indiquer les différentes utilisations des terrains, les différents types de commerce et d'administration publique qui s'y trouvent, les lieux sombres, les lieux sales et non pavés, les toilettes, les guichets automatiques de banque, etc. Les cartes servent à illustrer le rapport qui existe clairement entre les quartiers urbains peu sûrs et les espaces communément occupés par les femmes. Disponible en contactant [JAGORI](#).

Ressources:

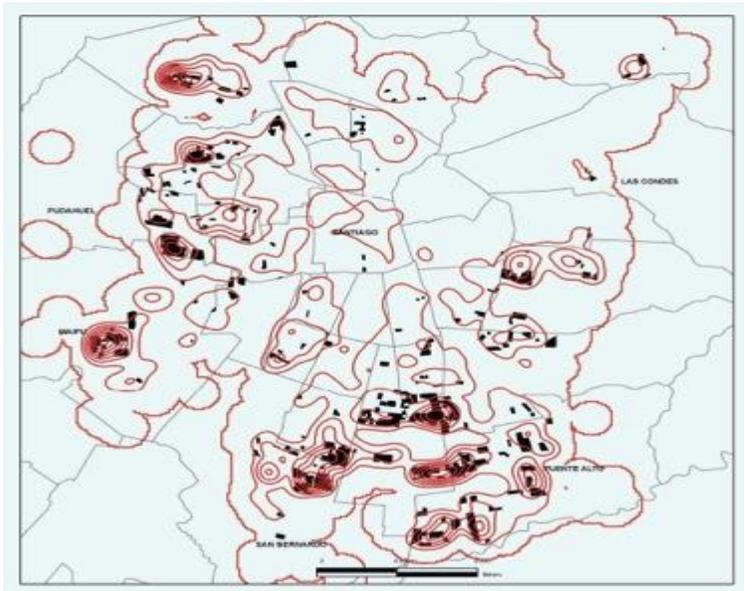
- **« Mapping » Activity** [Activité « Cartographie »] (1998). Cet exercice est décrit aux pages 13-16 de *Making Safer Places : A Resource Book for Neighbourhood Safety Audits* [Sécuriser les lieux : Manuel d'outils d'audits sur la sécurité des quartiers] par Sue Cavanagh. Le manuel offre des conseils sur la manière d'utiliser les cartes, d'établir des cartes mentales, de lire les plans et d'utiliser les modèles. Disponible à l'achat en [anglais](#).
- **Community Mapping: A How-to Handbook for Grassroots Women's Organizations** [Cartographie communautaire : Guide pratique pour les organisations féminines de base]. (Commission Huairou, 2007). Ce guide s'adresse aux groupes féminins communautaires pour les aider à évaluer les besoins des communautés, en collaborant notamment avec ces dernières à l'établissement de cartes, à la réalisation d'enquêtes, à l'organisation de groupes de discussion et à la réalisation d'entretiens sur des préoccupations communes. Les exemples cités concernent surtout la disponibilité de services de base, comme l'installation de systèmes d'assainissement et l'attribution de logements. Dans certaines villes ou communautés, cela peut constituer une bonne première étape pour mesurer le degré d'insécurité des femmes (absence d'abris, par exemple). Dans d'autres, en revanche, où les prestations de services de base ne posent pas problème, les groupes de femmes peuvent adapter l'approche cartographique locale pour exprimer des préoccupations plus explicitement liées à la sécurité, comme celles concernant la violence publique. Disponible en [anglais](#).

Utilisez les informations disponibles pour établir de nouveaux liens entre la violence à l'égard des femmes et les caractéristiques de l'espace public.

De nombreuses collectivités détiennent une grande quantité de données sur les espaces publics et la violence (différentes formes de violence, auteurs et victimes de la violence, où et quand cette violence se produit). Toutefois, ces données ne sont normalement pas collectées dans le but d'explicitier les liens entre les espaces publics et la violence à l'égard des femmes. Les partenaires des programmes pourront collaborer avec les urbanistes et les architectes pour analyser les informations déjà existantes sur la question afin d'explorer ces liens. À l'évidence, les études consacrées aux aspects sexospécifiques et spatiaux de la violence constituent une source inestimable en matière de planification et d'aménagement urbain. Toutefois, la relative rareté de ce type d'étude devra inciter les urbanistes à se montrer souples et créatifs quant aux données consultées.

Exemple : Una Aproximación a la Violencia hacia las Mujeres en los Guetos Urbanos, Santiago, Chili (2008) [Approche de la violence à l'égard des femmes dans les ghettos urbains, Santiago (Chili)] (2008).

Dans cet exemple deux cartes de Santiago sont superposées. La première indique les emplacements des logements sociaux (construits entre 1980 et 2001) et la deuxième les lieux où des crimes ont été rapportés en 2004. La comparaison des deux cartes permet d'établir un rapprochement entre la présence de logements sociaux et la violence urbaine, en particulier la violence à l'égard des femmes. (Rodríguez, Rodríguez, Saborido et Salas; 2008). Étude disponible en [espagnol](#).



Légende : Emplacements des logements sociaux et concentrations de plaintes pour violence intrafamiliale. Cette carte illustre la superposition de données géo référencées correspondant aux emplacements des logements sociaux construits entre 1980 et 2001 à Santiago (Chili) et aux concentrations de plaintes pour violence intrafamiliale en 2004 archivées par le Ministère de l'Intérieur. Source : [SitoSur](#).

Consultez différentes catégories de femmes et d'acteurs lors des processus de planification et d'aménagement des espaces publics.

De même que les hommes et les femmes ressentent l'espace différemment, les femmes et les filles n'ont pas toutes des expériences identiques de la cité. Les femmes appartenant à divers groupes sont exposées à des dangers différents, en fonction d'un certain nombre de facteurs qui se chevauchent et qui les rendent vulnérables. Par exemple, les espaces publics comportent divers obstacles qui n'entraînent que le déplacement des femmes handicapées. Mais plutôt que d'aborder le problème de l'accessibilité sous l'angle purement médical, les partenaires des programmes peuvent l'étudier comme un problème d'intégration. Sous cet angle, les urbanistes et autres responsables de l'aménagement urbain pourront identifier les facteurs environnementaux qui s'opposent à l'intégration des femmes handicapées dans la vie urbaine. Plus concrètement, ils pourront réaffirmer l'importance des principes d'aménagement urbain universels qui traitent l'accessibilité à la ville comme un droit normal plutôt qu'un privilège (Haniff-Cleofas et Khedr, 2005).

Les processus de planification et d'aménagement urbain doivent tenir compte de nombreux besoins et intérêts et déboucher sur des solutions sécuritaires satisfaisantes pour tous. De ce fait, l'aménagement participatif des espaces publics peut permettre aux différents groupes de femmes d'exprimer leurs besoins et attentes en fonction, par exemple, de leur âge, de leur niveau de compétences, de leur degré de mobilité, de leur préférence sexuelle, de leurs opinions politiques, de leur origine ethnique et de leur situation socioéconomique. Contrairement à l'aménagement d'espaces publics à l'usage d'une seule catégorie de femmes, le modèle participatif permet de représenter toute une gamme de besoins et de conceptions exprimées par les femmes dans toute leur diversité (Segovia, 2008). L'approche participative et inclusive de l'aménagement de villes sûres passe par la consultation de [groupes divers](#).

Étude de cas : L'Observatoire de la violence sexiste urbaine (Santiago, Chili, 2007).

Cet observatoire a été établi par la SUR Corporación de Estudios Sociales y Educación (Organisme SUR d'études sociales et d'éducation) dans le cadre du Programme régional d'UNIFEM « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous », exécuté par le Réseau Femmes et Habitat de l'Amérique latine et des Caraïbes. Le comité directeur de l'Observatoire est composé de représentants de trois organisations non gouvernementales : le Centro de Estudios para el Desarrollo de la Mujer - CEDEM [Centre d'études pour le développement de la femme], Cordillera et la SUR. L'Observatoire est un centre d'échanges, de débats et d'analyse d'expériences urbaines, menés par différents acteurs à différents niveaux. Les débats portent sur des sujets comme la parité des sexes, la violence et l'espace urbain, une attention particulière étant accordée à la violence à l'égard des femmes.

Les activités prioritaires de l'Observatoire ont pour objectif :

- D'encourager les débats entre des acteurs d'horizons différents (société civile, fonction publique, etc.);
- De sensibiliser et de faciliter les échanges sur ces questions par l'intermédiaire d'outils et de matériel pédagogiques (publications, concours d'éditoriaux, ateliers, recherche);
- De relier les activités de l'Observatoire à l'élaboration de méthodologies participatives d'action sociale contre la violence à l'égard des femmes dans les zones urbaines et les quartiers de l'Amérique latine.

L'approche utilisée par l'Observatoire privilégie le concept de la « vie communautaire » harmonieuse aux dépens de vies individuelles distinctes nécessitant des mesures de sécurité renforcées. Les débats utilisant cette approche devront s'efforcer de répondre aux questions suivantes :

- Comment combattre toutes les formes de violence qui touchent de manière différente les femmes et les hommes et qui causent l'inégalité des chances en matière de développement et d'intégration ?
- Comment encourager la coexistence démocratique dans les zones de peuplement pauvres ?
- Est-il possible de réaménager les quartiers pauvres ?

De plus amples renseignements sur l'Observatoire de la violence sexiste sont disponibles en [espagnol](#).

Étude de cas : Colectiva Lesbica Feministas Mafalda

[Collectif lesbien et féministe Mafalda] (Chili)

Le Collectif Mafalda, ayant son siège à Concepción (Chili), est une organisation qui vise à sensibiliser au problème de l'invisibilité des femmes lesbiennes en milieu urbain traditionnel, ce qui contribue à ce que les actes violents commis envers celles-ci ne sont pas considérés comme des infractions passibles de sanctions. Par exemple, la législation sur la violence intrafamiliale n'inclut pas les victimes de la violence au sein de couples de lesbiennes. De ce fait, les lesbiennes victimes de la violence perpétrée par leur partenaire n'ont aucun recours en justice. S'agissant des autres formes de violence subie par les lesbiennes, le Collectif Mafalda dénonce la « lesbophobie » comme une forme de violence hétéro-normative qui est souvent ignorée. Des informations supplémentaires sur la question sont disponibles sur le blog de l'organisation en [espagnol](#).

Étude de cas : Musique sur la sécurité des femmes, New Delhi (Inde).

JAGORI, organisation de femmes ayant son siège à New Delhi (Inde), a publié plusieurs recueils de chansons et produit des cassettes, en se fondant sur la conviction que la musique fait partie intégrante de la vie quotidienne des femmes et constitue un vecteur de communication de sentiments non exprimés et réprimés. En regroupant ces chansons et ces airs dans des recueils de musique et sur des cassettes, JAGORI a contribué à leur promotion dans toutes les régions du pays. De nombreuses compositions sont inspirées du combat du mouvement des femmes en Inde et d'autres catégories sociales. Cette approche peut être adaptée au problème du harcèlement sexuel et à d'autres formes de violence à l'égard des femmes dans les espaces publics. Le matériel est disponible auprès de [JAGORI](#).

Ressources :

- ***Mujeres transformando los espacios publicos [Femmes qui transforment les espaces publics]. Rosario (Argentine), 2009.*** Ce documentaire vidéo a été produit dans le cadre du programme régional d'UNIFEM et de l'AECID « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous », exécuté par le Réseau Femmes et Habitat de l'Amérique latine. Ce documentaire relate les expériences des femmes du district Ouest de la ville de Rosario et leurs efforts visant à affirmer leur droit aux espaces publics dans leur communauté. Il présente en particulier plusieurs actions transformatrices et l'instrument mis en œuvre par les femmes ainsi que des propositions et des activités concrètes entreprises par le biais d'une gestion participative avec les pouvoirs publics locaux. Disponible en [espagnol](#).
- « **What to Do About Women's Safety in Parks** » [Que faire pour la sécurité des femmes dans les parcs]. ([Women's Design Service](#), Royaume-Uni, sans date). Ce manuel expose en détail les conclusions de groupes de réflexion féminins et d'audits en matière de sécurité des femmes relatives aux parcs et aux espaces verts. Des groupes de femmes variés ont participé au processus d'analyse, notamment des femmes porteuses de différents handicaps physiques et d'origines ethniques diverses. Le manuel résume les problèmes et passe en revue les facteurs qui contribuent à renforcer la sécurité ou le sentiment de sécurité des femmes dans les parcs. Il contient une liste extrêmement utile de conseils pratiques indiquant « Que faire... » sur des sujets comme « Que faire au sujet de l'éclairage » et « Que faire au sujet des jeunes ». Disponible à l'achat en [anglais](#).

Exploitez les données qualitatives comme une source d'information utile sur les espaces publics. Les données qualitatives sont des informations qui reposent sur le vécu plutôt que sur des faits scientifiques. Elles comprennent les récits, les chansons, les poèmes, les entretiens, les lettres, les débats communautaires, les groupes de réflexion et les enquêtes sur les sentiments de la communauté, les connaissances, les attitudes et les pratiques (concernant, par exemple, la violence et le harcèlement sexuel à l'égard des femmes dans les lieux publics), ainsi que les conclusions tirées des audits en matière de sécurité et des méthodologies connexes. Normalement, les fichiers et la documentation réunis sur les expériences des femmes des lieux publics et de la sécurité sont considérés comme des données qualitatives. Les informations de cette nature sont essentielles à la planification et à l'aménagement d'un environnement urbain plus sécuritaire car elles reflètent les connaissances personnelles des femmes sur leur milieu urbain. Les urbanistes et autres décideurs devraient s'appuyer en priorité sur les données qualitatives pour décider si les lieux publics sont sûrs et accessibles aux femmes.

Pour des renseignements et outils supplémentaires sur les données qualitatives (et quantitatives), consulter la section [Suivi et évaluation](#) de la section Programmation de base [Programming Essentials] du présent site.

- **Veillez à ce que le secteur public et/ou les organismes gouvernementaux accordent la priorité à l'intégration de l'égalité des sexes et de la violence à l'égard des femmes dans leurs politiques et programmes.**

La disponibilité de programmes et de services qui accordant la priorité à l'égalité des sexes peut faire en sorte que les femmes ne soient pas exposées à la violence dans leur existence. Ces types de politiques sont conçues spécifiquement pour que les femmes et les hommes aient accès aux biens publics sur un pied d'égalité. Certains programmes et politiques visent tout particulièrement les sources de l'inégalité des sexes, telles que la violence à l'égard des femmes. Les planificateurs urbains, concepteurs, architectes et ingénieurs exercent souvent une influence considérable sur les politiques et les programmes touchant à la sécurité des femmes et des filles. C'est ainsi, par exemple, que les politiques concernant le logement peuvent avoir des répercussions sérieuses sur la sécurité ou l'insécurité des femmes et des filles dans leur communauté. Une étude récente menée en Argentine, au Brésil et en Colombie a montré que les politiques de logement peuvent avoir un impact sur la sécurité des femmes exposées à la violence

conjugale; dans les villes où les logements d'un coût abordable sont rares ou inexistants, de nombreuses femmes économiquement dépendantes des hommes qui les maltraitent estiment qu'elles ne peuvent pas quitter ceux-ci, faute d'alternatives réalistes en matière de logement (COHRE, 2010, 5). La même étude a noté que les femmes peuvent ne pas se sentir en sécurité dans leur communauté en raison du simple fait qu'elles sont célibataires, ce qui souligne qu'aucune politique ou aucun programme ne peuvent être appliqués sans changement sociale de plus grande envergure,

« En Colombie, les femmes ont également signalé que l'insécurité de leur quartier faisait partie de l'équation lors de la décision de rester dans une relation de violence, étant donné que les femmes seules sont mal vues dans leur communauté et qu'elles sont également plus exposées à des agressions, en particulier sexuelles, commises par des étrangers. Cette réalité d'insécurité et de vulnérabilité à la violence au sein de la communauté oblige essentiellement les femmes à choisir entre le maintien de relations de violence ou l'exposition aux conséquences de la vie en tant que femme vivant seule. » (COHRE, 2010, 6).

Pour de plus amples informations sur les politiques et programmes concernant la création de villes sûres pour les femmes et les filles, voir les Politiques, lois et règlements nationaux et municipaux ([LINK HERE](#)).

Allouez des ressources à la sécurité dans les lieux publics et à la prévention du harcèlement sexuel et de l'agression à l'égard des femmes et des filles.

Il est important d'allouer des ressources suffisantes à la planification et à l'aménagement d'espaces publics sécuritaires pour les femmes. L'allocation des ressources nécessaires par les promoteurs et les responsables municipaux à l'aménagement d'espaces sécuritaires pour les femmes indique à l'opinion que le droit des femmes à vivre en milieu urbain et à l'abri de la violence sexiste constitue une préoccupation prioritaire. Les budgets alloués à cette fin peuvent prévoir le financement de la construction ou du réaménagement d'espaces publics existants, de la mise au point de politiques et de programmes contre la violence à l'égard des femmes dans les lieux publics, comme les campagnes de prévention du harcèlement sexuel dans les transports publics, ou l'institution de politiques et de programmes de tolérance zéro dans les écoles, les universités et leur proximité, et ainsi de suite. La budgétisation sexospécifique est une méthodologie particulièrement efficace d'incitation des gouvernements à allouer des fonds à l'aménagement d'espaces publics sécuritaires pour les femmes et les filles.

Exemple :

Los Presupuestos Sensibles al Género en el Municipio de Villa El Salvador, Peru [La budgétisation sexospécifique dans la municipalité de Villa El Salvador, (Pérou)] (UNIFEM, 2001).

Cette initiative, mise en œuvre depuis 2001 dans le cadre du projet d'UNIFEM « *Renforcer la gouvernance démocratique au niveau local : Initiatives de budgétisation sexospécifique en Amérique latine* » vise à intégrer la perspective sexospécifique dans les projets et budgets de Villa El Salvador. Les activités menées dans ce cadre ont pour objectif de sensibiliser l'opinion, de renforcer les capacités et d'encourager la coopération avec d'autres organisations de femmes, des ONG, des cantines populaires, des agents sanitaires locaux, entre autres, dans le cadre d'une démarche participative. (Presupuesto y Género en América Latina y el Caribe, sans date). De plus amples renseignements sont disponibles en [espagnol](#).

Ressources :

- **Pratique de la budgétisation sensible au genre : un manuel de formation** (Fonds de développement des Nations Unies pour la femme et Fonds des Nations Unies pour la population, 2006). La budgétisation sexospécifique est un outil employé pour examiner et comprendre les budgets publics, notamment du point de vue des besoins des femmes. Cet outil offre aux femmes la possibilité d'identifier les domaines où le financement public est le plus nécessaire pour soutenir les activités sexospécifiques, comme les programmes en matière de renforcement de la sécurité urbaine des femmes. Ce guide de 69 pages explique également comment apprendre aux femmes des collectivités locales la budgétisation sexospécifique. Le [manuel](#) est disponible en français, en anglais et en espagnol. Consulter également le [site Web](#) de la budgétisation sexospécifique d'UNIFEM pour des outils et des matériels connexes.

- **¿Por que el presupuesto participativo es una herramienta para pensar una ciudad más segura?** [Comment utiliser la budgétisation participative pour envisager un cadre urbain plus sécuritaire.] (2008). Cet opuscule a été produit pour attirer l'attention des conseillers qui travaillent sur le budget participatif de la ville de Rosario sur le problème de l'allocation de ressources aux projets sensibles aux sexospécificités. Cette initiative se situe dans le cadre du Programme régional d'UNIFEM « Villes sans violence à l'égard des

femmes, villes plus sûres pour tous », exécuté par le Réseau Femmes et Habitat de l'Amérique latine et des Caraïbes. Disponible en [espagnol](#).

Proposez l'adoption d'un plan de sécurité communautaire qui correspond aux besoins et aux droits des femmes.

En règle générale, les urbanistes et les concepteurs urbains sont employés par le département de la planification urbaine (ou le département de la planification régionale dans les zones rurales). Ces départements sont chargés d'établir des directives en matière de planification urbaine et d'aménagement des espaces publics. Le département de la planification urbaine est tenu par les actions et les engagements pris par la ville de favoriser l'égalité des sexes ou de renforcer la sécurité collective. Les partenaires des programmes peuvent faciliter l'aménagement d'espaces publics sécuritaires pour les femmes en réclamant au département de la planification urbaine de leur ville l'adoption d'un plan de sécurité local respectueux des besoins et des droits des femmes. L'adoption d'un tel plan oblige tous les urbanistes et les architectes à en respecter les dispositions tant qu'ils travaillent pour la ville.

En sus du plan de sécurité communautaire, tous les autres projets urbains devraient avoir comme objectif déclaré d'encourager la participation de la collectivité et/ou des usagers, y compris les femmes, en tant que citoyen(ne)s aux droits égaux à la ville et spécialistes en aménagement urbain.

Les plans et politiques communautaires peuvent traiter le problème de la sécurité communautaire par les actions suivantes :

- Établir des critères et des directives pour garantir que la nature et l'emplacement des projets de développement renforcent la sécurité individuelle et collective et sont accessibles à toutes les catégories de la population.
- Encourager la constitution de partenariats avec d'autres services et organismes gouvernementaux, des entreprises privées et des sociétés et des groupes communautaires pour l'apport d'installations susceptibles d'accélérer la construction de logements abordables, de parcs, d'installations récréatives, de services de garderie et autres services sociaux.

- Veiller à ce que les espaces, les services et les installations publics en cours d'aménagement sont accessibles à toutes les catégories de la population. Par exemple, étant donné que les activités de loisirs sont essentielles aux jeunes et à leur santé et contribuent à faire baisser la criminalité, on pourra accorder une attention particulière à la mise en place d'installations et de programmes supplémentaires dans les quartiers où les familles ont des difficultés financières et d'autres difficultés d'accessibilité connexes.
- Encourager les contributions de groupes de population et d'utilisateurs spécifiques et variés en vue de garantir une représentation satisfaisante dans le processus décisionnel.
- Interdire l'exclusion de certaines formes d'usage de terrains dans les arrêtés municipaux pour réduire les obstacles à la prestation de services essentiels et autres services sociaux comme les abris/refuges et les maisons de transition.

Cowichan Women against Violence Society. (2002). *Les femmes et la sécurité communautaire : guide de planification pour l'édification de collectivités sûres* (extraits des pages 3-27 et 3-28). Duncan (Canada) : Cowichan Women against Violence Society. Disponible en [français](#) et en [anglais](#).

Étude de cas : Audit sexospécifique de la planification locale à Plymouth (Royaume-Uni)

L'audit sexospécifique mené lors de l'examen d'un projet de planification local à Plymouth a été le premier de cette nature réalisé au Royaume-Uni. Il a permis d'établir un profil ventilé par sexe de la ville de Plymouth, en se servant de statistiques facilement disponibles et des conclusions d'une série de consultations avec des individus menées dans le cadre de l'audit de 2000. À partir de ces informations, l'audit a pu démontrer comment l'on pourrait procéder pour intégrer systématiquement la perspective sexospécifique dans l'élaboration de programmes locaux, en particulier dans la Stratégie de planification pour Plymouth. L'audit a été réalisé suivant les étapes suivantes :

1. Établissement d'un profil ventilé par sexe de Plymouth reposant sur l'analyse des liens qu'entretiennent les hommes et les femmes avec la ville, à partir de statistiques facilement disponibles (coefficients hommes/femmes chez les usagers des transports publics et les

piétons, taux de délinquance de rue ventilé par sexe, etc.) et des conclusions tirées d'une série d'entretiens et de consultations.

2. Établissement d'une matrice de questions sexospécifiques reposant sur les conclusions, avec les incidences sur la planification (voir tableau).
3. Intégration de la perspective sexospécifique dans la Stratégie de planification pour Plymouth, identification des aspects sexospécifiques des objectifs et de plusieurs données clés relatives à la sexospécificité identifiées lors de la collecte d'informations et de données.
4. Sondage du personnel participant à l'évaluation de la capacité de la ville de Plymouth à intégrer la dimension sexospécifique dans le processus de planification, c'est-à-dire compétences et lacunes par rapport à l'application de la politique.
5. Propositions pour l'élaboration d'une politique sensible aux sexospécificités.

Extrait du National Development Plan (NDP), page 14, Gender Equality Unit (2001). *Gender Equality in Urban Development [Égalité des sexes et développement urbain]*. Dublin, NDP. Disponible en [anglais](#).

Matrice de questions liées au genre utilisée dans l'audit sexospécifique de Plymouth

| Politique ou proposition de planification | Données sexospécifiques pertinentes | Réactions actuelles de la communauté | Incidences sexospécifiques | Incidences de la planification | Recommandations de politique |
|---|--|--|--|---|--|
| Relocaliser l'expansion des immeubles administratifs à proximité des autoroutes périphériques | 60 % des employés de bureau sont des femmes 80 % des usagers des transports publics sont des femmes, et 30 % seulement des femmes disposent d'une voiture durant la journée | Récriminations concernant les temps de déplacements Manque de services d'appui Nombre accru d'enfants asthmatiques | Nouveau lieu inaccessible sans voiture Réduction des possibilités d'emploi pour les femmes avec répercussions sur la viabilité économique de la ville | Nouveau projet pas rattaché aux écoles, commerces, transports publics Réduit la possibilité d'enchaîner les voyages, accroît les temps de déplacement Agit comme pôle d'attraction pour une décentralisation ultérieure | De préférence ne pas donner suite à cette proposition Si d'autres facteurs exigent la poursuite du programme, renforcer les liaisons de transports publics et chercher à coordonner les futurs politiques sur les sites adjacents et l'accès aux écoles, aux commerces, aux quartiers résidentiels Mise en œuvre par le biais moyen d'un système tarifaire et d'un accord de planification |
| Réserver les principales artères du centre-ville aux piétons dans le cadre du programme | Vérifier la répartition par sexe des piétons, les taux de délinquance dans la rue et les raisons | Vérifier les réactions aux propositions des résidents et des consultants | Accessibilité et sécurité réduites; distances plus grandes entre les arrêts d'autobus | Vérifier que la proposition répond aux besoins des usagers Éviter les | Préciser les exigences en détail, avec référence éventuelle au Guide d'aménagement révisé du |

| | | | | | |
|----------------------|-----------------------------|--|--|---|--|
| d'aménagement urbain | d'emprunter ces itinéraires | | | obstacles à l'interaction sociale comme les pavés et les marches en pierre irrégulières | centre-ville Envisager la possibilité d'autoriser le retour des voitures le soir pour renforcer la surveillance; prévoir un meilleur éclairage, des toilettes et des arrêts d'autobus |
|----------------------|-----------------------------|--|--|---|--|

Extrait de Royal Town Planning Institute (RTPI). (2007) [Gender and Spatial Planning RTPI Practice Note 7](#), page 19. Londres: RTPI. The Plymouth Gender Audit est disponible à l'achat en [anglais](#).

Étude de cas : Universal Design Guiding Principles [Principes directeurs universels d'aménagement], Ville de Winnipeg (Canada).

Il s'agit ici de principes d'aménagement d'installations sécuritaires visant à autoriser l'accès du milieu urbain à tous les groupes d'utilisateurs. Chaque principe correspond aux besoins particuliers de chaque groupe, y compris les femmes. Ces principes constituent la clé de voûte du Plan Winnipeg 2020 et de la « City of Winnipeg's Universal Design Policy » [Politique d'aménagement universel de la Ville de Winnipeg] adoptés en 2001. Les quatre principes directeurs de l'aménagement universel – aménagement inclusif, aménagement simple et clair, aménagement sécuritaire et aménagement agréable – visent à garantir que :

- Tous les besoins de la collectivité sont pris en compte et compris dans la prestation de services publics intégrés. C'est la diversité et l'intégration qui rendent nos communautés stimulantes et dynamiques.
- Les possibilités offertes aux citoyens d'utiliser leur environnement de manière pratique et respectueuse contribuent à l'intégration urbaine.
- Un environnement facile à parcourir et clairement indiqué rend la ville accueillante.
- La sécurité est un aspect de l'accessibilité urbaine.

- Winnipeg est une ville agréable pour tous, pour y vivre, la visiter, y faire des affaires ou s’y divertir.

Extraits des *Universal Design Guiding Principles*, Ville de Winnipeg (janvier 2006). Planning, Property and Development Department, Planning and Land Use Division. Disponible en [anglais](#).

Étude de cas : El Cabildo de la Red Comunal pour la No Violencia, San Pedro de la Paz, Concepción, Chili (Réunion communale à l’Hôtel de Ville avec le Réseau communautaire pour la non-violence).

En 2008, des représentants d’organisations féminines et de groupes de la société civile se sont réunis à San Pedro de la Paz pour y rencontrer les autorités locales et régionales. La réunion communale était organisée par le Réseau communautaire pour la non-violence dans le but d’offrir aux citoyens le moyen d’influencer la formulation de politiques au niveau local. La réunion communale s’est efforcée d’associer les acteurs de la société civile et les acteurs de l’État à l’analyse et au débat sur l’efficacité des politiques publiques en matière de violence à l’égard des femmes. Elle a mis en évidence les carences des politiques publiques en matière de violence sexiste et le recul des pouvoirs publics sur cette question. Les participants ont par ailleurs déploré le peu de soutien accordé par l’État aux groupes de la société civile qui participent activement au combat contre la violence sexiste. La réunion a contribué à remédier à cette situation en offrant aux représentants des organisations de femmes et aux responsables locaux l’occasion de s’entretenir face-à-face.

D’après X. Valdez (2008) : « Haciendo frente a la violencia de género: intervenciones desde la sociedad civil » [Faire face à la violence sexiste : interventions de la société civile]. Dans Ediciones SUR, 65. Disponible en [espagnol](#).

Ressources :

- **Planning for Safer Communities : A Guide to Planning for Safety of Women and Children in Small and Rural Communities** [Planifier la sécurité des communautés : Guide d’aménagement en faveur de la sécurité des femmes et des enfants dans les petites communautés et les communautés rurales]. (Cowichan Women Against Violence Society, 1999). Ce guide, qui s’adresse principalement aux communautés de petite taille et rurales, peut également être utilisé dans les zones urbaines. Il offre des instructions précises sur l’intégration des questions sécuritaires des femmes dans le processus de planification urbaine. Il identifie également les principaux domaines que l’on peut cibler dans les programmes en matière de sécurité des femmes (peur de la criminalité et de la violence, obstacles aux activités, facteurs qui affectent la sécurité et le sentiment de sécurité). En outre, le guide offre des conseils sur la manière d’intégrer des dispositions

sécuritaires dans chaque domaine d'activité d'un programme local (quartiers résidentiels, zones industrielles, etc.) Les parties [1](#) et [2](#) sont disponibles en anglais.

- **Re-Moving the Goalposts** [Redéplacer les buts] ([Women's Design Service](#), 2002). Ce guide a été conçu comme un outil de travail pratique à l'usage de toutes les personnes qui participent aux travaux des conseils de partenariat pour la rénovation et le renouveau urbain et aux autres organes délibérants actifs dans ce domaine. Il vise à encourager les pratiques de travail participatives, et l'élaboration et la mise en œuvre constante de processus qui font appel aux compétences et aux connaissances locales. Le guide s'appuie principalement sur les travaux de recherche et de développement communautaires menés par le Women and Regeneration Project, auxquels ont participé, de 1999 à 2001, des groupes de femmes de trois quartiers londoniens en rénovation. Le guide a pour objectif d'attirer l'attention sur les obstacles qu'affrontent les différents groupes de femmes qui vivent dans de tels quartiers et de proposer des solutions. Il contient aussi des listes de vérification de l'évaluation du degré d'intégration des travaux des organismes décisionnels. Ces outils d'intégration progressive visent à faciliter les activités des partenariats. Ce guide est disponible à l'achat en [anglais](#).

- **Guide de consultations participatives pour accroître la participation des femmes dans Accroître la participation des femmes aux prises de décision municipales : Stratégies pour les collectivités canadiennes plus inclusives** (C. Purdon, 2004). Fédération canadienne des municipalités : pages 39 – 43. Ce guide explique comment les organismes publics et les organisations de femmes peuvent formuler des stratégies, lancer des actions et examiner les problèmes en collaboration avec des groupes de femmes selon des modalités qui encouragent à la participation. Disponible en [français](#) et en [anglais](#).

- **Guide d'accès dans Accroître la participation des femmes à la prise de décisions municipales : Stratégies pour les collectivités canadiennes plus inclusives** (C. Purdon, 2004). Fédération canadienne des municipalités : page 21. Au moyen de fiches techniques, de listes de vérification et d'exemples, cet outil examine comment les autorités municipales et les organisations de femmes peuvent contribuer à renforcer la participation des femmes aux processus de prises de décision et de formulation de politiques publiques. Il peut être utilisé dans la collaboration avec les instances gouvernementales sur l'aménagement urbain sécuritaire pour les femmes. Disponible en [français](#) et en [anglais](#).

Assurez-vous que les urbanistes et les architectes sont conscients des besoins sécuritaires des femmes.

Il importe que *tous* les acteurs qui participent aux processus de planification et d'aménagement urbains reçoivent une formation sur la nature sexospécifique des services et des espaces publics et sur les expériences et les besoins différents des hommes et des femmes en milieu urbain. C'est là une condition préalable à l'aménagement de villes et de collectivités sécuritaires pour les femmes. Une telle formation permet d'écarter le risque de concevoir et d'aménager les espaces publics uniquement d'un point de vue masculin ou « neutre ». Pour de plus amples renseignements sur la formation d'urbanistes et d'architectes en matière de villes sûres pour les femmes, prière de consulter la section [Renforcement des capacités](#).

La question de la planification des lieux d'aisance (privés et publics) illustre bien le fait que les femmes sont moins en sécurité que les hommes du fait de la médiocrité ou de l'absence de planification de l'infrastructure. Dans les établissements informels et les taudis de Nairobi (Kenya), le manque d'accès aux lieux d'aisance présente pour les femmes et les filles un problème qu'il s'agit de résoudre dans les meilleurs délais.

« Les femmes et les filles vivant dans ces établissements informels sont particulièrement affectées par le manque d'accès à des installations appropriées pour la satisfaction de leurs besoins naturels ou leur hygiène corporelle. Non seulement les femmes ont-elles des besoins physiques différents de ceux des hommes (en rapport, par exemple, avec la menstruation) mais elles ont également besoin d'un isolement plus grand dans les lieux d'aisance et lors de leur toilette/bain. Les carences des installations d'hygiène et leur inaccessibilité ainsi que le manque général de surveillance et l'insécurité accroissent la vulnérabilité des femmes au viol et aux autres formes de violence sexiste. » (Amnesty International, 2010, 5).

Le Kenya Television Network (KTN) a publié sur le sujet un [reportage vidéo](#).

Étude de cas : Aménagement de logements sexospécifiques. Frauen-Werk-Stadt, Vienne.

Ce projet pilote de logements à Vienne (Autriche) avait pour but à la fois d'accroître le nombre d'experts féminins aux projets de planification et de construction urbaine, et d'attirer l'attention sur les besoins de logement des femmes. Le Frauenbüro [Bureau des affaires féminines] de Vienne a lancé ce projet en 1993 avec un concours architectural, dans le cadre duquel les propositions ont été jugées en fonction de leur capacité à intégrer les besoins des femmes. Le jury était composé en majorité d'architectes et de paysagistes femmes. Les

logements créés sur ce site en 1997 se sont inspirés de la proposition gagnante et ont été construits suivant des critères sexospécifiques. La réalisation du projet a débouché sur la publication d'un guide qui énumère les critères de construction de logements adaptés aux besoins et à la vie quotidienne des femmes (*Guidelines for a safer city [Directives pour une ville plus sécuritaire]*). Les principes de planification qui y figurent sont adaptables, permettant l'intégration dans le processus de planification d'un nombre croissant de besoins exprimés par les femmes.

Extrait de la page 13 du National Development Plan (NDP), Gender Equality Unit (2001). *Gender Equality in Urban Development. [Égalité des sexes et développement urbain]*. Dublin : NDP. Disponible en ligne en [anglais](#). Pour plus de renseignements, consulter le [site Web de l'UNESCO](#).

Parmi les principaux facteurs d'aménagement urbain figurent :

- Des raccordements entre l'intérieur et l'extérieur de l'immeuble, entre les espaces plats, les cages d'escalier, les cours intérieures/jardins, les places publiques et les rues.
- Des installations souvent ignorées comme les espaces réservés aux vélos et aux poussettes situées dans des endroits faciles d'accès au rez-de-chaussée, avec des buanderies sur les toits, utilisées en conjonction avec une terrasse commune.
- Des espaces sociaux, avec une moyenne de quatre unités d'habitation seulement par étage pour éviter l'anonymat et encourager l'esprit collectif.
- Cages d'escalier à bonne visibilité et bien éclairées pour renforcer la sécurité. Elles sont aménagées en outre comme des endroits conviviaux où les locataires peuvent passer du temps et communiquer les uns avec les autres.
- Aménagement particulièrement soigné des cuisines comme principal lieu de rencontre familiale. Elles sont spacieuses, éclairées naturellement et donnent sur les cours intérieures ou la rue.
- Aménagement d'espaces extérieurs individuels pour la quasi-totalité des appartements.

Liste extraite de la page 22 de *Design Consideration in Developing Alternative Housing: A City of Toronto User Guide [Considérations de conception pour les logements alternatifs : un guide de l'utilisateur de la Ville de Toronto]*. Levitt Goodman Architects Ltd., Gloria Gallant, Joyce Brown et Sheila Miller. Disponible en [anglais](#).

Ressources :

- **Liste « Getting More Women into the Field Operations » in Politics of the Possible: Gender Mainstreaming and Organizational Change: Experiences from the Field** [« Impliquer davantage de femmes dans les activités de terrain » dans Politique du possible : Intégration systématique des sexospécificités et changements organisationnels : Expériences du terrain]. (M. Mukhopadhyay, G. Steehouwer et F. Wong, 2006). Oxfam et KIT-Royal Tropical Institute : page 89. Cette liste offre de nombreux exemples de la manière dont les organisations prennent en considération les besoins des femmes dans le cadre de leurs activités. La liste peut être distribuée aux architectes urbains pour les aider à recruter du personnel féminin supplémentaire (et à bénéficier de plus d'avis féminins). Disponible en [anglais](#).

- **The London Women and Planning Forum** [Forum Femmes et planification urbaine de Londres]. Le Forum est un réseau d'information à l'usage des urbanistes, des architectes, des universitaires, des étudiants et des collectivités locales et des associations à but non lucratif qui s'intéressent aux questions d'environnement urbain et d'égalité des sexes. Il vise à modifier et à renforcer le rôle des femmes par rapport aux questions de planification urbaine, à leur offrir la possibilité de faire connaître les problèmes et les difficultés rencontrées sur le terrain, et à stimuler la réflexion féministe dans le cadre de la planification et des études urbaines. D'après le London Women and Planning Forum (LWPF) (sans date). *LWPF Background in London Women and Planning Forum*. Disponible en [anglais](#).

- **Gendersite: Gender and the Built Environment Database** [Site Genre : Base de données genre et cadre bâti] ([Women's Design Service](#); [Queen Mary. University of London](#) et [Urban Buzz](#) 2008). Cet outil en ligne a été développé pour aider les décideurs, les architectes, les universitaires et les urbanistes à approfondir leurs connaissances sur les questions relatives à l'égalité des sexes et du cadre bâti. Le site comprend des études de cas internationales et une base de données de ressources interrogeable (manuels, articles de journaux, thèses) sur le genre, l'égalité des sexes et le cadre bâti. Disponible en [anglais](#).

- **Incorporez la dimension sécuritaire directement dans les projets urbains.**

Il conviendrait, lors de l'élaboration de projets urbains (nouveaux centres commerciaux, relais de transports publics ou parcs), d'examiner et d'adopter des mesures destinées à renforcer l'environnement sécuritaire des femmes et des autres membres de la collectivité. Ces mesures peuvent prendre la forme de normes de sécurité, concernant notamment l'éclairage, la signalisation, les passages piétonniers, l'accessibilité des transports publics, etc. (Cowichan Women Against Violence Society, 1999). L'application de ces normes est susceptible de transformer un cadre urbain labyrinthique (aliénant, compliqué et stressant) en un environnement qui encourage la convivialité entre voisins et est facile à parcourir (c'est-à-dire un cadre urbain où les femmes peuvent se déplacer en toute sécurité).

Assurez-vous que les projets urbains comportent des éléments faisant de la sécurité une priorité. La liste figurant ci-dessous explique les éléments les plus communs susceptibles de renforcer la sécurité des femmes et des filles dans les espaces publics. Les partenaires des programmes devront veiller, dans le cadre de leur collaboration avec les urbanistes, les concepteurs, les promoteurs et les architectes, à ce que ceux-ci en tiennent compte dans la conception de tous les espaces urbains.

- Vérifiez que l'aménagement des espaces publics permet aux usagers de comprendre facilement où ils se trouvent. Les femmes et les filles ne se sentent pas en sécurité si elles sont perdues ou désorientées. Elles sont plus à l'aise dans un lieu qui leur est familier et dont elles savent comment sortir. Les plans/cartes et les panneaux de signalisation, un éclairage adéquat et une configuration facile à comprendre contribuent à faciliter les déplacements.
- Songez à la visibilité. Les femmes se sentent plus en sécurité si elles voient leur environnement et si elles sont visibles en cas de besoin. Par exemple, les abris en verre aux arrêts d'autobus permettent aux femmes de surveiller ce qui se passe autour d'elles, et de s'assurer qu'elles sont visibles des passants, des automobilistes, des commerçants et des résidents.
- Essayez de rendre les espaces publics aussi vivants et fréquentés que possible, pour que les femmes ne s'y sentent pas isolées ou seules. Les espaces à usages multiples assurent la présence de différents groupes d'usagers à des moments différents de la journée.
- Vérifiez que les installations et les services d'urgence sont facilement accessibles. Si les femmes sont isolées et subissent des violences ou se sentent menacées ou ont peur, il est essentiel qu'elles puissent accéder facilement aux lignes téléphoniques d'urgence les reliant directement aux postes de police et aux services de téléassistance.

- Assurez-vous que les espaces publics sont accessibles aux personnes dont la mobilité est limitée (personnes âgées, enfants très jeunes, personnes se déplaçant à l'aide d'une canne ou en fauteuil roulant, aveugles, mères avec landaus, etc.)

LISTE DE VÉRIFICATION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT SÉCURITAIRE

Les questions suivantes ont été choisies et adaptées des listes de vérification d'audits en matière de sécurité concernant l'aménagement des espaces publics.

1. AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL

Serait-il facile pour une personne ne connaissant pas les lieux de trouver son chemin ?

Y a-t-il des systèmes de signalisation et d'autres services d'information adéquats qui indiquent aux gens où ils se trouvent, comment trouver des services et qui appeler en cas d'urgence ?

Les informations fournies sont-elles visibles et lisibles à une personne en fauteuil roulant ou malvoyante ?

Est-ce que l'endroit ou l'immeuble est-il accessible ?

Est-ce que l'endroit est desservi par des transports publics ? Dans l'affirmative, est-ce que ce service correspond aux besoins des usagers ?

À défaut, quelles sont les autres formes d'assistance disponibles ?

Est-ce que les immeubles, les trottoirs, les rues et les croisements sont judicieusement placés et faciles d'accès, notamment pour les personnes handicapées ? Selon quels critères cela a-t-il été déterminé ?

2. ISOLEMENT

Est-il possible, ou le sera-t-il à l'avenir, d'isoler l'endroit, l'immeuble ou certaines parties de l'immeuble à certaines heures ? Dans l'affirmative, y a-t-il des mesures prévues pour renforcer la sécurité des personnes qui doivent utiliser ces lieux pendant les périodes considérées ?

Est-ce que l'affectation des terrains environnants incite les gens à se rendre dans ces lieux ?

À quelle distance se trouvent les services d'urgence les plus proches ?

Est-ce que la zone est patrouillée par des agents de sécurité, la police, les membres des programmes de surveillance du quartier ?

Y a-t-il moyen d'entendre les appels au secours ?

3. VISIBILITÉ

Est-ce que la configuration du site, de l'immeuble ou des immeubles offre une visibilité maximale de la rue et des zones de stationnement, des allées et des passages ?

Est-ce que l'intérieur des immeubles comporte des coins en angle droit, des endroits isolés ?

Est-ce les structures, les aménagements paysagers, la végétation, les coins, les fossés, les véhicules, les panneaux de signalisation limitent la visibilité ?

4. ÉCLAIRAGE

L'éclairage est-il suffisant ? Selon quels critères cela a-t-il été déterminé ?

L'éclairage est-il suffisant (sans être excessif ou éblouissant), réparti de manière égale, et pas dissimulé par des aménagements paysagers ou des clôtures ?

Est-ce que l'éclairage est suffisant pour éclairer les zones de stationnement, les passages piétonniers, les trottoirs, les panneaux de signalisation et les cartes ? Est-ce que l'éclairage est suffisant pour voir une personne à 20 mètres de distance ?

5. SIGNALÉTIQUE

Quelle est la signalétique prévue ? Quelle est la signalétique nécessaire pour tous les usagers ? Est-ce qu'elle offre toutes les informations essentielles ?

Est-ce que la signalétique indique aux personnes handicapées les entrées faciles d'accès ?

Les panneaux sont-ils placés au bon endroit ? (par exemple, de manière à être visible par une personne en fauteuil roulant ?)

Est-ce que les inscriptions sont de taille suffisante et suffisamment claires ? Qu'en est-il des symboles visuels ?

Est-ce que les lieux de passage des moyens de transport sont clairement signalés ? (stations de taxis, arrêts d'autobus, moyens de transports informels ?)

6. INDICATEURS PRÉVISIONNELS DE MOUVEMENT ET SITES PIÈGES

Y a-t-il des endroits étroits et exigus, comme des encoignures, des cages d'escalier, des passages entre les poubelles, des allées, des ruelles, des zones de stationnement, qui peuvent servir de cachette ou où l'on peut échapper aux regards ?

Est-il facile de prévoir le trajet de personnes le long d'un itinéraire donné ? Y a-t-il plus d'une voie principale d'accès ou de sortie à travers des zones fréquentées, entre les espaces publics et les immeubles ?

7. ENTRETIEN

Est-ce que le lieu ou l'immeuble est bien entretenu ?

Qui est chargé d'effacer les graffitis, de réparer les dégâts dus aux actes de vandalisme ? Ces réparations sont-elles effectuées rapidement ?

Le public est-il informé des procédures à suivre pour signaler ces problèmes aux autorités ?

8. GESTION ET SÉCURITÉ

Comment le lieu ou l'immeuble sont-ils surveillés ? (police, personnel de sécurité, etc.)

Le personnel de sécurité et les gérants d'immeuble sont-ils au courant des préoccupations des femmes et des enfants en matière de sécurité personnelle ?

Pour les immeubles utilisés à des fins commerciales ou de services, y a-t-il des mesures et des programmes de sécurité en place ?

À quelle distance se trouvent les services d'urgence les plus proches ? (alarme, personnel, téléphone).

Y a-t-il des endroits qu'il faudrait verrouiller, clôturer ou barricader ?

Programme « Adoption d'un lampadaire », Nairobi (Kenya). À la suite des audits de sécurité des femmes menés à Nairobi dans le cadre du programme des villes sûres d'ONU-Habitat, des habitants de la ville ont reconnu que de nombreux endroits étaient mal ou pas éclairés, ce qui donnait un sentiment d'insécurité. Au lieu de s'adresser aux autorités municipales et aux planificateurs pour demander la mise en place d'une infrastructure d'éclairage coûteuse, les parties responsables ont encouragé les habitants à placer des lampes à l'extérieur de leur maison. Cette solution peu coûteuse a amélioré l'éclairage dans les rues de Nairobi tout en amenant les habitants à prendre en charge leur propre sécurité (UN-Habitat, 2010, 13).

Campagne d'éclairage des installations ferroviaires, Mumbai (Inde). Dans le cadre de son projet « Genre et espace », l'organisation communautaire indienne PUKAR a mené des entrevues et des débats de focus groups sur les questions de sécurité avec des femmes de Mumbai. Les entrevues et les questionnaires ont révélé que l'éclairage était un facteur majeur et que les carences dans ce domaine contribuaient au sentiment d'insécurité chez les femmes. Des représentants du projet se sont rendus dans toutes les gares ferroviaires du Central Railway de la ville et ont évalué l'état de l'éclairage aux entrées et aux sorties, aux guichets d'achat des billets, sur les passerelles, dans les escaliers, sur les quais et dans les toilettes. Leur évaluation terminée, les représentants du projet ont présenté un rapport complet sur chaque gare aux autorités du Central Railway. Les recommandations ci-dessous ont été émises pour toutes les gares de banlieue; elles sont présentées ici à titre d'exemple de la possibilité de formuler des propositions d'amélioration concrètes à partir d'observations sur l'environnement urbain.

- « • Partout où il est possible de le faire, les lampes jaunes (autres que celles à ampoules halogènes) devraient être remplacées par des tubes fluorescents, qui éclairent mieux.
- Toutes les entrées et sorties des gares devraient être doté de lampes éclairant la zone extérieure/route, ce qui augmenterait la sécurité à l'arrivée et à la sortie. On veillera tout particulièrement à bien éclairer les sorties des passerelles pour piétons, celles-ci étant des zones particulièrement menaçantes.
- Les passerelles pour piétons sont souvent perçues comme menaçantes et elles doivent être abondamment éclairées.
- Les escaliers à la montée et à la descente des passerelles devraient avoir au moins trois tubes fluorescentes, de manière à rester suffisamment éclairer même en cas de non fonctionnement d'un tube.
- Sur les quais, l'éclairage devrait être renforcé en dessous des passerelles étant donné que ces zones sont souvent dans l'ombre et mal éclairées.
- Les zones ouvertes des quais devraient être éclairées, même lorsque les autorails ne s'y arrêtent pas étant donné qu'elles sont perçues comme présentant des menaces potentielles.
- Les quais de gare non utilisés doivent être éclairés à 30 %. Nous avons constaté que l'éclairage était souvent inférieur à ce niveau. Nous recommandons que l'on s'assure que cet éclairage à 30 % soit effectivement maintenu sur tous les quais non utilisés. » (Projet Gender and Space, sans date).

Pour de plus amples informations sur la campagne et le projet Genre et espace, [cliquer ici](#).

Parc de stationnement Nanna, Umeå (Suède) : Dans la ville d'Umeå, un parc de stationnement a été conçu pour offrir une installation attrayante pour les hommes ainsi que pour les femmes. Umeå Parkerings AB (UPAB), l'entreprise chargée des parcs de stationnement de la municipalité, rénove le parc de stationnement Nanna depuis 1999 afin d'en accroître la sécurité et la convivialité pour divers usagers. Des hommes et des femmes de divers groupes socioéconomiques avaient signalé l'existence de plusieurs problèmes dans ce bâtiment, tels que le sentiment d'être pris au piège dans les cages d'escalier et un sentiment général d'insécurité. Sur la base de ces informations, l'aménagement physique du parc de stationnement a été modifié. Parmi les changements apportés figurent le nettoyage des graffiti, l'installation d'un nouvel éclairage et le remplacement de murs de briques par des murs de verre. Pour de plus amples informations, voir le [Parc de stationnement Nanna](#).

Ressource :

- **Design Checklist** [Liste de vérification de conception] **(2001)** in **Kelowna Planning for Safer Communities Workshop Report** [Rapport d'atelier pour la planification de communautés plus sûres de Kelowna]. (T. Dame et A. Grant. 2001). Cowichan Valley Safer Futures Program : pages 30-31. Cette liste de vérification générique qui sert à déterminer si les activités de planification de l'aménagement urbain satisfont aux exigences sécuritaires peut être transposée pour se centrer sur les préoccupations sécuritaires des femmes et utilisée par les organisations de femmes, les urbanistes et les responsables gouvernementaux. Cette liste propose un examen de cette démarche et énumère une série de questions à poser. Disponible en [anglais](#).

L'aménagement des projets publics de développement devra aborder les problèmes sécuritaires des femmes aux différents moments de la journée et de l'année.

La sécurité d'un lieu donné peut changer au fil d'une journée ou d'une année. C'est ainsi qu'une plage peut sembler sécuritaire pour les femmes pendant l'été et au milieu de la journée lorsqu'elle est fréquentée par la foule et des enfants qui jouent. En revanche, tard le soir et/ou au milieu de l'hiver, lorsque la même plage est déserte et sans équipements, elle peut sembler menaçante aux femmes et aux filles et aux autres membres de la collectivité. Les urbanistes et les architectes urbains doivent donc comprendre que les besoins sécuritaires des femmes changent au fil du temps dans un espace donné et, dans le cadre de leur travail, se demander quelles sont les impressions que donne l'endroit considéré et à quelles fins il est utilisé dans la journée, la nuit, et au fil des saisons.

Exemple:

Las Mujeres por una Ciudad sin Violencia (Femmes pour une ville sans violence), Colombie. Cette brève vidéo animée montre comment l'éclairage des espaces publics peut contribuer à la sécurité et à la liberté des femmes, la nuit. Disponible en [espagnol](#).

Étude de cas : Le réseau tchèque des Centres pour les mères.

Les Centres fournissent aux mères des espaces inclusifs et collectifs où celles-ci peuvent se réunir et/ou laisser leurs enfants temporairement dans un environnement sécuritaire. L'accessibilité de ces services d'appui permet aux mères d'aller travailler, de faire des études, d'assister à des réunions et de s'acquitter d'autres obligations.

Que sont les Centres pour les mères ?

Établis le plus souvent par des mères en congé de maternité, qui en assument la gestion et développent des projets en même temps, les Centres permettent aux mères de nourrissons de briser l'isolement que leur impose la garde d'enfant quotidienne à domicile.

Les Centres reposent sur le principe de l'autonomie familiale.

Ils offrent un sentiment d'appartenance et de solidarité et sont ouverts à toutes les générations.

Les Centres sont des lieux où les enfants sont les bienvenus et où ils retrouvent des camarades du même âge. Les enfants peuvent observer leurs mères dans des fonctions différentes de celles remplies à la maison.

Les Centres sont établis par l'activité bénévole des citoyens et contribue au renforcement de la société civile.

Les Centres facilitent le rôle maternel des femmes, tout en leur permettant de poursuivre des objectifs professionnels et de renforcer leur confiance.

Les Centres sont gérés de manière informelle et facilitent la naissance de nouvelles amitiés.

Extrait de Mateřská Centra. (2007) « Main Tasks of the Network ». Dans Mateřská Centra. Disponible en [anglais](#).

Étude de cas : Aménagement de toilettes sexospécifiques. « Girls Education Project » (Projet Éducation des filles), UNICEF/DFID, Nigéria.

Les concepteurs, les promoteurs, les urbanistes et les architectes doivent tenir compte des préoccupations et des intérêts des femmes lorsqu'ils procèdent à l'aménagement, à l'emplacement et à la construction de toilettes publiques. Ces éléments ont des incidences sur la dignité et l'intimité des femmes, ainsi que sur leur capacité d'exercer leurs rites religieux et de remplir d'autres devoirs sociaux. La prise en considération des besoins des femmes lors de la conception et du choix de l'emplacement de toilettes publiques est un facteur qui détermine si ces toilettes sont utilisées fréquemment ou pas du tout.

Le « purdah » désigne les pratiques islamiques qui ont pour objet d'empêcher les femmes d'être vues par des hommes); ces pratiques restreignent la présence des femmes musulmanes en public et leur participation aux activités publiques, à l'exception de celles autorisées par leur mari. En conséquence, les femmes sont astreintes à une grande discrétion en public, et en particulier pour ce qui est de l'utilisation d'installations publiques comme les points d'eau et les toilettes. Dans de nombreuses communautés musulmanes traditionnelles d'Afrique, les femmes n'utilisent que rarement les toilettes publiques en raison du manque d'intimité.

Dans de nombreuses régions de l'État de Borno dans le nord-est du Nigéria, les hommes avaient l'habitude de prendre les décisions concernant le type, la configuration et la construction de toilettes et de latrines dans les maisons et les espaces publics. Les femmes étaient chargées de l'utilisation et de l'entretien des toilettes, le nettoyage de la maison et des toilettes étant considéré de leur ressort.

Cette approche a changé à la suite du lancement conjoint en 2006 par l'UNICEF et le DFID du projet scolaire WASH, dans le cadre du « Girls Education Project » (GEP). Le projet vise à établir un cadre d'apprentissage scolaire convivial pour accroître les taux d'inscription, de fréquentation et d'achèvement des études élémentaires. La disponibilité de toilettes propres et pratiques contribue, on le sait, à augmenter la fréquentation scolaire des filles et le projet s'est employé à faire installer dans les écoles des toilettes aménagées en tenant compte des besoins et des intérêts des filles.

L'aménagement de toilettes scolaires dans le cadre du GEP a été reproduit dans d'autres régions du Nigéria. En 2008, Année internationale de l'assainissement, un projet national ayant prévu l'aménagement sexospécifique de toilettes publiques dans les établissements d'enseignement, les cliniques, les zones de stationnement, les marchés et autres lieux publics a été lancé.

Texte extrait directement de IRC Centre international de l'eau / International Water and Sanitation Centre (2008). « Gender-sensitive toilet design meets cultural needs of girls and women in north-east Nigeria » [L'aménagement sexospécifique de toilettes correspond aux besoins culturels des filles et des femmes du nord-est du Nigéria]. Dans [Centre international de l'eau et de l'assainissement](#). Reproduit le 20 mai 2009.

De plus amples renseignements sur le Projet WASH de l'UNICEF sont disponibles en [anglais](#). De plus amples renseignements sur le Girls Education Project sont disponibles en [anglais](#).

Ressource :

- « **Together we can make a difference** » [Ensemble nous pouvons faire une différence], **Safe Delhi for Women Campaign** [Campagne pour la sécurité des femmes à Delhi] (JAGORI, 2009). [JAGORI](#). Ce film montre comment la sécurité des espaces urbains peut changer sensiblement en fonction de l'heure de la journée. Dans cet exemple, une ruelle étroite est présentée comme sombre et menaçante la nuit parce que c'est un espace où les hommes interpellent et admonestent les femmes. La même rue est dépeinte comme conviviale et accessible dans la journée car c'est un endroit fréquenté par de nombreux groupes d'utilisateurs différents. Le film montre comment la mise en place d'installations indispensables comme l'éclairage peut transformer un espace qui provoque l'appréhension et la peur chez les femmes en un lieu qu'elles utilisent en toute confiance. Le film est disponible en hindi avec des sous-titres [anglais](#) : 60 secondes.

Les installations publiques destinées aux femmes devraient être examinées avec le même soin que les autres installations.

Les femmes ont recours souvent aux installations publiques, parfois plus que les hommes. Ces installations comprennent les cabines téléphoniques d'où elles peuvent appeler gratuitement les services de téléassistance ou la police, des toilettes publiques propres et privées dotés d'endroits pour changer les langes, des services de garde d'enfants, des zones de

stationnement sécuritaires avec des endroits réservés aux poussettes et aux chariots, et des abribus. Les projets de planification et d'aménagement urbain répondent mieux aux besoins des femmes s'ils comportent déjà de telles installations ou celles-ci se trouvent à proximité. Dans les villes où ces installations n'existent pas ou sont difficiles d'accès, les femmes se sentiront forcément moins à l'aise que les hommes, ou seront forcées de recourir à des options moins sécuritaires comme l'utilisation de toilettes ou de téléphones qui ne leur sont pas réservés.

Transports publics sécuritaires

- **Identifiez les obstacles aux voyages sécuritaires, efficaces et abordables pour les femmes.**

Il importe que les responsables de la programmation des transports publics définissent les besoins sécuritaires particuliers des femmes et que les sociétés de transports publics en tiennent compte. Trop souvent, les femmes n'ont pas les moyens financiers ou l'accès aux modes de transport privés comme les voitures ou les taxis, ce qui limite leur choix en matière de déplacement sécuritaire et accessible. Les disparités d'ordre économique et les restrictions socioculturelles contribuent ainsi non seulement à accentuer la dépendance des femmes à l'égard des transports publics, qui ne sont pas forcément adaptés aux besoins de celles-ci, mais à accroître aussi leur insécurité et leur vulnérabilité lors de leurs déplacements. Le sentiment d'insécurité des femmes dans les transports publics découle, par exemple, d'incidents précédents ou de la crainte de harcèlement sexuel et de violence lorsqu'elles attendent les transports publics ou lorsqu'elles se déplacent à pied en direction ou en provenance des arrêts des transports en commun. La prise en considération des obstacles de cette nature qui entravent les déplacements des femmes est la première étape essentielle dans l'aménagement de transports sécuritaires pour les femmes.

On trouvera ci-dessous plusieurs exemples concrets d'obstacles au transport sécuritaire des femmes :

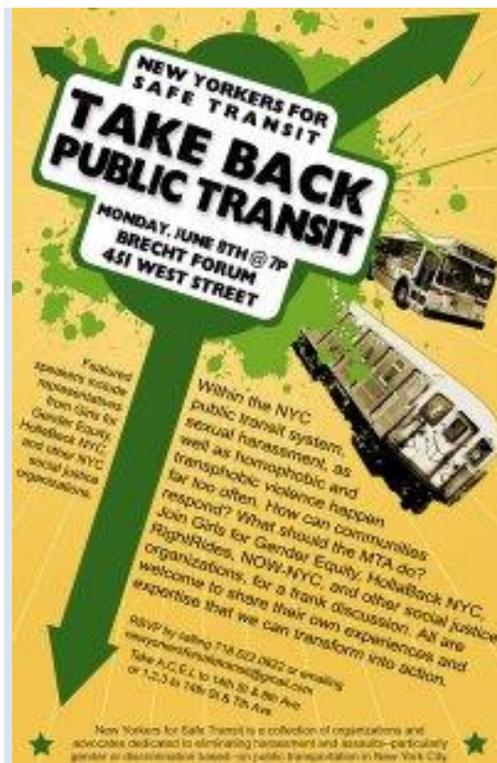
- Expériences précédentes et crainte de harcèlement sexuel et de violence sur le chemin aller/retour des transports publics, dans l'attente des transports publics, ou dans les transports publics.
- Le nombre excessif de passagers, le manque d'espace et le fait que les femmes sont souvent chargées (enfants, colis, courses, etc.) rendent celles-ci plus vulnérables au harcèlement (Peters, 1998, 3).
- Difficulté d'effectuer le trajet aller/retour jusqu'aux arrêts des transports en commun en raison des longues distances à parcourir, des chemins ou de l'emplacement peu sûrs des arrêts.
- Difficulté de payer les cartes d'abonnement, notamment lorsque les voyages à plusieurs destinations entraînent plusieurs paiements.
- Impossibilité de se rendre à destination ou d'en revenir en raison d'itinéraires inadaptés.

- Services annulés, réduits ou plus coûteux sur des itinéraires et correspondances moins rentables dont dépendent les femmes, du fait de la privatisation des transports publics (Peters, 1999).
- Accès limité aux formes privées de transport motorisé, comme les voitures, et aux formes de transport intermédiaire, comme les vélos, en raison de la disparité économique, des contraintes socioculturelles et/ou du manque de temps (Peters, 1999).

Étude de cas : New Yorkers for Safe Transit (NYFST)

New Yorkers for Safe Transit [Les New-Yorkais pour la sécurité des transports] est un groupement d'organisations visant des buts communs et s'employant à accroître l'inclusivité et la sécurité des transports publics de la ville de New York pour les femmes et les autres groupes exposés à la discrimination. NYFST possède un [site web](#) qui signale la couverture médiatique des incidents de harcèlement sexuels et crimes analogues dans les transports publics de la ville. Le site fournit également des informations et des ressources sur les actions possibles pour lutter contre la violence et la discrimination. NYFST a également organisé des campagnes dans les médias pour sensibiliser aux questions de sécurité dans les transports publics.

NYFST Poster



Par ailleurs, NYFST a organisé une série d'activités visant à générer des informations sur la violence et la discrimination dans les transports publics de la ville. En septembre 2008, par exemple, des membres de l'association ont soumis un témoignage à la Metropolitan Transit Authority (MTA) et au Département de la police de New York (NYPD), en demandant que des systèmes soient mis en place pour recevoir les informations et assurer un suivi sur les plaintes relatives au harcèlement sexuel dans les transports. Le témoignage suggérait également que le genre soit inclus parmi les questions dans les formulaires de rétro-information des passagers, de manière à ce que la MTA puisse déterminer si les femmes se sentent moins en sécurité que les hommes dans leurs déplacements.

En janvier 2010, NYFST a tenu son premier débat de focus group avec des survivantes de harcèlement et d'agression dans le système de transports publics de New York. Ce débat a permis aux participantes de parler des incidents et d'émettre des suggestions sur les mesures susceptibles de les éliminer à l'avenir.

Étude de cas : Liste « Eve Teasing » de Blank Noise.

En Inde, le harcèlement sexuel est souvent appelé « Eve teasing » [littéralement « taquiner Ève »], ce qui ne fait que banaliser le problème. Le Projet Blank Noise a invité les femmes à partager leurs expériences personnelles du harcèlement sexuel dans les transports publics urbains. À partir des réponses reçues, les responsables du projet ont dressé une longue liste de différentes formes de « Eve teasing » subies par les femmes lors de leurs déplacements, comme les sifflements, les regards appuyés, le regard fixé sur la poitrine en parlant aux femmes, les commentaires déplacés, les attouchements « fortuits », l'exhibitionnisme, la traque, les chatouillements, la masturbation, la prise de photos sans permission, les crachats, les coups de klaxon et les poursuites dans la rue.

Les réponses recueillies par Blank Noise ont permis d'évaluer la nature et l'ampleur des obstacles que constituent les différentes formes de harcèlement subis par les femmes dans les transports publics en Inde.

Voir Blank Noise (sans date). Blog Blank Noise. Disponible en [anglais](#).

Ressources :

- **The Public Transport Gender Audit** [L'audit de genre dans les transports publics] (2002). Cette liste de vérification permet aux employés des entités publiques, aux chercheurs,

aux fonctionnaires de l'État et aux organisations de femmes d'évaluer les performances de leurs transports publics par rapport aux besoins des femmes. Une série de 135 questions couvre toute une gamme de sujets, depuis les politiques du personnel jusqu'à la participation des femmes aux services de planification. La liste a été dressée d'après l'expérience du Royaume-Uni, mais elle est adaptable à d'autres contextes. Disponible en [anglais](#).

- **Incorporez les services et aménagements sécuritaires spécifiquement adaptés aux besoins des femmes dans les transports publics.**

Il est possible de procéder à de nombreux aménagements aux arrêts ou à l'intérieur des véhicules de transports publics pour satisfaire aux besoins des femmes. Ces aménagements ont des incidences directes sur la sécurité (installation de lignes téléphoniques d'urgence) ou sur le confort (sièges confortables). D'une manière ou d'une autre, l'amélioration de la sécurité et du confort dans les transports publics permet aux femmes de ne pas se retrouver dans des situations qui les mettent mal à l'aise, les rendent vulnérables ou leur font peur.

Encouragez l'aménagement de zones d'attente désignées.

Les zones d'attente désignées sont des endroits spécialement aménagés à l'usage des passagers qui attendent les transports publics. L'aménagement de telles zones permet aux femmes d'attendre confortablement et en toute sécurité dans des endroits où les services de bus et de métro sont irréguliers. Les zones d'attente désignées sont bien éclairées, dotées d'interphones, surveillées par des caméras de sécurité et se trouvent dans des endroits souvent patrouillés par des gardes de sécurité ou des agents de police (TTC, 2009b). Ces zones sont parfois aussi dotées d'installations comme des sièges confortables et de grandes dimensions (prévus pour les personnes se déplaçant en fauteuil roulant ou avec des cannes, avec des colis et des landaus) et sont protégées des éléments. Lorsque ces zones sont abritées, il est préférable que les parois soient en verre ou autre matériau transparent pour permettre aux femmes de voir ce qui se passe autour d'elles, et d'être vues en cas de danger (Drusine, 2002).



Source de l'illustration : [Commission de transport de Toronto](http://www.ttc.com).

Assurez-vous que les transports publics et les arrêts des transports publics sont dotés d'installations d'urgence.

Les femmes et les autres usagers des transports publics seront plus en sécurité dans les transports publics et aux arrêts si ces endroits sont dotés de téléphones et d'interphones d'urgence clairement indiqués sur les quais, dans les immeubles des transports publics et facilement accessibles dans les parcs et autres lieux publics (TTC, 2009b). Il convient en outre d'aménager des cordons ou des sonnettes d'alarme pour passagers à l'intérieur des voitures du métro, des autobus, etc. Ces installations permettront aux passagers d'alerter les conducteurs en cas d'urgence (TTC, 2009b). L'installation de caméras dans les transports publics ou dans les zones d'attente est un autre moyen de surveiller les activités qui se déroulent dans le réseau du métro, dans les autobus, les tramways et les trains, contribuant ainsi à décourager la violence et le harcèlement et à rendre ces espaces plus sûrs.

Étude de cas : Aménagement visant à éliminer la criminalité dans les transports publics : trousse d'information sur la prévention de la criminalité.

Cette trousse d'information, produite par le Crime Reduction Home Office du Royaume-Uni, passe en revue les mesures d'aménagement visant à diminuer les taux de criminalité dans les transports publics dans le cadre d'un programme appelé Crime Prevention through Environmental Design (CPTED) [Prévention de la criminalité par l'aménagement de l'environnement physique]. Des études de cas, comme celles consacrées à la construction du métro de Washington en 1976 et aux améliorations apportées dans les années 1990 au terminal d'autobus de Port Authority à New York, offrent des informations approfondies sur les aménagements concrets qui contribuent à prévenir la violence. A titre d'exemple, on trouvera ci-dessous une liste d'aménagements intégrés dans le métro de Washington en vue d'assurer la sécurité des passagers:

Hauts plafonds voutés pour créer l'impression d'ouverture et pour atténuer la peur.

- Quais spacieux pour renforcer le sentiment de sécurité.
- Longs escaliers droits, pour éviter les entresols où peuvent rôder les délinquants.
- Passages suspendus entre les quais plutôt que tunnels sombres et inquiétants sous les voies.
- Éclairage reposant qui ne projette pas d'ombres inquiétantes.
- Parois des quais en retrait et surfaces faciles à nettoyer pour décourager les graffiti.
- Circuits fermés de télévision sur les quais et aux entrées pour faciliter la surveillance par le personnel et sécuriser les passagers.
- Émetteurs-récepteurs radio pour tous les employés pour appeler au secours ou être alertés.
- Personnel à l'entrée des quais pour aider les passagers, surveiller les récepteurs de télévision et décourager les resquilleurs.
- Interphones dans les rames de métro et lignes téléphoniques d'urgence dans les stations.
- Titres de voyage électroniques qui ouvrent les portillons d'entrée et de sortie.
- Pas de toilettes, celles-ci favorisant la prostitution et le trafic de drogue.

Au terminal d'autobus de Port Authority, une immense station sur neuf niveaux, les mesures suivantes ont été prises dans les années 1990 pour combattre une criminalité et une violence généralisées :

- Mise à disposition de chariots à bagages dans des endroits stratégiques.
- Rénovation des aires de restauration.
- Élimination des portes intérieures.
- Élimination de l'accès direct à d'autres cages d'escalier.
- Aménagement d'escaliers loin des entrées/sorties de rue.
- Fermeture des endroits situés sous les cages d'escalier.
- Fermeture des endroits situés entre les colonnes.
- Rapprochement des murs et des colonnes.
- Fermeture des escaliers de secours pendant les périodes creuses.
- Fermeture de la plupart de la station pendant les périodes creuses.
- Utilisation exclusive des portillons en dents de scie pendant les périodes creuses.
- Centralisation de la billetterie.
- Amélioration des accès en provenance des rues.
- Installation des commerçants aux endroits clés et pour occuper les endroits vacants.
- Remplacement des voitures de police par des voiturettes de golf dans les zones de stationnement.

- Installation de panneaux en verre clair comme parois des salles d'attente.
- Murs interdisant l'accès aux endroits non utilisés.
- Murs autour des zones d'embarquement pour empêcher les SDF de s'y installer.
- Interdiction de l'accès du public aux ascenseurs.
- Interdiction des zones de construction avec du contreplaqué.

D'après le *Designing Out Crime on Public Transport* dans le *Crime and Prevention Toolkit*, Crime Reduction Home Office du Royaume-Uni. Disponible en [anglais](#).

Plaidiez pour l'aménagement d'unités de soins dans les stations de transports publics.

Il est important d'aménager des unités de soins dans des emplacements clés comme les stations de métro, les arrêts d'autobus et les gares ferroviaires. Ces unités doivent pouvoir fournir une assistance d'urgence aux femmes ayant subi des violences dans les transports publics ou aux environs. Elles doivent être dotés de personnel qui reçoit les plaintes des femmes, les informer des recours juridiques à leur disposition et leur donne des conseils. Pour de plus amples renseignements, consulter l'étude de cas «Viajemos Seguras en el Sistema de Transporte Público de la Ciudad de México» [Voyages sécuritaires des femmes dans les transports publics de la ville de Mexico] en [espagnol](#).

Mobilisez le soutien du secteur privé en complément des ressources publiques pour l'aménagement de services et d'installations sécuritaires dans les transports publics.

L'allocation de ressources de l'État à la sécurité des femmes dans les transports publics devrait constituer une priorité à tous les niveaux des budgets publics. Toutefois, dans les cas où les budgets municipaux seraient insuffisants pour financer l'aménagement de zones d'attente désignées dans toutes les stations de métro, l'appel au concours financier des entreprises du secteur privé constituerait une alternative viable (Kuneida et Gauthier, 2003, 27). Sans se substituer aux engagements durables des budgets municipaux, l'aide du secteur privé et la constitution de partenariats entre le secteur public et le secteur privé constituent une option et une stratégie complémentaire susceptible d'accélérer les transformations du paysage physique. Une façon d'encourager le secteur privé à apporter son concours financier est d'incorporer la publicité des entreprises sur les installations sécuritaires publiques.

Étude de cas : Adopt a Light [Adoptez un lampadaire]

Le programme « Adopt a Light Limited » a été mis en place à Nairobi (Kenya), à la suite de la décision d'une entreprise de fournir un meilleur éclairage de la voie publique pour renforcer la sécurité urbaine. Utilisant la devise « *Advertising with a Purpose* » (*Publicité à but défini*), cette entreprise a installé plus de 185 lampadaires le long des principales artères et dans les bidonvilles de Nairobi. Le financement du programme a été assumé par diverses entreprises auxquelles il a été demandé d'« adopter un lampadaire ». En échange, les entreprises participantes ont été autorisées à utiliser les lampadaires comme vecteur de publicité (Kuneida et Gauthier, 2003, 27). La différence entre des routes et des rues mal éclairées et celles dotées d'un éclairage satisfaisant à intervalles réguliers est la différence entre un déplacement effectué par une femme en toute sécurité et un déplacement au cours duquel elle risque d'être victime d'une forme de violence.

Encouragez les organismes de transports publics et privés à intégrer des perspectives sexospécifiques dans leurs opérations quotidiennes.

Outre l'aménagement d'installations et l'application de diverses solutions de remplacement, les opérations pratiques des réseaux de transports publics devraient s'adapter aux besoins des femmes. Les changements de cette nature exigent de la part des responsables des transports publics qu'ils accordent une place prioritaire aux préoccupations sexospécifiques à mesure qu'ils développent et améliorent leurs services. En conséquence, de tels changements risquent de mettre plus de temps à se réaliser que d'autres programmes, comme celui concernant l'aménagement d'unités de soins.

***Las Mujeres por una Ciudad sin Violencia* [Femmes pour une ville sans violence], Colombie.**

Cette brève vidéo animée montre comment une planification soigneuse des transports publics peut aider les femmes à accéder à la ville avec plus de sécurité. Elle peut être utilisée pour plaider en faveur d'une prise en compte quotidienne de la problématique du genre dans les activités concernant les transports publics. Disponible en [espagnol](#).

Adoptez un programme Arrêt à la demande.

La mise en application d'un programme Arrêt à la demande est un excellent moyen dont disposent les services d'autobus pour rendre les transports publics plus sécuritaires pour les

femmes et les autres passagers. Un programme de ce type permet en effet aux passagers jeunes, âgés et femmes qui voyagent seuls de demander aux conducteurs d'arrêter leur véhicule et de les déposer entre les arrêts. Cela réduit la durée des trajets qu'ils doivent effectuer à pied pour arriver à leur destination. De nombreuses villes appliquent ce programme le soir, lorsque les chemins empruntés par les piétons sont les plus désertés.

Étude de cas : Les programmes Arrêt à la demande à Toronto et à Montréal.

Le Programme Arrêt à la demande a été lancé à Toronto en 1991 par la Commission de transport de Toronto. Cela a entraîné la mise en place du Programme « Entre deux arrêts » de Montréal, lancé en 1996 par la Société de Transport de Montréal. Les deux programmes fonctionnent toujours et permettent aux femmes de demander aux conducteurs d'autobus d'arrêter leur véhicule entre les arrêts de 21 heures à 5 heures du matin, ou après la tombée de la nuit, réduisant ainsi les trajets qu'elles doivent effectuer à pied seules pour atteindre leur destination. De plus amples renseignements sont disponibles en [anglais](#) ou, pour [l'étude de cas de Montréal](#), en français et en anglais.



Source de l'illustration : [Commission de transport de Toronto](#).

Il convient de plaider en faveur d'alternatives en matière de transports, conçues spécifiquement pour répondre aux besoins des femmes et des filles et pour assurer leur sécurité.

Les femmes et les filles devraient disposer d'alternatives aux transports publics d'un coût abordable et sécuritaires aux heures où le service n'est pas disponible ou est limité, pour pouvoir se déplacer librement en dehors des heures de pointe. Les mécanismes pouvant être mis en place pour ce faire comprennent les programmes de covoiturage, les programmes de taxi spécialisés, les programmes de location communautaire de voitures et les programmes de location/partage de bicyclettes.

Étude de cas : Préconiser des solutions de substitution conçues spécifiquement pour destinées à répondre aux besoins et à la sécurité des femmes et des filles dans les transports publics.

Les responsables des transports publics devraient proposer des solutions de substitution abordables et sécuritaires pour les femmes et les filles pendant les périodes où les services sont suspendus ou réduits, ce qui permettrait à celles-ci de se déplacer librement en période creuse. Parmi les solutions envisageables figurent les programmes de covoiturage, de services de taxi spécialisés, de location commune de voiture et de location ou de partage de vélos.

Étude de cas : RightRides.

RightRides [littéralement « les bons trajets »] est une organisation locale à but non lucratif basée à New York. Établie en 2004, elle propose des déplacements gratuits aux femmes, aux transsexuels et aux homosexuels la nuit du samedi au dimanche (de 23h59 à 3 heures du matin). Depuis 2004, RightRides a déposé chez elles près de 2 000 personnes. Le programme est géré par des bénévoles qui conduisent des voitures offertes comme dons. RightRides fournit également des renseignements et un soutien à ceux qui souhaitent lancer leur propre section (Reid, 2007). De plus amples renseignements sont disponibles en [anglais](#).

Étude de cas : Service « Wheel-Trans» (Transports sur roues) de la Commission de transport de Toronto (TTC), Toronto (Canada).

En règle générale, les femmes rencontrent plus de difficultés que les hommes dans leurs déplacements. Pour les femmes handicapées, à l'insuffisance des moyens de transport public fiables, sécuritaires et abordables s'ajoutent l'inaccessibilité aux services existants et l'absence de solutions de substitution pour répondre à leurs besoins particuliers. Par ailleurs, étant donné que les femmes handicapées risquent plus d'être victimes de la maltraitance ou de violences, le manque d'accès aux transports publics peut s'opposer à ce qu'elles mettent fin à des relations psychologiquement destructives. « Wheel-Trans » est un service de transport public proposé par la TTC aux personnes handicapées, qui a pour objectif de mettre à leur disposition des services et des aménagements classiques, ainsi que d'autres services plus spécialisés. Cela permet aux femmes handicapées d'avoir accès tous les jours à des modes de transport fiables, sécuritaires et abordables, ainsi qu'aux moyens de transport d'urgence en cas de besoin (Haniff-Cleofas et Khedr, 2005).

Encouragez les efforts concertés visant à réduire la suroccupation dans les tramways, les autobus et les trains.

Les femmes et les filles sont plus exposées à l'insécurité lorsqu'elles se retrouvent à voyager dans des voitures bondées (Kuneida et Gauthier, 2003, 10). Les responsables des transports publics devront accorder une attention particulière à ce problème et s'efforcer de réduire les taux d'occupation des véhicules par la mise en service de moyens de transports supplémentaires aux heures de pointe, ou de voitures réservées aux femmes.

Étudiez la possibilité de la mise en service de voitures, d'itinéraires, et de créneaux horaires réservés aux femmes dans les métros, les bus, les trains et les taxis, lorsque les femmes ne peuvent pas voyager en toute sécurité et lorsqu'elles en expriment le besoin ou le souhait.

De nombreuses villes comme Mexico, Tokyo, Osaka, New Delhi, Beyrouth et Rio de Janeiro ont adopté des versions des programmes « réservés aux femmes » dans les métros, les autobus, les trains et les taxis. Selon les rapports, ces programmes ont permis aux femmes de se sentir moins menacées dans les transports publics et donc plus enclines à en faire usage. Pourtant, malgré ce résultat positif, ces programmes suscitent aussi de nombreuses polémiques. Certains craignent que le public ou les décideurs politiques ne considèrent ces mesures comme définitives plutôt que comme des actions temporaires de discrimination positive destinées à encourager des changements à court terme. La ségrégation des femmes n'est pas un gage de sécurité urbaine ou collective. Les femmes devraient pouvoir se déplacer en sécurité partout et n'importe quand, en présence ou en l'absence des hommes. Certains considèrent par ailleurs que les approches « réservées aux femmes » pénalisent les femmes plutôt que de cibler les auteurs d'actes de violence à leur égard (Loukaitou-Sideris et al., 2009, 47).

Néanmoins, le fait de pouvoir se rendre au travail sans être harcelée ou de prendre un taxi pour rentrer chez soi sans se demander où le chauffeur vous emmène, constitue un progrès considérable, autant parce qu'il représente une solution de substitution sécuritaire pour les femmes que parce qu'il constitue un excellent moyen de sensibilisation aux obstacles sexospécifiques inhérents aux transports publics.

Exemples :

Le Réseau du métro de Tokyo.

Bien que l'un des réseaux ferroviaires urbains les plus grands et des plus efficaces du monde, le métro de Tokyo fonctionne parfois à 200 % au-dessus de sa capacité. La suroccupation des voitures qui en résulte est propice aux actes de harcèlement ou d'attouchements dont sont victimes les femmes. Ces formes de violence ont conduit à la mise en service de voitures réservées aux femmes dans les arrondissements de Kanto et de Kansai (Kuneida et Gauthier, 2002, 14).



Source de l'illustration : [Life](#).

Taxis Banet, Beyrouth (Liban).

Taxis Banet, qui signifie « Taxis des filles » en arabe, est un service de taxis réservé aux femmes lancé en mars 2008. Ces taxis roses, conduits uniquement par des femmes, sont censés offrir une solution de substitution sécuritaire et abordable aux femmes qui craignent de voyager seules dans des taxis ordinaires et par d'autres modes de transports publics, surtout le soir. Avant cette « révolution rose », les femmes ne disposaient d'aucune autre possibilité de transport à Beyrouth (Duncan, 2009).



Source de l'illustration : Programme « [Marketplace](#) », National Public Radio (USA).

Forshe, New Delhi (Inde).

De nombreux obstacles entravent la libre circulation des femmes dans la mégalopole de New Delhi : des autobus peu nombreux, bondés et peu sécuritaires; le métro qui ne dessert pas toute la ville; l'absence d'auto-pousse la nuit et un réseau ferroviaire qui est un véritable foyer de harcèlement. Forshe, service de radio-taxis réservé aux femmes, vise à combler ces lacunes en offrant aux femmes un autre choix : des taxis disponibles en permanence, conduits par des femmes formées aux arts martiaux (Khullar, 2009).



Source de l'illustration : [Good.Is/Magazine](#)

Encouragez la multiplication des services de transport public en fonction des besoins des femmes.

Afin de satisfaire aux besoins des femmes qui effectuent plusieurs arrêts au cours de leurs déplacements en ville (pour la garde des enfants ou des personnes âgées, pour leur travail, pour faire des courses, etc.), il convient que les réseaux de transport public renforcent leurs services pendant les heures creuses ou prévoient des arrêts supplémentaires aux heures régulières. En outre, les responsables des transports publics devraient s'efforcer à mieux relier les destinations situées à l'écart des principaux axes de desserte que les femmes peuvent emprunter pour les nombreuses raisons citées ci-dessus (Kuneida et Gauthier, 2003, 12).

Veillez à la parité des sexes parmi les responsables des transports publics et les administrations locales.

La présence d'un personnel responsable des transports publics plus nombreux et où les femmes et les hommes sont plus également représentés peut encourager les femmes, les filles et les autres victimes de harcèlement, de mauvais traitements, de vol et d'autres actes de violence à porter plainte. Elle peut également avoir un effet dissuasif sur la commission de tels actes. Il convient donc d'encourager la présence de personnel masculin et féminin dans les autobus, les voitures de métro et les trains, ainsi que dans les stations et les gares (Kuneida et Gauthier, 2003, 26).

Songez à la sécurité de porte à porte.

Il faut tenir compte des besoins sécuritaires des femmes non seulement lorsqu'elles se trouvent dans les transports publics, mais aussi lorsqu'elles effectuent à pied les trajets pour se rendre aux arrêts des transports publics et pour en revenir. Les endroits dangereux sur leur chemin sont les rues sombres, les embrasures de porte en retrait, les espaces sombres et déserts et les immeubles abandonnés. Il est essentiel que les rues et les terminaux et arrêts des transports publics soient bien éclairés et bien aménagés. Il y a également lieu d'encourager et de développer l'utilisation multiple des terrains, car la présence de commerces situés à proximité des transports publics qui sont ouverts de façon régulière entraîne la présence constante de passants (Kuneida et Gauthier, 2003, 26-27).

Étude de cas : Projet « Safe Women » [Projet Sécurité des femmes], Nouvelle-Galles du Sud (Australie).

Le Projet « Safe Women », qui vise à attirer l'attention sur la responsabilité du public en matière de prévention des agressions sexuelles, propose que les conseils locaux adoptent les mesures suivantes destinées à éliminer au stade de la conception des espaces la perpétration de tels actes des transports publics :

- > Assurer que les zones d'attente des transports publics sont bien éclairées.
- > Assurer que les principales zones de stationnement sont bien éclairées et surveillées la nuit.
- > Assurer que les rues sont bien éclairées, dans les centres-villes comme dans les quartiers résidentiels.
- > Prévoir une allée piétonnière le long des principaux itinéraires d'accès qui est bien éclairée et dotée de dispositifs de secours.
- > Si le parc ne peut ni être surveillé ni rendu sécuritaire, prévoir des portails ou éteindre les lumières pour décourager la fréquentation.

Extrait de la Section 5 du Safe Women Project, *Plan It Safe Kit* (1998). Disponible en [anglais](#).

Étude de cas : « Viajemos Seguras en el Transporte Público de la Ciudad de México » [Voyages sécuritaires des femmes dans les transports publics de la Ville de Mexico], Mexico

Historique et objectif du programme :

Le Programme « Viajemos Seguras en el Transporte Público de la Ciudad » a été lancé en 2007 comme une action conjointe du Réseau du métro de Mexico et du Conseil des citoyens pour la sécurité publique et la justice pénale de Mexico. Conçu pour intégrer une perspective sensible aux sexospécificités et pour coordonner les activités de tous les organismes d'État chargés de la sécurité publique à Mexico, le programme vise à faciliter les déplacements des femmes en assurant leur sécurité et en les mettant à l'abri de la violence depuis leur point de départ jusqu'à leur point d'arrivée.

Objectifs précis du programme:

- Renforcer les dispositifs de sécurité publique et institutionnelle qui garantissent la protection, le confort et la confiance des femmes dans les transports publics, y compris la préservation de leur intégrité physique et sexuelle.

- Encourager le respect et la protection des droits fondamentaux des femmes par des actions axées sur la prévention et la diffusion de l'information.
- Encourager la pratique de la dénonciation de la violence, c'est-à-dire le dépôt de plaintes contre toutes les formes d'agression et de violence sexuelle à l'égard des femmes.
- Garantir l'accès au recours en justice et l'imposition de sanctions aux auteurs de violences au moyen de poursuites judiciaires rapides, simples et efficaces.

La loi générale sur le droit des femmes à vivre à l'abri de la violence

La loi générale sur le droit des femmes à vivre à l'abri de la violence, adoptée le 8 mars 2008 par la municipalité de Mexico, constitue le cadre principal du programme. La loi désigne la communauté comme l'un des cinq domaines où est perpétrée la violence à l'égard des femmes. Elle définit les actes de violence collective comme des actes « commis contre des individus ou des groupes d'individus susceptibles de représenter une menace à leur sécurité et à leur intégrité personnelle et de se produire dans les quartiers, les espaces publics à usage collectif et dans les transports gratuits ou sur les propriétés publiques ». L'article 23 de la loi stipule que le Réseau de transports publics de Mexico doit appliquer des mesures visant, entre autres, à prévenir la violence, à identifier les femmes victimes de violence, à entreprendre des recherches sur la question et à lancer des campagnes de sensibilisation.

Les champs d'action stratégiques :

Le programme a été conçu pour couvrir, à terme, tous les itinéraires et lignes desservis par le Réseau des transports publics de Mexico, suivant trois stratégies coordonnées au niveau institutionnel :

- *Mise en service de voitures de métro, d'autobus et d'autres modes de transport réservés aux femmes.* Il y a à présent 67 voitures réservées aux femmes sur 22 lignes. De janvier à août 2008, quatre millions de passagères ont emprunté ces lignes.
- *Mise en place d'un programme de séparation des passagers hommes et femmes dans les transports publics aux heures de pointe.* Unités de soins « Women Travelling Safety » [Voyages sécuritaires pour les femmes] : mise en place de cinq unités de soins destinées aux femmes victimes de la violence.
- *Les autres initiatives lancées dans le cadre du programme* ont été la diffusion d'informations sur les auteurs d'agressions sexuelles dans les transports publics, l'augmentation du nombre de policiers femmes et l'organisation de stages de formation à l'intention des

responsables municipaux, des agents des transports publics, des agents des services de police, des employés et conducteurs des transports publics, des représentants d'organismes d'État compétents et des participants aux programmes.

Unités de soins « Women Travelling Safely »

Les cinq unités de soins « Women Travelling Safely » [Voyages sécuritaires pour les femmes] sont ouvertes de 8 heures à 20 heures, du lundi au vendredi, et comptent parmi leur personnel des avocates de l'Instituto de las Mujeres de la Ciudad de México - Inmujeres DF [Institut des femmes de la Ville de Mexico]. Les unités de soins offrent les services suivants :

- Premiers soins aux femmes qui viennent d'être victimes d'un crime sexuel.
- Conseils juridiques donnés des avocates de Inmujeres DF.
- Renvoi de l'affaire devant les autorités juridiques compétentes.
- Transport des femmes vers les bureaux des autorités juridiques compétentes.
- Accompagnement des femmes lorsqu'elles portent plainte.
- Suivi de l'affaire par une juriste de Inmujeres DF et par le Conseil des citoyens pour la sécurité publique et la justice pénale de Mexico.
- Fourniture d'informations de base par écrit et verbalement.
- Conseils aux femmes qui se rendent dans les unités de soins vers d'autres matériels pédagogiques, et signalement de liens utiles ou recommandations de renvoi vers les organismes compétents.

D'après l'Instituto Nacional de las Mujeres México : Inmujeres DF (2008). Présentation PPT. – *Viajemos Seguras en el Transporte Público de la Ciudad de México [Voyages sécuritaires des femmes dans les transports publics de la Ville de Mexico]*. Disponible en [espagnol](#).

Défendez le principe de la sexospécificité des mesures de sécurité comme une question importante qui *complémente* les autres préoccupations en matière de transports publics, sans leur faire concurrence.

Pour obtenir de bons résultats, les responsables de politiques et de programmes devront se souvenir que le financement des transports publics par l'État rend la question des transports publics éminemment politique et suscite le débat public. Les partenaires des programmes de sécurité urbaine des femmes devront coordonner leurs efforts pour s'assurer que les ressources allouées aux transports publics sont engagées de manière à sensibiliser aux besoins et aux droits des femmes, sans pour autant oublier de faire connaître les avantages qui en découlent pour le reste de la collectivité (par exemple, une fiabilité accrue des services locaux de bus ne bénéficie pas seulement aux femmes, mais aussi aux autres usagers). En outre, l'accroissement de la fiabilité devrait entraîner une augmentation du nombre de passagers, avec des retombées financières et environnementales bénéfiques pour la collectivité toute entière.

Coordonnez toutes les activités liées à la sécurité dans les transports publics.

Les collectivités, les responsables locaux, et les acteurs des transports publics ne doivent pas se contenter de participer aux activités en matière de sécurité, mais s'efforcer aussi de les coordonner. La coordination est essentielle pour que les décisions en matière de planification, d'action et d'aménagement des transports publics concourent à la réalisation de l'objectif ultime d'assurer la sécurité des femmes. À défaut, les actions risquent d'être reproduites inutilement ou de se neutraliser. La coordination des actions devrait concerner des acteurs individuels et institutionnels comme la police, les organismes d'État chargés de la sécurité, l'appareil judiciaire, les responsables des transports publics, les architectes et les organisations communautaires (Instituto Nacional de las Mujeres México; Inmujeres DF, 2008).

Étude de cas : Perspectiva de género en el Plan de Transporte Comarcal (Perspective sexospécifique dans le plan de transports de Comarca), Pampelune (Espagne).

L'objectif de cette initiative, qui a été intégrée à titre prioritaire dans le Plan de Pampelune pour l'égalité élaboré par le Bureau des affaires urbaines de la ville, est d'incorporer une dimension sexospécifique dans l'aménagement urbain et dans les projets de développement urbain. L'initiative visait également à accélérer l'élaboration de plans et de programmes répondant mieux aux besoins des citoyens, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de la

vie urbaine. L'initiative s'est appuyée sur les enquêtes effectuées pour déterminer les besoins particuliers des femmes en matière de transports et de déplacement dans différents quartiers de Pampelune et de Comarca. Les recommandations d'aménagement et de planification qui ont suivi ont porté sur les questions suivantes : raccordements entre différents quartiers, lignes et itinéraires de transports publics, fréquence des transports publics, aménagement des autobus, aménagement des arrêts d'autobus, système de paiement et culture organisationnelle. Les enquêtes ont été réalisées avec la participation et la contribution d'échantillons de femmes vivant, travaillant et se rendant dans les deux villes.

Extrait directement de A. Moya (2000). « Perspectiva de género en el Plan de Transporte Comarcal, Pamplona (España) », in [CIUDADES PARA UN FUTURO MAS SOSTENIBLE](#).

Soulignez la nécessité de collecter de meilleures données sur l'utilisation des transports publics par les femmes.

Des enquêtes fiables sur les ménages et les usagers, avec des données séparées pour les hommes et les femmes, sont indispensables pour évaluer quand et où les femmes utilisent les transports publics. Cette information est très importante pour identifier les facteurs qui encouragent les femmes à utiliser les transports publics ou les en dissuadent. Les enquêtes en la matière devront tenir compte des restrictions complexes (manque d'argent) et des demandes non-satisfaites (absence d'épicerie dans le quartier) auxquelles se heurtent les femmes dans leurs déplacements urbains. Parfois, les itinéraires empruntés par les femmes et les raisons pour le faire sont trop complexes pour être consignés sur un formulaire d'enquête standard. Dans ces cas, les entretiens ouverts ou les groupes de réflexion peuvent être le moyen le plus indiqué de recueillir des informations. En fait, de nombreux obstacles d'ordre culturel, social et relatifs à la mobilité sont profondément ancrés ne s'expriment qu'à travers les entretiens et les discussions (Peters, 2002, 18). De manière générale, il faut consacrer plus de recherches à l'intersection entre la sexospécificité, les transports et la mobilité (Peters, 2002, 3). Pour de plus amples renseignements sur la collecte de données concernant l'utilisation de l'espace par les femmes, voir la section [Identification des problèmes sécuritaires des femmes](#).

Ressources :

- **Gender and Transport Resource Guide** [Guide des ressources sexospécifiques et les transports] ([Banque mondiale](#), 2006). Cet instrument en ligne représente un guide

exhaustif sur la manière de mener des recherches sur l'intégration de perspectives sexospécifiques dans les politiques et les plans de transports publics. Il s'articule en six modules : 1) Pourquoi la sexospécificité et les transports ? 2) Difficultés d'intégration de perspectives sexospécifiques dans les transports publics. 3) Approches prometteuses d'intégration de perspectives sexospécifiques dans les transports publics. 4) Initiatives en faveur des femmes dans les transports en zone rurale. 5) Instruments d'intégration de perspectives sexospécifiques dans les transports publics. 6) Ressources pour l'intégration de perspectives sexospécifiques dans les transports publics. Chaque module propose une combinaison de check-listes, de manuels de formation, de rapports et de présentation de diapositifs, ainsi que des études de cas et des exemples de meilleures pratiques tirés du monde entier qui sont susceptibles d'être utilisés dans les processus d'aménagement et de planification, dans la recherche, les stratégies de renforcement des capacités, les campagnes de mobilisation et ailleurs. Le guide offre également des analyses utiles sur les points d'intersection entre le genre, les transports et la pauvreté dans les contextes ruraux et urbains. Disponible en [anglais](#).

- **How to Ease Women's Fear of Transportation Environments: Case Studies and Best Practices** [Comment atténuer la peur des femmes des conditions de transport : Études de cas et pratiques optimales] (Loukaidou-Sideris, et al., 2009). Mineta Transportation Institute (USA). Ce document offre une abondance d'informations relatives aux points d'intersection du genre, des transports publics, de la mobilité et de la violence. Ses auteurs examinent de nombreuses études de cas sur la mise en œuvre de programmes sexospécifiques dans les transports publics, comme les voitures réservées aux femmes. Ils offrent également des compléments d'information sur les conclusions tirées des entretiens qualitatifs avec les femmes sur leurs craintes dans différentes conditions de transport, sur les types d'environnement qui provoquent leurs craintes, sur leur manière de réagir pour maîtriser la peur et sur les besoins particuliers des femmes. Le document aborde également l'examen de différentes recommandations d'actions, de politiques, de stratégies d'aménagement et de technologies de sécurité dans les transports publics. Disponible en [anglais](#).

Produisez et distribuez du matériel sur la sécurité aux usagers des transports publics.

On pourra distribuer des dépliants, des affiches, des autocollants et des bulletins dans les transports publics et à proximité. Ce matériel pourra indiquer les stratégies de sécurité applicables par les femmes au cours de leurs déplacements, les endroits où rapporter les cas de harcèlement sexuel et où appeler en cas d'urgence, et les recours juridiques et politiques prévus contre ces formes de violence sexiste. Il pourra également inclure des informations sur les programmes en vigueur pour améliorer les services de transports publics pour les femmes et les filles. La distribution de cette documentation contribuera à sensibiliser l'opinion aux besoins des femmes et des filles en matière de transports publics (Instituto Nacional de las Mujeres México; Inmujeres DF, (2008). Pour plus de renseignements, voir la section [Accroître la sensibilisation](#).

Voir les messages affichés dans les transports publics de New York (États-Unis) tirés du [Blogger des transports](#).

Exemples :

Campagne *No queremos ese apoyo* [Nous ne voulons pas de ce genre d'appui], Rosario (Argentine).

La campagne *No queremos ese apoyo* a été lancée 2008 à Rosario (Argentine) par le programme régional « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous ». Cette campagne avait pour objet de sensibiliser le public aux incidents de harcèlement sexuel visant les femmes dans les transports publics et à faire comprendre aux usagers que le harcèlement sexuel est inacceptable. Des affiches portant le logo de la campagne ont été placées à l'intérieur des véhicules de transports publics. Ces affiches contenaient également des informations et des numéros de téléphone que les passagers pouvaient appeler pour déposer plainte ou pour se renseigner. Le logo de la campagne figurait également sur les billets d'autobus utilisés dans toute la ville.



Affiches anti-harcèlement dans le métro de Boston. Dans le métro de Boston, la Massachusetts Bay Transportation Authority, société d'exploitation du métro, a apposé une série d'affiches qui encouragent les femmes à déclarer les incidents de harcèlement survenant dans les transports publics. Sous l'effet de la campagne, le nombre de plaintes pour attouchements a augmenté de 74 % à l'échelle de la ville (Boston Globe, 2009).



.Source de l'illustration : Boston.com

Assurez que les responsables des organismes publics et le personnel des transports publics, y compris le personnel de sécurité, les urbanistes et les conducteurs, reçoivent une formation et suivent des programmes de renforcement des capacités sur les questions sexospécifiques.

Des employés des transports publics conscients des problèmes sécuritaires des femmes sont plus à même d'identifier et de régler ces problèmes et se montreront probablement plus attentifs aux demandes d'aide des femmes et des filles. Enfin, compte tenu du fait que les transports publics sont souvent un service dominé par les hommes, il est souhaitable de dispenser aux hommes de leur personnel une formation visant à modifier leur façon d'appréhender les notions traditionnelles des rôles dévolus aux deux sexes et de la masculinité. Pour plus de renseignements sur la formation du personnel des transports publics, voir la section [Renforcement des capacités](#).

Politiques et mesures législatives nationales et municipales

- **Élaborez des politiques sécuritaires sensibles aux sexospécificités.**

Soulignez le fait que la violence à l'égard des femmes est un problème socioculturel. Les politiques de prévention de la criminalité sensibles aux sexospécificités doivent étudier tous les facteurs qui provoquent des sentiments d'insécurité chez les femmes et les filles dans leur collectivité. Cette insécurité ne provient pas uniquement de la criminalité et de la violence, mais est liée à une combinaison de facteurs, notamment sociaux, économiques, culturels et familiaux. La pauvreté, le chômage, la violence urbaine, la délinquance, les disparités entre les hommes et les femmes, le racisme, la xénophobie et les obstacles connexes qui limitent l'accès des femmes à la justice sont quelques-uns des facteurs qui encouragent la violence sexiste et accentuent les sentiments d'insécurité des femmes. Les responsables des politiques publiques doivent se rappeler que la violence sexiste n'est pas causée par un seul élément nécessitant une seule intervention, mais par des facteurs multiples qui exigent l'application de politiques publiques globales capables d'agir sur les nombreux facteurs qui contribuent à perpétuer la violence sexiste.

Les administrations locales doivent reconnaître officiellement les droits des femmes et intégrer une perspective sexospécifique dans toutes leurs structures. Les autorités peuvent reconnaître officiellement le droit des femmes de vivre en milieu urbain à l'abri de la violence dans les espaces publics et privés par l'adoption d'une législation dans ce sens. L'incorporation d'une approche sexospécifique dans les normes, les pratiques et les démarches institutionnelles, et les structures des administrations locales manifeste la volonté des responsables politiques de combattre la violence sexiste et d'œuvrer pour l'égalité des sexes.

Étude de cas : Constitución de la Ciudad Autónoma de Buenos Aires [Constitution de la Ville autonome de Buenos Aires] (Argentine).

Les articles 36, 37 et 38 de la Constitution exigent l'intégration d'une perspective sensible aux sexospécificités dans l'élaboration et l'application des politiques publiques ainsi que l'adoption de mesures garantissant le traitement identique des femmes et des hommes dans les secteurs public et privé, et l'octroi des mêmes possibilités d'accéder à tous les droits et de les exercer pleinement. Disponible en [espagnol](#).

Exemples de politiques :

- **Plan de Igualdad de Oportunidades y Trato para Varones y Mujeres. 2006-2008** [Plan pour l'égalité des chances et de traitement des hommes et des femmes, 2006-2008] Morón (Argentine). Ce plan a été lancé au départ comme une action sexospécifique avant d'être adopté officiellement par les autorités locales. Il a été élaboré en vue de favoriser et de suivre les actions visant à accélérer la prise en compte des opportunités et des droits des femmes dans les structures municipales, y compris les actions liées à la violence à l'égard des femmes et la sécurité en milieu urbain. La première étape a été la réalisation d'une enquête sur les rôles dévolus aux deux sexes et l'identification des problèmes qui préoccupaient les habitantes et les habitants de Morón.

A partir des résultats de l'enquête, les responsables du projet ont organisé une série d'ateliers, de réunions et de débats d'évaluation pour dégager les stratégies, les objectifs et les actions nécessaires pour régler ces problèmes. Ces activités ont abouti en 2008 à l'articulation des buts et des actions, qui ont été ensuite regroupés en sept catégories thématiques : travail et employabilité, santé, communication et langage non-sexiste, violence et droits de la personne, participation citoyenne, aménagement du temps et gestion urbaine. Le suivi du plan est assuré par le Conseil municipal des femmes, organisme consultatif et participatif fondé sur le principe de la participation pluraliste, horizontale et démocratique. Disponible en [espagnol](#).

- **La Charte européenne des femmes dans la cité (1995)**. La Charte européenne des femmes dans la cité rassemble une série de propositions concrètes présentées dans une déclaration en 12 points. Elle peut être utilisée pour tenir compte de la participation citoyenne croissante des femmes au processus d'aménagement régional et urbain dans son intégralité et pour encourager une telle participation. Elle met l'accent sur cinq thèmes prioritaires : aménagement urbain et environnement, mobilité, sécurité collective, logement et stratégies (Heiler et al., sans date). Disponible en [anglais](#), [danois](#), [espagnol](#), [finlandais](#), [français](#), [italien](#), [néerlandais](#) et [portugais](#).

- **Déclaration de Montréal sur la sécurité des femmes (2002)**. Le premier séminaire international sur la sécurité des femmes, qui s'est tenu en mai 2002 à Montréal, a abouti le 25 juin 2002 à la proclamation de la « Déclaration de Montréal sur la sécurité des femmes ». La Déclaration est un appel à l'action à toutes les parties intéressées : femmes, hommes, organisations locales, ONG, villes et communes, gouvernements et

organisations internationales, etc. La Déclaration de Montréal a également pour but de servir comme point de repère pour apprécier les progrès accomplis au fil des ans, à l'échelon local et international. (Femmes et Villes international, 2003). Disponible en [anglais](#), en [français](#) et en [espagnol](#).

- **Protocolo de Actuación Policial ante casos de mujeres victimas de malos tratos de la Policía Local de Fuenlabrada** [Protocole relatif au traitement policier des cas de maltraitance de victimes féminines par la police locale de Fuenlabrada] (Espagne). Dans le cadre du Programme de Fuenlabrada d'assistance intégrale aux victimes féminines de maltraitance, le département de la police locale a élaboré un protocole destiné à officialiser et à uniformiser les formes d'action et d'assistance accordée aux femmes victimes de la violence. Le protocole devrait aider la police locale à fournir des services publics de qualité et à rendre des comptes aux citoyens. Il appelle à la coordination entre les services municipaux et avec d'autres organismes publics. La personne chargée de la section des rapports et des plaintes aura pour tâche d'étudier la situation personnelle de chaque victime et les dangers que celle-ci risque d'encourir. À partir de cette évaluation, le responsable de la section et la victime décideront des mesures de protection les plus appropriées à adopter par la police. Ces décisions et mesures seront ensuite communiquées aux services judiciaires et aux services sociaux. Ce document constitue un excellent exemple d'un protocole appliqué de longue date avec des résultats confirmés. L'instrument a placé la coordination des services au cœur de son action, définissant clairement les responsabilités respectives des organismes gouvernementaux. Cette répartition des tâches traduit la volonté des pouvoirs publics de garantir que les victimes de la violence bénéficient d'une assistance appropriée. Le concours des forces de police est essentiel au succès des programmes de villes sûres pour les femmes. Il est tout aussi important de s'assurer que les agents de police sont conscients des différents aspects de la violence sexiste car ce sont eux qui fournissent souvent une aide et un soutien aux femmes victimes de la violence, comme le montre cet exemple. Disponible en [espagnol](#).

- **Protocolo de Actuación de la Guardia Urbana Municipal (GUM) para prevenir y atender situaciones de violencia y maltrato hacia las mujeres en la ciudad, Rosario (Argentina)** [Protocole d'action de la Garde urbaine municipale pour la prévention et l'intervention en cas de violence et de maltraitance à l'égard des femmes en milieu urbain, Rosario (Argentine)], (2008). La Garde urbaine municipale a pour mission

d'encourager le renforcement des mesures sécuritaires en milieu urbain par la prévention, l'éducation, la participation citoyenne et la stricte application des règlements municipaux. A ce titre, elle applique une approche stratégique de la mise en place d'outils de prévention de la violence envers les femmes en milieu urbain et des soins et de services d'urgence pour les victimes de la violence. La Garde urbaine municipale a un rôle institutionnel privilégié en matière de sensibilisation à la violence, d'apaisement et de règlement des conflits violents, ainsi que d'infractions aux règlements en vigueur. Au regard de cet objectif, et compte tenu du fait que les expériences urbaines des femmes constituent un problème particulier, les responsables de la Ville de Rosario se sont engagés à prévenir les situations de violence et à fournir une aide et des services aux femmes victimes de la violence.

Extrait directement du Protocole d'action de la Garde urbaine municipale pour la prévention et l'intervention en cas de violence et de maltraitance des femmes en milieu urbain. Disponible en [espagnol](#).

Examinez la responsabilité des différents acteurs dans la conception et l'application de politiques de sécurité.

La politique est l'interaction des acteurs sociétaux et publics, chacun avec ses propres intérêts et possédant des ressources de base qui peuvent être utilisées pour régler des problèmes concrets (Repetto, 1999). Ces acteurs participent aux nombreuses étapes du développement et de la mise en œuvre d'actions politiques. Dans la phase de mise en œuvre, les acteurs ne sont ni neutres ni passifs, mais jouent des rôles d'intervention active (Buriyovich; 2005). Un programme de sécurité urbaine devra examiner les fonctions de ces acteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques. Ces acteurs devront comprendre les autorités locales et leurs différents services (chargés notamment des questions féminines ou sexospécifiques), les organisations de la société civile et les associations de femmes. Les autorités locales devront intégrer une dimension sexospécifique à tous les niveaux du processus d'élaboration de politiques : évaluation des données de base, collecte de données ventilées par sexe, définition des objectifs et mise en œuvre des programmes et des projets.

Par exemple, la Garde urbaine municipale (GUM) de Rosario (Argentine) est un groupe d'intervenants qui ont reçu une formation en matière de droits de l'homme et de médiation des conflits (link to example above). Les agents de la GUM ne formulent pas de politiques sur la sécurité des femmes ou la violence à leur égard, mais ils aident à appliquer ces politiques. Par exemple, si un membre de la GUM, homme ou femme, est informé d'un incident de violence à

l'égard des femmes, il est capable d'intervenir conformément à la formation qu'il a reçue. Si les actes de violence ont lieu au domicile de quelqu'un les membres de la GUM sont autorisés à frapper à la porte. Si la situation de violence s'aggrave, ils contactent la police (Panzerini, 2010).

Étude de cas : Capítulo 3 : « Uso de la Ciudad desde la Perspectiva de Género »: Segundo Plan de Igualdad de Oportunidades y Trato para varones y mujeres. 2005-2009. Rosario, Argentine.

[Chapitre 3 : « Utilisation de la ville d'un point de vue sexospécifique » : Deuxième Plan pour l'égalité des chances et de traitement des hommes et des femmes. 2005-2009, Rosario (Argentine)].

Le Deuxième Plan pour l'égalité des chances et de traitement des hommes et des femmes est un ensemble d'actions visant à prévenir et à faire cesser la discrimination à l'égard des femmes dans la Ville de Rosario. Plus généralement, le Plan contribue à l'édification d'une société plus démocratique devenant progressivement plus accessible à tous les citoyens, plus juste et plus équitable. Le Plan stipule que la mise en pratique de ces actions relève de la responsabilité et de la participation des acteurs suivants : le Conseil municipal, les organismes et services municipaux, les organisations de la société civile, les partis politiques, les groupes de femmes et autres. Le chapitre 3 intitulé « Utilisation de la ville d'un point de vue sexospécifique » confie notamment aux différents organismes municipaux le suivi de certains dossiers comme, par exemple, « Femmes en ville et accès au logement » (Services des logements publics); « Démocratisation de l'espace public (Ministère des travaux publics), « Amélioration de l'environnement » (Ministère des services publics), « Préservation de l'environnement urbain » (Ministère des services publics, Bureau des politiques environnementales). Disponible en [espagnol](#).

Étude de cas : Prevención Maipú : Una comuna segura para todas y todos – Ilustre Municipalidad de Maipú [Prévention à Maipú : Une communauté sécuritaire pour toutes et pour tous »], Santiago (Chili). 2005.

Le Programme « Famille en sécurité » de Maipú fournit une aide aux victimes réelles et éventuelles de la violence familiale par la prestation de services de soutien aux jeunes femmes et aux femmes adultes exposées à la violence dans les espaces publics ou privés. La participation de différents services municipaux, comme la Section de la sécurité des citoyens et la Section de liaison avec la communauté, a contribué à informer et à encourager la communauté, notamment les femmes, à s'impliquer dans la réalisation du programme. La

participation de la communauté a été indispensable à la réussite du programme. L'une de ses conséquences positives a été la formation d'alliances stratégiques entre différents partenaires, notamment les réseaux de femmes, les organisations locales et les organismes gouvernementaux locaux, contribuant à assurer une approche intégrée et plurisectorielle. Le programme applique une approche axée sur le respect des droits et encourage les citoyens à connaître et à exercer pleinement leurs droits à vivre dans la ville en toute sécurité. La mise en place de comités de prévention a permis de sensibiliser la communauté aux problèmes sécuritaires touchant les femmes. Le programme a permis aux femmes de Maipú de surmonter certaines des difficultés qu'elles connaissent dans un espace essentiellement dominé par les hommes et de contribuer effectivement au renforcement de leur sécurité urbaine. Les femmes sont maintenant en mesure d'influencer l'élaboration de politiques au niveau municipal. Un domaine dans lequel elles sont particulièrement efficaces est celui de la gestion urbaine des quartiers et de la mise en place d'une infrastructure sécuritaire appropriée. Ce programme est l'un des trois lauréats du 4^e Concours 2008 sur les villes plus sûres pour les femmes organisé par UNIFEM. Disponible en [espagnol](#).

Ressource :

- **Gender in Local Government – A Sourcebook for Trainers** [Le genre dans le gouvernement local – Cahier de ressources pour les formateurs] (P. Khosla et B. Barth, 2008). Programme des Nations Unies pour les établissements humains, Nairobi (Kenya). Ce manuel est une ressource élaborée à l'intention de facilitateurs expérimentés qui mènent des actions de renforcement des capacités des administrations locales. Parmi les participants aux activités destinées à renforcer les capacités sur des questions comme les droits des femmes et l'égalité des sexes figurent généralement des élus locaux, des gestionnaires, des employés et des représentants d'organisations partenaires. Le manuel propose une présentation de son cadre conceptuel et de ses objectifs, un aperçu conceptuel de l'analyse de l'égalité et de l'égalité des sexes, et une analyse sexospécifique des questions relatives aux établissements humains, notamment les administrations locales et la violence envers les femmes. La Section 3, intitulée « Femmes, genre et gouvernance locale » présente plusieurs acteurs et organismes publics locaux, comme les urbanistes et les services publics, dont la contribution est essentielle à l'aménagement de villes sûres pour les femmes. Le manuel propose des études de cas et des exercices d'atelier en complément des programmes de formation. Disponible en [anglais](#) et en [portugais](#).

- Incorporar el Enfoque de Equidad de Género en las Políticas Públicas. Una propuesta metodológica (Placer la sexospécificité au coeur des politiques publiques: Proposition méthodologique) (Secretaria de estado de la mujer, Republica Dominicana, 2006). Ce manuel, réalisé avec le concours du FNUAP (Fonds des Nations Unies pour la population), est destiné à faciliter l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques publiques avec une perspective sexospécifique. Le chapitre 3, intitulé "Placer la sexospécificité au coeur des politiques publiques", propose des méthodologies et des exemples variés de développement d'indicateurs de la condition féminine à utiliser au stade de l'évaluation pour mesurer la portée des interventions (p. 27-32). En page 54 figurent une annexe d'accords internationaux sur les indicateurs de la condition féminine, ainsi que les résultats d'un nombre de séminaires et conférences réunis sous les auspices de la CEPAL et de l'ONU. Disponible en [espagnol](#).

Autonomisez les femmes et établissez des espaces et des mécanismes participatifs leur permettant d'exprimer leurs points de vue et leurs exigences concernant l'élaboration de politiques visant à rendre les villes plus sécuritaires pour les femmes et les filles.

Le terme « public » dans la politique publique implique l'intégration de la participation citoyenne sur un pied d'égalité (Buriyovich; 2005). Ces espaces et mécanismes favorisent la création d'un nouveau cadre de gouvernance dans lequel les citoyens participent aux affaires publiques et prennent des décisions sur ces questions. Ce cadre permet aux femmes de se faire entendre et de peser sur l'orientation des politiques publiques touchant à la réalisation de leurs droits, à la prévention de la violence sexiste et aux interventions pour la combattre, et à l'aménagement de villes sûres. Compte tenu du fait que les femmes savent ce qui les touche et ne les touche pas, ce sont elles qui sont les mieux placées pour indiquer ce qu'il faut faire et pour orienter les efforts d'aménagement de villes plus sûres. Les femmes des quartiers concernés devraient être invitées à participer au processus décisionnel pour faire connaître personnellement leurs préoccupations et leurs centres d'intérêt. Compte tenu du fait que certaines femmes sont mal à l'aise pour s'exprimer devant les autorités publiques, il faudra prévoir l'allocation de ressources au [renforcement des capacités](#) des groupes de femmes des quartiers concernés pour faciliter leur pleine participation au processus de prise de décisions. La participation des organisations des femmes permettra aussi d'identifier les outils d'information et la formation technique dont elles ont besoin pour apporter leurs contributions de manière efficace. La constitution de groupes consultatifs composés uniquement de femmes est un autre moyen possible pour permettre aux femmes de se sentir en sécurité et à l'aise

pour exprimer leurs points de vue sur les questions sécuritaires, et pour que leurs points de vue soient intégrés dans les politiques municipales relatives à ces questions.

Étude de cas : Agenda de Incidencia. Grupo Focal de Mujeres de la Localidad de Suba. Colombia. (2008). [Programme de mobilisation développé par le Groupe de réflexion des femmes de Suba, Suba (Colombie)].

Ce manuel décrit les mécanismes participatifs qui ont abouti à l'élaboration du Programme de mobilisation par le Groupe de réflexion des femmes de Suba. Il indique les méthodes utilisées pour apprendre aux responsables des organisations locales de Suba à repérer les lieux peu sûrs et les causes et conséquences de ce manque de sécurité. Ces données ont ensuite été utilisées par les femmes pour élaborer des propositions d'activités de mobilisation politique pour remédier aux problèmes. Le Programme de mobilisation a débouché sur sept propositions d'action et de mobilisation pour la sécurité des femmes à Suba. Chaque proposition définit clairement les objectifs, les actions et les responsabilités, et vise à orienter les politiques publiques en matière de sécurité des femmes, en veillant notamment à l'intégration des sexes. Les sept propositions sont les suivantes :

Au niveau local :

- > Garantir la sécurité des espaces publics pour les femmes (interdire l'accès aux espaces inoccupés et aux terrains vagues, assurer l'éclairage, l'entretien, la signalisation et la surveillance, entre autres).

Au niveau du département :

- > Garantir la sécurité des femmes dans les transports publics;
- > Encourager les autorités locales et nationales à conclure un accord qui confère aux agents de la police locale, civique et environnementale la mission de prévenir et de combattre la violence à l'égard des femmes dans les espaces publics;
- > Intégrer la question de la violence envers les femmes dans les espaces publics dans le champ d'activité des divers organismes et services publics chargés de fournir une aide aux femmes victimes de la violence;

- > Accroître l'autonomie des femmes et l'autonomisation des organisations locales de femmes;

Au niveau national :

- > Soutenir la Loi intégrale sur les actes de violence et en surveiller l'application;
- > Former des alliances et convenir d'initiatives pour l'élaboration et l'application d'une législation sur les médias et la publicité non-sexistes.

Le Programme de mobilisation a été élaboré dans le cadre du Programme régional d'UNIFEM « Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous », exécuté par le Réseau Femmes et Habitat de l'Amérique latine et des Caraïbes. Disponible en [espagnol](#).

Étude de cas : Conseil consultatif des femmes, Bogota (Colombie).

Le Conseil consultatif des femmes est un organisme technique et politique qui défend les besoins et les intérêts des femmes qui vivent dans la capitale colombienne. Il fait fonction d'organisme de coordination entre les organisations de femmes de Bogota et les services publics du district de la capitale. Le Conseil a été établi conformément à un cadre d'orientation politique axé sur les femmes et la sexospécificité. Il est composé de 25 représentantes des groupes de femmes des quartiers de la ville et de 11 membres des services politiques et administratifs de la municipalité. Le Conseil a pour objet d'offrir un espace d'analyse conceptuel des questions relatives aux politiques publiques axées sur les femmes et l'égalité des sexes qui visent à éliminer les disparités et la discrimination subies par les femmes en raison de leur sexe. Disponible en [espagnol](#).

Étude de cas : Atlanta Women's Agenda [Programme des femmes d'Atlanta], Géorgie, États-Unis d'Amérique.

Le Programme des femmes d'Atlanta est une initiative du maire de la ville, Shirley Franklin, qui a été mis en place pour attirer l'attention sur les problèmes qui préoccupent les femmes et pour mobiliser l'opinion en faveur du changement. Il offre aux femmes d'Atlanta une tribune publique en faisant ressortir les problèmes qu'elles affrontent et en proposant des solutions à ces problèmes. Le programme bénéficie du soutien de partenaires stratégiques, comme la League of Women Voters of Atlanta/Fulton, qui apportent leur contribution au développement et à la mise en application d'actions visant à régler ces problèmes. Le

programme bénéficie aussi de l'appui du Conseil consultatif, qui représente un échantillon démographique de la ville. Le maire invite des particuliers à siéger au Conseil et à participer aux activités de planification urbaine, à proposer des idées, à produire des outils et à assurer le suivi et l'évaluation des initiatives. Le Conseiller au Maire d'Atlanta pour les questions relatives aux femmes est chargé de la coordination et du développement du programme. Disponible en [anglais](#).

Étude de cas : Mapa de la ciudad prohibida para las mujeres. [Carte de la Ville interdite pour les femmes] Municipalité de Basauri (Espagne).

La carte de la Ville interdite pour les femmes a été tracée dans le cadre d'une campagne contre la violence envers les femmes, organisée par la Section pour l'égalité des chances de la municipalité de Basauri. L'autonomisation et la participation des jeunes femmes est l'un des principaux objectifs de cette campagne. La carte de la Ville interdite est un outil innovant qui vise à encourager les femmes de Basauri à identifier les principaux problèmes et les difficultés qu'elles rencontrent dans leur ville. La carte a été tracée à partir des impressions de sécurité et d'insécurité que provoquent les espaces publics de la ville chez les femmes, s'efforçant notamment de localiser les lieux et parcours où les jeunes femmes ne se sentent pas en sécurité la nuit. Des réunions et des ateliers ont été organisés à cette fin, ce qui a permis d'avoir une représentation visuelle de ces endroits. Disponible en [espagnol](#).

Ressources :

- **Le Lobbying au féminin : Trousse à l'intention des femmes de toutes les diversités qui Influencent la Ville d'Ottawa** (Initiative Une ville pour toutes les femmes)(Canada), 2004. Ce guide a pour objectif d'aider les femmes à influencer le processus décisionnel municipal. Il explique l'organisation d'un conseil municipal canadien et la manière dont fonctionne son budget. Il explique le processus du lobbying et propose aux femmes des moyens de faire pression auprès de leurs représentants. Le guide décrit aussi les étapes de l'implication des femmes dans le processus de prise décisionnel municipal et offre des conseils simples sur la question. Disponible en [français](#) et en [anglais](#).

- **Guide for Municipalities to Increase Women's Participation in Consultation Processes** in **Increasing Women's Participation in Municipal Decision-making Processes:**

Strategies for More Inclusive Canadian Communities. A Resource Kit [Guide destiné aux municipalités pour accroître la participation des femmes aux processus consultatifs dans Accroître la participation des femmes aux processus de prise de décisions municipales : Stratégies pour des communautés canadiennes plus inclusives. Une trousse d'outils]. FCM (Canada). Ce guide offre une série de recommandations aux administrations locales sur la manière de renforcer les mécanismes de participation des femmes au processus de prise de décisions municipales. Il note que, pour être efficace et prise au sérieux, la participation des femmes doit être réelle, pertinente et inclusive, et s'appuyer sur des actions concrètes. Le guide énumère un certain nombre d'actions que les municipalités et les organisations de femmes devraient envisager d'entreprendre lors de l'intégration des femmes dans le processus politique. Disponible en [anglais](#).

- **Notre point de vue compte ! Les femmes, dans leur diversité, peuvent influencer la Ville d'Ottawa** (Initiative Une Ville pour toutes les femmes, 2007). Initiative Une Ville pour toutes les femmes et la Ville d'Ottawa (Canada). Ce dépliant propose aux femmes et aux organisations de femmes des conseils sur leur participation à la vie municipale. Les sujets abordés concernent l'organisation des services municipaux, les possibilités offertes aux femmes de contribuer au processus politique, les moyens d'exprimer leurs opinions, la manière de préparer un exposé devant un comité permanent ou une entrevue avec un conseiller municipal, et d'autres conseils sur la façon de communiquer avec les autorités et d'influencer leurs décisions. Le dépliant porte essentiellement sur la Ville d'Ottawa, mais les partenaires des programmes peuvent s'y référer pour influencer les décisions en matière de sécurité des autorités municipales d'autres villes. Disponible en [anglais](#), en [espagnol](#), en [français](#), en [kinya-rwanda](#), en [somalien](#), en [arabe](#) et en [chinois](#).

Encouragez la participation de groupes vulnérables et examinez les différentes formes de violence dans les espaces publics lors de l'élaboration de politiques publiques.

Les groupes vulnérables comprennent par exemple les jeunes filles, les travailleuses du sexe, les femmes handicapées, les membres des minorités ethniques et raciales et les immigrantes, les lesbiennes, les transsexuelles, etc. Les membres de ces divers groupes sont victimes de crimes et d'actes de violence différents de ceux dont sont victimes les autres femmes, et les intersections de ces facteurs peuvent accentuer leur vulnérabilité. L'aménagement de villes sûres et inclusives pour les femmes doit amener à réfléchir sur la manière de renforcer la sécurité urbaine pour toutes les catégories de femmes. C'est pourquoi il est important

d'assurer la participation de tous les groupes de femmes à l'élaboration de politiques dans ce sens.

Ressource :

- **Unidad de Diversidad Sexual** [Section de la diversité sexuelle]. **Bogota, Colombie.** Cette section appartient au sous-département chargé des questions féminines du département de la planification urbaine du district du gouvernement municipal de Bogota. En coopération avec d'autres agences locales, la section de la diversité sexuelle dirige et coordonne les actions publiques de suivi et d'évaluation en matière de diversité sexuelle dans la capitale du pays. La section est également chargée de la gestion et de la mise en place de plans, programmes, projets et mécanismes qui préconisent la reconnaissance des droits des groupes de gays, lesbiennes, bisexuelles et transsexuelles et qui proposent des approches globales et ciblées pour assurer le respect de tous leurs droits. Disponible en [espagnol](#).

Faites en sorte que les politiques en matière de sécurité urbaine comportent une approche sexospécifique.

Il est important d'appliquer des mesures pour assurer la fourniture de services aux femmes victimes de la violence en complément des campagnes de prévention de la violence et de défense des droits des femmes.

Le confort des femmes dans la ville exige que les pouvoirs publics garantissent aux victimes de la violence l'accès aux soins médicaux ainsi qu'à d'autres services d'aide. Les services d'assistance aux victimes comprennent, entre autres, les cliniques de secours, les services médicaux spécialisés, les conseils juridiques et l'accès à la justice. Les stratégies prévues en matière de sécurité urbaines doivent être exhaustives, pour englober non seulement la fourniture de soins de santé mais également les campagnes de prévention de la violence et de défense des droits des femmes.

Dans le cadre des initiatives de mobilisation pour la sécurité en milieu urbain, les autorités de certaines villes offrent des services élargis aux survivantes et aux auteurs de la violence. Plusieurs cas sont illustrés ci-dessous. Pour des renseignements sur les services offerts aux survivantes en général, on se reportera aux autres modules sur ce site ainsi qu'à la base de données sur les outils.

Étude de cas : Programa de Violencia de Género – Area de la Mujer, Rosario. [Programme contre la violence sexiste, Section des affaires féminines, Rosario] (Argentine)

La section des affaires féminines de la municipalité de Rosario a développé et mis en œuvre des programmes visant avant tout à accélérer l'élimination de la violence familiale. Ces actions constituent l'exemple d'une stratégie holistique qui s'efforce à la fois d'offrir des services aux survivantes de la violence et de prévenir ce phénomène. Dans le cadre du programme, la municipalité de Rosario a multiplié le nombre de services fournis aux femmes victimes de la violence, leur proposant des soins de santé de base dispensés par une équipe interdisciplinaire dans les six arrondissements de la ville, et mettant à leur disposition et à celle de leurs enfants deux abris. Par ailleurs, la municipalité a installé un service téléphonique gratuit, dit téléphone vert (disponible du lundi au vendredi, de 8 heures à 19 heures), qui permet aux femmes et aux filles de rapporter les mauvais traitements auxquels elles sont soumises. Les experts de la section (psychologues, juristes), qui ont tous reçu une formation en matière de violence envers les femmes, donnent suite aux appels. Le téléphone vert fournit une assistance directe aux femmes victimes de la violence sous la forme de conseils et d'un soutien juridique et psychologique. Ce même personnel compétent assure également le service de suivi. D'autres actions de prévention de la violence et de défense des droits des femmes ont été menées dans le cadre du programme, comme de vastes campagnes d'information axées sur les différents aspects de la violence sexiste, des ateliers, des séminaires et des stages de formation destinés aux représentants de la société civile, des organisations de femmes, des organismes d'État et du personnel technique employé par la municipalité.

Pages 55 -59 de « *Construyendo Equidad. 20 años del Area Mujer* » [« *Réaliser l'égalité. 20 années d'activité de la Section des affaires féminines* »] par la Section des affaires féminines de la Municipalité de Rosario (Argentine), 2008. Disponible en [espagnol](#).

Étude de cas : Programa el Valor de las Mujeres. Municipalidad de Solidaridad, Estado de Quintana Roo, México. Programa de Atención integral a receptores de violencia y rehabilitación a los agresores [Programme Valeur des femmes : Municipalité de Solidaridad, État de Quintana Roo (Mexique). Programme de soins intégraux aux femmes victimes de la violence et de rééducation des agresseurs]

Ce programme municipal a développé une série d'actions destinées à lutter contre la violence, à prévenir la violence et à défendre les droits des femmes. S'inspirant du principe de

l'autonomisation des femmes, le programme *Calle por calle y ciudades educadoras* [Rue par rue et villes éducatives] s'efforce d'améliorer la qualité de la vie des femmes et de la communauté en général, en aidant les femmes à acquérir les compétences professionnelles nécessaires, en leur offrant des opportunités d'emploi et/ou de financement, et, surtout, en facilitant leur participation aux diverses activités et à la prise de décisions. Afin de fournir toute la gamme des services de santé aux femmes victimes de la violence, le programme a prévu l'ouverture de deux centres de soins qui leur sont réservés. Ces centres offrent des services spécialisés comme des conseils psychologiques, des conseils juridiques, une aide pour les démarches auprès des organismes sociaux, des soins de santé, des logements sûrs, des stages de formation, des ateliers sur le développement individuel et la thérapie de l'art. Grâce au soutien interinstitutions, deux autres programmes appelés « Sécurité des femmes » et « Opportunités pour les femmes » ont été mis en œuvre dans les centres de soins pour les femmes. Ces programmes visent à renforcer les capacités des femmes victimes de la violence à briser le cycle du silence et de la violence en les affranchissant des risques inhérents à la violence. Ce programme a été sélectionné comme l'un des lauréats du Quatrième Concours régional « Villes plus sûres pour les femmes » organisé en mars 2008 par UNIFEM.

Source : Pages 23-24 de *Sécurité des femmes : Une préoccupation universelle; Recueil de pratiques et de politiques* (2008). Disponible en [anglais](#), en [espagnol](#) et en [français](#).

Étude de cas : Clínica Móvil para víctimas de violencia sexual. Médicos sin Fronteras [Clinique mobile pour les victimes de la violence sexuelle : Médecins sans frontières] (Guatemala)

Ce projet est issu du Protocole national relatif aux soins accordés aux victimes de la violence sexuelle qui a été élaboré par le Ministère de la santé du Guatemala. Le programme a été lancé dans la Zone 18 de Guatemala City, l'un des quartiers les plus ravagés par la violence, le trafic des drogues et le crime organisé. La vulnérabilité accrue des femmes à la violence et à la pauvreté urbaine entraîne une aggravation de la violence sexuelle à leur égard. Le programme propose aux femmes victimes de la violence sexuelle des services de soins psychologiques et de santé procréative dispensés par le biais d'une clinique mobile de soins primaires et maternels fournie par le Ministère de la santé. Pour sa part, Médecins sans frontières, en coopération avec d'autres ONG locales, offre ses services à tous les membres de la communauté à partir d'une unité mobile installée dans la rue, ce qui en facilite l'accès. Cette initiative contribue également à sensibiliser l'opinion à la question de la violence et à l'importance des soins spécialisés dispensés aux victimes de la violence. Cet exemple souligne la nécessité de tenir

compte des innombrables facteurs qui définissent la sécurité des femmes et d'adopter une approche holistique du problème. Disponible en [espagnol](#).

Étude de cas : The Glove Project « Making Links ...Public Private Violence”, Victoria, Australia.
[Le Projet Glove « Établir des liens...violence publique, privée », Victoria (Australie)]

Le Projet Glove est un projet de recherche mené en Australie dans l'État du Victoria (de 2006 à 2009, qui avait pour objet de présenter aux autorités locales australiennes une stratégie d'approche intégrée de la prévention de la violence dans les espaces publics et privés, en y incorporant une dimension sexospécifique et en s'inspirant du modèle de partenariat communautés locales - pouvoirs publics. Des chercheurs de l'université de Melbourne ont établi une comparaison entre les politiques menées par les autorités locales en matière de sécurité communautaire et les bonnes pratiques de prévention de la violence utilisées dans le monde et ont collaboré avec quatre organismes et agences publiques du Victoria au développement et à l'évaluation de programmes intégrés de prévention de la violence. Dans la phase finale du projet, les conclusions tirées des études de cas ont été incorporées dans le matériel pédagogique et les thèmes de discussion des ateliers organisés à l'intention des autorités locales, des agences locales, des urbanistes et des experts de la santé.

Des renseignements plus complets sont disponibles en [anglais](#) auprès de [JAGORI](#).

Utilisez l'action positive pour faire connaître les agences, les produits et les services destinés à la lutte contre la violence à l'égard des femmes.

L'action positive vise à neutraliser, à rectifier et à éliminer la discrimination directe ou indirecte envers les femmes. Il s'agit d'actions rectificatives destinées à résoudre les problèmes de discrimination et d'inégalité qu'affrontent les femmes dans la satisfaction de leurs besoins et la réalisation de leurs droits. L'allocation de ressources à certains programmes réservés aux femmes ou l'établissement de quotas d'accès à certains avantages ou services constituent des exemples d'actions à envisager pour remédier aux discriminations envers les femmes (Rainero, Rodigou, Pérez, 2006). Un autre exemple d'action positive est l'établissement de quotas en matière de logement, aux termes desquels un certain nombre d'unités d'habitation sont réservées aux femmes qui ont été victimes de la violence et ont des enfants à charge. Les autorités municipales devront également avoir recours à l'action positive pour faire connaître

les produits et les autres moyens de prévention et d'assistance utilisés pour combattre la violence contre les femmes, vu la nature singulière de celle-ci. Il est indispensable que les organisations, les sections et les personnes chargées de la lutte contre la violence envers les femmes reçoivent une [formation](#) sur cette question et sur l'aménagement de villes sûres pour les femmes. Un personnel féminin plus nombreux dans les postes de police, des services téléphoniques de secours et des abris et des centres d'appui réservés aux femmes à risque sont quelques exemples de ressources utiles dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes.

Étude de cas : Family Violence Prevention Programme [Programme de prévention de la violence familiale] – **Charlottetown, île-du-Prince-Édouard (Canada).**

Développé conjointement par les services de la police municipale, l'administration municipale et le Conseil municipal de la Ville de Charlottetown, le programme de prévention de la violence familiale a été choisi parmi les pratiques optimales par Femmes et Villes international qui lui a décerné le prix Sécurité des femmes 2004. La Ville de Charlottetown s'est engagée à promouvoir la sensibilisation, l'éducation, la prévention et l'intervention en matière de violence familiale. L'ultime objectif de ces activités est de faire prendre conscience à l'ensemble des gestionnaires, des superviseurs et des autres employés municipaux de leurs rôles et responsabilités dans l'élimination de la violence familiale de la communauté. Cette mission a abouti à la mise en place du Programme « Turning the Tide on Family Violence » [Inverser la tendance en matière de violence familiale], qui préconise l'adoption d'une approche holistique de la sensibilisation et de l'éducation de la communauté sur les questions de violence familiale. Le programme s'efforce de faciliter l'établissement d'alliances entre les pouvoirs publics et le secteur associatif, de renforcer le dispositif réglementaire et les ressources humaines de la municipalité et de mobiliser le concours des citoyens et d'encourager ceux-ci à fournir des retours d'information au moyen de présentations accessibles via Internet et autres moyens de communication. Disponible en [anglais](#).

Les sexospécificités doivent être prises en considération dans tous les domaines de l'action municipale.

Intégrez et faites participer les services municipaux au développement et à la mise en place de programmes et d'actions qui combattent la violence envers les femmes. Les politiques municipales sensibles aux sexospécificités exigent l'engagement de tous les services municipaux. Il est par conséquent indispensable que les représentants de ces services joignent

leurs efforts pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies appropriées. Leur coopération est essentielle pour éviter de séparer et de cloisonner les sujets intéressant les femmes à l'intérieur d'un service ou d'une section donnée. Une telle coopération garantit par ailleurs que les autorités municipales adopteront une approche globale à l'aménagement de villes plus sûres et plus inclusives pour les femmes. Les organismes publics chargés de la sécurité urbaine, des questions sociales, des travaux et des transports publics, du logement et de l'aménagement urbain, de la justice, de la santé, de l'éducation et de l'emploi doivent être associés à cette entreprise. Il faut également, lors de l'adoption de politiques sensibles aux sexospécificités, que chacun de ces organismes prenne des mesures destinées à faciliter l'accès des femmes aux services qu'ils leur offrent.

Exemple :

Charte montréalaise des droits et des responsabilités, Montréal (Canada).

Le Conseil municipal de Montréal a adopté une charte des droits et des responsabilités, qui énonce, comme son nom l'indique, les droits et les responsabilités de tous les habitants de la ville. Ce document confère ces droits et impose ces responsabilités aux citoyens ainsi qu'aux employés des instances publiques. Il reconnaît expressément que les femmes ont des besoins spécifiques dans la ville, notamment en matière de sécurité. Dès lors, la ville, son public et tous ses services sont tenus de reconnaître l'unicité de l'expérience des femmes et des filles dans la ville et d'en tenir compte dans tous les processus décisionnels. La Charte montréalaise des droits et des responsabilités est disponible en [français](#) et en [anglais](#).

Ressource :

- **La ville pour l'égalité: une méthodologie et de bonnes pratiques pour l'égalité des hommes et des femmes** (Conseil des communes et régions d'Europe, 2005). Commission européenne – DG Emploi et affaires sociales. Ce guide, qui s'adresse essentiellement aux employés municipaux, propose des politiques et des activités municipales destinées à faire bénéficier les femmes des mêmes chances que les hommes dans plusieurs aspects de la vie urbaine. Ces chances se situent dans les domaines de la prise de décisions à l'échelle locale, de l'administration publique, des données statistiques, des budgets municipaux, de l'aménagement urbain, du logement, de l'éducation, de l'emploi, de la santé, des sports et d'autres domaines. Les conseils et propositions reposent sur la recherche. Le chapitre 3 intitulé « *Une prise en considération de l'égalité dans tous les domaines de l'action municipale* » décrit la

manière d'intégrer la dimension genre dans les différents services de l'administration locale (organisation, aménagement de l'espace, transports et logement urbains, éducation, intégration des minorités, sécurité et action contre toutes les formes de violence). Le guide décrit également nombre d'actions et de stratégies adoptées par les gouvernements de différents pays dans le monde. Disponible en [allemand](#), en [anglais](#), en [espagnol](#), en [français](#) et en [italien](#).

Coordonnez les actions des divers organismes gouvernementaux.

L'efficacité des programmes locaux de défense de l'égalité des sexes dépend de la communication et de la collaboration des divers services de l'administration au niveau local, ainsi que des organismes gouvernementaux aux niveaux local, provincial, régional, sous-national et national. Les programmes bénéficieront ainsi d'une coopération optimale et du déploiement de toutes les capacités institutionnelles disponibles. Par ailleurs, la coordination des actions municipales entraînera l'allocation de ressources plus importantes, ces actions locales s'inscrivant dans le cadre plus large de l'action gouvernementale. Pour assurer la complémentarité des activités, il convient d'établir des mécanismes de communication et de coordination des différentes entités, qui bénéficieront ainsi du partage des expériences et des connaissances. Les organismes qui ont la charge de la planification urbaine, des questions féminines et des questions se rapportant à l'égalité des sexes, aux transports, au développement social et à d'autres questions sont les plus à même d'être appelées à coordonner leurs activités. La communication et la coordination permanentes a pour effet de relier les actions concrètes des organismes et des services municipaux ou nationaux axés sur la lutte contre la violence envers les femmes, qui se renforcent mutuellement, assurant ainsi une approche holistique du problème.

Exemple :

Registro Central de Abuso Sexual [Registre central des abus sexuels]. Bogota (Colombie).

Le registre regroupe des informations officielles sur les crimes et délits sexuels en général, et sur les condamnations pour atteintes à la liberté, à l'intégrité et au développement sexuel des jeunes filles, des garçons et des adolescents, en particulier. Les informations sont constamment reprises et actualisées dans la base de données. Le registre central a pour objectif de définir la nature des crimes et délits afin de mieux adapter les stratégies publiques de prévention et d'action en matière de violence sexuelle. Disponible en [espagnol](#).

Étude de cas : L'Observatoire départemental des violences envers des femmes, Seine-Saint-Denis (France)

L'Observatoire a été établi en 2002, le premier de ce type en France. Il apporte son soutien au travail collaboratif de ses partenaires et s'efforce de sensibiliser l'opinion à l'importance de faire cesser la violence envers les femmes. En tant que programme du Conseil général de la Seine-Saint-Denis, l'Observatoire remplit de nombreuses fonctions. En termes concrets, c'est un lieu d'échanges et de réflexion, un outil analytique et statistique et un vecteur de communication et de diffusion d'information. L'Observatoire a été établi pour remédier à l'absence de communication et de coordination entre les nombreuses organisations et institutions françaises qui travaillent sur les questions touchant à la violence contre les femmes. Il devrait faciliter l'élaboration de stratégies de prévention et d'élimination de la violence sexiste mieux coordonnées et mieux informées. L'Observatoire a contribué à mieux faire connaître le problème de la violence envers les femmes en France et a été à l'origine de l'allocation de ressources supplémentaires aux organisations et aux services qui traitent de ce problème. Outre ses activités d'évaluation de l'ampleur de ce phénomène, l'Observatoire propose des actions et des solutions concrètes pour remédier au problème. À titre d'exemple, il a élaboré un protocole pour aider les victimes de mariages forcés. Un dispositif stratégique de soutien aux victimes a été mis en place avec le concours des associations spécialisées, des experts de l'éducation nationale, des experts des services municipaux de la santé et de l'éducation, des magistrats du ministère public, et des juges des tribunaux familiaux. Le protocole est devenu loi en avril 2006. La nouvelle loi stipule expressément que le consentement est une condition préalable au mariage, et à toute relation sexuelle, y compris celles entre conjoints. Disponible en [français](#).

Des informations sur d'autres observatoires dans le monde sont disponibles dans la donnée de base des outils (cocher la case observatoires sous le filtre des catégories).

Ressource :

- « **Gouvernement local et voix des femmes** : dans **Femmes et sécurité communautaire : Manuel d'outils pour la planification de communautés plus sûres** [« **Local Government and Women's Voices in Women and Community Safety: A Resource Book on Planning for Safer Communities**] (Cowichan Women Against Violence Society, 2002). Section 3, pages 17-35. Cette section souligne l'importance du rôle du gouvernement local et des

politiques publiques dans l'aménagement de villes sûres pour les femmes. Il comporte des propositions, des exemples et un questionnaire s'adressant aux autorités locales sur la manière dont les services municipaux traitent du problème de l'aménagement de villes sûres pour les femmes dans leurs actions, politiques et programmes. Disponible en [français](#) et en [anglais](#).

Suivi et évaluation des politiques de sécurité sexospécifiques

Précisez les objectifs de l'évaluation de la politique de sécurité sexospécifique.

La phase d'évaluation est importante car elle permet de déterminer si les politiques gouvernementales, et les programmes et actions qu'elles renferment, contribuent au renforcement de la sécurité urbaine des femmes et si les objectifs et les résultats fixés lors de l'élaboration de ces politiques sont atteints. L'évaluation permet également d'analyser la manière dont ces politiques sont réellement mises en œuvre, de repérer les points faibles, les lacunes, les pratiques prometteuses, de choisir des solutions de remplacement pour améliorer l'exécution de ces politiques et d'obtenir des indications sur leurs résultats. L'évaluation permet, d'une part, aux autorités de se tenir informées de l'efficacité des actions entreprises dans la réalisation des objectifs fixés et, d'autre part, à la société civile de disposer des informations, de la formation technique et des moyens nécessaires au suivi des actions gouvernementales.

Ressource :

- **Manual de Diseño de Políticas Públicas Locales con Enfoque de Género. Técnicas de facilitación y proceso metodológico** [Manuel de formulation de politiques publiques locales avec une perspective sexospécifique : techniques de facilitation et processus méthodologique] (Apoyo a la Descentralización en Espacios Rurales (APODER), 2008). Red de Municipalidades Rurales del Perú (REMURPE), Pérou. Ce manuel comporte quatre chapitres qui réaffirment le lien entre politiques publiques et l'accent mis sur la problématique hommes-femmes et offrent des directives méthodologiques sur l'intégration de la perspective sexospécifique aux politiques municipales comportant des stratégies spéciales de mise en œuvre. La dernière partie est axée sur l'évaluation et le suivi des politiques gouvernementales et présente des outils et des moyens d'évaluation. Le guide présente également un modèle de matrice d'évaluation de la mise en œuvre des politiques publiques, portant sur les points suivants : objectifs de la politique gouvernementale, échéances à respecter, progrès accomplis à ce jour

(mesurés par les indicateurs), travail restant à accomplir, parties responsables et commentaires. Disponible en [espagnol](#).

Développez des indicateurs pouvant être utilisés pour évaluer les résultats des politiques publiques.

Les indicateurs sont des instruments utilisés pour mesurer les changements, par exemple dans les relations entre les sexes. À l’instar des autres instruments de mesure comparative, ils permettent de comparer des objets ou situations analogues au même moment, ou le même objet au fil du temps (Cepal, 2006 : 22). S’il est vrai que plusieurs indicateurs recommandés dans le domaine de la violence envers les femmes sont désormais plus facilement disponibles et approuvés par les experts, l’évaluation de l’aménagement de villes sûres et de la violence sexiste envers les femmes n’en est qu’à ses premiers balbutiements. De ce fait, l’adaptation et la vérification des méthodologies et des indicateurs de suivi et d’évaluation spécifiques, par exemple, du harcèlement sexuel et de la violence sexuelle dans les espaces publics sont plus expérimentales. Il conviendra par conséquent, dans toute la mesure du possible, de consulter les données et de solliciter l’avis des chercheurs.

Évaluez le niveau de participation des acteurs, notamment les organisations de femmes, à l’élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques.

Les politiques publiques devraient être l’aboutissement de l’interaction entre les acteurs de l’État et de la société. En conséquence, la formulation d’une politique, d’un programme ou d’une action en matière de sécurité axés sur les sexospécificités doit examiner le niveau de participation des acteurs pertinents, notamment les organisations de femmes, à l’élaboration et à la mise en œuvre des politiques et des programmes – les tâches qu’ils ont remplies, les actions qu’ils ont élaborées et la part de leurs propositions qui a été intégrée aux programmes et interventions. L’encadré suivant présente un modèle de paramètres et d’indicateurs à utiliser dans l’évaluation du niveau de participation et d’engagement de chaque partenaire du programme.

| PARAMÈTRES | INDICATEURS |
|-------------------|---|
| Acteurs | Acteurs ayant participé à la formulation et à la mise en œuvre de politiques, de programmes et d’actions contre la violence à l’égard des femmes et des filles, notamment les |

| | |
|--|---|
| | organisations de femmes |
| Importance et niveau de la contribution de chaque acteur | Propositions des principaux acteurs, notamment les organisations de femmes, qui ont été retenues dans les politiques, programmes ou actions. |
| Participation, stratégies et alliances | Alliances interinstitutions des services municipaux en vue d'adopter une stratégie holistique contre la violence à l'égard des femmes (services des affaires féminines, de la santé, judiciaire, développement social). |

D'après Jacintha Burijovich (sans date). « *Revisión y Aportes Metodológicos al Programa Regional Ciudades sin violencia hacia las Mujeres, ciudades seguras para todos/as* » [Examen et contributions méthodologiques au Programme régional Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous], mis en œuvre par UNIFEM avec l'appui du Gouvernement espagnol et exécuté par le Réseau Femmes et Habitat de l'Amérique latine et des Caraïbes). Matériel inédit.

Établissez une cartographie des réalisations de la politique, du programme ou de l'action visant à favoriser le renforcement de la sécurité urbaine des femmes et des filles.

La cartographie des réalisations est une méthodologie participative utilisée pour évaluer les politiques, les programmes et les actions. Elle permet aux citoyens de tenir les autorités gouvernementales responsables de la réalisation des objectifs de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et, aux autorités gouvernementales, d'incorporer les leçons tirées des succès enregistrés et des adaptations indispensables à la réalisation des objectifs fixés.

Quels sont les concepts clés de la cartographie des réalisations ?

Les concepts clés de cette méthodologie sont :

- Les réalisations
- Les acteurs immédiats
- Les signes de progrès

Les **réalisations** se définissent comme des changements au niveau du comportement, des relations, des activités et des actions des personnes, des groupes et des organisations directement associés aux activités du programme. Ces réalisations peuvent être interprétées comme des changements souhaités indicatifs des progrès accomplis sur la voie de la réalisation des grands objectifs, objectifs dont la réalisation ne dépend pas seulement des contributions d'un seul projet, mais d'autres acteurs également, et qui sont susceptibles de subir l'influence de facteurs imprévus ou incontrôlables. Il s'agit là d'un aspect particulièrement important compte tenu du dynamisme naturel du monde réel.

Les **acteurs immédiats** sont les individus, groupes et organisations avec lesquels l'interaction est directe et avec le concours desquels on prévoit d'exercer une certaine influence.

Les **signes de progrès** sont une série d'indicateurs progressifs de changements comportementaux des acteurs immédiats utilisés dans le processus de suivi des réalisations.

L'encadré ci-dessous présente l'exemple d'un tableau de signes de progrès dans une cartographie des réalisations. Le tableau indique les réalisations escomptées des administrations locales du fait de la mise en œuvre du *Programme régional Villes sans violence à l'égard des femmes, villes sûres pour tous* :

| | |
|---|--|
| Signes de progrès | |
| Administrations locales | |
| RÉALISATIONS SOUHAITÉES : Le modèle d'intervention recherché permettant aux administrations locales de définir, en coopération avec les acteurs sociétaux, des pistes d'action spécifiques pour combattre la violence sexiste dans le cadre d'une politique publique en faveur de villes plus sûres pour les femmes et les filles. | |
| IL EST ESPÉRÉ QUE : | |
| 1 | Les représentants de l'administration publique participeront aux formations où ils apprendront comment intégrer une perspective sexospécifique et à mieux comprendre le lien entre une telle perspective et la violence. |

| | |
|---|--|
| 2 | Les représentants de l'administration publique apprennent à connaître les réalités de la vie urbaine et les préoccupations sécuritaires des femmes |
| 3 | Des mécanismes de participation, d'échange? (articulation) , et de coordination sont mis en place |
| 4 | Les autorités publiques consultent les acteurs sociétaux et coordonnent (articulent) leurs activités communes |
| 5 | La sécurité des femmes est traitée comme une question importante |
| 6 | Les décideurs politiques animent les activités de mobilisation en faveur de villes sécuritaires |
| 7 | Les autorités publiques font connaître leurs droits aux citoyens. |
| 8 | Des informations sur la violence sont proposées séparément aux hommes et aux femmes |

Source : D'après *Mapeo de Alcances. Alcances y Señales de Progreso en los Actores del Programa [Cartographie des réalisations. Réalisations et signes de progrès chez les acteurs de programme]. Consultation de Jacinta Burijovich. « Revisión y Aportes Metodológicos al Programa Regional Ciudades sin violencia hacia las mujeres, ciudades seguras para todos/as » [Examen et contributions méthodologiques au Programme régional Villes sans violence envers les femmes, villes sûres pour tous, mis en œuvre par UNIFEM avec l'appui du Gouvernement espagnol et de l'AECID, et exécuté par le Réseau Femmes et Habitat de l'Amérique latine et des Caraïbes]. Matériel inédit.*

PROGRAMME DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

○ CRÉEZ DES MÉCANISMES DE SUIVI.

Les partenaires des programmes de villes sûres pour les femmes devraient se tenir au courant des changements positifs et négatifs, des accomplissements, des difficultés et de nouvelles informations qui découlent de leur travail, par le biais du suivi et de l'évaluation. Le suivi est le processus par lequel on mesure la progression des programmes de villes sûres pour les femmes aux fins : a) de déterminer s'ils sont efficaces et b) de tirer des leçons des résultats obtenus. Le suivi est une démarche importante car il permet aux partenaires de décider quelles ont été les actions les plus utiles et les moins utiles aux femmes de la communauté. A partir de là, les partenaires pourront concentrer leurs ressources sur le financement des programmes les plus constamment efficaces et sur l'amélioration des programmes moins efficaces, et éliminer les programmes défailants. Le suivi des actions programmatiques implique un accord préalable des partenaires sur le choix des indicateurs qui montreront si les changements escomptés se sont produits ou pas comme suite de ces actions. Un indicateur est un renseignement qu'il est possible d'enregistrer et de mesurer pour montrer la distance qui sépare une action donnée de la réalisation de son objectif; c'est une sorte d'instrument de mesure du changement. Il est très important de choisir les indicateurs qui correspondent véritablement au type de changements qu'un programme de villes sûres pour les femmes se propose d'obtenir. Parmi les indicateurs adaptés aux programmes de villes sûres pour les femmes, selon l'approche utilisée, on peut citer : l'utilisation des espaces publics par les femmes, la couverture médiatique locale des préoccupations sécuritaires des femmes, ou la participation des femmes aux activités de planification urbaine. On se souviendra que bien que les femmes et les filles de villes différentes affrontent des problèmes identiques, certains indicateurs pourront être très différents d'un endroit à l'autre.

Choisissez les indicateurs.

Il est utile que les partenaires des programmes s'entretiennent et conviennent des changements auxquels ils s'attendent à la suite de chaque action entreprise. Ils peuvent ensuite passer à la sélection et à la définition des indicateurs. Les indicateurs devront être choisis en fonction de leur importance et de leur utilité pour mesurer le changement dans le cadre d'une action ou d'un programme donné, et en fonction de la facilité avec laquelle il est possible de les collecter pendant la durée du programme. On pourra aussi se demander s'il est possible d'appliquer **les indicateurs à plusieurs échelles** (Whitzman 2008b, pp. 192-199), à savoir au

niveau individuel, au niveau interpersonnel, au niveau du ménage, au niveau du quartier et au niveau de la ville, ainsi que dans le court terme et le long terme. A titre d'exemple, les partenaires des programmes qui s'intéressent à la sensibilisation de la communauté pourraient utiliser les indicateurs suivants pour mesurer la portée de leurs actions :

- Proportion de personnes au courant des droits conférés aux femmes par la loi;
- Proportion de personnes au courant des sanctions juridiques pour violence envers les femmes;
- Proportion de personnes ayant été exposées aux messages sur la violence envers les femmes;
- Proportion de personnes qui croient que les femmes attirent les agressions en raison de leur comportement ou la manière de s'habiller, ou en raison de l'endroit où elles se rendent et de l'heure de leur déplacement;
- Proportion de personnes qui croient que le harcèlement sexuel est acceptable et/ou ne nuit pas aux femmes;
- Proportion de personnes qui croient que les femmes et les hommes connaissent le même niveau de sécurité dans les lieux publics;
- Proportion de personnes qui croient que les hommes et les femmes utilisent les espaces publics de la même manière;
- Proportion de personnes qui affirment que les hommes ne peuvent pas être tenus pour responsables de leur comportement sexuel.

Adapté de S. Bloom (2008). *Violence against Women and Girls: A Compendium of Monitoring and Evaluation Indicators [Violence à l'égard des femmes et des filles: Recueil d'indicateurs de suivi et d'évaluation]*, page 33. Chapel Hill, Caroline du Nord : MEASURE. Disponible en [anglais](#).

Ressources :

- **Methodologies to Measure the Gender Dimensions of Crime and Violence** [Méthodologies de mesure des dimensions sexospécifiques de la délinquance et de la violence] (Elizabeth Shrader, 2001). Banque mondiale – Section de l'égalité des sexes, Amérique latine et Caraïbes. Ce guide décrit les méthodes utilisées pour mesurer la délinquance et la violence sexiste. Les méthodes examinées sont : taux d'homicides, statistiques de criminalité, enquêtes de victimisation, enquêtes de prévalence, statistiques des services, connaissances, études de connaissances, attitudes et pratiques (CAP), sondages d'opinions, entretiens avec les victimes, groupes de réflexion,

évaluation participative (rurale et urbaine), et autres. Chaque méthodologie est expliquée et ses avantages et inconvénients examinés. Disponible en [anglais](#).

- **Indicadores Urbanos de Género - Instrumentos para la gobernabilidad urbana** [Indicateurs urbains de genre - Instruments de gouvernance urbaine] (L. Rainero et M. Rodrigou, non daté). CISCOSA – Réseau Femmes et Habitat de l'Amérique latine et des Caraïbes. Cet article décrit les modalités de développement des indicateurs, y compris un débat sur les motivations et l'utilité du processus. Il explique également les conceptions théoriques qui favorisent le développement des indicateurs urbains relatifs aux questions de genre. Le procédé de développement des indicateurs décrit dans ce texte s'est déroulé à l'occasion de la mise au point d'un formulaire d'enquête distribué aux femmes et aux hommes de certains pays de l'Amérique latine. Les questions du formulaire exploraient les manières dont les femmes et les hommes utilisaient les espaces publics, et comment les sentiments d'insécurité et l'insécurité réelle touchent les femmes plus que les hommes. L'article a été conçu dans le cadre du Programme *Indicadores Urbanos de Género - Instrumentos para la gobernabilidad urbana*, CISCOSA – Réseau Femmes et Habitat de l'Amérique latine et des Caraïbes. Avec le concours du Bureau régional pour le Brésil et le Cône austral – UNIFEM. Disponible en [espagnol](#).

- « **Developing Equality Objectives and Monitoring** » guide in **The Equality Standard for Local Government** (Improvement and Development Agency ([IDeA](#)). 2007). Royaume-Uni. [Guide d'élaboration et de suivi des objectifs en matière d'égalité des sexes dans Critères d'égalité pour le gouvernement local]. Ce guide fournit des directives aux organismes gouvernementaux, notamment aux services de planification urbaine, sur la manière d'établir des critères d'égalité et de s'assurer qu'ils sont mis en pratique. Le manuel est présenté sous la forme d'un guide progressif assorti à chaque étape d'informations de base, de critères et d'exemples. Disponible en [anglais](#).

Rappelez-vous que l'emploi d'indicateurs de violence envers les femmes peut avoir des conséquences d'éthiques.

Les partenaires des programmes de villes sûres pour les femmes peuvent recourir aux enquêtes, aux entretiens ou aux groupes de réflexion pour déterminer si leurs activités entraînent les changements espérés par rapport à un indicateur donné. Si l'indicateur en question a trait aux expériences de violence vécues par les femmes, celles-ci trouveront vraisemblablement difficile de répondre aux questions en raison des émotions qu'elles éprouvent. De plus, les entretiens sur des questions aussi sensibles, si elles ne sont pas menées avec la compétence et l'attention nécessaires, peuvent avoir pour effet de revictimiser les personnes interrogées. Par exemple, une femme maltraitée par son partenaire risque de déclencher la colère de celui-ci et de subir de nouvelles violences de sa part s'il apprend qu'elle a parlé à une tierce personne.

Il faut également savoir que les résultats de ce type d'entretiens, d'enquêtes et de groupes de réflexion ne sont pas tout à fait exacts du fait que certaines femmes ne sont pas prêtes à rapporter les incidents violents dont elles sont victimes en raison de la nature personnelle des faits. D'autres femmes ne mentionnent pas ces incidents parce qu'elles ne les considèrent pas comme anormaux ou immérités (Bloom, 2008, p.19). Ces attitudes ne doivent pas dissuader les partenaires des programmes d'utiliser les indicateurs reposant sur les expériences de violence vécues par les femmes et les filles : les récits personnels sont utiles et importants en ce qu'ils font connaître les perceptions féminines de la situation locale.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a développé une série de directives d'éthiques et de sécurité à l'intention des chercheurs qui travaillent avec les femmes victimes de la violence familiale, qui devront être appliquées en permanence dans le cadre des programmes de villes sûres pour les femmes. Le travail sur les indicateurs se rapportant aux expériences personnelles des femmes avec la violence doit suivre les principes suivants :

- La sécurité des personnes interrogées et des enquêteurs passe avant tout et doit inspirer toutes les décisions prises pour le projet.
- Les études sur la prévalence des actes de violence doivent être conduites selon une méthodologie rationnelle et mettre à profit les enseignements tirés des recherches actuelles sur les moyens de réduire le plus possible la sous-déclaration de la maltraitance et de la violence.
- Il est essentiel de préserver la confidentialité pour garantir à la fois la sécurité des femmes et la qualité des données.
- Tous les membres des équipes de recherche doivent être sélectionnés avec soin, recevoir une formation spécialisée et bénéficier d'un soutien continu.

- Des moyens d'atténuer au maximum le caractère éventuellement éprouvant de l'enquête doivent être inclus dans le plan de l'étude.
- Il faut que le personnel de terrain soit préparé à orienter les femmes qui sollicitent de l'aide vers des services et des structures de soutien locaux. Si ces moyens sont très limités, l'étude pourra être appelée à mettre en place un soutien à court terme.
- Les chercheurs et les donateurs ont l'obligation morale de veiller à ce que les résultats de leurs travaux soient correctement interprétés et utilisés pour favoriser la préparation de politiques et d'interventions.
- Les questions sur la violence ne devraient être intégrées à des enquêtes sur d'autres sujets que si les conditions à respecter en matière d'éthique et de méthodologie peuvent être satisfaites.

D'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS) (1999) : *Putting Women's Safety First: Ethical and Safety Recommendations for Research on Domestic Violence against Women [La sécurité des femmes d'abord : Principes d'éthique et de sécurité recommandés pour les recherches sur les actes de violence familiale à l'égard des femmes]*. Genève. Programme mondial pour les bases factuelles à l'appui des politiques de santé, Organisation mondiale de la santé.

Ressource :

- **Individual Consent Form** from **WHO Multi-Country Study on Women's Health and Domestic Violence against Women (2005)** [Formulaire de consentement individuel de l'Étude multi-pays de l'OMS sur la santé des femmes et la violence domestique à l'égard des femmes (2005)]. Cet exemple indique le type d'accord que tout chercheur doit solliciter pour l'utilisation d'informations d'ordre personnel provenant des femmes et des filles dans le cadre du processus de suivi des programmes de villes sûres pour les femmes.

ENCADRÉ 2.3 FORMULAIRE DE CONSENTEMENT INDIVIDUEL

Utilisé dans *L'Étude multi-pays de l'OMS sur la santé des femmes et la violence domestique à l'égard des femmes*

Bonjour, je m'appelle (*). Je travaille pour (*). Nous menons une enquête à (lieu de l'enquête) sur la santé des femmes et leurs expériences personnelles. Votre participation à l'enquête est le fait du hasard (tirage au sort/ou tombola).

Je tiens à vous garantir que les réponses que vous allez donner resteront strictement confidentielles. Nous ne détenons aucun fichier à votre nom ou adresse. Vous avez le droit d'interrompre l'entretien à tout moment, ou de ne pas répondre à certaines questions. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse. Même si certains sujets sont difficiles à aborder, de nombreuses femmes ont jugé utile de pouvoir s'exprimer.

Votre participation est entièrement volontaire mais vos expériences peuvent avoir une grande utilité pour d'autres femmes de (pays).

Est-ce que vous avez des questions ?

(La durée de l'entretien sera d'environ (*) minutes). Est-ce que vous acceptez d'être interviewée ?

INDIQUEZ SI L'ENQUÊTÉE ACCEPTE D'ÊTRE INTERVIEWÉE

N'ACCEPTE PAS D'ÊTRE INTERVIEWÉE

REMERCIEZ LA PARTICIPANTE POUR SON TEMPS ET METTEZ FIN À L'ENTRETIEN.

ACCEPTE D'ÊTRE INTERVIEWÉE.

Êtes-vous prête à parler maintenant ?

Il est très important de pouvoir parler en privé. Est-ce que parler ici vous convient, ou préférez-vous aller ailleurs ?

À REMPLIR PAR L'ENQUÊTEUR

JE CERTIFIE AVOIR DONNÉ LECTURE DE LA PROCÉDURE DE CONSENTEMENT CI-DESSUS À LA PARTICIPANTE.

SIGNÉ _____

Source : M. Ellsberg et L. Heise. 2005. *Researching Violence against Women: A Practical Guide for Researchers and Activists. [Recherche sur la violence à l'égard des femmes: Guide pratique pour chercheurs et activistes]*. PATH et Organisation mondiale de la santé. Washington, États-Unis. Disponible en ligne en [anglais](#).

Nommez des personnes responsables du suivi des indicateurs.

Confiez à une ou plusieurs personnes la tâche de surveiller régulièrement les indicateurs pour évaluer la progression des activités des programmes de villes sûres pour les femmes. La tâche de suivi consiste à collecter les données relatives aux indicateurs (le but a-t-il été atteint ?), à comparer ces données à d'autres sources (l'information fournie a-t-elle un sens ?), à analyser leur signification (le projet réalise-t-il ses objectifs ? Y aurait-il des améliorations à apporter ?) et à communiquer les résultats aux autres partenaires des programmes de manière à ce qu'ils sachent ce qui marche et ce qui ne marche pas.

Consignez les actions de diverses façons.

Outre les indicateurs utilisés aux fins de suivi, les partenaires des programmes peuvent rassembler ou produire d'autres documents susceptibles de consigner l'évolution de leurs actions à mesure qu'elles se déroulent; les rapports d'étape analytiques en sont un exemple. Ils permettent aux partenaires des programmes d'enregistrer toutes les informations relatives aux actions menées, ce qui peut se révéler utile par la suite (opinions contradictoires, difficultés politiques, idées de nouveaux partenariats). La trousse d'outils de *Raising Voices Mobilising Communities to Prevent Domestic Violence: A Resource Guide for Organizations in East and Southern Africa [Mobilisation communautaire pour la prévention de la violence familiale : Guide de ressources pour les organisations de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe]* propose que la documentation suivante soit utilisée aux fins de suivi (p. 73-74).

Exemples :

Notes des réunions : Les notes des réunions consignent les réunions que le personnel d'encadrement a toutes les semaines avec chaque service stratégique et permettent de suivre la progression et la fiabilité des activités en cours.

| | | | | | | | |
|----------------------|--------------------------|-------------------------|----------------------|---|------------|--|----------|
| Date : | | | | | Page de | | Notes de |
| Ordre du jour : | | | | | Présents : | | |
| Poin t à l'ord | Princip aux points | Décisi on / Mesur | Pers onne resp | C | No | | |

| re du jour | des débat | e à prendr e | onsa ble | a l e n d r i e r | tes de sui vi |
|------------------|--------------|--------------------|-------------|---|------------------------|
| | | | | | |

Source : Michau, Lori et Dipak Naker. 2003. *Mobilising Communities to Prevent Domestic Violence: A Resource Guide for Organizations in East and Southern Africa*. Raising Voices, Kampala (Ouganda). Disponible en [anglais](#).

Rapports d'activité : Les rapports d'activité sont de simples formulaires remplis par les membres du personnel, les experts, les bénévoles locaux et d'autres personnes participant à la collecte d'informations détaillées sur la mise en œuvre, les résultats et les leçons tirées de chaque activité.

Rapport d'activité

Activité réalisée.....

Par/Service.....

Date et heure.....

Lieu.....

Auditoire (nombre de personnes).....

Matériel d'apprentissage distribué (nature et quantité).....

Objectifs

Réalisations

Difficultés

Leçons à retenir

Suite à donner (s'il y a lieu)

Source : Michau, Lori et Dipak Naker. 2003. *Mobilising Communities to Prevent Domestic Violence: A Resource Guide for Organizations in East and Southern Africa*. Raising Voices, Kampala, Ouganda. Disponible en [anglais](#).

Rapports stratégiques sommaires : La ou les personne(s) chargée(s) de la mise en application de chaque stratégie pourront établir un rapport stratégique sommaire à l'issue de chaque étape. Un tel rapport consiste en un résumé des activités menées, des succès obtenus et des difficultés rencontrées et contient des recommandations pour la phase suivante.

Rapport stratégique sommaire

Phase :

Période :

| Activité | Nombre de fois réalisée | Lieu | Quantité de matériel d'information distribué (par type) | Nombre de personnes touchées |
|----------|-------------------------|------|---|------------------------------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

| | | | | |
|--|--|--|--|--|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

Résumé du service administratif

Réalisations majeures

Difficultés majeures

Informations supplémentaires / Notes

Source : Michau, Lori et Dipak Naker. 2003. *Mobilising Communities to Prevent Domestic Violence: A Resource Guide for Organizations in East and Southern Africa*. Raising Voices, Kampala (Ouganda). Disponible en [anglais](#).

Rapports d'étape : Les rapports d'étape consignent les leçons tirées à chaque phase. Le coordonnateur du projet peut compiler les rapports stratégiques sommaires pour établir un rapport d'étape global circonstancié. Ces rapports sont importants pour documenter le déroulement du projet.

- **ÉTABLISSEZ DES MÉCANISMES D'ÉVALUATION**

L'évaluation d'un programme, d'une activité, d'une initiative ou d'un projet de ville sûre pour les femmes se fait après un certain temps de fonctionnement. Elle a pour objectif de faire le point sur les actions entreprises et d'en faire ressortir les aspects positifs et négatifs. Il y a trois sortes d'évaluation : évaluation de la méthodologie employée, évaluation des résultats obtenus et évaluation des effets produits. Dans le premier type d'évaluation, on détermine si la méthodologie d'élaboration et de mise en œuvre du programme ou de

l'initiative en question est satisfaisante. La méthodologie est normalement évaluée sur une certaine période – avant, pendant et après la mise en œuvre du programme ou de l'initiative. En revanche, les évaluations des résultats et des incidences permettent de préciser si le programme ou l'initiative ont atteint leurs objectifs ou buts fixés. Pour bien faire, les programmes de villes sûres pour les femmes devraient faire l'objet des deux types d'évaluation, l'évaluation de la méthodologie utilisée et l'évaluation de fin d'exercice (résultats ou incidences).

Pour de plus amples renseignements sur le suivi et l'évaluation, les termes et les sortes d'évaluation, voir [Suivi et évaluation](#) dans la section Éléments de base de la programmation [Programming Essentials] du site.

L'évaluation est importante pour trois raisons principales. Premièrement, elle permet au public et aux partenaires des programmes de décider si une stratégie ou un programme ont réussi à atteindre leurs objectifs. Deuxièmement, elle aide les partenaires des programmes à tirer des leçons de leurs expériences et à améliorer la qualité de leur travail à partir des réalisations précédentes. Troisièmement, elle encourage les partenaires des programmes à partager avec les participants d'autres programmes de villes sûres pour les femmes les leçons à retenir sur les pratiques et les formules prometteuses et les difficultés rencontrées. Ce type de partage facilite la reproduction et l'adaptation des bonnes pratiques, et l'élimination ou la modification des mauvaises pratiques. L'information obtenue lors du suivi du programme sert de base pour l'évaluation. Les partenaires des programmes devront prévoir l'évaluation d'un projet dès sa mise en chantier, ce type d'exercice nécessitant des compétences spéciales et l'allocation de ressources financières et humaines.

Réunissez des informations sur la situation de référence avant le lancement du programme de villes sûres pour les femmes.

Les données de référence donnent un aperçu de la situation sur le terrain telle qu'elle se présente avant l'intervention. Elles sont importantes car elles permettent aux partenaires des programmes d'établir des comparaisons entre la situation sur le terrain avant le lancement du programme et une fois le programme achevé. C'est ainsi qu'un programme de villes sûres pour les femmes dont l'objectif est de renforcer les sentiments de sécurité d'un nombre accru de femmes dans un lieu public donné devra disposer de données de référence indiquant le taux de fréquentation féminine de cet endroit, les activités qu'elles y mènent, et la nature de leurs sentiments vis-à-vis de cet endroit avant le lancement du programme. Ces mêmes données devront être recueillies à nouveau à l'issue du programme. La comparaison des données de référence et des nouvelles données permet

aux partenaires des programmes de déterminer si leurs activités ont été efficaces ou non, en fonction d'une fréquentation accrue de ce lieu par les femmes, d'une utilisation différente de l'espace ou d'un sentiment de sécurité renforcé dans cet endroit.

Exemple : Survivors Speak: A Snapshot Survey on Violence against Women in Nairobi [Les survivantes parlent : Enquête instantanée sur la violence envers les femmes à Nairobi] (2002).

Cette publication est produite par ONU-HABITAT dans le cadre de son programme Villes sûres pour les femmes. *Survivors Speak [Les survivantes parlent]* présente des données numériques sur la fréquence et les formes des actes de violence subis par les femmes en milieu urbain, à partir des résultats d'une enquête de victimisation. La méthodologie de l'enquête y est examinée, de même que les éléments d'information tirés de l'enquête, tels que le degré d'exploitation économique et psychologique, et de violence physique et sexuelle, les profils des auteurs et des victimes des mauvais traitements, les impacts des mauvais traitements, les services urbains à la disposition des femmes maltraitées et les sentiments de sécurité dans divers cadres de vie communautaire (foyer, travail, lieux publics). Le formulaire du questionnaire utilisé par l'enquête de victimisation y est inclus également. Disponible en [anglais](#).

Ressources :

- **Summary Information on Policies and Initiatives Promoting Women's Safety** [Informations sommaires sur les politiques et les initiatives en faveur de la sécurité des femmes] (Gender Inclusive Cities Programme [Programme de villes inclusives des femmes], 2009). Cet instrument a été développé pour aider les partenaires des programmes à identifier les mesures législatives, les politiques et les initiatives qui ont des effets positifs ou négatifs sur la sécurité des femmes. Il propose aux partenaires des programmes une matrice d'évaluation des politiques à remplir pour consigner des informations sur le degré d'intégration de la dimension sexospécifique dans les budgets locaux, régionaux et nationaux et sur le nombre d'initiatives policières contre la violence à l'égard des femmes. Disponible en [anglais](#).

- **Évaluation des projets de prévention du crime par le développement social : Manuel pour les organismes communautaires** (Sécurité publique et sécurité civile (Canada) 2006) [**Evaluating Crime Prevention through Social Development Projects: Handbook**]

for Community Groups (Public Safety and Emergency Preparedness (Canada) 2006)]. Ce manuel exhaustif vise à orienter le processus d'évaluation des projets de prévention de la criminalité entrepris par les groupes locaux. Il donne un aperçu de ce qu'est l'évaluation et des types d'évaluation que les groupes communautaires devraient envisager de mener. Il examine également la préparation d'un modèle logique, l'élaboration d'un plan d'évaluation, la collecte des données et les différents moyens de concevoir une évaluation et d'analyser les données. Le manuel décrit en outre les difficultés inhérentes à ce genre d'exercice, propose des solutions et présente des études de cas. Des tableaux d'activités d'évaluation et des outils pour la poursuite des recherches sont également proposés. Disponible en [français](#) et en [anglais](#).

- **Researching Violence against Women : A Practical Guide for Researchers and Activists** [Recherche sur la violence envers les femmes: Guide pratique à l'usage des chercheurs et des activistes]. (PATH et Organisation mondiale de la santé, 2005). Ce guide et trousse d'outils se propose d'aider les activistes et autres chercheurs à déterminer l'ampleur et le type des actes de violence subis par les femmes afin de leur permettre d'élaborer des politiques et des programmes pour lutter contre les formes de violence sexiste au niveau local et régional. Le guide s'intéresse essentiellement à la question de la violence exercée par un partenaire intime. Les méthodes employées pour la collecte des données peuvent toutefois être utilisées pour d'autres formes de violence envers les femmes, notamment la violence à l'égard des femmes dans les lieux publics. Les approches de recherche quantitative et qualitative y sont également examinées, notamment les études transversales, les études de contrôle des cas, les études qualitatives approfondies et autres. Le guide fournit des outils pour plusieurs étapes de la recherche, notamment la formulation des questions et la collecte de récits libres. Des études de cas sont également présentées tout au long du guide. Disponible en [anglais](#).

- **How Do We Measure the Prevention of Violence against Women?** [Comment mesurer la prévention de la violence à l'égard des femmes ?] ([Prevention Connection](#): The Violence against Women Prevention Partnership, 2008) California Coalition Against Sexual Assault, USA. Cette brève présentation annotée de diapositives examine les méthodologies de mesure des niveaux de violence envers les femmes dans une communauté donnée. Elle illustre les difficultés d'un tel exercice et propose plusieurs méthodes fondées sur l'unité de l'analyse, le climat social, les normes, le capital communautaire et autres facteurs. La présentation se concentre sur l'analyse des faits

scientifiques. En outre, la présentation propose trois études de cas d'approches organisationnelles pour mesurer la violence envers les femmes. Les informations fournies seront particulièrement utiles aux organismes gouvernementaux et aux chercheurs universitaires. Disponible en [anglais](#) : 12 :11 minutes.

Veillez à ce que les méthodes d'évaluation correspondent aux activités qu'elles évaluent.

Il y a plusieurs moyens d'évaluer le travail des partenaires des programmes : les enquêtes, l'analyse des changements statistiques de la criminalité, la surveillance des modes d'utilisation des lieux ou services publics et l'étude des notes des réunions en sont quelques-uns. Certaines méthodologies qui exigent des connaissances techniques (comme l'analyse des données statistiques) peuvent ne convenir qu'aux projets de grande envergure et exigent la participation de plusieurs acteurs. Pour les projets plus modestes, les formulaires d'évaluation remplis et renvoyés par les participant(e)s peut être plus adaptée.

Ressource :

- **« Evaluation Form: CAC Workshop 1: Understanding Domestic Violence » in Mobilising Communities to Prevent Domestic Violence: A Resource Guide for Organizations in East and Southern Africa** [Formulaire d'évaluation: Atelier CAC 1: Comprendre la violence domestique dans Mobiliser les communautés locales pour la prévention de la violence domestique : Guide de ressources destiné aux organisations de l'Afrique de l'Est et australe]. Raising Voices. Kampala, Ouganda : Annexe, p. 296. Ce formulaire d'évaluation a été développé par l'organisation Raising Voices à l'usage des participant(e)s aux ateliers sur la violence domestique. Les partenaires des programmes de villes sûres pour les femmes pourront néanmoins s'en servir pour évaluer les résultats de leurs ateliers en modifiant la section des activités compte tenu des sujets traités dans leurs propres ateliers. Le questionnaire vise à mesurer le degré de satisfaction des participant(e)s à l'égard du lieu où l'atelier s'est déroulé, des activités qu'il a proposées et de la qualité des animateurs. Disponible en [anglais](#).

Songez aux possibilités de l'évaluation participative.

L'évaluation participative est une méthodologie particulièrement adaptée aux programmes de villes sûres pour les femmes car elle permet aux femmes des communautés locales et aux

partenaires des programmes de s'impliquer dans le processus d'évaluation. Elle peut être utilisée séparément ou avec d'autres méthodologies. L'évaluation participative est importante car elle repose sur les points de vue des personnes ciblées par le programme, et qui, par conséquence, savent ce qui marche et ce qui ne marche pas. En règle générale, l'évaluation participative suppose le développement d'un plan de travail d'évaluation (qui sert d'outil pour décider quelle information collecter et comment : par exemple, par le biais d'entretiens, d'enquêtes), la tenue de réunions pour examiner les résultats, la préparation d'un rapport et l'examen et la finalisation commune du rapport. Au cas où les partenaires des programmes décident de choisir ce type de méthodologie d'évaluation de leurs programmes, projets, initiatives ou activités, il faudra sélectionner les participants en fonction du centre d'intérêt de leurs travaux. A titre d'exemple, un projet de sensibilisation au harcèlement sexuel dans le métro devra prévoir la participation au processus d'évaluation des hommes, des garçons, des femmes, des jeunes filles et des agents des transports publics. On trouvera ci-dessous des conseils sur la manière de rendre le processus d'évaluation participatif concernant tout particulièrement les femmes et les filles :

- Offrez aux filles une formation attrayante et interactive susceptible d'élargir et d'approfondir leur compréhension des éléments de base et des modes d'utilisation de l'évaluation.
- Encouragez la participation des filles au processus de développement de l'évaluation et aux prises de décisions sur l'orientation de l'évaluation, les méthodologies à utiliser, la manière d'utiliser les données, les questions de confidentialité et l'établissement des rapports.
- Soyez conscients des problèmes d'alphabétisation et de langue dans le choix des méthodologies de formation et des instruments de collecte des données.
- Fixez des buts et des objectifs réalistes pour la participation des filles au processus d'évaluation; convenez à l'avance des besoins et des niveaux de soutien et de ressources et des mécanismes de responsabilisation.
- Fixez des buts et des objectifs réalistes pour les activités de programme et pour l'évaluation, en établissant notamment un calendrier réaliste correspondant à la durée de la participation des filles au programme.
- Gérez l'ingérence des partenaires locaux ou institutionnels qui risquent d'empêcher les filles de mener à bien les activités d'évaluation.
- Faites connaître les résultats de l'évaluation de manière à impliquer les familles et les communautés locales et à justifier la participation et l'appropriation du processus de la part des filles.

D'après C. Fullwood (2005). *Working with Girls as Evaluators [Travailler avec les filles comme évaluatrices]*. Disponible en [anglais](#).

Ressource :

Tools of the Trade: A CWIT Guide to Participatory Evaluation [Instruments du métier : Guide CWIT d'évaluation participative) (Center for Research on Women and Gender, sans date). Université de l'Illinois à Chicago (États-Unis). Ce guide et trousse d'outils propose des orientations générales sur les méthodologies d'évaluation participative, l'accent étant mis sur l'implication des femmes. Il décompose le processus d'évaluation en trois étapes : élaboration du plan d'évaluation, choix des méthodologies d'évaluation des données et présentation du rapport d'évaluation. Le guide fournit des directives progressives pour chaque étape, ainsi que des feuilles de travail et des exercices du type questions-réponses. Disponible en [anglais](#).

Envisagez le recrutement d'un évaluateur externe.

Le recrutement d'un expert chargé d'évaluer le programme de villes sûres pour les femmes pourrait se révéler bénéfique aux groupes qui ont les moyens d'assumer une telle dépense. Les évaluateurs externes sont embauchés dès la conception du programme ou du projet. Leur capacité à offrir un point de vue objectif (leur jugement n'étant influencé ni par des préjugés ni par des attaches personnelles) sur l'ensemble des activités du programme est particulièrement utile. Les évaluateurs sont par ailleurs capables de détecter certains aspects du programme qui ont échappé à d'autres personnes. De surcroît, l'avis de l'expert extérieur contribue à renforcer la légitimité des résultats du programme (aux yeux des décideurs politiques, des donateurs, des experts, des autres parties intéressées), ces derniers ayant l'assurance que les réalisations et les bonnes pratiques du programme ont reçu un aval professionnel et objectif (Whitzman, 2008b, 96). Il va sans dire que les évaluateurs extérieurs des programmes de villes sûres devront justifier d'une expérience appropriée dans les domaines de la sécurité collective et du genre.

Prévoyez l'évaluation interne continue du programme, de l'activité, de l'initiative ou du projet en cours d'exécution ou à sa conclusion.

Les partenaires des programmes devront se demander, tout au long de l'exécution ou à l'achèvement du programme ou de l'initiative, quelles leçons ils en ont tirées et quelles

réalisations ont été accomplies. Les réponses obtenues en cours d'exécution du programme leur permettront d'améliorer son fonctionnement. Tous les partenaires, notamment les décideurs locaux, les organisations locales et, naturellement, les groupes locaux de femmes et de filles devraient participer à ce processus. On trouvera ci-dessous des exemples de questions pouvant être utiles à l'évaluation des activités des partenaires des programmes :

- Pourquoi cette action (programme, activité, initiative ou projet) a-t-elle été lancée ? Les raisons invoquées à l'origine demeurent-elles valables ?
- Quels ont été les résultats (positifs et négatifs) de ces actions ?
- Les buts et les objectifs de départ ont-ils été atteints ?
- Les résultats obtenus justifient-ils les efforts déployés et les dépenses consenties ?
- Avec le recul, y a-t-il d'autres actions et stratégies qui auraient été plus utiles ?
- Quelles sont les mesures que l'évaluation propose pour l'avenir ?

Ressources :

- **« Program Planning and Evaluation » Guide in Leading Community Change: A Workshop Guide to Build Women's Volunteer Leadership Skills** [Guide « Planification et évaluation du programme » dans Animer les changements dans les communautés locales : Guide pour les ateliers sur le renforcement des compétences volontaires de leadership des femmes] (Status of Women Council of the Northwest Territories (Canada) et Women's Voices in Leadership, sans date). Le guide propose des activités d'atelier destinées aux animateurs qui dispensent une formation aux volontaires femmes aux méthodes de planification et d'évaluation des programmes communautaires. Les partenaires des programmes peuvent utiliser ce guide pour revoir leurs points forts et leurs besoins, développer un cadre d'évaluation et organiser des séances pratiques de planification et d'évaluation. Le guide présente également des tableaux d'activité (pages 79 - 100) et des tableaux d'évaluation (pages 9 - 18). Disponible en [anglais](#).
- **Activité : « Élaboration d'un plan d'évaluation »** dans **La cartographie des incidences: Intégrer l'apprentissage et la réflexion dans les programmes de développement** (S. Earl, F. Carden et T.Smuytlo, 2001). Centre de recherches pour le développement international (Canada) : page 115. L'activité de cette trousse d'outils est destinée aux programmes et organisations qui souhaitent mesurer leurs réalisations d'après les

changements d'attitudes et de comportements (par opposition aux incidences statistiques). Cette approche est particulièrement adaptée aux programmes de villes sûres pour les femmes car leur objectif n'est pas seulement de prévenir la violence envers les femmes dans les villes et les communautés, mais de renforcer les sentiments de sécurité des femmes dans les lieux publics. L'activité « Élaboration d'un plan d'évaluation » propose à l'usage des partenaires des programmes un schéma et un tableau de définition des questions d'évaluation et d'audience, des responsabilités et d'autres sujets. Disponible en [anglais](#), en [espagnol](#), en [français](#), en [portugais](#) et en [thaïlandais](#).

N'oubliez pas que certaines réalisations mettent du temps à se concrétiser.

Les partenaires des programmes ne doivent pas se décourager si les premiers résultats de leurs actions ne sont pas suivis d'effets, puisqu'il faut parfois des années pour que des changements positifs se produisent au niveau communautaire. À titre d'exemple, supposons que les partenaires des programmes, après avoir mené un audit sur la sécurité des femmes, recommandent aux autorités locales, à partir des conclusions de l'audit, de renforcer la coopération de leurs services de police et des affaires féminines. L'adoption et l'application de cette recommandation risquent toutefois de prendre cinq ans; de même, un changement dans l'administration peut contraindre les partenaires des programmes à présenter la même recommandation lors d'une campagne d'élection municipale ou à son issue, pour inciter les autorités à reprendre l'examen du dossier.

Partagez les résultats.

La raison du suivi et de l'évaluation des programmes est de tirer des enseignements des succès enregistrés et des erreurs commises. Le partage des connaissances sur ces points permet aux partenaires des programmes de villes sûres pour les femmes et aux autres groupes (organisations locales, administrations locales, groupes de femmes, et autres parties actives dans le domaine de la sécurité des femmes) de découvrir ce qui facilite le bon fonctionnement de leurs projets ou ce qui freine leur réalisation (Michau et Naker, 225). Le partage des résultats contribue en outre à sensibiliser l'opinion aux programmes de villes sûres pour les femmes et à la question de la sécurité des femmes en général. La publication des résultats peut se faire sous forme de rapport, de communiqué de presse, sur Internet (sur les sites Web, dans des courriels ou affichés dans les groupes de discussion), dans des revues savantes (en particulier lorsqu'ils s'accompagnent d'évaluations externes rigoureuses), dans les communautés locales, dans des

dépliants, des productions théâtrales, suivant les audiences, les objectifs de la diffusion des résultats (autonomisation des membres de la communauté locale, mobilisation pour la poursuite du programme et de la contribution financière, autre objectif) et les décisions des participants et des partenaires des programmes.

Guidance Note on Developing an Evaluation Dissemination Strategy (UNIFEM, 2009). Available in [English](#).

N'hésitez pas à admettre que certains éléments de votre programme ont été moins efficaces que d'autres.

Il arrive parfois que les partenaires des programmes se montrent déçus que leur projet n'a pas été un succès total ou qu'ils sont incapables de montrer des résultats concrets. Il ne faut pas perdre de vue toutefois que le but de l'évaluation est de donner une meilleure idée de ce qui aurait pu être fait différemment et de ce qui pourrait être amélioré aux étapes suivantes. Ces connaissances sont utiles à tous les participants au projet, car une meilleure compréhension de ce qui contribue ou ne contribue pas à la réalisation du programme est un succès en soi.

Ressource :

***Women's Safety Audits: What Works and Where?** [Audits sur la sécurité des femmes : Qu'est-ce qui marche et où ?] (2008).* Ce rapport produit par Villes et Femmes international, ONU-HABITAT et l'ASDI est un exemple de récapitulatif des évaluations effectuées à ce jour du processus de l'audit sur la sécurité des femmes. La première partie du rapport est consacrée à l'analyse documentaire de l'évaluation des [audits sur la sécurité des femmes](#). Cette analyse porte sur les pratiques encourageantes et les résultats positifs enregistrés dans ce domaine, ainsi que sur les mauvaises pratiques et les résultats négatifs; elle aborde également les questions d'évaluation, et les recommandations publiées en matière d'audits de sécurité des femmes. Le rapport présente en outre les résultats d'enquêtes approfondies avec des groupes ayant participé à ce type d'audit. Les conclusions des enquêtes fournissent des éléments d'évaluation supplémentaires sur les succès enregistrés et les difficultés rencontrées dans la mise en application et l'adaptation de cet outil. Dans l'ensemble, le rapport fournit des éléments d'information sur l'utilisation faite à ce jour de l'audit sur la sécurité des femmes et sur les possibilités d'utilisation qu'il offre à l'avenir. Il

s'adresse à tous les groupes et à toutes les entités gouvernementales qui souhaitent réaliser un audit sur la question dans leur communauté. Le rapport est disponible en [anglais](#).

Prévoyez les principales étapes et les difficultés susceptibles de se manifester au cours de l'évaluation et de l'examen de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques publiques.

On se gardera de perdre de vue, lors de l'évaluation d'une politique publique, la raison pour laquelle cette politique a été élaborée et les objectifs qu'elle se propose d'atteindre. En conséquence, il faudra examiner et évaluer toutes les étapes précédentes de la formulation et de la mise en œuvre de la politique afin de mieux prévoir les difficultés qui risquent de se présenter au cours de l'évaluation. Ces difficultés peuvent provenir de l'évolution constante de la situation sociale et culturelle dans laquelle cette politique est appliquée, évolution qui peut se répercuter sur les objectifs originaux. Des difficultés risquent également de se manifester si les acteurs intervenant dans l'évaluation tentent d'influencer ses résultats, par exemple dans le cas où certains évaluateurs se montreraient partiaux dans l'analyse des données d'évaluation pour servir leurs intérêts (Buriyovich; 2005).

REFERENCES

- Alcaldía de Bogotá, Colombia. (2007). *Rompiendo el Silencio. Mujeres Víctimas y Victimarias*. Bogota: SUIVD.
- Aldasoro, E.; Sanz del Pozo, A. (2002). *Mapa de la Ciudad Prohibida para las Mujeres. Una experiencia de participación con las mujeres jóvenes (Mapping the Forbidden City for Women: An Initiative for Young Women's Participation)*. Basauri: Basauri City Council Department of Equality. Available in [Spanish](#).
- Amnesty International. (2010). *Insecurity and Indignity: Women's Experiences in the Slums of Nairobi, Kenya*. London: Amnesty International. Available in [English](#).
- Andenyang, S. (2008). "[Gender-sensitive toilet design meets cultural needs of girls and women in north-east Nigeria](#)". In *IRC International Water and Sanitation Centre*. Retrieved 20 May 2009.
- Andrew, C. (1995). "Getting Women's Issues on the Municipal Agenda: Violence against Women". In J.A. Garber and R. S. Turner (eds.) *Gender in Urban Research*. Thousand Oaks, CA: Sage. 99-118.
- Asociación para la Vivienda Popular (AVP – CIASE) and Red de Mujeres (2008). "Agenda de Incidencia Política de la localidad de Suba – Colombia". (Agenda of Women's Policy Interventions from the locality of SUBA). Available in [Spanish](#).
- Blank Noise. (no date). [Blank Noise Blog](#). Retrieved 13 May 2009.
- Blank Noise. (3 April 2009). "[Make a Sign](#)".
- Bloom, S. (2008). *Violence against Women and Girls: A Compendium of Monitoring and Evaluation Indicators*. Chapel Hill, North Carolina: MEASURE Evaluation. Available online from: www.cpc.unc.edu/measure.
- Bodson, J. et al. (2008). *International Report on Crime Prevention and Community Safety: Trends and Perspectives*. Montreal: International Centre for Crime Prevention (ICPC). Available in [English](#).
- Booth, C. (1996). "Gender and Public Consultation: Case Studies of Leicester, Sheffield and Birmingham". In *Planning Practice and Research* 11.1: 9 - 18.
- Boston Globe. (20 April 2009). "MBTA: Campaign increases groping reports, arrests on T". In *Boston Globe*. Available in [English](#).

Burijovich, Jacinta (2005) *Manual de Políticas Públicas. (Public Policies Manual)*. II Seminario de Políticas Públicas (Second Seminar of Public Policies) Facultad de Ciencias Humanas. Universidad Nacional de Río Cuarto, Córdoba. Argentina. Unpublished material.

Burijovich, Jacinta. (no date) “Revisión y Aportes Metodológicos al Programa Regional Ciudades sin violencia hacia las mujeres, ciudades seguras para todos/as” (Review and Methodological Contributions to the Regional Programme Cities without Violence against Women, Safe Cities for All). Executed by UNIFEM with the support of AECID, implemented by Women and Habitat Network of Latin America and the Caribbean. Unpublished material.

Cavanaugh, S. (1998). *Making Safer Places: A Resource Book for Neighbourhood Safety Audits*. London: Women’s Design Service. Available for purchase in [English](#).

Centro de Intercambio y Servicios Cono Sur, Argentina (CISCSA); UNIFEM; Spanish Agency for International Cooperation (AECI). (2005). *Tools for the Promotion of Safe Cities from the Gender Perspective*. Laura Hunt (Trans.). Cordoba: CISCSA.

City of Vienna; UN-HABITAT. (2002). “[Gender sensitive park design Einsiedlerplatz & St.-Johann-Park, City of Vienna](#)”. In *Platform for the Best Practices and Local Leadership Programme of the UN-HABITAT and the City of Vienna*. Retrieved 12 November 2009.

Clement, K. (2007). “Sustainable Development as a Horizontal Theme in European Evaluations”. In Lahteenmaki-Smith, K. (ed.) *Learning Through Evaluation: The Nordic Experience*. Stockholm: Nordregio Nordic Centre for Spatial Development and Norden Nordic Council of Ministers. Available in [English](#).

Centre on Housing Rights and Evictions (COHRE). (2010). *A Place in the World: The Right to Adequate Housing as an Essential Element of a Life Free of Domestic Violence: English Summary*. COHRE. Available in [English](#) and [Spanish](#).

Comisión Económica para América Latina y el Caribe (CEPAL), Unidad Mujer y Desarrollo. (2006) “*Guía de asistencia técnica para la producción y el uso de indicadores de género*”. CEPAL. UNIFEM. UNFPA. Chile.

Community Coordination for Women’s Safety Project. (2005). *Building partnerships to end violence against women: a practical guide for rural and isolated communities*. Available in [English](#).

Cowichan Women Against Violence Society. (1999). *Planning for Safer Communities: A Guide to Planning for Safety of Women and Children in Small and Rural Environments*. Duncan: Cowichan Women Against Violence Society. Available in [English](#).

Cowichan Women Against Violence Society. (2002). *Women and Community Safety: A Resource Book on Planning for Safer Communities*. Duncan, Canada: Cowichan Women Against Violence Society. Available in [English](#).

Dalmazzo, M.; Cardona, L. (2005). *Ciudades por la paz y la convivencia. Empoderamiento Femenino en Quindio*. [DVD]. Quindio, Colombia: AVP-Red Mujer y Hábitat A. Latina y El Caribe.

Dalmazzo, M.; Serrano, N.; Cardona, L. (2008). *Ciudades Seguras: Violencia Contra Las Mujeres Y Políticas Públicas*. Bogotá: Programa Regional Ciudades Seguras: Violencia Contra Las Mujeres Y Políticas Públicas. Available in [Spanish](#).

Dame, T.; Grant, A. (2001). *Kelowna Planning for Safer Communities Workshop Report*. Duncan: Cowichan Valley Safer Futures Program. Available in [English](#).

Davies, L.; Brown, C.; Duhr, S. (2002). *Report on gender auditing and mainstreaming: incorporating case studies and pilots*. Bristol: University of the West of England. Available in [English](#).

Dean, J. (May 2002). *Safety audits and beyond: round table*. (First International Seminar on Women's Safety - Making the Links, Montreal). Available in [English](#).

Drusine, H. (2002). "Claiming the Night". *Habitat Debate* 8.4. Available online from: <http://ww2.unhabitat.org/hd/hdv8n4/forum6.asp>.

Duncan, D. (12 August 2009). "Pink Power: The Ladies of Beirut are on the Move". In *Yemen Times*. Available in [English](#).

Ellsberg, M.; Heise, L. (2005). *Researching Violence against Women: A Practical Guide for Researchers and Activists*. Washington, DC: World Health Organization, PATH. Available in [English](#).

Evans, F.; Dame, T. (1999). *Cowichan Valley Safety Audit Guide*. Duncan, Canada: Cowichan Women Against Violence Society. Available in [English](#).

Falú, A. (2007). *Presentation*, in UNIFEM Cuadernos de Dialogos. Regional Programme Cities without Violence against Women, Safe Cities for All.

Federal-Provincial-Territorial Ministers Responsible for the Status of Women. (2002). *Assessing Violence against Women: A Statistical Profile*. Available in [English](#).

Federation of Canadian Municipalities. (2004). *Increasing Women's Participation in Municipal Decision Making: Strategies for More Inclusive Canadian Communities*. Available in [English](#).

Garcia, O. (2008). Presentation - *Knowledge Transfer on the Experience of Fuenlabrada's Holistic Response to Women Victims of Violence Program*. Rosario, Argentina: Agencia Española de Cooperación Internacional para el Desarrollo (AECID).

Gender and Space Project. (n.d.). "Public Interventions - Railway Lighting Campaign". In [Gender and Space Project](#). Retrieved 28 May 2010 from

GLOVE Project: University of Melbourne; VicHealth. (2009). *Fact Sheet #1: Creating Effective Partnerships to Prevent Violence*. Available in [English](#).

Greed, C. (2007). *A Place for Everyone? Gender Equality and Urban Planning*. Oxfam; RTPI. Available in [English](#).

Haniff-Cleofas, R.; Khedr, R. (2005). *Women with Disabilities and the Urban Environment*. Toronto: National Network on Environments and Women's Health (NNEWH) and Toronto Women's Call to Action (TWCA). Available in [English](#) and [French](#).

Harth, A. (2007). "Open Space and Gender - Gender-Sensitive Open-Space Planning". In *Deutsches Institut für Urbanistik* 46.1. Available in [English](#).

Haniff-Cleofas, R.; Khedr, R. (2005). "Women with Disabilities in the Urban Environment". In *Women and Urban Environments*. Available from the [National Network on Environments and Women's Health](#) (NNEWH).

Heiler, U. et al. (no date). "[The European Charter for Women in the City](#)". Retrieved 10 May 2009.

Hindu. (25 April 2007). "[Joining Hands for a Safe Delhi](#)". In *Jagori*. Retrieved 12 May 2009.

Improvement & Development Agency (IDEA). (2007). *Developing Equality Objectives and Monitoring Guide*. Available in [English](#).

Instituto Nacional de las Mujeres México; Inmujeres DF (Women's Institute of Mexico City). (2008). Powerpoint Presentation - *Viajemos Seguras en el Transporte Público de la Ciudad* (*Women Travelling Safety on the City's Public Transit*). Available in [Spanish](#).

International Centre for the Prevention of Crime (ICPC). (2008). *Women's Safety: A Shared Global Concern, Compendium of Practices and Policies*. Mexico: ICPC. Available in [English](#).

IRC International Water and Sanitation Centre. (2008). "[Gender-sensitive toilet design meets cultural needs of girls and women in north-east Nigeria](#)". In *IRC International Water and Sanitation Centre*. Retrieved 20 May 2009.

Jaekel, M. (2002). *Advancing Governance through Peer Learning and Networking: Lessons Learned from Grassroots Women*. Huairou Commission; LIFE Global Program of the IDG/BDP/UNDP.

Jagori. (2007). *Is This Our City? Mapping Safety for Women in Delhi*. Delhi: Jagori.

Jagori. (no date). "[DTC Gender Trainings: Our Experiences](#)". In *Jagori*. Retrieved 14 August 2009.

Jimenez, F. (2008). "Generos y Violencia en los Barrios (Gender and Violence in Neighbourhoods)". *Temas Sociales* 62. Available in [Spanish](#).

Khullar, M. (18 May 2009). "[Look: Taxi for Her](#)". In *GOOD IS/Magazine*. Retrieved 12 August 2009.

Kunieda, M.; Gauthier, A. (2003). "Gender and Urban Transport: Fashionable and Affordable, Module 7a". In Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ), *Sustainable Transportation: A Sourcebook for Policy-makers in Developing Cities*. Available in [English](#).

Lambrick, M.; Travers, K. (2008). *Women's Safety Audits: What Works and Where (DRAFT REPORT)*. UN-Habitat Safer Cities Programme ; Women in Cities International.

Lieber, M. (2002). "Les marches exploratoires à Paris". Presentation. *1st International Seminar on Women's Safety*, Montreal, Canada, 9 – 11 May 2002.

London Women and Planning Forum (LWPF). (no date). [LWPF Background](#). In *London Women and Planning Forum*. Retrieved 20 May 2009.

Loukaitou-Sideris, A. et al. (2009). *How to Ease Women's Fear of Transportation Environments : Case Studies and Best Practices*. San José, USA: Mineta Transportation Institute. Available in [English](#).

Madariaga, I.; Callejo M.; Sanches, J. (2004). *Ciudades para las personas. Género, Urbanismo y estado de la cuestión*. Madrid: Instituto de la Mujer.

Mateřská Centra. (2007). "[Main Tasks of the Network](#)". In *Mateřská Centra*. Retrieved 21 May 2009.

Mayor of Bogotá. (2007). *Rompiendo el Silencio: Mujer Víctima y Victimaria. (Breaking the Silence: Women Victims and Perpetrators)*. Bogotá: Colección Estudios Secretaría de Gobierno.

Metropolitan Action Committee on Violence against Women and Children (METRAC). (2002). [Community Safety Audit Resource Kit](#). Available in English, French, Spanish, Chinese, Punjabi and Tamil.

Michau, L. (2007). "Approaching old problems in new ways: community mobilization as a primary prevention strategy to combat violence against women". In *Gender & Development* 15.1, pp. 95 -109.

Michau, L.; Naker, D. (2003). *Mobilising Communities to Prevent Domestic Violence: A Resource Guide for Organizations in East and Southern Africa*. Kampala: Raising Voices. Available in [English](#).

Michaud, A. (2003). *Pour un environnement Urbain sécuritaire. Guide d'aménagement*. Montreal : Femmes et Villes de la Ville de Montreal. Available in [French](#).

Michaud, A. (2004). *A City Tailored to Women: The Role of Municipal Governments in Achieving Gender Equality*. Ottawa: Federation of Canadian Municipalities; Femmes et Ville. Available online in [English](#), [French](#) and [Spanish](#).

Michaud, A. (2007). *Sharing Our Knowledge for Action: An Online Exchange Forum on Gender Equality in Cities*. Montreal: Women in Cities International. Available in [English](#), [French](#) and [Spanish](#).

Michaud, A. in collaboration with Chappaz, M. (2001). *De la dépendance à l'autonomie – La boîte à outils du CAFSU* (From Dependence to Autonomy: CAFSU Toolkit). Comité d'action femmes et sécurité urbaine (CAFSU): Montréal. Available in [French](#), [English](#) and [Spanish](#).

Ministry of Community Services, British Columbia. (2006). [Community Guide for Preventing Violence against Women](#). Victoria: Government of British Columbia.

MOST Program. (no date (a)). "[Frauen-Werk-Stadt - A Housing Project by and for Women in Vienna Austria](#)". On *MOST Clearing House Best Practices*. Retrieved 10 May 2009.

MOST Program. (no date (b)). "[Women And Accessibility In Town Centres: Open Sesame Project United Kingdom](#)". On *MOST Clearing House Best Practices*. Retrieved 10 May 2009.

Moya, A. (2000). "[Perspectiva de género en el plan de transporte comarcal, Pamplona \(España\)](#) ». In *CIUDADES PARA UN FUTURO MÁS SOSTENIBLE*. Retrieved 12 September 2009.

Mtani, A. (2002). "The Women's Perspective: The Case of Manzese, Dar es Salaam, Tanzania". Presentation. *1st International Seminar on Women's Safety*, Montreal, Canada, 9 – 11 May 2002.

Mukhopadhyay, M.; Steehouwer, G.; Wong, F. (2006). [*Politics of the Possible: Gender and Organizational Change Experiences from the Field*](#). Amsterdam: KIT Publishers, Oxfam.

National Development Plan (NDP) Gender Equality Unit (2001). [*Gender Equality in Urban Development*](#). Dublin: NDP.

Panzerini, L. (18 January 2010). "[Para el Area de la Mujer, el apoyo de la GUM para impedir situaciones de violencia es "un alivio"](#)". In *Pagina/12*.

Peters, D. (1998). "[Breadwinners, Homemakers, Beasts of Burden](#)". *Habitat Debate* 4.2.

Peters, D. (1999). [*Gender Issues in Transportation: A Short Introduction, Working Paper No. 9: Papers presented at the UNEP Workshop "Deals on Wheels: Sustainable Transportation Initiatives in Developing Countries," San Salvador, El Salvador, 27 – 30 July 1999.*](#)

Peters, D. (2002). [*Gender and Transport in Less Developed Countries: A Background Paper for the Expert Workshop "Gender Perspectives for Earth Summit 2002: Energy, Transport, Information for Decision-Making", 10 -12 January 2001.*](#) Berlin: Federal Ministry for the Environment, Nature Protection and Nuclear Safety; Heinrich Boell Foundation.

Phaure, J. (2004) [Evaluation of the Making Safer Places Project. Women's Design Service](#). Online. Women's Design Service. Retrieved 01 June 2009.

POWER Camp National. (2006). *Best Practices for Girl- and Young-Women Friendly Cities: Towards an International Dialogue*. Montreal: POWER Camp National.

Presupuesto y Género en América Latina el Caribe (no date). "[Los Presupuestos Sensibles al Género en el Municipio de Villa El Salvador](#)". In *Gender Responsive Budgeting*. Retrieved 11 May 2009.

Programa Regional Ciudades Seguras: sin violencias hacia las mujeres. (2007a). "[I Foro de Diálogo entre Sociedad Civil y Estado en Recife, Brasil](#)". Retrieved 11 May 2009.

Programa Regional Ciudades Seguras: sin violencias hacia las mujeres. (2007b). "[II Foro de Diálogo entre Sociedad Civil y Estado en Recife, Brasil](#)". Retrieved 11 May 2009.

Purushothaman, S. (no date). [*Capacity Development of Grassroots Networks to Become Effective Partners in Local Governance for Poverty Eradication: Lessons from Below*](#). Huairou Commission.

Rainero, L; Rodigou, M; Pérez, S. (2004). [*Cartilla de capacitación: Ciudades sin violencia para las mujeres. Ciudades seguras para todos. \(Cities without violence against women. Safe cities for all. Training Module.\)*](#) Ed. Red Mujer y Hábitat LAC - CISCSA. Córdoba, Argentina.

Rainero, L.; Rodigou, M.; Pérez, S. (2006). *Tools for the Promotion of Safe Cities from the Gender Perspective*. Argentina: CISCOSA - Women and Habitat Network of Latin America.

Red Mujer y Habitat de America Latina. (2007). "Ciudades seguras: violencia contra las mujeres y políticas públicas". Retrieved 10 May 2009. [October](#) and [March](#) Documents available in Spanish.

Red Mujer y Habitat de America Latina. (2008a). "[La Transferencia de la experiencia del Programa de Atención Integral a Mujeres víctimas de violencia del Ayuntamiento de Fuenlabrada \(España\)](#)". Retrieved 10 May 2009.

Red Mujer y Habitat de America Latina. (2008b). "[Proyecto: Ciudades sin violencia hacia las mujeres, ciudades seguras para tod@s](#)". Retrieved 10 May 2009.

Reid, O. (2007). "[RightRides Service](#)". In *RightRides*. Retrieved 12 May 2009.

Repetto, F. (1999) "Gobernabilidad y capacidad de gestión pública: las políticas frente a la pobreza en Chile y Argentina (1990-1998)" en *Cuadernos Médico Sociales* N° 76 Rosario, Argentina.

Rodigou, M. Et al. (2007) *Violencia hacia las mujeres en los medios de comunicación. Transformando las noticias. (Violence against Women in the Media: Transforming the News)*. CISCOSA – Red Mujer y Hábitat de América Latina. UNIFEM – United Nations Development Fund for Women. AECID - Agencia Española de Cooperación Internacional para el desarrollo. Córdoba, Argentina.

Rodrigou, M.; Nazar, M.; Monserrat, S. (2009). *Guía de observación en las caminatas de reconocimiento Barrial*. Rosario: CISCOSA. Available in [Spanish](#) and [English](#).

Rodrigou, M.; Nazar, M.; Pérez, S.; Monserrat, S. (2008). *Cuaderno de Propuestas. Más Mujeres en las calles sin miedo ni violencia (Proposal Workbook: More Women in the streets without fear or violence)*. Available online from: http://www.redmujer.org.ar/pdf_publicaciones/art_28.pdf.

Rodigou, M; Nazar, M; Monserrat, S; Hunt, L. (2007) [La violencia hacia las mujeres en los medios de comunicación. Transformando las noticias](#). (Violence against Women and the Media: Transforming the News.) Ed. Red Mujer y Hábitat LAC - CISCOSA. Córdoba, Argentina.

Rodríguez, A.; Rodríguez, P.; Saborido, M.; Salas, X. (2008). "[Una aproximación a la violencia hacia las mujeres en los guetos urbanos de Santiago](#)". In Ediciones SUR 59.

Rojas Bravo, X. (2008) [Taller Entre Nosotras. Un lugar de encuentro y desarrollo para mujeres de la Población Santa Clara \[Libro\]](#). Santiago de Chile : Ediciones SUR.

- Royal Town Planning Institute (RTPI). (2002). *Gender [Equality and Planning: The Gender Mainstreaming Toolkit](#)*. Bristol: RTPI.
- RTPI. (2007). *Gender and Spatial Planning: RTPI Good Practice Note 7*. London: RTPI.
- Russo, A.; Spatz, M. (2007). *[Communities Engaged in Resisting Violence](#)*. Chicago: Women and Girls CAN.
- Safe Women Project. (1998). *[Plan It Safe Kit](#)*. Annandale, Australia: Pluto Press.
- Sanchez de Madariaga, I.; Bruquetas Callegjo, M.; Ruiz Sanchez, J. (2004). *Género y urbanismo: estado de la cuestión*. Madrid: Work and Social Issues Ministry. Women's Institute.
- Segovia, O. (2008). *[Convivencia y equidad de genero, en el espacio publico de la ciudad](#)* (*Living Together and Gender Equality in the City's Public Spaces*). Powerpoint presentation presented in Queretaro, Mexico.
- Seoul Metropolitan Government (2008). *Women in Cities: Policies and Mainstreaming Strategies, The 52nd UN CSW Parallel Event*. UN Headquarters, Conference Room C, February 29, 2008.
- Shaw, M.; Copobianco, L. (2004). *Developing Trust: International Approaches to Women's Safety*. Montreal: International Centre for Crime Prevention. Available online from: http://www.crime-prevention-intl.org/publications/pub_118_1.pdf.
- Sistren Theatre Collective. (2009). *["Tek it to dem and Rise Up wi Community"](#)*. In *Sistren Theatre Collective*. Retrieved 15 July 2009.
- Status of Women Council of the North West Territories. (no date). *[Leading Community Change: A Workshop Guide to Build Women's Volunteer Leadership Skills](#)*. Women's Voices in Leadership.
- St-Michel, F. (2003). *[Conscience Urbaine](#)*.
- SUR Corporación de Estudios Sociales y Educación. (2008). *[Temas Sociales 65](#)*.
- Sustainable Cities Program. (2001). *[Integrating Gender Responsiveness in Environmental Planning and Management](#)*. Nairobi: Sustainable Cities Program, UNHCS.
- Toronto Transit Commission (TTC). (2009a). *["Riding the Bus"](#)*. On *Toronto Transit Commission*. Retrieved 12 May 2009.

- TTC. (2009b). "[Security Features: Your Safety Partner](#)". On *Toronto Transit Commission*. Retrieved 20 September 2009.
- Travers, K. et. al. (2008). [Women's Safety: A Shared Global Concern, Compendium of Practices and Policies 2008](#). Montreal: International Centre for the Prevention of Crime.
- UN-HABITAT. (2004). [Preventing Gender-Based Violence in the Horn, East and Southern Africa: A Regional Dialogue](#). UN-HABITAT.
- UN-HABITAT. (2007). *Making Cities Safer From Crime – A Toolkit*. UN-HABITAT.
- UN-HABITAT. (2008). « [Fair shared city: Gender Mainstreaming Planning Strategy in Vienna](#) ». In *Best Practices Database*. Retrieved 10 May 2009.
- UN-HABITAT. (2010). [Gender Equality for Smarter Cities: Challenges and Progress](#). Nairobi: UN-HABITAT.
- UN-HABITAT Safer Cities Program. (no date) [Safer Cities Program Approaches](#). Retrieved 12 December 2008.
- UNIFEM. (2003). [Making a Difference: Strategic Communications to End Violence Against Women](#). New York: UNIFEM.
- University of Melbourne; VicHealth. (2009). [Fact Sheet #1: Creating Effective Partnerships to Prevent Violence](#).
- Valdés, X. (2008). "[Haciendo frente a la violencia de género: intervenciones desde la sociedad civil](#)". In *Ediciones SUR*, 65.
- Vargas, V. (2007). *Public Spaces, Citizen Safety and Gender-Based Violence: Reflections Emerging from Debates in Latin America in 2006-2007*. UNIFEM Brazil and Southern Cone.
- Wade, M.; Ganzekauer, N.; Hayes, S.; Vanvadharan, N. (2007). [Community Mapping: A How-to Handbook for Grassroots Women's Organizations](#). Huairou Commission; Women's Land Link Africa.
- Werkerle, G. (2000). "From Eyes on the Street to Safe Places". In *Places* 13.1, pp. 44 – 49.
- Whitzman, C. (2007). "The Loneliness of the Long-Distance Runner: Long-Term Feminist Planning Initiatives in London, Toronto, Montreal and Melbourne". In *Planning Theory and Practice* 8.2: 203 - 225.

Whitzman, C. (2008a). "Community Safety Indicators: Are We Measuring What Counts?". In *Urban Policy and Research* 26:2, 197 – 211.

Whitzman, C. (2008b). *The Handbook of Community Safety, Gender and Violence Prevention: Practical Planning Tools*. London: Earthscan.

Women in Cities International (WICI). (2003). "[Montreal Declaration on Women's Safety](#)". Accessed on 11 May 2009.

WICI. (2006). [Moving From the Margins – Actions for Safer Cities for the Full Diversity of Women and Girls: Lessons for Increasing the Visibility of Crime Prevention at the Local Level](#). Montreal: WICI.

WICI. (2007) [Building Community-Based Partnerships for Local Action on Women's Safety](#). Montreal: WICI.

Women's Design Service (WDS). (2007). *What to Do About Women's Safety in Parks*. WDS.

Women's Initiatives for Safer Environments (WISE). (2005). [Women's Community Safety Audit Guide: Safety for Women, Safety for Everyone, Let's Act on It!](#) Ottawa: WISE.

World Association for Christian Communication (WACC). (no date) 'Mission Possible': [A Gender and Media Advocacy Toolkit](#). WACC. Available online from:

World Bank. (2006). "[Mainstreaming Gender in Transport](#)". In *Gender and Transport Resource Guide*. Retrieved 12 May 2009.

World YMCA (2006) *Empowering Young Women to Lead Change: Training Manual*. Available in [English](#), [French](#) and [Spanish](#).

Zonta International Foundation; UNIFEM. (2008). *International Service Program: 2008 – 2010: Safe Cities for Women in Guatemala City, Guatemala and San Salvador, El Salvador, Project Description*. Chicago: Zonta International Foundation. Available in [English](#).